

M

SERMONS
SUR
TOUS LES SUJETS
DE
LA MORALE
CHRE'TIENNE.

QUATRIE'ME PARTIE.

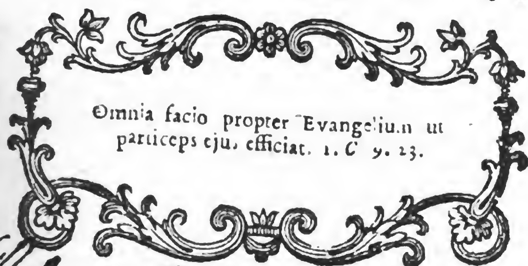
Contenant

LES SERMONS

Sur tous les Dimanches de l'Année.

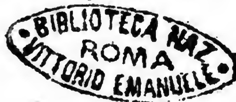
TOME QUATRIE'ME.

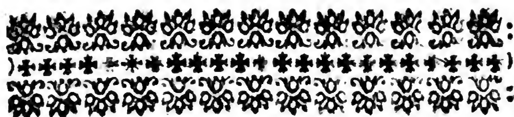
Par le Reverend Pere ** de la Compagnie de JESUS.



A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, Libraire de l'Academie
Royale des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil
d'or, prés la Fontaine Saint Severin.

M. DCC.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





A MONSEIGNEUR,
MONSEIGNEUR
MATTHIEU ISAURE' D'ERVAUX,
ARCHEVESQUE DE TOURS.

ONSEIGNEUR,

Si je prends la liberté d'offrir cét Ouvrage à VOSTRE GRANDEUR, *ce n'est pas que je sois*

assez tèmétaire pour le croire digne d'un des plus sçavants & des plus distinguez Prélats du Roïaume. Mais, MONSEIGNEUR, *trop de raisons m'engagent à vous rendre cette marque de mon respect, pour pouvoir m'en dispenser. Né dans la Capitale de vôtre Diocese, d'une famille qui a toûjours fait gloire d'un dévouëment particulier aux Archevêques vos Prédecesseurs; mais sur tout, membre d'une Compagnie, que vous honorez de vôtre protection: Ne devois-je pas vous presenter les fruits d'un travail de trente années, que j'ai employées dans le Ministere de la Prédication, dont la Providence a voulu que je consacrasse les prémices à l'instruction de vôtre Peuple? Je sçai que* VOSTRE GRANDEUR *n'y trouvera pas cette politesse, & cette élegance d'expression, qui doit tenir le dernier rang dans les discours Chrétiens; mais j'ose me flatter*

qu'elle y trouvera une Doctrine saine, & la pure Morale de JESUS-CHRIST, *que j'ai tâché de puiser dans les saintes Lettres, & dans les Peres de l'Eglise, dont j'ai fait mon unique étude. C'est par cét endroit seul, que ces discours m'ont paru devoir plaire à* VOSTRE GRANDEUR *& être de quelque utilité à ceux qui travaillent sous ses Ordres dans la Province, que le Ciel a confiée à ses soins. Heureux, si je puis encore du moins en cette maniére, faire goûter à ma Patrie, le fruit des instructions que j'y ai reçûës. Ceux qui connoissent la véritable aversion que vous avez pour toute sorte d'éloges, ne seront pas surpris de ne rien trouver ici de ce que l'Italie & la France publient de vôtre capacité, de vôtre droiture, de vôtre piété, qui vous distinguent encore plus, que ni vôtre illustre naissance, ni le rang que vous tenez dans l'Eglise. Ne rien dire là-*

dessus, est une Loi indispensable à quiconque ne veut pas vous déplaire. J'avouë qu'il m'en a couté pour m'y soûmettre; aussi mon silence sera-t-il une preuve sincere du profond respect, avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Grandeur,

Le trés-humble & trés-obéïssant Serviteur,
V. HOUDRY.



TABLE

Des sujets qui sont contenus dans ce IV. Tome.

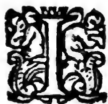


XLVI.
SERMON
POUR LE QUATORZIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

DE LA PROVIDENCE.

Nolite ſolliciti eſſe, dicentes quid manducabimus, aut quid bibemus? Scit enim Pater veſter, quia iis omnibus indigetis. *Mat.* 6.

Ne vous mettez point en peine, en diſant; Où trouverons-nous de quoi manger ou de quoi boire? car vôtre Pere ſçait bien que vous avez beſoin de tout cela. S. Matth. 6.



IL ne faut, Meſſieurs, ny interprete, ny explication, ny étude, pour comprendre ce que le Fils de Dieu nous enſeigne dans l'Evangile de ce jour. La verité qui y eſt contenuë n'eſt pas de celles qui ſont au deſſus de la raiſon, & qui

ont besoin des lumieres de la foy ; & la maniere dont il la fait entendre, n'est ny par similitude, ny par des paraboles qu'il falle déveloper pour en trouver le sens. C'est une verité sensible qui frape les yeux des moins intelligens ; une morale que les Payens mêmes lesplus aveuglez ont apperçûë au travers des tenebres de leur infidelité;unpremier principe de Religion reçû de tous les peuples ; une maxime, que la raison, & la foy, l'experience & le bon sens, la nature & la grace, & en un mot, toutes les creatures qui composent ce grand Univers, publient hautement, & qu'elles ne nous permettent pas d'ignorer.

C'est un discours entier, que le Sauveur fait sur la Providence, qui en contient les preuves les plus claires & les plus fortes; qui nous suggere les motifs les plus pressans de nous y abandonner, par une parfaite confiance; qui nous étale l'utilité & les avantages qu'en reçoivent ceuxqui s'y laissent conduire. Un discours enfin, soûtenu, suivi, éloquent, raisonné, convaincant ; mais sur tout instructif, puisqu'il renferme une verité, qui doit regler toute la conduite de nôtre vie. Aussi je ne suis pas le seul, qui ait remarqué que ce divin Maître semble avoir changé la methode qu'il avoit suivie jusqu'alors, d'enseigner les hommes par des paroles toutes simples, qui tirent leur force de la verité même, sans art, sans ornemens, & sans tous ces tours recherchez, que l'éloquence humaine a coûtume de mettre en œuvre pour persuader les esprits. Mais icy l'on diroit qu'il parle en Philosophe & en Orateur ; il expose, il prouve, il convainc,

il exorte, il anime, il emploie les exemples & les raisonnemens, avec une abondance d'expressions les plus riches; & conclud invinciblement que c'est dans le sein de cette divine Providence, que nous devons nous décharger des soins inutiles, qui nous tiennent sans cesse en haleine, afin d'appliquer toutes nos pensées à chercher uniquement, & à acquerir le Royaume de Dieu.

Ce qui me fait dire, que comme la Providence n'est autre chose que la conduite secrete de la sagesse de Dieu, dans le gouvernement de tout le monde; il falloit que cette sagesse incarnée nous en expliquât aussi les principaux ressorts, nous apprît l'interêt que nous avons d'y mettre nôtre confiance, & enfin les motifs qui nous y engagent. Je les rapporteray, ces motifs à trois principaux, que je tire *du discours admirable*, que le Fils de Dieu nous en fait dans cet Evangile. Le premier est qu'il n'y a rien de plus outrageux à Dieu, que de se défier de sa Providence; puisqu'il nous assure que c'est un procedé qui n'est propre que des gentils & des infideles, qui reconnoissent des Dieux incapables de les secourir dans leurs besoins. Le deuxiéme, qu'il n'y a rien de plus inutile que de s'y opposer, & de pretendre s'élever, ou de réüssir contre ses ordres; puisque, comme il nous assure, il n'y a personne, qui par ses propres forces ou par son adresse, puisse ajoûter une seule coudée à sa taille naturelle, ou passer en quelque chose que ce soit les bornes que sa sagesse a prescrites. Et le troisiéme enfin, qu'il n'y a rien de plus doux ny de plus

consolant, que de se soûmettre aux ordres de cette Providence. *Ne solliciti sitis animæ vestræ, quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini.* C'est dans ces trois choses que je comprens tout ce qu'il y a de moral sur ce sujet. L'infidelité que l'on commet lors qu'on se défie de la Providence, les vains efforts que l'on fait quand on veut combatre les desseins de la Providence, & la douceur qu'on ressent lors qu'on se soûmet aux ordres de Dieu, & qu'on dépend entierement de sa Providence. Demandons pour un sujet si utile les lumieres du Ciel, & salüons la glorieuse Mere de Dieu, qui y a été la plus soûmise. *Ave Maria.*

PREMIERE PARTIE.

Comme je me suis fait une loy dans ce discours, de m'attacher à l'ordre que le Fils de Dieu a observé dans celuy qu'il fait dans nôtre Evangile sur le sujet de la Providence; trouvez-bon, Messieurs, que je le commence par vous faire connoître dans cette premiere Partie, le procedé injuste, que tiennent la plûpart des hommes. Ils ne peuvent douter qu'il n'y ait une raison superieure, qui s'applique non seulement à la conduite de ce grand Univers en general, mais encore de toutes leurs affaires en particulier; & cependant ils manquent de confiance en cette même Providence, dans les conjonctures les plus importantes; & croyent qu'ils trouveront plus d'appuy, plus de secours, & de ressource dans le conseil de leurs amis, dans les lumieres de leur esprit, ou dans l'assistance de leurs Proches, que dans les soins de cette Sagesse souverainement éclairée, qui

ménage tous les évenemens de cette vie pour sa gloire, & pour nôtre propre utilité.

Je dis donc d'abord, que cette défiance est l'outrage le plus injurieux & le plus sensible qu'on puisse faire à un Dieu, qui a tout fait pour nous, & qui fait tout contribuer à nôtre bonheur, pourvû que nous nous soûmettions à ses ordres. Pourquoy? parce que s'en défier, & vouloir se soustraire à cette Providence, c'est vouloir secoüer la dépendance que toutes les creatures ont essentiellement de ce premier être, refuser de le reconnoître pour Souverain, & luy disputer le droit qu'il a de nous gouverner & de nous conduire; car n'est ce pas là une rebellion manifeste; & n'est-ce pas le crime, dont est coupable celuy qui veut aller contre les ordres de la Providence divine? C'est pourquoy nôtre Evangile, qui contient l'apologie aussi bien que l'éloge de cette sage conduite, commence par cette déclaration authentique, qu' y fait ce Maître de l'Univers, que nul ne peut être au service de deux Maîtres, ni reconnoître deux Souverains, parce que ce que nous confessons devoir à l'un, nous le refusons à l'autre; & dans la concurrence de leur autorité, obéïr à l'un, c'est dénier à l'autre la soûmission, & désavoüer le droit qu'il prétend avoir de nous commander. *Nemo potest duobus Dominis servire. Aut enim unum odio habebit & alterum diliget, aut unum sustinebit, & alterum contemnet.* Matth. 6.

Or c'est ce qui arrive à ceux qui se défient de la Providence, ou qui tâchent de se soustraire à ses ordres, pour se faire eux-mêmes

les arbitres & les maîtres de leur conduite ; ils se retirent de celle de Dieu, & ne le reconnoissent plus pour leur maître ; Ce sont des esclaves rebelles, qui ont secoüé le joug, & protesté qu'ils ne luy obéïroient point : *Confregisti jugum, & dixisti non serviam.* C'est ainsi que les fait parler un Prophête ; mais Dieu le souffrira-t-il ? insensible à l'injure qu'on luy fait, renoncera-t-il au plus beau droit de sa Couronne, parce que l'insolence & la temerité d'un sujet s'est mis en tête de le luy disputer ? Nous le verrons tantôt. Cependant pour concevoir la grandeur de cet outrage, & l'indignité de cet attentat ; il n'y a, Messieurs, que deux choses qui puissent porter l'homme à cette rebellion, ou du moins à la défiance de cette amoureuse Providence. L'infidelité de l'esprit, ou l'infidelité du cœur : celle de l'esprit consiste à douter qu'il y ait une souveraine sagesse, qui gouverne toutes les choses de ce monde, ou à la nier tout à fait, ou enfin à trouver à redire à sa conduite supposé qu'on la reconnoisse. J'appelle infidelité du cœur de s'en écarter par libertinage, pour vivre selon son caprice, & ne suivre que ses passions ; mais en quelque maniere que ce soit qu'on s'en éloigne, l'injure que l'on fait à Dieu luy est également outrageuse ; & il ne peut moins faire pour en marquer son ressentiment, que de faire ressentir à ces personnes, les plus rigoureux effets de son indignation.

Jerem. 2.

Car si c'est par l'infidelité de l'esprit, c'est un aveuglement & une opiniâtreté incroyable de ne pas voir les preuves de cette Providence, lesquelles éclatent par tout, & qui sont

si claires, que rien ne montre plus évidemment qu'il y a un Dieu, *Non sine testimonio semet ipsum reliquit.* Comme parle l'Apôtre S. Paul; ensorte que les Payens mêmes sont inexcusables; parce qu'ayant connu une divinité par l'ordre & par la sagesse qu'ils ont remarqué dans le gouvernement du monde, ils ne luy ont pas rendu le culte qu'ils luy devoient rendre, en consequence de cette connoissance. Mais ne point reconnoître la Providence même, qui est la premiere & la plus grande preuve de la Divinité, & par consequent le fondement de toute la Religion, & le témoignage d'une ame naturellement Chrêtienne, pour parler avec Tertulien, n'est-ce pas ôter le moyen de reconnoître un Dieu, désavoüer le témoignage de sa propre conscience, abandonner le monde à une fatalité aveugle, qui est la source de tous les crimes, & enfin détruire jusqu'aux premiers principes de la foy? C'est renverser une verité qui sert à établir toutes les autres; parce que c'est ce qu'il faut supposer d'abord, pour s'approcher de Dieu. *Credere oportet accendentem ad Deum quia est, & quod inquirentibus se remunerator sit.* C'est la derniere infidelité, plus criminelle que celle des Payens, ausquels nôtre Evangile les compare, puisque tres-peu en sont venus jusques-là, & ceux qui y sont venus, ont passé pour impies parmy les Payens mêmes.

Act. 14.

ad Hebr. 7.

Aussi n'y a-t-il que les Athées déclarez, & les gens sans Religion & sans sentiment de Dieu, qui en viennent à cette extremité, de nier une Providence; puisqu'il faut pour

cela, avoir éteint toutes les lumieres de la raison ; car si la conduite d'une barque sur la mer nous fait connoître l'experience & l'adresse d'un Pilote, qui la gouverne ; si un Etat ne peut se maintenir sans loix, sans justice, sans Souverain, & sans Magistrats qui tiennent la main à ce que la justice soit renduë ; si l'on ne peut entendre un concert de voix differentes, sans juger qu'il y a quelqu'un qui le régle ; si enfin l'on ne peut voir de l'ordre & de la simetrie dans quelque ouvrage que ce soit, & dans un composé de differentes Parties, sans inferer qu'il y a eu une raison, qui l'a concerté & arrangé de la sorte : n'est-ce pas un étrange aveuglement de voir que la conduite de tout le monde, l'accord de tant de Parties qui composent ce monde, l'ordre admirable qui se trouve dans les Cieux, ait seulement laissé douter qu'il y eût une Providence ? Je ne m'arrêteray pas à vous en déduire les preuves, puisque cette verité est du nombre de celles qu'on ne doit jamais mettre en question, pour ne pas seulement faire naître la pensée qu'on la puisse revoquer en doute, étant par elle-même plus claire & plus sensible que toutes les preuves, sur lesquelles on prétendroit l'appuyer.

Mais c'est ce qui fait voir l'infidelité de ceux qui refusent de s'y confier, & de se reposer sur sa conduite, aprés un soin raisonnable qu'ils ont pris de leurs propres affaires, puisque la défiance qu'on marque en ce point, est une preuve de nôtre peu de foy : mais tranchons le mot de nôtre infidelité sur

ce ſujet. C'eſt même attaquer Dieu dans ſes perfections les plus eſſentielles, qui ſont ſa ſageſſe, ſa puiſſance & ſon amour. Car c'eſt ce qui entre dans la notion qu'on ſe forme d'une Providence ; une ſageſſe qui régle & qui conduit juſques aux moindres choſes, une puiſſance qui peut executer tout ce que cette ſageſſe a ordonné, un amour plein de tendreſſe pour raporter tout à nôtre avantage, lors que nous nous y abandonnons ſans reſerve.

Lors donc que nôtre défiance nous fait douter qu'il y ait une Providence qui veille ſur nos beſoins, ou ſur nos perſonnes ; n'eſt-ce pas s'imaginer une divinité aveugle, parce que nous ignorons les voies ſecretes & infaillibles, par leſquelles ſa ſageſſe conduit chaque choſe à leur fin ? Ne ſe figure-t-on pas un Dieu foible, qui n'a pas le pouvoir d'executer ce qu'il luy plaît, ou dont on peut fruſtrer les deſſeins, ou revoquer les arrêts ? mais ſur tout, n'eſt-ce pas faire Dieu ſans bonté, & ſans affection pour ſes créatures, puis qu'on veut qu'il s'en mette auſſi peu en peine, que ſi elles ne luy appartenoient point, ou qu'il n'y prît nul interêt. Peut-on donc luy faire un outrage plus ſenſible, & un plus ſanglant affront, aprés tant de marques du ſoin, du pouvoir & de la tendreſſe qu'il a peut-être déja fait paroître à nous défendre, à nous pourvoir, & à nous conſerver ? *cui aſſimilaſtis me* ? ſe plaint-il par ſon Prophête : quel phantôme de divinité vous figurez-vous ? un Dieu tel que vous me croyez, eſt une chimere, l'ouvrage de vôtre *Iſaie. 46.*

imagination, ou plûtot de vôtre infidelité ; car c'eſt ce qui n'a jamais été, & ce qui ne peut-être ; à qui donc me comparez-vous, & me rendez-vous ſemblable ? *Cui aſſimimilaſtis me ?* ſans doute, à ces Dieux de pierre ou de métail, qui ont des yeux, & qui ne voyent point; qui ont des bras, mais inutiles, & qu'ils ne peuvent remuër ; qui ont enfin des pieds, mais immobiles, & qui ne viennent jamais au ſecours de ceux qui les reclament.

Encore les Payens qui adoroient ces ſortes de divinitez, étoient ils du moins religieux dans leur infidelité même ; car ils les imploroient dans leurs beſoins, ils ſe confioient en leur protection ; il les attachoient avec des chaînes, pour les obliger à ne les point abandonner. Ils étoient perſuadez du ſoin qu'ils prenoient d'eux, quoy qu'ils fuſſent ſans pouvoir, ſans connoiſſance & ſans amour ; mais quel Dieu avez vous fait de moy, qui ſuis le ſeul arbitre de tout ? *Cui aſſimilaſtis me ?* Pouvez-vous me faire plus monſtrueux, que de me croire aveugle, ou impuiſſant, ou inſenſible ? Quelle difference mettez-vous entre l'infidelité des Idolâtres, & la vôtre ? leur ſtupidité a été juſqu'à reconnoître des Dieux, que leurs mains avoient fabriquées ; & vous, ne me faites-vous pas une divinité de vôtre façon, en me dépoüillant des perfections qui me ſont les plus eſſentielles ? Ils ont attribué un pouvoir ſouverain à des Idoles, qui ne peuvent pas elles mêmes ſe défendre, & vous l'ôtez ce pouvoir au Dieu vivant, qui a tiré du neant toutes les creatures ? Ils ont donné de la con-

noissance à des statuës de pierre ou de bronze, & vous me faites un Dieu aveugle, qui ne voit rien de ce qui se passe, ou bien indolent pour ne m'en pas mettre en peine? Ils ont été infidéles jusqu'à l'idolatrie; & vous ne faites vous pas une divinité, que vous appellez comme eux, du nom de fortune, à qui vous attribuez tous les évenemens de ce monde, dés-là que vous refusez de dépendre de ma Providence? *Cui assimilastis me?* C'est Chrêtiens, le juste reproche, que Dieu fait à ceux qui refusent de s'y soumettre, & qui s'en défient, d'être infideles. *Nolite solliciti esse, hæc enim omnia gentes inquirunt.* Ils attribuent leurs biens & leurs maux à la fortune; dont ils font une Idole, par la plus grande de toutes les indignitez, comme dit un des premiers Auteurs Chrêtiens. *Quid enim indignius, quàm quod toto orbe fortuna commendatur, unà cogitatur, una colitur?* *Minut. Felix in Oct.*

C'est ce qui attira autrefois l'indignation de Dieu contre son peuple, à qui il fait dire par le Prophête Isaïe, qu'il a oublié Dieu pour dresser un autel à la fortune, & pour luy offrir des sacrifices comme à une divinité toute puissante: *& vos reliquistis Dominum, qui ponitis fortunæ mensam, & libatis super eam.* *Isaïe 65.* N'est-ce pas l'infidelité des Chrêtiens d'aujourd'huy, aussi bien que celle de l'ancien peuple Juif, par la défiance qu'ils ont en la Providence? car n'est-ce pas mettre la fortune en sa place, & n'est-ce pas d'elle que l'on veut dépendre? Ne se dévoüe-t-on pas au service de ceux qui nous peuvent élever & avancer dans le monde? N'est-

ce pas aux grands du ſiecle, que l'on rend ſon culte, n'eſt-ce pas eux que l'on reconnoît pour les auteurs & les arbitres de ſon bonheur ? Ne s'attache t-on pas pour cela à leur ſervice, ne met-on pas ſes interêts entre leurs mains ; eſclaves que nous ſommes pour la plûpart, ou plûtôt idolâtres de leur fortune, ne briguons nous pas leur faveur, afin d'élever la nôtre le plus haut que nous pouvons ? Combien de gens qui s'inſinuënt pour ce ſujet dans leur amitié, & qui la cultivent en cette vûë avec toute l'aſſiduité & toute la complaiſance imaginable, parce qu'ils les regardent comme leur divinité; voilà l'injure & l'outrage qu'on fait à Dieu, lors qu'on s'appuye plus ſur le pouvoir des grands du monde, que ſur la Providence d'un Dieu.

Il faut pourtant avoüer, Meſſieurs, que ſi cette défiance eſt une eſpece d'infidelité dans le Chriſtianiſme, ſouvent le cœur y a plus de part que l'eſprit. Je veux dire, qu'il y en a qui ſe retirent des ordres de la Providence par un pur libertinage ; ils ne peuvent nier que le monde en general ne ſoit gouverné par une ſouveraine ſageſſe, & que cette ſageſſe ne s'applique avec un ſoin tout particulier à la conduite des hommes : mais ils vivent comme s'ils n'en croyoient point du tout, ne ſe fiant qu'à eux-mêmes de toutes leurs affaires, ne conſultant que leurs propres lumieres dans leurs deſſeins & dans leurs entrepriſes, ſans jamais implorer celles du Ciel, ne s'appuyant que ſur leur credit, ſur leur autorité, ou ſur leurs richeſſes; agiſſant avec le même empreſſement, &

avec la même inquietude que si tous les bons succés dépendoient de leurs soins. Présompteux dans leurs projets & dans leurs desseins, resolus d'y employer tous leurs moyens pour injustes qu'ils soient, chagrins & abbatus quand l'issuë ne répond pas à leur esperance, contens d'eux mêmes quand ils ont réüssi, & s'en attribuant toute la gloire ; enfin se faisant en toutes choses les arbitres de leur conduite, affranchis & comme émancipez de la Providence, ainsi que parle un Saint Pere, c'est ce que j'appelle libertinage & infidelité de cœur, comme ces Athées dont parle le Prophête : *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.*

L'esprit, Messieurs, est assez éclairé par les lumieres de la raison & de la foy, pour voir que ce monde n'est pas un effet du hazard, & ne se conduit pas à l'aventure ; mais le cœur corrompu l'empêche d'y faire reflexion, afin de vivre plus en liberté, & de ne dépendre de Dieu, que pour le tems, pour les saisons, les influences des astres, & pour les choses necessaires, ausquelles il ne sçauroit parer. Mais pour attendre & recevoir ses ordres dans la disposition de sa vie, de ses emplois, & de ses affaires ; reconnoître & adorer les desseins de Dieu sur sa personne, c'est à quoy la plûpart ne pensent jamais. Ils parlent comme s'ils n'avoient jamais douté qu'il y eût une Providence ; mais ils vivent, & ils agissent comme si jamais ils n'en avoient entendu parler. Or cette sorte d'infidelité, n'est pas moins outrageuse à Dieu, que la premiere au sentiment de l'éloquent Salvien,

Psal. 13.

car que luy importe qu'on la reconnoiſſe ſi l'on ne s'y ſoûmet pas ? comme il ſerviroit de peu à un Prince d'être reconnu pour ſouverain d'un grand état, ſi perſonne ne luy obéïſſoit, & ſi l'on n'obſervoit ny ſes loix ny ſes ordonnances. Cette rebellion ſeroit d'autant plus criminelle, qu'elle ſeroit accompagnée du mépris d'une autorité legitime & reconnuë, & qu'il y auroit plus de mauvaiſe volonté que d'ignorance.

C'eſt l'outrage que font à la Providence ceux qui en ſont perſuadez, & qui cependant ne comptent jamais ſur ſes ſoins; car leur défiance alors ne peut venir que de la malignité de leur cœur, qui en a des convictions par luy même, mais qui dément ce témoignage ſecret & interieur; & ce qui rend cette défiance encore plus criminelle, & cette injure plus ſenſible; c'eſt qu'il n'y a point d'homme, qui en rappellant tous les âges, & tous les divers incidens de ſa vie, ne ſe ſoit trouvé en quelques conjonctures où il a reconnu, & reſſenti les effets d'une Providence toute ſinguliere à ſon égard; qui ne ſe ſouvienne des perils évidens dont il ne pouvoit échaper ſans une protection ſpeciale d'enhaut; tels accidens où il eût indubitablement ſuccombé, ſi la Providence ne l'eût ſoûtenu; tel embarras de fâcheuſes affaires, dont il ne ſe fût jamais tiré ſans ſon ſecours. Parcourez l'hiſtoire de vôtre vie, & vous y reconnoîtrez des marques évidentes de cette protection ſur vous; & ingrat & infidele que vous êtes, pourquoy dans les autres affaires, & dans de pareilles rencon-

tres ne vous confiez-vous donc pas en cette même Providence ? Que ne vous refugiez vous dans le même azile qui vous a été si favorable ? pourquoy vous défier d'un guide qui vous a déja tiré d'un si mauvais pas ? Dieu vous a-t-il secouru lorsque vous ne pensiez pas à luy, pour vous oublier & ne penser plus à vous : *& nec sic quidem credidistis Domino*, disoit le grand Legislateur Moïse, au peuple d'Israël, aprés luy avoir mis devant les yeux le grand nombre de prodiges que Dieu avoit fait en sa faveur pour les retirer de l'Egypte. Aprés tout cela, vous vous défiez encore de sa conduite : gens de peu de foy, ou plutost infideles d'esprit & de cœur, pourquoy cette défiance aprés le secours que vous en avez reçû ? le passé ne vous doit-il pas répondre de l'avenir, & le soin qu'elle a eu de vous, ne vous doit-il pas être garant de celuy que vous en devez attendre ? *& nec sic quidem credidistis Domino.* Mais cet outrage que vous faites au Seigneur, ne merite-t-il pas qu'il vous abandonne à vôtre propre conduite, ou plûtôt à vôtre aveuglement, puisque vous refusez de le prendre pour guide, & que vous avez si peu de confiance en luy ? *Deuter.* 41

Mais le comble de cette infidelité, est qu'elle ne se tient pas dans la seule défiance ; elle passe souvent jusques aux plaintes & aux murmures, & par une contradiction assez surprenante, & assez bizarre ; ceux-là mêmes qui se défient le plus de la Providence, & qui y ont le moins recours, sont les premiers à s'en plaindre

le plus injuſtement, & à l'accuſer en ſecret, quand ce qu'ils ont entrepris contre ſes ordres, ne réüſſit pas ſelon leurs deſirs; & par ce procedé ſi inconſtant, ils font encore mieux paroître leur infidelité : car c'eſt proprement ce qu'on appelle blaſphême & impieté, comme ceux d'entre les heretiques, qui ont fait Dieu auteur de tous les maux & de tous les deſordres qui arrivent en ce monde, ont été les plus impies, en le faiſant reſponſable de toutes les injuſtices qui ſe commettoient. N'eſt-ce pas ce que veulent dire ces murmures & ces plaintes contre la Providence? ils accuſent Dieu d'injuſtice, dans les diſgraces qui leur arrivent; puiſqu'ils prétendent par là, que c'eſt ſans raiſon qu'il les afflige, & qu'ils n'ont pas merité un ſi rude traitement. Ils condamnent enfin cette Providence, ou d'être injuſte, ou peu éclairée, de confondre l'innocent avec le coupable, & de n'avoir nul égard au merite des perſonnes.

En effet, examinez bien ce que veulent dire ces plaintes; ne veulent elles pas faire croire l'un ou l'autre blaſphême, ou qu'il n'y a point de Providence, ou que cette Providence eſt injuſte; ce qui eſt la déttuire d'une maniere plus outrageuſe; ou s'ils la croïent, ce n'eſt que pour avoir à qui s'en prendre dans ce qu'ils appellent infortunes, comme des furieux qui s'en prennent au Ciel & à la terre, quand ils ne trouvent perſonne ſur qui ils puiſſent décharger leur colere. Voilà, Chrétiens, où l'on en vient, & l'outrage qu'on fait à Dieu par la défiance de ſa Pro-

vidence ; on tombe dans l'infidelité d'esprit pour *ne la* pas reconnoître ; dans l'infidelité de cœur, pour se soustraire à sa conduite par libertinage ; & enfin dans l'infidelité de paroles qui expriment l'un & l'autre par les murmures & par les plaintes. Mais c'est en vain que l'on prétend par là, éviter les arrêts de cette sagesse d'un Dieu, qui a tout ordonné, & tout concerté : puisque non seulement il n'y a rien de plus injurieux à Dieu, que de se défier de sa Providence ; mais encore rien de plus inutile que de s'y opposer, ou de vouloir aller contre ses ordres ; nous l'allons voir en ce second point.

SECONDE PARTIE.

POur bien comprendre cette verité, Messieurs, & pour en tirer les consequences naturelles ; ce n'est pas assez d'être persuadé *qu'il y a dans le monde une* Providence, si l'on ne sçait, ou si l'on ne fait reflexion en quoy elle consiste, & que c'est une souveraine raison, juste dans les mesures qu'elle prend, & infaillible dans les moyens dont elle se sert, laquelle dispose & conduit chaque chose à leur fin, & les y amene immanquablement, sans changer le cours ordinaire des unes, ny violenter la liberté des autres ; mais en se servant de leurs desseins mêmes, de leurs projets, & de leurs conseils, pour les y faire venir, par un ordre & un enchaînement de causes, d'effets, d'incidens & de succés, qui sont si bien ménagez, que ce qu'il a resolu, ne manque jamais de s'accomplir ; ou bien nous pouvons dire avec les autres, que c'est une volonté absoluë &

immuable dans Dieu, qui par des ressorts secrets, & impenetrables à l'esprit humain, fait réüssir ce qu'elle a resolu, avec autant de force que de douceur, comme parle le Sage ; parce qu'elle sçait disposer les tems, les lieux, & toutes les circonstances propres pour cela. Voilà ce que c'est que la Providence, l'ordre & la disposition des moyens dont Dieu se sert pour venir infailliblement à ses fins.

Mais de-là, il s'ensuit que c'est en vain qu'on s'oppose aux ordres de cette Providence, ou que l'on s'efforce de se soustraire aux desseins de cette sagesse éternelle, qui a tout prévû, & pourvû à tout. *Consilium meum stabit, & omnis voluntas mea fiet*, dit Dieu ; ma volonté s'accomplira, quoyque vous fassiez, & la resolution que j'ay prise s'executera malgré vos resistances : car comme elle est composée d'une sagesse infiniment éclairée, & d'un pouvoir sans bornes ; pour y resister, il faudroit opposer nôtre vûë & nôtre prévoyance aveugle à celle d'un Dieu, & le peu de force & de pouvoir d'une foible creature, à cette puissance souveraine, sous laquelle tout doit plier. Or est-il necessaire de vous montrer combien nos vûës sont courtes ? combien nos lumieres sont foibles, combien les plus grands genies penetrent peu dans l'avenir, où ils ne voyent que par des conjonctures incertaines ; combien les consequences qu'ils tirent du passé sont trompeuses, comme ils s'embarrassent dans leurs conseils, & combien en un mot, leurs pensées sont timides, comme parle le Sage. *Cogi-*

Isaie 46.

tationes mortalium timidæ, & incertæ providentiæ nostræ? elles sont timides, comme les démarches d'un aveugle qui n'ose s'avancer; & incertaines, parce que c'est un hazard, si l'on rencontre juste: ainsi aveugles que nous sommes daus nos propres pensées, nous voyons encore moins dans celles des autres, au lieu que la sagesse de Dieu se joüe de toutes les prévoyances humaines, & fait que les choses réüssissent souvent, lors même qu'il y a le moins d'apparence d'en attendre un heureux succez. Les desseins des hommes manquent souvent par les endroits qui sembloient les mieux concertez; & d'autrefois Dieu par une conduite qui passe toutes les regles de la politique humaine, attache le succez de ses plus importans desseins, à des rencontres qui paroissent les plus fortuites, & qui ont moins de liaison avec ces effets. Quelque fois elle se sert de nos desseins mêmes pour faire réüssir les siens, & enfin souvent les ressorts les plus secrets qu'elle remuë pour l'accomplissement des plus grands évenemens, n'ont d'action que par nos propres intrigues; tellement que nous avons beau faire, ce que sa Providence a resolu s'accomplira toûjours. *Consilium meum stabit, & omnis voluntas mea fiet.* Sapient. 91

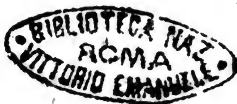
C'est donc, Chrêtiens, une temerité, & une présomption criminelle, de penser que vous irez contre ses ordres, quelque adresse & quelque pratique sourde que vous mettiez en œuvre. Quelque moyen que vous employiez pour abaisser cet homme, & pour vous élever sur les ruines de sa fortune, Dieu

s'en servira pour l'affermir dans le poste, où sa Providence l'a mis; & les machines que vous ferez joüer pour le renverser, l'établiront. Vous voulez par des calomnies, & par de faux bruits que vous semez par tout, ôter le credit & la reputation à cet autre qui vous fait ombre; la Providence à laquelle vous prétendez vous opposer, s'en servira pour donner un nouvel éclat à sa gloire, en le faisant triompher de la calomnie, & elle sçaura tirer la lumiere des tenebres mêmes, dont vous aurez tâché de l'obscurcir. Vous voulez vous élever vous mêmes contre les ordres de cette Providence; l'adresse, l'esprit, l'intrigue, le sçavoir faire ne vous manquent pas; mais la Providence qui en a ordonné autrement, emploiera ces mêmes moyens pour vous abaisser; elle voit les liaisons qu'ils ont avec la fin qu'elle prétend, & vous ne les voyez pas. Foible raison de l'homme! Comment la pensée te peut-elle seulement venir de t'opposer à cette souveraine raison; aprés que l'Apôtre nous a assuré que ce qui paroît folie dans Dieu, est plus sage que la prudence la plus éclairée des hommes?
1. ad Corinth. 1. *Quod stultum est Dei, sapientius est omnibus hominibus.*

Ce n'est pas, Messieurs, une moindre présomption de s'opposer à la force & au pouvoir de cette Providence, qui atteint d'un bout à l'autre, dit le Sage. *Attingit à fine*
Sapiem. 7. *usque ad finem fortiter.* Et Saint Paul ne l'exprime pas avec moins d'emphase, en disant que Dieu porte toutes choses par la parole de
ad Hebr. 1. sa vertu, *portans omnia verbo virtutis suæ.*

Car comme il les a toutes crées par sa parole, sans que rien y ait pû apporter d'obstacle, il les conduit par la même force, les conserve & les soûtient ; de maniere que toutes les oppositions des hommes ne peuvent rien contre les ordres de cette Providence, qui se jouë de tous les obstacles que la prudence des hommes cherche pour renverser ses desseins : jusques-là que les difficultez les plus insurmontables, non seulement disparoissent, mais deviennent autant de chemins ouverts pour les faire arriver à leur fin.

Voyez comme elle porte & conduit le Saint Patriarche Joseph, jusqu'à la puissance la plus proche du Trône, malgré l'envie de ses freres, qui le vendent comme un esclave, malgré les fers & la prison où il est retenu dans l'Egipte, & enfin contre toutes les apparences, & malgré toutes les oppositions : mais qui peut resister à cet ordre souverain de la Providence qui l'avoit resolu, comme ce Saint Patriarche le dit luy même quelque tems aprés ? *Fratres num Dei, possumus resistere voluntati ?* En vain vous Genes. 50.
vous êtes opposez aux ordres de Dieu, la puissance avec laquelle il les execute, est égale à la sagesse qui les regle ; en vain s'efforce t-on d'en éluder les arrêts, puisqu'elle sçait nous rappeller comme des fugitifs, & nous obliger à la reconnoître d'une maniere ou d'autre ; en vain va-t-on contre ce qu'elle a resolu, c'est une regle aussi forte qu'elle est droite, & il faut que nôtre volonté plie ou se rompe, quand elle ne s'y accorde pas, dit Saint



Bernard. Oüy, vous avez beau faire, vous y serez soûmis; cet accident arrivera nonobstant toutes vos précautions; cette disgrace que vous tâchez d'éviter, renversera tous vos projets. Cette humiliation, quoyque vous fassiez, vous jettera dans la confusion, aprés avoir été dans l'élevation & dans l'éclat. C'est à vous, à en faire un usage conforme aux desseins de cette Providence; car pour les éviter, vous n'en viendrez pas à bout.

Je ne veux pas dire par là, Chrêtiens, qu'il falle tellement abandonner tout à la Providence, que nous n'emploions ny soin, ny précaution, ny vigilance, ny travail de nôtre part, afin d'éviter les maux dont nous sommes menacez; Dieu veut que nous nous confions en sa Providence, mais ce n'est pas pour exclure les moyens humains, qu'il nous fournit luy même pour réüssir, ny pour bannir le conseil, & la deliberation de toutes nos affaires, ny pour attendre tout de Dieu, sans nous mêler de rien, & sans prendre interêt à quoy que ce soit. A Dieu ne plaise que je fomente jamais la negligence & l'oisiveté des hommes, sous ce prétexte specieux d'une confiance présompteuse & temeraire en la Providence; mais comme nos soins sont insuffisans, Dieu veut que nous dépendions de luy, que nous fassions ce que nous pourons, & que nous attendions le reste du secours de sa bonté; & selon la maxime d'un grand Saint, que nous agissions comme si tout le succés de nos affaires dépendoit uniquement de nos soins; mais d'un au-

tre côté, que nous ſoyons auſſi ſoûmis à ſa volonté, & auſſi dépendans de cette Providence, que ſi nous en attendions tout, & que nous ne fiſſions aucun fond ſur nôtre prudence, ſur nôtre induſtrie, & ſur nôtre travail.

Ajoûtons, enfin en troiſiéme lieu, que quand l'on dit que la Providence de Dieu vient toûjours à ſes fins, quelque contradiction que nous y apportions de nôtre part ; cela s'entend en cette maniere, que ſi ce n'eſt d'une façon, ce ſera d'une autre, parce qu'elle a des deſſeins & des ordres differens, ſelon l'uſage que nous faiſons des évenemens qu'elle permet pour nôtre bien ; en ſorte que ſi l'on ſe retire des premiers ordres, l'on s'engage indiſpenſablement & inevitablement dans les ſeconds, qu'il ne nous eſt pas poſſible d'éviter. Par exemple, les grandeurs & les proſperitez du monde, ſont quelque fois un éloignement des premiers ordres de la Providence, qui nous vouloit conduire à nôtre fin, par la baſſeſſe, par la pauvreté, & l'humiliation ; que ſi nous nous écartons de ce premier ordre, par nôtre ambition, par nos intrigues, & par les moyens injuſtes que nous employons pour cela ; cette grandeur où nous ſommes élevez, & cette fortune où nous ſommes parvenus contre le premier ordre de la Providence, ſert à Dieu pour en établir un autre, dans lequel il ne laiſſera pas de tirer ſa gloire de nôtre injuſtice, & de nôtre rebellion, en nous faiſant ſervir d'exemple de ſa juſtice, au lieu qu'il vouloit nous faire un objet de ſa miſericorde. Mais comme cette Providence à

encore des ressources de misericorde & de salut, dans l'état même où nous sommes placez, contre ses premiers ordres; il faut regarder les disgraces & les accidens qui nous arrivent en ce second état, comme des moyens qu'elle employe pour nous rappeller dans le premier, & adorer ses desseins qui non seulement sont toûjours justes, mais encore les plus avantageux pour nous; il faut reconnoître sa main qui nous frappe pour nous guerir, & qui nous abat pour nous relever.

Car combien de personnes cette Providence, qui a pour principale fin, de nous conduire à nôtre bonheur éternel, rappelle-t-elle par ce moyen? nous nous en sommes écartez par une voïe, il nous y rameine par une autre, il renverse nos desseins qui alloient à nous perdre, pour executer les siens, qui ne tendent qu'à nous sauver. Voila un homme ruiné, & abandonné de tous ceux qui auparavant le recherchoient dans l'éclat de sa premiere fortune: qu'est-ce que cela? un coup de la Providence, qui veut remettre cet homme dans la voye du salut; il s'étoit éloigné de ses premiers ordres, Dieu le fait par là rentrer dans les seconds. Cet autre a perdu son appuy, dans la mort d'un puissant protecteur, & cet autre est déchû de sa faveur & de son credit. Celui-ci semble être en bute à toutes les disgraces de la fortune, & celui là qui étoit exposé à l'envie de tout le monde, n'est plus qu'un objet de compassion par le pitoyable état où il est réduit; Providence adorable! que vous faites d'étranges

coups

coups! mais que vous êtes aimable de quelque maniere que vous agissiez! C'est à nous à vous benir, & à reconnoître que jamais vous n'usez d'une plus grande misericorde, que quand à force d'afflictions, de disgraces & de miseres, vous nous remettez dans l'ordre que nous avions quitté. Ce sont, Chrétiens, les sentimens que nous devons prendre dans tout ce qui nous arrive en ce monde, par les ordres de la Providence, parce que dans cette vie, il n'y a rien de plus doux ny de plus consolant, que de s'y soûmettre. C'est ce que j'acheve de vous faire voir dans le peu qui me reste de tems.

TROISIE'ME PARTIE, ET CONCLUSION.

CEtte verité, Messieurs, n'a pas besoin de preuves, puis qu'elle se fait sentir par elle même, & que nous éprouvons tous les jours, que c'est la seule chose qui peut adoucir les maux qu'on souffre en cette vie, calmer nos inquietudes, dissiper les chagrins que nous peuvent causer les accidens qui nous traversent; nous rassurer sur les craintes de l'avenir, & enfin nous faire trouver la joye, & un solide repos, parmy tous les malheurs, ausquels nôtre vie est exposée. *Ne solliciti sitis.* C'est par où commence l'Evangile de ce jour; en quoy il fait comme ceux qui apportent une heureuse nouvelle, aprés une longue suite de troubles & de malheurs: car il exhorte d'abord à la joïe, au repos, & à vivre à l'avenir sans crainte & sans allarmes, parce qu'il n'y en a plus de sujet. *Ne solliciti sitis.* *Matth. 6.*

En effet, s'il n'y avoit point de Providence, nous serions toûjours dans l'inquietude, dans

la défiance, & dans l'apprehension : mais en étant convaincus par des preuves si sensibles, si fortes, & si invincibles ; quoy de plus consolant à un Chrêtien qui y est parfaitement soûmis, & qui se repose dans son sein, que de sçavoir qu'un Dieu a soin de luy, qu'il veille sur ses besoins, & qu'il est continuellement appliqué à y pourvoir ? *Dominus sollicitus est mei*, s'écrie le Prophête Royal ; un
Psal. 39. Dieu, qui me défend l'inquietude & l'empressement, s'inquiete & s'empresse luy-même en quelque maniere pour moy. Quelle douceur, & quel repos, de sçavoir que cette sagesse ne peut rien ignorer de ce qui me regarde, & connoît tous mes besoins ! *scit Pater vester quia ijs omnibus indigetis.* Quel
Matth. 6. plus grand sujet de consolation, que de voir qu'un Dieu veut bien me décharger d'un soin qu'il veut prendre sur luy-même !

De plus, je conçois par cette Providence, un pouvoir égal à cette sagesse dans Dieu, qui peut tout ce qu'il veut, & qui ne veut que ce qui m'est le plus expedient ; & enfin, je me represente un Dieu qui engage sa parole & sa promesse à me pourvoir de tout ce qui est necessaire pour mon veritable bien, & à ne m'abandonner jamais lorsque j'auray recours à luy. Or cette consolation n'est que pour les gens de bien qui s'y confient ; car au contraire, les autres sont toûjours dans le trouble, & dans l'agitation, quand par leurs soins, ou par des efforts humains, ils veulent se procurer ce qui leur manque, & s'élever au rang où leur ambition les pousse. De-là naissent ces desirs & ces empresse-

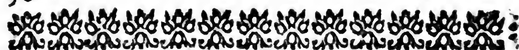
mens inquiets d'acquerir, d'amasser, de conserver, de multiplier ses biens; de-là ces craintes de l'avenir; de-là ces allarmes que nous donnent les fâcheuses nouvelles; de-là enfin les chagrins, & les déplaisirs que nous causent les accidens de cette vie. Mais appuïez-vous sur la Providence, & vous tarirez la source de toutes ces inquietudes, & vous trouverez une solide consolation, quand vous ferez reflexion que la Providence permet tout cela pour vôtre bien, puisque c'est en cette vûë qu'elle dispose tout; & quand Dieu même en parle, il prend ordinairement le nom de Pere, pour nous marquer avec quels sentimens il le permet. *Tua, Pater, Providentia cuncta gubernat.* Sapient. 14. *Scit Pater vester, quia his omnibus indigetis.* Matth. 6. Or quelle joye & quelle douceur, encore une fois, de dépendre d'un Pere qui nous aime tendrement, qui applique toutes les tendresses de son amour à nous pourvoir, à nous conduire, à nous défendre? ne m'avoüerez vous pas que cette seule pensée peut calmer tous nos troubles, moderer nos empressemens, & nous faire joüir d'une paix inalterable?

Je dis davantage, n'est-elle pas capable de nous donner une assurance, & une securité que rien n'est capable d'ébranler? C'est un second fruit & un second effet de cette soûmission & de cette dépendance. Le Prophete Roïal est plein de ce sentiment, & il semble qu'il se soit étudié de nous l'inspirer dans tous ses Pseaumes, par la multitude des expressions, des similitudes, & des comparaisons dont il se sert. Je me contente de dire,

que cette aſſurance ne ſe trouve que dans ceux qui ſe repoſent ſur cette providence ; auſquels Dieu ſert de bouclier, de fortereſſe, de mur impenetrable, & de montagne inacceſſible, pour le deffendre, & le mettre en ſureté de toutes parts. C'eſt cét état, où ces anciens Philoſophes ſe ſont inutilement efforcez de parvenir, & qu'ils ont appellé une aſſûrance profonde. *Alta ſecuritas.* Car où peut-on être plus aſſûré que ſous la protection d'un Dieu, qui veille à nôtre conſervation ? où trouver un appui plus ferme, & un azile plus aſſûré ? à qui un homme enfin peut-il avoir recours ſi ce n'eſt à Dieu ? puiſque toutes les créatures ſont inconſtantes, infidéles, & impuiſſantes, ſur leſquelles on ne peut faire aucun fond ? Car ſi vous mettez vôtre confiance en un homme, cét homme a beſoin lui-même d'appui, & aprés avoir brigué ſa faveur, menagé ſes bonnes graces, eſſuïé ſes caprices, flatté ſes vices ; aprés vous être attaché à ſa fortune & à ſes interêts, dans l'eſperance de ſa protection, il vous abandonnera par ingratitude, ou ne pourra vous ſecourir par foibleſſe ; & alors Dieu pour ſe venger de vôtre infidelité, vous rebutera à ſon tour, avec ce reproche qu'il fait dans l'Ecriture : *Ubi ſunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam ? ſurgant & opitulentur vobis, & in neceſſitate vos protegant.* (Deuteron. 32.) Où ſont ces grands & ces perſonnes puiſſantes, & ces Dieux de la terre, en qui vous aviez mis vôtre appui ? Voïez maintenant comme ils s'intereſſent dans vos diſgraces, & comme ils s'empreſſent de vous ſecourir !

que ne les obligez-vous à vous défendre ? ils ne le veulent ou ils ne le peuvent, aïant eux-mêmes assez de peine à se soûtenir. *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam ?*

Mais helas ! quelque persuadez que nous soïons de leur foiblesse, aussi-bien que de la nôtre, & de l'impuissance de toutes les créatures ; quelque conviction que nous aïons, qu'il n'y a que Dieu qui nous puisse donner le secours dont nous avons besoin, & que c'est de sa providence dont nous devions l'attendre, c'est souvent à quoi nous pensons le moins. Malheureux aveuglement ! déplorable condition de l'homme ! de chercher de l'appui par tout ailleurs, que là où il en peut trouver ! Fugitifs de la Providence, comme parle l'Ecriture, retournez entre les bras de ce Pere charitable ; & remettez-vous sur lui du soin de vos affaires ; travaillez pour lui & pour ses interêts, & il aura un soin particulier des vôtres. C'est par où le Fils de Dieu conclud nôtre Evangile : *Quærite primum regnum Dei, & justitiam ejus, & hæc omnia adjicientur vobis.* Cherchez premierement le Roïaume du Ciel, & ne croïez pas qu'il vous laisse manquer des biens de la terre. Il connoît vos besoins, il est porté à vous assister, il vous promet sa protection, il s'est engagé de parole à vous la donner ; ne pensez donc qu'à le servir, & à mériter son amour, par la confiance que vous aurez en sa providence, qui vous fera joüir de la paix & du repos en cette vie, pendant qu'elle vous prépare un bonheur éternel dans l'autre. Je vous le souhaite, &c.



XLVII.

SERMON

POUR LE

QUINZIE'ME DIMANCHE

APRE'S

LA PENTECOSTE.

DE LA MORT.

Ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naïm ; cùm autem appropinquaret portæ civitatis, Ecce defunctus efferebatur Filius unicus matris suæ. *Luc 7.*

JESUS *alloit dans une ville appellée Naïm, & lors qu'il étoit prés de la porte de la ville, il arriva qu'on portoit en terre un mort, qui étoit le fils unique d'une femme veuve.* En Saint Luc c. 7.

IL faut avoüer, Messieurs, que la Mort fait d'étranges ravages, de moissonner ainsi les plus belles esperances, & de ravir

un fils unique dans la fleur de son âge, d'une condition distinguée, comme l'on peut juger par la foule & par la qualité des personnes qui accompagnoient ce convoi, & peut-être dans une florissante fortune. C'est (Chrétiens) que la Mort n'épargne ni âge, ni fortune, ni condition; puisque c'est à quoi nous sommes tous condamnez dés le premier moment de nôtre vie. *Hoc stipulata est Dei vox, hoc spopondit omne quod nascitur*, comme dit Tertulien. *Lib. de anima c. 50.*

Il est vrai que la mort est toûjours terrible; & quoi que cette image nous passe souvent devant les yeux, quoi que l'Arrêt en soit écrit sur le marbre & sur la bronze, qui couvre les Sepulcres des Rois; quoi que nous en aïons des écoles publiques dans les Cimetiéres, & autant d'exemples qu'il y a eu d'hommes qui nous ont précédé; & enfin, que nous en portions le principe dans nous-mêmes: ce spectacle est trop effroïable, pour nous y pouvoir apprivoiser; & les suites en sont d'une trop grande consequence, pour ne s'en pas mettre en peine. Souffrez-donc (Messieurs) que je vous la mette aujourd'hui devant les yeux, & que je suive le dessein de mon Evangile, afin de tirer de la Mort, qui est un effet & un châtiment du peché, le plus puissant reméde contre le peché même. Pour le faire, nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit; demandons-la par l'intercession de Marie.

Ave Maria.

POur rendre utile, Messieurs, la pensée de la mort, que nôtre Evangile nous rapelle aujourd'hui dans la pensée ; il faut s'il vous plaît remarquer avec Tertulien, qu'une des differences qu'on peut mettre entre les Chrétiens & les Gentils, est que pour juger de la bonne, ou de la mauvaise fortune de ceux-ci, on prend le premier moment de leur vie, auquel on se met en peine de consulter les Astres, pour en faire l'Horoscope, & pour sçavoir quelle en sera la destinée. Mais pour les Chrétiens, dit ce Pere, il n'en est pas de même ; car ce n'est pas le premier moment de leur vie, mais le dernier qui les rend infailliblement bienheureux, ou malheureux pour jamais.

A quoi j'ajoûte avec saint Augustin, qui a souvent condamné cette vaine curiosité de l'Astrologie, que pour juger reciproquement de ce dernier moment, il faut considérer tout le reste de la vie ; puisque c'en est une régle, qui passe pour infaillible, à moins de quelque miracle audessus des Loix ordinaires de la Providence & de la Justice de Dieu. *Non potest malè mori, qui benè vixerit, & vix benè moritur qui malè vixerit.* La raison est, qu'il y a une telle liaison & un tel raport entre la vie & la mort, que si dans la nature l'une est le mouvement & l'autre le terme ; dans la morale, l'une est reciproquement la cause & l'effet de l'autre : c'est la vie qui fait la qualité de nôtre mort, parce

August. de Doct. Christiana.

que pour bien mourir, il faut bien vivre : mais l'on peut dire, que c'est aussi la Mort qui fait la qualité de nôtre vie ; puisque les hommes vivent bien ou mal, selon que la pensée de la mort est plus rare, ou plus frequente dans leur esprit. Voilà, Messieurs, deux grandes véritez, dont il importe infiniment que nous soïons convaincus ; c'est pourquoi elles feront le partage & le sujet de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

JE dis premiérement, que la qualité de nôtre Mort, dépend de la qualité de nôtre vie ; puisque c'est ce qui la rend bien-heureuse ou malheureuse, selon que nous avons bien ou mal vécu. Verité étonnante ! (chrétienne compagnie) & dont si nous étions une fois bien convaincus, ce seroit assez sans doute, pour obliger tous les hommes à bien vivre : puisqu'il n'y en a point qui ne souhaitent de bien mourir. Car si l'importance d'une bonne mort est telle, que delà dépend le bonheur de toute l'éternité, quelle doit être, je vous prie, celle d'une bonne vie, qui en est presque l'unique moïen de bien mourir. Et si c'est le desir de tous les hommes de bon sens. *Moriatur anima mea morte justorum*; (Numer. 23.) n'est-ce pas le haut point de la Prudence, de prendre les moïens pour cette fin, & de mener une sainte vie ; puisque nous voulons mourir de la mort des justes & des Saints ?

Il seroit aisé, Messieurs, d'en aporter un grand nombre de preuves, prises de l'autorité & de la raison ; mais je me contente de deux, ou trois des plus fortes & des plus convain-

cantes. La premiére est, que nôtre vie est la cause de cette mort, parce qu'elle y met les dispositions, & la rend telle qu'elle est elle-même ; c'est-à-dire, bonne & heureuse, si la vie a été sainte & innocente ; malheureuse & funeste, si la vie s'est passée dans le déréglement & dans le crime. Car comme dans la nature, nous ne voïons jamais qu'une cause, qui n'agit que pour produire son semblable, produise son contraire ; & comme ce seroit un Monstre, dit la Philosophie, quand toutes les dispositions sont mises pour une forme, s'il en naissoit une autre : de même dans la Morale, c'est une chose qui tient du Prodige, quand d'une mauvaise vie, suit une bonne mort ; & encore plus étrange & plus surprenante, si d'une bonne vie il s'ensuivoit une mort infortunée. Non, que cela ne se puisse faire absolument parlant ; mais je parle dans le cours ordinaire de la Providence de Dieu : puisque la cause de cette Mort est nôtre vie. C'est elle qui l'enfante, comme assure saint Bernard ; elle en est la
A Galat, 6. semence, dit saint Paul, *quæ seminaverit homo, hæc & metet.* Elle en est enfin la voïe & le chemin, comme disent les autres. C'est donc une consequence que tout homme, qui aura une étincelle de raison, doit concevoir d'abord, que celui qui veut la cause, veut nécessairement l'effet ; que celui qui séme une espece de plante, ne doit pas s'attendre d'en recueillir une autre ; & qu'en suivant le chemin qui conduit à un terme, on ne peut manquer d'y arriver ; puis qu'il n'y a point de moïen qui ait plus de proportion à sa fin,

point de cauſe qui ait plus de raport à ſon effet ; point de voïe qui conduiſe plus droit à ſon terme ; rien en un mot de plus propre à produire une bonne, ou une mauvaiſe mort, que la bonne, ou mauvaiſe vie que nous avons menée.

Auſſi eſt-ce une régle generale, dont il y a preſque auſſi peu d'exception, que de la mort même ; d'où il s'enſuit que comme celui-là paſſeroit pour téméraire & pour inſenſé, qui eſpereroit de ne point mourir, & de s'exempter de cette Loy commune, aprés l'expérience de tous les ſiécles, & l'Arrêt que Dieu a porté contre tous les hommes ; de même c'eſt une témérité qui approche de la folie, de prétendre que nôtre mort ſera en ce point diſtinguée de nôtre vie.

Je pourrois appuïer cette verité du ſentiment de tous les Peres ; mais un ſeul me ſuffit, dont l'autorité eſt capable de nous en convaincre, mais qui l'ayant dit, en mourant lui-même, ne peut-être ſoupçonné d'avoir diſſimulé ſon ſentiment. C'eſt le grand Docteur de l'Egliſe ſaint Jerôme, qui avoit blanchi dans les deſerts & dans les ſolitudes, & qui aprés une vie ſi innocente & ſi auſtere, aprés tant de veilles & de travaux pour la défenſe de l'Egliſe, étant à l'article de la mort, & prié par ſes Diſciples de leur dire quelque verité, dont il fût lui-même le plus vivement pénetré, & capable de faire le plus d'impreſſion ſur leur cœur ; alors ramaſſant toutes les forces de ſon eſprit, & retenant, pour ainſi dire, ſon ame prête à ſortir, dit ces paroles étonnantes, auſquelles je ne pen-

Euseb. in Epist. ad damasum. se jamais, que je n'en sois tout effraïé ; *è centum millibus quorum vita mala fuit, vix unus meretur veniam accipere.* Helas ! de cent mille qui ont mal vécu, je ne sçai s'il s'en trouve un à qui Dieu fasse misericorde à la Mort! He ! Mon cher Auditeur, qui peut entendre sans trembler ces paroles de la bouche d'un Saint, qui les dit en expirant, & qui ajoûte qu'il le sçait par experience. *Teneo hoc multiplici experimento.* Il est vrai que l'Auteur qui raporte ces paroles, n'est pas crû en bien des choses qui n'ont guere de probabilité ; mais comme ce sentiment est conforme au genie de ce Saint Docteur, il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait voulu feindre.

C'est donc une illusion de croire qu'en vivant dans le crime, dans l'oubli & dans la négligence de son salut, la fin de nôtre vie sera toute autre, que n'a été le commencement & le milieu ; c'est une présomption de se persuader, que Dieu en nôtre considération, changera le cours de sa Providence, pour nous dispenser de cette régle générale, & de ce droit commun, par un privilége particulier ; c'est enfin un aveuglement qui est le premier châtiment de nos crimes, de s'attendre à mourir d'une autre maniére ; c'est-à-dire plus saintement que l'on n'a vécu. Mais au contraire, la vie des Justes pour la même raison, ne peut avoir qu'une heureuse fin : car quoi qu'on doive toûjours craindre, à cause que la perseverance est un pur don de la misericorde de Dieu ; comme cependant c'est une présomption de s'attendre à une bonne mort, en vivant dans le crime & dans le

desordre ; ce seroit de même une défiance criminelle en vivant bien, de ne la pas esperer : parce que si cette faveur, qui met le sceau à nôtre prédestination, dans l'ordre de la conduite de Dieu, ne se donne que rarement à ceux qui ont mal vécu ; aussi ne se refuse-t-elle jamais à ceux qui ont été fidelles à son service.

Et par consequent, Chrétiens, je vous conjure de faire une serieuse réflexion sur ceci : de toutes les marques que l'on peut avoir d'une bonne & d'une sainte mort, il n'y a que celle-ci, sur laquelle on puisse compter ; parce que toutes les autres sont fautives & équivoques, surquoi l'on ne peut faire aucun fondement. Car de voir qu'un homme ait de grands sentimens de Dieu à la mort, qu'il verse des larmes, qu'il témoigne du regret de ses pechez ; qui vous répondra que ce regret n'est point forcé, que ces larmes coulent d'un cœur blessé d'une sincére douleur, & non pas d'une crainte servile, qui retient l'affection du peché, & qui ne tombe que sur la peine qui le suit ?

Mais cét homme a reçû tous les Sacremens avec des marques de piété ; il a restitué ce bien mal acquis, pardonné à cét ennemi, chassé de sa maison cette femme qui étoit une occasion de scandale : tout cela prouve qu'il faut bien esperer de la misericorde de Dieu : mais qui vous assurera que tout cela ait été fait comme il faut ? c'est-à-dire avec la vraïe résolution de quitter alors tout de bon, ce qu'il n'a jamais voulu quitter, pendant qu'il le pouvoit, sans qu'il y eût lieu

d'y soupçonner aucun autre motif ? Qui a jamais vû, me direz-vous, une mort plus chrétienne, que celle qu'a fait cét autre ? avec quelle résignation n'en a-t-il point reçû la nouvelle ? avec quelle exactitude ne s'y est-il point disposé ? Voïez ensuite son Testament, où l'Eglise & les Pauvres sont presque les uniques heritiers ? Eh bien ! encore une fois, tout cela vous donne sujet d'en bien esperer ; mais pour moi, ce qui me fait craindre, c'est que durant sa vie, l'on n'a rien vû de tout cela ; qu'il n'y a eu personne plus avare, plus insensible aux miséres du prochain, plus impie, & qui ait moins témoigné de sentimens de Dieu : si je ne l'avois vû que mourir, je le tiendrois pour un Saint ; mais aprés l'avoir vû vivre, ah ! que j'ai sujet de craindre que ce ne soit un réprouvé ; & que cette tranquilité d'esprit, ces sentimens de piété si extraordinaires, & toutes ces actions qui paroissoient être d'un parfait Chrétien, n'aïent été inspirées à l'heure de la mort, par le démon même, afin de servir de piége aux pecheurs, & pour leur persuader qu'ils peuvent esperer une bonne mort aprés avoir mené une semblable vie.

Et quelle est donc la marque certaine & assurée, autant qu'il est permis de le croire, d'une sainte mort ? La bonne vie, Messieurs, la bonne vie : Ah ! voilà surquoi vous pouvez compter hardiment ; parce que la parole de Dieu y est engagée. Mais cét homme si dévot, si charitable, & de si bon exemple, a été emporté d'une mort subite, sans connoissance, & sans Sacremens ! il n'a pas eu

ſeulement le temps d'y penſer, ni de ſe reconnoître ! Ah ! mon cher Auditeur, que vous en jugez mal ! la grande & la véritable diſpoſition à la mort eſt la bonne vie : cét homme vivoit bien, concluez avec ſaint Auguſtin, donc il eſt bien mort. *Mala mors putanda non eſt, quam bona vita præceſſerit.* Cét accident imprévû qui l'a enlevé, eſt un coup prémédité de la Providence de Dieu, qui l'a pris dans un état, auquel il lui étoit le plus avantageux de mourir. Mais avançons.

Serm. 24. de verbis.

Non ſeulement la bonne, ou la mauvaiſe vie fait la qualité de nôtre mort, comme la cauſe qui la produit ; mais en ſecond lieu, comme l'idée & le modéle, dont cette mort porte tous les traits & les caracteres, & comme une parfaite copie, qui en a les perfections ou les défauts. C'eſt pourquoi, ſi dans la nature Tertulien nous aſſûre que la mort des hommes eſt priſe ſur le modéle de leur naiſſance, *forma moriendi ratio naſcendi eſt :* ce qui veut dire, à mon avis, qu'un homme en ſortant de cette vie eſt réduit au même état qu'il étoit lors qu'il y eſt entré ; dans la même indigence, dans la même nudité, dans la même foibleſſe : certes l'on peut, ſans crainte avancer le même dans la Morale, que la Mort eſt tirée ſur le modéle de la vie: *forma moriendi ratio vivendi eſt.* C'eſt ce qui fait dire communément, tantôt que la mort eſt l'écho de la vie, qui lui répond, & qui lui eſt ſemblable, comme l'écho répond à la voix qu'on a proférée : tantôt que ce ſont deux jumeaux qui ſont ſortis du même ſein de la nature, leſquels portent les mêmes

l. De carne Chriſti.

traits du visage ; & tantôt que la mort est l'ombre de cette même vie ; mais ceux-là semblent l'avoir exprimé plus noblement, qui ont dit avec saint Eucher, que la vie & la mort sont les deux pôles sur lesquels roule l'éternité bien-heureuse ou malheureuse des hommes. On voit quelquesfois des changemens dans nos mœurs, & un cours irrégulier dans nos maniéres ; mais ces deux pôles se regardent toûjours, & demeurent fixes ; la mort répond à la vie, & tels que nous avons vécu, tels ordinairement nous mourons.

Ainsi un avare ne mourra pas plus détaché des biens de la terre, qu'il l'étoit durant sa vie : il n'a pensé qu'aux moïens d'acquerir des richesses pendant qu'il vivoit ; il ne pensera qu'à les conserver en mourant ; ou bien il mourra avec le regret de les perdre. Ainsi ce vindicatif goûtera le plaisir de la vengeance à la mort, tout prêt qu'il sera de ressentir les effets de celle de Dieu, parce que la haine qu'il portoit à son ennemi, a vieilli avec lui ; & l'on en voit qui n'aïant plus presque aucun sentiment pour tout le reste, expirent avec le sentiment des injures qu'ils croïent avoir reçûës, & conservent le feu de leur animosité jusques dans les cendres de leur tombeau. Ainsi ce voluptueux ne quittera point au lit de la mort, ses infames plaisirs, quoi qu'ils le quittent ; sa derniére pensée sera de l'objet auquel il a été si long-temps & si indignement attaché ; le dernier soufle de vie qui lui reste entretiendra les flâmes de ses convoitises, au lieu de les éteindre, il mour-

ra en un mot, dans ses vices & dans ses desordres, & sa mort sera une image & une expression fidéle de sa vie.

En effet, n'en a-t-on pas vû railler & plaisanter encore en ce dernier moment, aprés n'avoir fait autre chose durant toute leur vie, sans penser à la funeste catastrophe qui la devoit suivre bien-tôt ? Qui fait cela ? telle vie, telle mort, comme l'on dit. N'en entend-on pas souvent parler de leur Procez, dans l'instant qu'ils vont paroître au Tribunal de Dieu, qui va prononcer leur Arrêt en dernier ressort ? en voulez-vous sçavoir la raison ? ils continuent de faire ce qu'ils ont toûjours fait. On en voit d'autres qui retardent encore de moment en moment à penser à leur salut, parce que pendant leur vie, ils ont toûjours differé ; & d'autres qui meurent dans l'action même du crime : vous en étonnez-vous, puisque la mort est l'image de leur vie ? Ce que saint Bernard exprime admirablement, sur ces paroles du Sage, *unus interitus est hominis & jumentorum*, que la mort de cét homme est semblable à celle de la bête ! Ah ! dit ce Pere, pourquoi y mettre de la difference ? *Quid ni similiter exeat, qui similiter vixit ?* Puisque leur vie a été semblable, pourquoi les distingueroit-on à leur mort ? *Bestiali more incubuit terrenis, etiam more bestiali excedet è terris.* Cét Homme a vécu attaché à la terre, comme les animaux les plus terrestres, sans jamais lever les yeux au Ciel pour y porter ses desirs & ses esperances ; quelle merveille qu'il ne pense à autre chose en

Serm. 82. super Cantic.

mourant ! qu'aïant vécu dans les débauches, il meure souvent de ses excez, & qu'aïant enfin mené une vie toute brutale, il la finisse en bête, pour la maniére, pour les pensées & pour les sentimens qu'il a à la mort ! Mais aussi il ne faut pas s'étonner si le Juste meure de la mort des Saints, aprés avoir mené une vie toute sainte. L'image de sa mort sera tirée sur le modéle de sa vie.

Ainsi, Messieurs, si par un damnable secret de la Magie, on a fait voir quelquefois à des personnes, qui se sont laissé aller à cette malheureuse curiosité; si, dis-je, on leur a fait voir, le genre & la maniére de leur mort, dans des miroirs enchantez, qui les leur representoient ; çà voulez-vous, (mon cher Auditeur) que sans sort & sans magie, je vous le fasse voir dés ce moment ? Jettez vous-même les yeux sur la vie que vous menez ; c'est, dit saint Ambroise, un miroir fidele, que vous devez souvent consulter, pour sçavoir, non le genre, mais l'état de vôtre mort : Voïez quel vice, quelle passion, quel attachement vous avez, & dites hardiment, Voilà ce que je conserverai jusqu'à la mort, si je ne fais tous mes efforts pour m'en défaire maintenant : consultez ce miroir, Mesdames, en vous representant ce que vous êtes, il vous fera voir ce que vous serez alors, avec les mêmes tâches, les mêmes défauts, les mêmes vanitez. Et vous, Chrétien, qui que vous soïez, prenez ce miroir de temps en temps, & vous le mettez devant les yeux, pour faire cette sérieuse réflexion, Tel que je vis, tel je mourrai ; parce qu'ou-

tre que la qualité de la Mort vient de la bonne, ou de la mauvaiſe vie que nous menons, comme l'effet vient de ſa cauſe, & comme une copie reſſemble à ſon modéle & à ſon original, elle en eſt en troiſiéme lieu la récompenſe, ou la punition.

Car, Meſſieurs, ſi ſaint Paul dit de la Mort en general, qu'elle eſt le prix & le gâge du peché, *ſtipendia peccati mors*; c'eſt encore le ſentiment de tous les Saints, que la mauvaiſe mort eſt un ſecond châtiment, qui eſt dû & réſervé à ceux qui ont paſſé leur vie dans le peché : cette verité a paru ſi évidente à ce grand Apôtre, qu'il aſſûre que c'eſt ſe mocquer de Dieu, que de s'attendre à une autre iſſuë. *Nolite errare, Deus non irridetur : quæ ſeminaverit homo, hæc & metet.* Il veut dire, non ſeulement que la recolte & la Moiſſon eſt la récompenſe du travail du Laboureur ; mais encore que cette récompenſe ſe païe alors en même eſpece, & en même nature de biens, que ceux qu'il aura jettez en terre. De maniére que, comme ce ſeroit ſe mocquer d'une perſonne, que de ſemer de l'Yvroïe dans ſon champ, & de luy faire eſperer d'en recueillir de bon grain; c'eſt de même ſe mocquer ouvertement de Dieu, que de ne ſemer en cette vie que des crimes, pour parler avec cét Apôtre, & s'attendre au fruit d'une bonne & d'une ſainte mort. *Araſtis impietatem*, dit un Prophete, *& iniquitatem meſſuiſtis.*

Ad Roman. 6.

Ad Galat. 6.

Oſee. 10.

Ou bien, comme ajoûte le Sauveur, dans une parabole de l'Evangile, c'eſt à la fin de la journée que le Pere de Famille donne la

récompense aux Ouvriers, qui ont travaillé à sa vigne : que si l'un de ces Ouvriers, aprés avoir employé son temps au service de son ennemi, ou bien à gâter l'ouvrage qu'on luy auroit mis entre les mains, venoit cependant demander la même récompense que les autres, ne seroit-ce pas se mocquer de celui qui l'a gagé, & s'attirer les justes ressentimens de sa colere ? *Nolite errare, Deus non irridetur.* Ne vous y trompez donc pas, on ne se mocque pas impunément de Dieu. Hé qui s'en mocque de la sorte, grand Apôtre ? C'est cét homme de mauvaise vie, qui espere bien mourir : c'est celui qui séme des œuvres d'iniquité, & qui prétend recueillir le fruit, qui n'est produit que par de bonnes actions ; celui en un mot, qui s'attend à une sainte mort, qui est la récompense des personnes qui ont saintement vécu, pendant qu'il passe sa vie dans le crime & dans le déreglement. *Deus non irridetur.* Car qui peut s'en mocquer plus ouvertement, que celui qui néglige le temps, les graces & tous les moïens de faire son salut, lorsque Dieu les lui presente, & qui s'attend d'y penser lorsqu'il le jugera à propos, & faire autant que ceux qui n'ont pensé à autre chose durant toute leur vie ? Ce seroit en effet s'être mocqué de lui, de ses avertissemens & de ses menaces, si cela arrivoit ; mais bien loin qu'on se mocque de Dieu de la sorte, ce sera Dieu qui se mocquera alors des pecheurs, comme il l'assûre par un Prophete. *Ego autem in interitu vestro ridebo, & subsannabo vos.*

Ad Galat. 6.

Proverb. 1.

Et comment cela ? c'est que par un juste

châtiment, ils ſont fruſtrez de leur eſperance préſomptueuſe & téméraire : celui-là a différé juſqu'à la mort l'execution de tous ſes bons deſſeins, & la réſolution qu'il avoit priſe de changer de vie ; la mort l'a ſurpris, & il eſt trompé ; & ſi ſon malheur ne demandoit plûtôt des larmes de compaſſion, ne meriteroit-il pas d'être mocqué de tous les hommes, auſſi bien que de Dieu ? Cét autre meurt dans la même obſtination, & dans le même endurciſſement de cœur, qu'il a vécu, par un juſte châtiment de Dieu, qui ſe vange des impies, qui ſe ſont mocquez de lui pendant leur vie, & qui aïant oublié Dieu, s'oublient alors eux-mêmes, dit le grand ſaint Auguſtin : *percutitur etiam hac animadverſione peccator, ut moriens obliviſcatur ſui, qui, dum viveret, oblitus eſt Dei.* D'autres enfin ſont trompez par une pénitence inéficace, & meurent ſans avoir une véritable douleur de leurs pechez ; & ainſi Dieu ſe mocque d'eux, au lieu qu'ils ont crû ſe mocquer de lui. *Ego autem in interitu veſtro ridebo & ſubſannabo vos.*

Cyprianus. Auguſt. & Cæſarius, his uſi ſunt verbis.

Mais pour ce qui eſt des Juſtes, c'eſt le temps auquel ils commençent à recevoir la récompenſe de leurs travaux. Ce qui fait dire au Prophete Roïal que la mort des Juſtes eſt précieuſe devant Dieu. *Pretioſa in conſpectu Dei, mors ſanctorum ejus.* Elle eſt le prix de leur fidelité, & des ſouffrances de toute leur vie ; c'eſt la fin de leurs combats, la derniére action qui couronne toutes leurs victoires. *Conſummatio victoria*, comme l'appelle ſaint Bernard : c'eſt le tems de joüir

Pſalm. 115.

In Epiſt. quidam.

de tous les avantages & de tous les fruits qui la suivent ; aussi peut-on ajoûter avec l'Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi*, ils ont combatu jusqu'à la fin, la course de leurs travaux est achevée, ils ont fourni heureusement la carriére, & ayant été fidéles jusqu'à la mort, que doivent-ils attendre ? *De reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus judex.* Il ne reste plus qu'à recevoir la couronne, que tant de glorieux travaux leur ont acquise. Voilà, Chrétiens, comme la qualité de nôtre vie, fait une bonne ou une mauvaise mort ; voïons maintenant comme la mort fait reciproquement la qualité de nôtre vie, selon qu'on y pense, & qu'on l'a plus, ou moins souvent devant les yeux. C'est ma seconde partie.

2. ad Timoth. 4.

Ibid.

SECONDE PARTIE.

JE ne prétends pas, Messieurs, pour prouver une verité toute morale, en décider une autre, qui est purement speculative, en examinant si deux choses peuvent être reciproquement causes l'une de l'autre, & se donner l'être mutuellement. Je me contente, pour donner quelque éclaircissement à la grande verité que j'avance, de supposer ce qui est constant, que la pensée & le desir qu'on a d'une chose, par exemple de la santé, est cause qu'on prend les moyens, les précautions, & les remédes pour l'acquerir ; & ensuite que ces moïens & ces remédes sont la cause qu'on recouvre effectivement cette santé. C'est, Chrétienne compagnie, en ce sens, que je dis que la mort fait recipro-

quement la qualité de nôtre vie ; puiſque d'une part il n'y a rien de plus puiſſant pour nous porter à bien vivre, que la penſée fréquente de la mort, & d'ailleurs rien qui cauſe de plus grands deſordres dans nos mœurs, que quand on y penſe peu, ou qu'on l'oublie entiérement : j'en apporte ſeulement deux on trois raiſons, qui ſe preſentent ſans doute à vôtre eſprit, & qui ſont d'autant plus convaincantes, qu'elles ſont plus communes & moins recherchées.

La premiére eſt, que la penſée de la mort nous fait en quelque façon mourir par avance, en nous ſeparant de cœur & d'affection des chôſes de la terre, comme la mort nous en ſépare en effet. Car qu'eſt-ce que la mort? c'eſt dit-on, une ſéparation de toutes les choſes du monde, une privation des biens, des honneurs, des plaiſirs, & de tout le reſte. Or c'eſt-ce que fait par avance la penſée de la mort ſur nos eſprits : elle les ſépare de tout, des richeſſes, des divertiſſemens & des grandeurs, qui doivent être un jour enſevelies avec nous dans le même tombeau ; parce qu'elle nous en fait voir la vanité, l'inconſtance, & le peu de durée, comme nous aſſûre le Sage : *Meminiſſe debet tenebroſi temporis dierumque multorum, qui, cum advenerint, vanitatis arguentur præterita.* Eccl. 11.

En effet, Meſſieurs, que nôtre ambition nous éleve au deſſus de nôtre naiſſance, de nôtre condition & de nôtre fortune ; la mort, qui eſt le terme que Dieu a mis à tous nos deſſeins les plus ambitieux, ne ſe preſente pas plûtôt à nôtre penſée, qu'elle nous fait

rentrer dans nous-mêmes, & nous fait souvenir que nous serons un jour sous les pieds de tout le monde, quelque effort que nous fassions maintenant pour nous élever sur leurs têtes. Quel attachement peut avoir à tous les biens de cette vie, celui qui voit qu'il lui faut un jour tout quitter? & peut-on établir ses esperances en ce monde, quand on pense que c'est une nécessité d'en sortir un jour, & qu'alors tout mourra pour nous? Mais sur tout, quoi de plus puissant, pour nous faire renoncer aux plaisirs des sens, que de se souvenir, que ce corps que nous traitons maintenant avec tant de délicatesse, & pour lequel il semble que la terre & la mer n'aïent point de mets assez exquis; que ce corps, dis-je, servira lui-même de nourriture aux vers, & qu'au lieu qu'on ne trouve rien dans la dépoüille de tous les animaux, d'assez précieux pour le vétir, il sera enseveli dans l'ordure & dans la pourriture! *Subtus te sternetur tinea, & operimentum tuum erunt vermes*, comme parle le Texte sacré.

Isaïe 14.

Ainsi, Chrétiens, pour vous desabuser de toutes les vaines idées de grandeur, de richesses, de beauté & de plaisir, dont nous nous remplissons l'esprit; je ne voudrois que vous conduire sur les tombeaux de ceux que vous avez autrefois connus, & qui ont fait une si belle figure en leur temps; & vous dire ces paroles que sainte Marthe disoit au Sauveur, en lui parlant de son frere Lazare, mort depuis quatre jours. *Veni & vide*: Venez, Chrétien, & considérez le cadavre de cét homme qui a été aussi riche, d'aussi bonne

Ioan. 41

de naissance, aussi honorablement emploïé que vous, & voïez ce que c'est maintenant. *Veni & vide.* Voïez cét autre aussi puissant, aussi redouté & aussi ambitieux que vous; à quoi s'est réduit tout ce faste, & tout cét orgueil? *Veni & vide.* Voïez cette Dame; qui en son temps a été aussi mondaine, aussi bien mise, & aussi recherchée que vous, qu'est devenu ce luxe, cette foule d'adorateurs, & cette beauté, dont elle étoit idolâtre? *Veni & vide.* Ah! Mesdames, venez, voïez, & je m'assûre qu'il vous arrivera la même chose qu'au grand François de Borgia, Duc de Gandie, lequel étant choisi de l'Empereur, pour conduire le corps de l'Imperatrice, au lieu de la Sépulture de ses Ancêtres, quand il falut ouvrir le Cercueil pour visiter le corps, & pour prêter serment selon la coûtume, que c'étoit celui de cette grande Princesse; il ne trouva plus qu'un Spectre d'horreur, dont la vûë ayant effraïé tous les Assistans, & la puanteur écarté les plus curieux, lui donna le loisir de chercher dans ce cadavre affreux quelques restes de ce visage majestueux, qui peu de temps auparavant avoit attiré tous les yeux, & fait l'admiration de son siécle: il n'eût pas plus de hardiesse que les autres, pour assûrer par serment que cét amas confus de pourriture, fût le corps qu'on lui avoit confié; mais il eût plus de constance & de courage, pour arrêter de plus prés, & plus long-temps les yeux sur ce triste objet, & plus de lumiéres pour reconnoître dans cette effroïable difformité, la plus belle ima-

ge de la vanité des grandeurs du monde ; mais la résolution qu'il prit à la vûë de ce spectacle si horrible, fut encore plus généreuse. Ah ! jamais, ô grand Dieu ! s'écria-t-il, jamais je ne servirai de maître, que la mort me puisse ravir !

Voilà ce qui arriveroit à tant de personnes mondaines, qui sont uniquement occupées du soin de leur corps, & idolâtres d'un visage qui feroit un jour horreur, si on l'avoit vû dans le tombeau, & dans l'état où la mort le réduira : elles se dés-abuseroient de cette ridicule vanité, pour prendre des soins plus sérieux & plus salutaires, que la pensée de la mort a coûtume d'inspirer. Au contraire, Chrétienne compagnie, il semble que l'oubli de la mort nous fasse en même temps oublier la nature, l'inconstance, & le peu de durée de toutes les choses de ce monde. Car d'où vient cét empressement, & ce desir insatiable d'amasser de l'or & de l'argent, sinon qu'on se persuade que jamais l'on n'aura assez de biens pour subsister ? qu'est-ce qui nous fait rechercher avec tant de soin & d'inquiétude, nos aises & nos commoditez en cette vie, sans penser à l'autre qui doit suivre ? d'où naissent ces affaires qui nous tiennent en haleine jour & nuit, sinon qu'on ne pense qu'à s'établir en ce monde, & à y faire fortune, sans faire réflexion que ce n'est pas le lieu de nôtre demeure ! c'est donc comme vous voïez la pensée de la mort, qui nous apprend ce que sont en elles-mêmes, les choses de la terre, en nous ôtant de devant les yeux, le bandeau qui nous en ca-

choit l'inconstance & la fragilité.

Mais combien y en a-t-il qui écoûtent cette leçon, & comme parle l'Ecriture, qui mettent dans leur cœur ces paroles de la mort, *ponet in corde suo verba mortis?* Car, mon cher Auditeur, s'il faut quitter bien-tôt les biens de cette vie, avec la vie même, pourquoi s'y attacher comme si jamais l'on ne s'en devoit séparer? Regardez vos maisons magnifiques, vôtre train, vos revenus, vos richesses; rien de tout cela ne vous sauvera de la mort, rien de tout cela ne passera cette vie, rien de tout cela ne vous suivra dans le tombeau. He! ne vaut-il donc pas bien mieux les quitter de nous-mêmes, du moins d'affection & de desir, pour mettre toutes nos esperances en ce qui ne mourra jamais, & en ce que nous devons posseder durant toute l'éternité: Pourquoi tant de procez & tant de querelles pour un poulce de terre? Si l'on y devoit toûjours demeurer, à la bonne heure; mais puisque l'on doit un jour mourir, & qu'il faut nécessairement tout quitter, quelle folie de bâtir, où l'on ne doit point habiter? d'amasser des choses dont on ne peut se servir, & négliger celles dont nous joüirons éternellement? Voilà ce que nous aprend la simple pensée de la mort, elle nous enseigne à bien vivre, en nous faisant mourir par avance, c'est-à-dire, en nous séparant de toutes les choses, par lesquelles nous tenons si fortement à la vie.

Paraphrastes Caldaus, in hunc Ecclesiastic. locum c. 7. ait, in illa finis cunctorum admonetur hominum.

En second lieu, Messieurs, comme la bonne vie se rapporte en general à deux choses,

qui sont de fuïr le mal, & de faire le bien; je maintiens qu'il n'y a rien de plus puissant pour nous porter à l'un & à l'autre, que la pensée de la mort. Car pour ce qui est de la fuite du peché; quoi que cette vérité suive de la premiére; parce qu'il ne peut y avoir de peché, là où il n'y a point d'attachement aux choses de la terre; cependant pour l'examiner plus en particulier, n'est-il pas vrai que c'est le moïen que Dieu employa lui-même pour empêcher le premier homme de le commettre. *In quacumque die comederis, morte morieris.* Cette menace de la mort, qu'il ne connoissoit point encore, n'eût pas à la verité assez de force pour l'en détourner: mais maintenant que l'effet en a passé dans toute sa posterité, cette mort qui est une suite de son peché, est devenuë le reméde du nôtre, dit saint Augustin: *mortui sunt illi*, il parle de nos premiers Péres, *quia peccaverunt; non peccant isti*, il parle des autres hommes, *quia moriuntur.* Les premiers sont morts pour avoir peché; mais les autres s'abstiennent du peché, parce qu'il faut mourir.

Genes. 2.

l. 3. de civit. Dei. c. 42.

C'est ce même moyen, Chrétienne compagnie, comme le plus efficace, dont Dieu se sert encore aujourd'hui pour arréter les plus grands pecheurs, qui s'abandonnent à toutes sortes de desordres; car que faire pour amolir un cœur endurci, & pour ramener à son devoir, un homme qui est dans le dernier déréglement? *Quis arguet coram eo viam ejus?* demande le Saint homme Job: les bienfaits de Dieu le rendent plus in-

Job 21.

ſolent, ſes châtimens ne le corrigent point, la proſperité l'éleve & l'énorgueillit, l'adverſité l'abbat & le décourage; il ferme ſon cœur aux inſpirations interieures de Dieu; la voix extérieure des créatures, ne fait aucune inpreſſion ſur ſon eſprit; il n'y a ni conſeils, ni avis, ni menaces qui ſoient capables de l'émouvoir & de l'ébranler. *Quis arguet coram eo viam ejus?* où trouver un reméde à ce malade preſque entiérement deſeſperé, qui les change tous en poiſon: il n'y en a plus qu'un qui eſt le dernier; mais c'eſt le plus efficace de tous. Quel eſt-il donc? la penſée de la mort, Meſſieurs: la raiſon eſt, qu'il n'y a point d'homme qui ait encore quelque reſte de Chriſtianiſme, qui n'appréhende de joindre la mort avec le peché; parce que l'union de ces deux choſes, eſt la cauſe de ſon ſouverain malheur, qui eſt la damnation éternelle. Donc comme d'ailleurs la mort eſt inévitable, quel plus puiſſant moïen d'éviter le peché, que de penſer que la mort le peut ſuivre? De maniére que ſi l'Apôtre appelle le peché l'éguillon de la Mort, à cauſe qu'il la hâte & la fait avancer, *ſtimulus mortis peccatum*; la mort au contraire peut être appellée le frein du peché; parce qu'elle l'arrête & le retient en repréſentant les fougues de ſes paſſions. *Non habet concupiſcentia locum ubi mors timetur*, &c. comme dit un ſaint Pere. *1. ad Corinth. 15.* *Zeno veronen.*

Oüi, j'arrêterai les diſſolutions du plus débordé qui vive ſous le Ciel, ſi je lui puis mettre devant les yeux l'image de la Mort, & lui faire concevoir, que peut-être elle l'at-

tend dans ce lieu de débauche. Ainsi vous retenez ce bien d'autrui, mon cher Auditeur, & cela depuis tant de temps ; de bonne foy avez-vous pensé à la mort depuis ce temps-là ? je jurerois à coup sûr, que non. Car comment auriez-vous pû dormir en assûrance, en pensant que la mort pouvoit continuer vôtre sommeil, & vous surprendre en cét état ? Vous qui conservez depuis tant de mois, & peut-être depuis tant d'années cette haine contre vôtre prochain, vous êtes en état de damnation, vous n'en pouvez seulement douter : Or vous y pouvez mourir, cela n'est pas moins constant ; d'où vient donc que vous y demeurez ? C'est que l'oubli de la mort fait que vous vous oubliez vous-même. Vous qui tombez en ce peché deshonnête si souvent, qu'il est changé en habitude, helas ! vous avez pû mourir aprés l'avoir commis la premiére fois, ou plûtôt vous le deviez ; car rien n'étant dû au pecheur que la mort, c'est la plus grande misericorde, dont Dieu pouvoit user à vôtre égard, que de ne l'avoir pas permis. Mais n'y mourrez-vous point ? c'est à quoi vous devriez penser.

Les Médecins nous assûrent que l'homme peut mourir en plus de trois cens maniéres toutes differentes : la raison nous enseigne que les hazards & les dangers de la mort sont infinis ; l'oracle de la verité même nous apprend que la mort viendra lorsque nous y penserons le moins ; l'exemple de tant d'autres que nous voïons tous les jours mourir devant nos yeux, nous doit avoir convaincus

que nous n'avons pas un ſeul moment d'aſſû-ré, & dans cette vûë, dans cette expérience, & dans ce danger ſi preſent, ſi manifeſte & ſi évident, nous péchons, ou nous demeu-rons dans le peché ? Ah ! voilà ce qui fait l'étonnement non ſeulement des Saints ſur la terre, mais des Anges même dans le Ciel ; comme nous voïons dans l'Ecriture, qu'un de ces bien-heureux Eſprits dit au grand Prêtre Eſdras, en lui expoſant les crimes que commettoient les Hommes : *Spreverunt Altiſſimum*, lui diſoit-il, *& quidem ſcientes quia moriuntur*. Ils mépriſent un Dieu, qui eſt l'arbitre de la vie & de la mort, & vi-vent de la ſorte, en ſçachant même qu'ils doivent mourir : encore s'ils étoient aſſûrez que la mort ne les ſurprendra point aprés cela ; mais pécher dans l'incertitude s'ils ne mourront point dans leur peché ? leur témé-rité paſſe plus avant ; *Scientes quia moriuntur*. Ils péchent avec cette connoiſſance, & avec cette conviction qu'ils meurent à tout mo-ment, que chaque inſtant de leur vie les ap-proche de la mort, & que chaque peché l'a-vance, & preſſe la Juſtice de Dieu de hâter leur ſupplice ; c'eſt ce que les Anges & les hommes ne pourroient croire, s'ils ne le voïoient tous les jours : mais diſons avec le Sage, que cét aveuglement ſi étrange, ne vient que de ce qu'ils éloignent la penſée de la mort bien loin de leur eſprit ; puiſqu'il ſe-roit impoſſible de pecher jamais, ſi l'on y penſoit ſerieuſement. *Memorare noviſſima tua, & in æternum non peccabis*.

4. *Eſdra*. c. 8.

Eccleſiaſtic. 7.

Mais comme la fuite du peché, n'eſt qu'u-

ne partie de la vie Chrétienne, laquelle impose, outre cela, l'obligation de faire le bien ; j'ajoûte en troisiéme lieu, qu'il n'y a rien de plus puissant pour nous porter à la pratique de toutes les vertus, & à l'exercice de toutes les bonnes actions, que la pensée de la mort. Et si vous en voulez sçavoir la raison ; c'est que cette pensée nous la rend presente, & l'anticipe en quelque maniére, comme nous avons déja dit, & par consequent nous inspire les mêmes sentimens durant la vie, que nous aurons à l'article de la mort : elle nous fait faire ce que nous voudrions avoir fait alors, & comme parle le Prophete Roïal, elle nous fait pourvoir à ce qui nous manque, pour être en état de partir de ce monde, quand Dieu nous appellera. *Numerum dierum meorum notum fac, ut sciam quid desit mihi.* Et dans cette vûë, songez un peu, Chrétiens, que vous vous trouverez un jour au lit de la mort, & peut-être plûtôt que vous ne pensez ; que vous manquera-t-il à faire alors ? Ah ! que de regrets d'avoir si peu acquis pour l'éternité ! quelle résolution de mieux faire à l'avenir ? quels bons desseins de changer de vie, si vous échapez ce danger ? Hé qui vous empêche de les executer maintenant, que vous le pouvez, & que vous en avez le temps ? Vous n'avez point d'autre réponse à me faire, sinon que vous n'y pensez pas ? Hé, c'est cét oubli criminel, dont je me plains comme du plus grand & du plus ordinaire aveuglement qui soit dans le monde. Supposons au contraire qu'on vous apporte aujourd'hui cette nouvelle,

Psalm. 38.

mais certaine, mais assûrée, que vous n'avez plus que deux ou trois jours de vie; que ne feriez-vous point durant ce peu de temps? quelles Priéres! quelles Aumônes! quels Actes de pénitence, & tout le reste? pourriez-vous vous occuper l'esprit d'autre chose? pourriez-vous avoir d'autres soins, que de ménager ce peu qui vous reste de vie pour l'éternité? Vous voïez donc par là, sans chercher d'autres raisonnemens plus subtils, que la pensée de la mort est ce qui nous porte à toutes les bonnes actions, & à toutes les plus saintes pratiques du Christianisme.

C'Est pourquoi je ne veux point d'autre Conclusion de tout ce discours, sinon qu'aprés avoir vû que c'est la vie qui fait la qualité de nôtre mort, nous en tirions cette consequence: que pour terrible & redoutable que soit ce dernier moment, qui ferme le tems, & qui ouvre l'éternité; nous pouvons néanmoins lui donner tel visageque nous voudrons; puisque le pinceau & les couleurs sont entre nos mains, & que nous faisons en même temps un double tableau, dont l'original s'appelle la vie, & la copie se nomme la mort. C'est donc maintenant à nous, pendant que nous le pouvons, de travailler à la rendre telle que nous souhaittons qu'elle soit un jour. Il me semble que je vous entends, mon cher Auditeur, vous souhaitteriez de mourir de la mort des Justes? c'est l'objet de vos voeux & de vos esperances. *Moriatur anima mea morte justorum*; mais pour cela, comme je vous l'ai fait voir, il faut vivre

CONCLUSION.

Numer. 23.

de la vie des Justes ; parce qu'esperer une bonne mort, & mener une vie d'impie, c'est vouloir aller contre l'ordre de la providence de Dieu, contre toutes les régles de la prudence, contre toutes les lumiéres de la raison ; mais se disposer à une bonne mort par une sainte vie, c'est à quoi il faut penser & souvent & serieusement : tout autre soin est vain & superflu, toute autre occupation est inutile, toute autre pensée regarde le tems ; mais celle-ci regarde l'éternité, qui dépend de cette bonne mort. *Utinam homines saperent, intelligerent ac novissima providerent!*

Deuter, 32.

Secondement, puisque nous avons dû être convaincus que c'est la mort qui fait reciproquement la qualité de nôtre vie, par la pensée, ou plus rare, ou plus frequente que nous avons de la fin qui la doit terminer, si nous voulons efficacement changer de vie, éviter le peché, rompre tous les attachemens que nous avons aux choses de la terre, & nous animer à la pratique de toutes les vertus; souvenez-vous qu'il n'y a point de moïen plus efficace que de penser à la mort : comme au contraire, la cause de tous nos desordres vient de ce que nous n'y pensons presque jamais ; ou que nous en rejettons le plus loin que nous pouvons la pensée, & que nous sommes du nombre de ceux, qui disent dans l'Ecriture, qu'ils ont fait une paix & un accord avec la mort. *Percussimus fœdus cum morte* ; parce que comme en temps de paix on vit sans crainte & sans allarmes ; & l'on va dans le païs ennemi sans danger & sans précaution: il semble de même que nous entrions impuné-

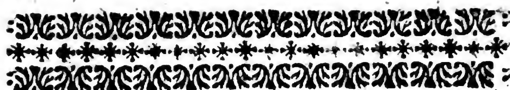
Isaïe 28.

ment dans le domaine de la mort, qui est le peché, nous y vivons & nous y demeurons en toute assûrance, sans craindre ses embûches & ses traits; & ainsi joüissant d'une paix profonde, nous ne songeons qu'à nos divertissemens & à nos plaisirs, sans faire réflexion que la mort viendra lorsque nous y penserons le moins.

Ah! disons plûtôt avec le Saint homme Job, *numquid paucitas dierum meorum finietur brevi?* le nombre de nos jours n'est-il pas compté, & ne doit-il pas finir bien-tôt? oüi certes, & plûtôt même que nous ne pensons. *Dimitte ergo me ut plangam paululum;* voilà la consequence qu'il en tire. *Antequam vadam & non revertar.* Ne me parlez donc plus de joïe, de plaisirs, de divertissemens: je ne veux plus avoir d'autre soin en cette vie, que de me mettre dans l'état, que je souhaite d'en sortir. *Dimitte me ergo ut plangam paululum.* Laissez-moi pleurer mes pechez, réparer le passé, régler l'avenir, me disposer à paroître devant Dieu. C'est, Messieurs, le fruit, l'effet & les sentimens que doit produire dans nos cœurs la pensée de la mort, laquelle aprés avoir rendu nôtre vie toute sainte, nous fera joüir de l'immortalité bienheureuse, &c.

Iob 10.

Ibid.



XLVIII.

SERMON

POUR LE

SEIZIE'ME DIMANCHE

APRE'S

LA PENTECOSTE.

DE L'AMBITION.

Cum invitatus fueris ad Nuptias, non discumbas in primo loco. *Luc* 14.

Quand vous serez convié à des Nôces, ne prenez point la première place. En S. Luc ch. 14.

COMME il n'y a point de vice, que le Fils de Dieu ait plus souvent reproché aux Pharisiens dans l'Evangile, que l'orgueil & l'ambition, il n'y en a point aussi, Messieurs, contre lequel il ait d'avantage prémuni ses Disciples, & tous ceux

qui embrasseront sa nouvelle Loi : il n'y a point de précepte plus rebatu, que celui de l'humilité & de l'abaissement ; il n'y a point de peché, contre lequel il se soit plus hautement déclaré dans toutes les rencontres, que contre l'ambition ; & enfin il n'y a point de remédes tantôt doux & tantôt violens, qu'il n'ait emploïé pour guerir un mal, que nous apportons avec nous en naissant, & qui est d'ordinaire le dernier dont on a coûtume de se défaire. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, qu'il n'y a aucune page dans les Saints Livres, où l'on ne trouve que Dieu resiste aux superbes, & rien qu'il ne fasse pour abaisser les ambitieux. *Nulla ferè pagina sanctorum Librorum, in qua non sit, quod Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* L. de Doctrin. Christ. l. 3. c. 23.

On peut dire cependant, que jamais le Sauveur n'a plus ouvertement attaqué l'Ambition, que dans l'Evangile de ce jour, où il fait de dessein prémédité, une parabole contre ceux qui choisissoient les premiéres places dans les Assemblées publiques ; *dicebat autem ad invitatos, parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent.* Luc 14. Il donne ce précepte admirable de se mettre toûjours dans le dernier rang ; & en apporte cette raison, de crainte, dit-il, qu'un autre plus considérable que vous, venant à se presenter, le Maître du festin ne soit obligé de vous avertir, qu'il lui faut ceder la place que vous occupez. *Cum invitatis fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* Il y explique en détail, & par un exemple familier, ce qu'il

n'avoit dit ailleurs qu'en passant, qui est que personne n'est plus proche de sa chûte, que celui, qui par un desir déréglé de s'élever, veut monter le plus haut ; & il conclud enfin par cette maxime, laquelle est devenuë un oracle dans la bouche de la verité même, que celui qui ne pense qu'à s'élever, sera tôt ou tard humilié ; afin de nous détourner de l'ambition, par les choses mêmes que les ambitieux craignent davantage, de se voir sous les pieds de ceux-là mêmes, au dessus desquels ils prétendent s'élever. *Qui se exaltat, humiliabitur.* Mais helas ! Chrétiens, on peut dire que l'orgueil, a jetté des racines si profondes dans nôtre cœur, que quoi que le Fils de Dieu ait authorisé ce précepte par son exemple, il n'y a vice plus ordinaire, & qu'on remarque davantage dans les hommes, que l'Ambition ; on la prend souvent pour une grandeur d'Ame : mais je prétends vous faire voir l'indignité & la bassesse ; & ensuite le malheur de ceux qui sont possedez de cette passion, qui trouble tout le repos de leur vie. Implorons premiérement le secours du Ciel, par l'intercession de la plus humble de toutes les Créatures.

Ave Maria.

Avant que de vous representer les desordres & les malheurs de l'Ambition, si décriée dans l'Evangile, & si opposée à l'esprit même du Christianisme : Il y a, Messieurs, deux préjugez dont les esprits sont prévenus, & dont il est important de nous

dés-abuser, si nous voulons profiter de l'admirable leçon, que le Maître de l'humilité fait à tous les hommes, dans l'Evangile de ce jour.

Le premier est, que l'on s'imagine que l'Ambition est un vice à la verité, mais qui ne s'attache qu'aux grandes fortunes, ou aux personnes de distinction, au lieu qu'il est commun à tous les hommes, & qu'il se trouve dans toutes les conditions; car outre que c'est assez de dire, qu'il est naturel à l'homme, pour conclure qu'il est dans tous ceux qui l'ont herité de ce premier pere, il ne faut que jetter les yeux sur leur conduite, & sur leurs desseins, dans quelque état qu'ils soient, & dans quelque profession qu'ils aïent embrassée; puisque nous voïons dans le monde, que chacun ne tend qu'à s'élever, & à pousser sa fortune: peu qui se contentent de l'état où la Providence les a mis, & presque point du tout qui n'aspirent à quelque chose de plus grand; & ainsi quand je parle d'Ambition, ne croïez pas qu'il n'y ait que les grands, ou les personnes qui se sentent du mérite, à qui cette passion inspire des sentimens d'élevation sans bornes & sans mesures; elle régne dans les plus basses conditions, aussi bien que dans les plus éclatantes, & si elle n'y cause pas les mêmes désordres au dehors, elle ne produit pas moins de déréglemens dans l'ame des hommes; parce que pour s'élever audessus de leur fortune présente, ils ne font pas moins d'efforts, & ne se donnent pas moins de mouvemens; & ce n'est guere que par impuissance d'aller plus

haut, qu'ils se tiennent dans le rang où Dieu les a fait naître.

L'autre préjugé dont on a peine à se défaire, est que quoi que tout vice nous doive donner de la confusion; presque tout le monde est persuadé que l'Ambition est la passion des ames nobles, & la marque d'un genie élevé audessus du commun. De maniére qu'il semble que de vouloir la bannir du monde, c'est vouloir étouffer le principe des plus belles actions, éteindre le feu & l'ardeur qui anime les plus grands courages, ensevelir dans les tenébres les esprits superieurs, en les empêchant de briller parmi les autres; car faut-il donc pour être Chrétien, renoncer à la gloire, & au desir de se faire connoître? desir qui a inventé tous les Arts, qui anime tous les jours le cœur des Heros, qui leur inspire les plus hauts desseins, & qui les porte à toutes les plus nobles entreprises. De maniére que sans l'Ambition, l'esprit s'émousse, le courage languit, la vertu devient oisive, & vous diriez en un mot que l'Ambition est l'ame de toutes les grandes choses, comme elle passe pour le caractere des plus grandes ames.

Voilà certes une prévention fâcheuse, & qui va à relever ce que le Sauveur a renversé sur la terre, par tant de préceptes, par tant de leçons & tant d'exemples. Ainsi, Chrétiens, c'est avec raison, qu'aïant à vous montrer les desordres & les malheurs que cause cette dangereuse passion, j'ai crû que je devois aller au devant de tout ce qui pouvoit la défendre, & vous ôter ces faux prétextes,

que l'amour propre a inventez pour flater l'inclination naturelle qui nous y porte; mais j'espere que vous en ferez dés-abusez, quand je vous aurai fait voir, premiérement que l'ambition est la source de la plus grande partie des desordres qui régnent aujourd'hui dans le monde. Et en second lieu, qu'étant une passion inquiéte, tumultueuse, & ardente, elle trouble tout le repos de nôtre vie. De maniére que soit que nous nous considérions entant qu'hommes, engagez dans le commerce de la vie civile, soit entant que Chrétiens, obligez à vivre selon les maximes de la Religion que nous avons embrassée; l'Ambition est le plus dangereux écueil qui se trouve dans l'un & dans l'autre état, & où l'on ne peut éviter le danger de se perdre, quand on veut s'élever & se pousser contre les ordres de Dieu. C'est ce qui fera tout le partage de cét Entretien.

PREMIERE PARTIE.

L'Ambition, Messieurs, n'étant autre chose qu'un desir ardent & déréglé de s'élever audessus des autres, elle fait aussi qu'une personne emploïe toute son adresse & tous ses efforts, pour se pousser dans les charges, & dans les emplois, qui sont ordinairement audessus de sa naissance & de son mérite; & qu'elle n'est jamais contente de l'état present de sa fortune. C'est pourquoi ceux qui ont tâché de nous en representer la nature, en font une passion composée de trois autres: Il y entre de l'orgueil, car c'en est comme le fond, puisqu'un ambitieux aime l'honneur & le cherche par toutes les voïes

qu'il juge propres pour en acquerir : & c'est à raison de ce desir vaste & immodéré, que le Disciple bien-aimé en fait l'une des concupiscences qui régnent dans le monde, & qu'il appelle l'orgueil de la vie. *Superbia vitæ.* Mais ce n'est pas assez ; cette ambition joint l'injustice avec l'orgueil : car on veut se distinguer à quelque prix que ce soit, & peu lui importe par quelle voïe, pourvû qu'on vienne à son but. Et enfin, elle est inséparable de la présomption, puisqu'un Ambitieux, sans considérer s'il a les forces, pour soûtenir le poids de la dignité où il aspire, ne consulte que sa passion, sans se mettre en peine s'il pourra remplir les devoirs, qui y sont indispensablement attachez.

1. Joan. 2.

Voilà ce que c'est que l'ambition humaine, qui n'est pas seulement une passion déréglée comme les autres : mais qui réünit ce qu'il y a de plus déréglé dans les autres passions, & je me sers de cette peinture pour vous faire concevoir l'horreur, qu'un Chrétien en doit concevoir, par les choses qui la rendent plus criminelle, & qui mettent le plus grand obstacle au salut d'un homme ambitieux, à sçavoir les desseins vastes que forme l'ambition, & ensuite les moïens qu'il emploïe, pour s'ouvrir le chemin à ce qu'elle prétend ; & enfin, l'usage qu'elle fait des honneurs & des charges, où l'on s'est enfin élevé à force d'intrigue. L'une fait voir un ambitieux comme le plus aveuglé & le plus temeraire des hommes, l'autre comme le plus injuste, & la troisiéme comme le plus insupportable & le plus odieux ; dévelopons donc un peu ceci.

Premiérement comme l'ambition n'inspire que des sentimens de grandeur & d'élevation, les desseins d'un ambitieux sont criminels, en ce qu'il se retire de la conduite de la Providence, en s'efforçant de se mettre dans un autre poste, que celui où Dieu l'a placé ; & ce déreglement peut être regardé comme la source de tous les autres : parce qu'en cherchant & en se procurant des établissemens qui ne lui conviennent pas, c'est une consequence nécessaire, que ce déréglement passe dans toute la suite de sa vie. Il est vrai, Messieurs, & c'est une verité qui doit servir de consolation, parmi tous les sujets de crainte qu'ont ceux que la naissance a élevez sur la tête des autres, qu'ils sont comme assurez que Dieu les veut en cét état ; parce qu'il les y a fait naître, & qu'il ne leur est pas toûjours ni possible, ni expédient d'y renoncer, & ainsi quelque danger, & quelque écueil qui s'y rencontre, ils sont presque les seuls, à qui Dieu a comme marqué le rang qu'ils doivent tenir. Un Prince par exemple, & un homme d'un rang distingué, a sujet de croire que Dieu les veut en cét état, & qu'il lui donnera les graces nécessaires pour s'y maintenir, & pour s'y sauver ; mais pour ceux qui veulent sortir de leur rang, & être plus que Dieu n'a voulu qu'ils fussent, ils ont sujet d'apprehender que cette élevation ne leur soit funeste, & ne les prépare à un effroïable précipice.

Car enfin, que fait un Ambitieux ? il se place, ou bien il prétend se placer lui-même dans ce rang, sans se mettre en peine de

l'ordre ou du choix de Dieu, & il veut à quelque prix que ce soit s'y élever: vous appellez cela, un homme qui a l'ame grande, qui n'a en tête que de nobles desseins, & qui ne se peut voir remper dans la poussiere: mais c'est ce qu'on appelle un ambitieux qui ne se connoît pas, & qui sans consulter s'il est capable d'occuper ce haut rang, ou si Dieu l'y veut, tâche de s'y intrure de lui-même. Or ce desir ambitieux, & ce dessein téméraire étant contre l'ordre de Dieu, n'est pas un moindre attentat sur ses droits; que seroit l'insolence d'un particulier, qui sans l'aveu du Prince, sans commission, sans être reconnu, reçû, ni instalé, iroit prendre place dans une Cour souveraine, ou s'asseoir sur le Tribunal d'un Juge, pour rendre la Justice aux Peuples, ou se mettre à la tête des armées pour conduire les troupes, en qualité de General, ou bien qui s'introduiroit dans le conseil de ce Prince pour y dire son avis tout le premier: ne seroit-ce pas avec raison, qu'aprés avoir demandé à ce téméraire ce qu'il prétend, on le chasseroit comme un homme, qui a la hardiesse de s'ingérer dans un Ministere, où l'on ne l'a pas appellé: ce qui revient à la Parabole de nôtre Evangile. Tenez-vous dans le dernier lieu, de crainte qu'un plus considérable que vous étant invité, on ne vous oblige de lui ceder la place. Ce procedé donc, qui parmi les hommes passeroit pour extravagance, est cependant le procedé d'un ambitieux, qui veut s'élever de lui-même, sans faire réflexion que c'est à Dieu d'établir ceux qui commandent aux au-

tres ; que c'est lui qui éleve le pauvre, & qui abaisse le superbe, comme parle l'Ecriture, & qui appelle ceux qu'il destine à quelque haut emploi : *nec quisquam sumit sibi honorem*, comme dit l'Apôtre saint Paul, *sed qui vocatur tanquam Aaron* ; cette présomption n'est-elle pas semblable à celle de l'Ange rebelle, qui voulut s'élever indépendemment de Dieu ; *in cælum conscendam, super astra exaltabo solium meum?* *ad Hebr. 5.* *Isaie. 14.*

Or Dieu qui résiste aux superbes, secondera-t-il les desseins & les projets de cét ambitieux, qui veut se pousser & s'élever de la sorte ? souvent il les combat & s'y oppose ; mais soit qu'il permette que ce présomptueux parvienne enfin où il prétend, ou qu'il renverse tous ses desseins ; ce seul desir de s'élever, devient criminel, comme étant un effet de l'orgueil naturel à l'homme, par lequel a commencé nôtre perte, & qui met le plus grand obstacle à nôtre salut. Il est vrai que l'orgueil est un peché general, qui entre dans tous les autres ; c'est pour cela qu'on le met à la tête des pechez capitaux, & que l'Ecriture nous assûre qu'il est le principe de tous les autres vices ; mais il est comme déterminé par l'ambition, qui se le rend propre ; car elle fait qu'un homme s'évanoüit dans ses propres desseins, ne souffre qu'avec envie un autre audessus de lui, veut toûjours s'avancer & monter plus haut, & s'il arrive qu'il réüssisse dans ses premiers projets, il n'est point content de lui-même, qu'il ne les ait portez aussi loin qu'ils peuvent aller : parce que l'ambition, la plus hardie de toutes

les passions, n'a ni bornes, ni mesures ; & autant qu'elle est insatiable dans ses desirs, autant est-elle téméraire dans ses desseins ; elle pousse toûjours sa pointe ; & jamais ne
Psal. 73. s'arrête en chemin ; *superbia eorum, qui te oderunt, ascendit semper.* C'est la peinture qu'en fait le Prophete, opposée en ce point à l'humilité, que le Sauveur a mise pour fondement de l'Evangile, laquelle tient de la nature des corps pesants, qui tendent toûjours en bas, & qui ne sont jamais en repos, qu'ils ne soient dans le centre du monde ; l'ambition tout au contraire veut toûjours s'élever, toûjours monter plus haut, tenir par tout le premier rang. Mais, mon cher Auditeur, si vous concevez la nature de ce crime, je ne sçai si vous vous reconnoissez dans ce portrait.

Je vous ai déja prévenu, sur ce que vous pouviez peut-être vous imaginer, qu'il n'y a que les personnes d'une illustre naissance, ou d'un merite distingué, qui soient sensibles à cette passion, & que cette passion ait seulement pour objet les premiéres dignitez d'un Etat, d'une Ville ou d'une Province ; puisqu'elle régne dans toutes les professions, & que souvent elle n'est pas moins ardente dans les personnes du commun pour les petits avantages, qui sont grands par raport à eux, que dans les autres qui aspirent aux premiers rangs. Car qui est-ce qui dans sa condition, ne s'efforce pas de tenir la premiére place, ou du moins d'être un des plus considérables dans son corps, dans sa compagnie, dans l'emploi qu'il exerce ? en un mot, qui ne

souhaitteroit pas de se distinguer en tout, & par tout ? on a donc toûjours besoin de combattre cette inclination naturelle, dans toutes les professions, dans tous les états de vie, & dans toutes les conditions ; puisqu'elle se trouva parmi les Apôtres mêmes, & dans la compagnie d'un Maître, qui ne leur parloit que d'abaissemens, & de mépris de soi-même. En effet, ne contesterent-ils pas un jour entr'eux, lequel étoit le plus grand & le plus considérable : *quis eorum esset major.* Et deux de ses plus familiers, ne lui firent-ils pas demander les deux premiéres places de son Roïaume ? mais vous sçavez la leçon que le Sauveur fit à ces ambitieux, qui vouloient s'élever jusques dans l'école de l'humilité même : leur profession étoit basse, ce n'étoient que de pauvres pescheurs, leur naissance étoit obscure, & leur esprit grossier, ils n'étoient que du dernier ordre parmi le peuple même. Jugez s'ils étoient faits pour porter des couronnes, & pour remplir les premiéres places d'un Roïaume. Cependant, si ce dessein ambitieux leur monte en la tête, que sera-ce du reste des hommes, qui aïant tous le même instinct de la nature, n'ont pas les mêmes motifs d'humiliation, que ceux-ci, qui étoient dans l'école du Sauveur ?

Luc 9.

Aussi qui voïez-vous qui ne tende ou à sa propre élevation, ou à celle des siens ? qui ne cherche pas à sortir de l'abaissement où il est né, ou qui n'aspire à un état plus commode & plus considérable ? car c'est ce qu'on doit proprement appeller ambition : helas ! qui en est exempt ? ou qui s'étudie à dompter

cette passion ? Officiers, Artisans, Magistrats, n'est-ce pas-là le premier de vos soins, & le plus ardent de vos desirs, de vous tirer de pair, & de monter toûjours plus haut ? un Marchand ne destine-t-il pas une charge de Judicature à son fils, & ne l'éleve-t-il pas dans cette vûë ? un simple Magistrat n'aspire-t-il pas à quelque chose de plus ; & s'il ne peut y parvenir, ne s'efforce-t-il pas du moins d'y pousser quelqu'un de ses enfans ? certes, si l'on cherche la cause des desordres, & de la confusion que l'on voit aujourd'hui dans le monde, je ne sçai pas si l'on en trouvera quelqu'autre plus sensible ; personne ne donne des bornes à ses prétentions, mais aspire toûjours à quelque chose de plus élevé : & je crois que ceux qui vivent long-temps, pourroient voir dans ce monde civil, ce que saint Paul a dit du monde naturel, qui ne subsiste que par les changemens, & les vicissitudes continuelles. *Præterit figura hujus mundi.* Car quel changement, je vous prie, ou plûtôt quel renversement de conditions ? voïez cét homme qui porte une robbe de Magistrat, dont on a vû le pere dans une boutique, attaché à son négoce & à son trafic. Cét autre porte l'épée, & dépense le bien que son Pere & ses Ancêtres ont acquis à la sueur de leur front dans un métier assez pénible, *preterit figura hujus mundi* : cét autre est élevé dans les premiéres charges du Roïaume, dans les finances, & dans une Chambre souveraine ; mais vous ne remonterez pas bien haut, pour trouver la source de sa famille ; le bien que ses Peres lui ont laissé,

ad Corinth. 2.

laiſſé, lui a élevé le cœur, & ſon ambition l'a mis dans ce poſte ; mérite-t-il de l'occuper ? c'eſt ce que je n'examine point. Voïez ſeulement quel changement ! une Ville au bout de quarante ou cinquante ans, n'eſt plus reconnoiſſable, tout y eſt renverſé, ceux qui étoient les derniers ſont devenus les premiers, & les autres ſont à proportion montez plus haut, *Præterit figura hujus mundi.* Et d'où vient cela ? de l'ambition, Meſſieurs, dont l'Evangile fait un grand crime, & le monde une grande vertu, ou du moins un grand bonheur, parce qu'elle fait que peu de perſonnes ſe contentent de ce qu'elles ont reçû de Dieu, & veulent toûjours s'élever.

L'Egliſe, qui eſt le Roïaume du Fils de Dieu ſur la Terre, ſera-t-elle moins ſujette à ces révolutions & à ces changemens, qui fait l'ambition ? Helas, non ! quand on embraſſe l'état Eccleſiaſtique, ce devroit être pour y pratiquer l'humilité, & pour y fuïr les vanitez du monde ; mais l'ambition s'y eſt introduite preſque dès ſa naiſſance : car n'en voit-on pas qui n'y entrent, comme dit l'Apôtre ſaint Pierre, que pour dominer dans le Clergé, *dominantes in Cleris.* N'y aſpire-t-on pas aux premiéres dignitez ? n'y recherche-t-on pas les Benefices qui donnent quelque rang, & qui ſont même chargez de la conduite des autres, parce que c'eſt par là qu'on eſt élevé audeſſus d'eux ? Un ſimple Prêtre ſouhaite être Paſteur, il y a peu de Paſteurs qui ne vouluſſent porter la Mitre ou la Croſſe. Dans les autres conditions, celles qui ſont les plus honorables, ne ſont-elles

1. Petri 5.

pas les plus briguées ? & n'est-ce pas ce que le Sauveur reprochoit aux Pharisiens de son temps, qu'ils cherchoient les premiéres pla-
Matth. 23. ces, *amant primos recubitus* ! C'est que l'ambition ne forme que des projets d'élevation, de superiorité, de préeminence, sans faire réflexion, que ce desir est criminel devant Dieu ; parce qu'il est opposé à l'humilité Chrétienne, & qu'une des plus grandes graces que Dieu puisse faire à un homme en ce monde, est de lui faire connoître la place où il le veut, & de lui inspirer la volonté d'y demeurer. Mais poursuivons.

Si l'ambition est criminelle dans ses projets & dans ses desseins, elle l'est encore davantage dans les moïens qu'elle prend pour y parvenir ; & c'est ce qui nous en doit aussi davantage détourner si nous avons quelque sentiment de Religion, & même d'un véritable honneur. Certes, comme ce desir de s'élever est naturel, & qu'il est difficile de l'éteindre tout à fait ; il semble que si l'on peut accorder quelque chose à la foiblesse humaine, c'est en ce point, puisque c'est ce qui nous excite & nous anime aux plus grandes entreprises. Si les moïens d'acquerir de la gloire, qui est le propre & le premier objet de l'ambition, étoient toûjours légitimes & innocens : Par exemple, si c'est la naissance qui nous y place, & qui nous en met en possession par un titre hereditaire : si c'est un mérite reconnu qui nous y appelle, ou qui fait faire choix de nôtre personne, pour commander aux autres, comme on en a vû quelquefois qu'on a forcez d'accepter les plus

hautes dignitez de l'Eglise, lorsqu'ils s'en sont le plus opiniâtrement défendus, & d'autres que la Providence y a poussez, sans qu'ils s'en missent en peine ou qu'ils s'en inquiétassent : si même on les recherche & on les poursuit, pour s'y occuper utilement : quand les emplois qui y sont attachez, ne sont pas audessus de nôtre capacité & de nos forces, à la bonne heure ; comme la fin en peut-être honnête, il y a des moïens qui peuvent aussi être justes pour y parvenir.

Mais helas ! c'est ce qui ne se voit gueres, ou plûtôt c'est ce qu'on ne voit jamais dans une ambition déréglée : car on substituë les sollicitations, les intrigues, & les brigues au vrai mérite, l'autorité & le pouvoir de nos amis aux qualitez réelles & effectives, que nous n'avons pas, & qui seroient nécessaires pour cela : la faveur des grands, tient souvent lieu de mérite, & l'adresse & la fraude suppléent à la capacité, & aux vertus qui nous manquent pour remplir ces postes considérables ; & souvent l'argent qui supplée à tout, est le moïen le plus ordinaire, & le plus efficace qu'on emploïe pour en trouver l'entrée. Cét homme a du bien, il faut donc qu'il achepte cette charge, & celui qui en offrira le plus, sera celui qui l'emportera. Voilà le titre, le droit, le moïen de s'en mettre en possession. C'est un désordre qui s'est introduit dans le monde, & qui est peut-être la preuve la plus évidente de la corruption, qui y régne aujourd'hui : car c'est de là que viennent mille desordres qui sont inévitables, puisqu'il est constant que les gens riches, qui

ont le moïen d'acheter les charges, n'ont pas toûjours le mérite & la suffisance nécessaire pour les exercer. Mais laissons ce point, à quoi noûs ne pouvons pas remédier.

L'ambition qui est aussi ardente qu'insatiable, emploïe encore des moïens plus criminels, pour venir à ses fins : car combien de personnes se font un chemin aux plus hauts rangs, par des flateries serviles, par de lâches infidélitez, par des trahisons infâmes, & par les crimes les plus énormes ? Vous diriez que cette maxime du plus grand & du plus ambitieux de tous les Conquerans, seroit devenuë la régle de la conduite de tous les autres, *si jus violandum est, regnandi causa violandum est* : si l'on peut violer la justice, c'est en matiére d'ambition, & pour parvenir à la souveraineté ; ce que l'on peut étendre à tous les rangs d'honneur, & à toutes les dignitez, où l'ambition tâche de s'élever. On passe pardessus tous les droits de la Religion, de la conscience, de la Societé civile, de l'honneur même, & souvent de la nature & du sang. Car combien en voit-on, qui pour pousser leurs enfans aux dignitez Ecclesiastiques, quelque incapables & vicieux qu'ils soient, les achettent par des simonies, qu'ils pallient & qu'ils couvrent le mieux qu'ils peuvent, & passent pardessus tous les interêts de la conscience ? combien d'autres, qui jaloux de la grandeur de leur maison, pour en conserver tout le bien à un aîné, font entrer de gré ou de force, leurs autres enfans dans un Cloître, pour en faire

Iulius Cæsar apud Suetonium.

autant de victimes à leur ambition ? combien, qui pour en pourvoir un avantageusement, & lui faire soûtenir l'honneur de sa famille, font injustice à tous les autres ; & jettent une semence éternelle de discorde parmi les freres ? souvent par un desir immodéré d'acquerir de l'honneur, ne va-t-on pas contre toutes les loix de l'honneur même, en s'abaissant par des complaisances indignes, & par des soûmissions honteuses, on rampe long-temps avant que de s'élever, & on s'abaisse sous les pieds des uns, pour monter sur la tête des autres. Car il n'y a point d'ambitieux, à qui si l'on demandoit ce qu'il a fait pour parvenir, & pour se mettre en quelque considération, ne pût faire la même réponse, que ce Courtisan, dont parle Seneque. *Multa patiendo, & semper gratias agendo* : En souffrant mille rebuts & mille indignitez, & en témoignant sçavoir bon gré à ceux qui me font achetter leur faveur à ce prix.

Mais ce qui fait le troisiéme & le plus grand déréglement de l'ambition, est qu'elle n'use pas des charges & des dignitez avec plus de modération, qu'elle les brigue & qu'elle les poursuit ; puisqu'elle en fait ensuite le moïen de tous les vices, au lieu de s'en servir dans ses fins, & dans les vûës de Dieu. Car, Messieurs, il ne faut pas s'imaginer que quand la Providence éleve quelqu'un, ou permet qu'il soit élevé, ce soit simplement pour être respecté & consideré des hommes, ou pour le laisser joüir paisiblement de l'honneur où il aspiroit depuis

long-temps. Dieu avoit ses desseins sur lui, & ces charges & ces rangs ne sont accordés qu'à de rudes conditions ausquelles si les hommes faisoient une sérieuse réflexion, ils ne les poursuivroient pas avec tant d'ardeur. Dieu en effet y appelle les uns pour conduire les autres, & leur donner l'exemple; les autres pour maintenir les Loix, & faire garder la Justice; les autres pour tenir sa place, & le faire honorer par tout; & les autres enfin pour proteger les petits, & pour les deffendre de l'oppression des plus puissans. Ce sont des devoirs & des obligations qui sont attachez à ces dignitez; mais quel est l'usage qu'en font ordinairement ceux qui s'y sont poussez par ambition? ils abusent de cette grandeur en perdant Dieu de vûë, & en se méconnoissant eux-mêmes.

La raison en est, qu'il n'y a rien qui fasse si-tôt tourner la tête à un homme, que de se voir élevé audessus des autres, comme nous voïons que le vertige saisit aussi-tôt une personne, qui d'un lieu éminent regarde en bas. Ainsi la tête tourne à un ambitieux qui est parvenu au faîte de l'élevation où il aspiroit; il regarde le reste des hommes audessous de lui par un orgueil insupportable, comme s'ils n'étoient au monde que pour le servir. Ce qui fait que le Prophete Royal leur donne
Psal. 2 cét avis : *Erudimini qui judicatis terram.* Ecoutez & apprenez ceci, vous qui êtes élevez par vos charges, & par vôtre autorité. Si vous avez le pouvoir de disposer de la vie, ou des biens de ceux qui vous sont soûmis; souvenez-vous qu'il y a un Dieu que vous de-

vez craindre, *servite Domino in timore.* Que vous êtes toûjours petits en sa presence, & que si vous abusez de vôtre authorité, il sçaura bien vous abaisser : mais cette pensée n'entre point dans l'esprit d'un ambitieux, qui ne regarde que lui même, & qui rapporte tout à lui en cét état. Ce qui fait qu'il y a infiniment plus à craindre pour le salut, dans les hautes fortunes, que dans les médiocres ; soit à cause de l'orgueil, que ce rang & cette élevation inspire ; soit à cause des occasions plus délicates & plus frequentes d'être infidéles à Dieu ; soit enfin à cause des fausses maximes, dont on ne manque gueres de s'entêter : car pour se sauver dans une fortune médiocre, un homme n'a besoin que de prendre des sentimens conformes à sa condition ; & c'est une grande disposition à l'humilité, que d'être déja dans un état d'humiliation, par sa naissance : au lieu que pour faire son salut dans une condition élevée, il faut non seulement se faire violence à soi-même ; mais encore à son état & à sa condition, pour y conserver la modération & l'humilité, sans laquelle on ne peut se sauver. *Ibidem.*

Mais qui pourroit dire en particulier l'abus que les ambitieux font de leur pouvoir & de leur dignité ? n'autorisent-ils pas les violences les plus injustes, & n'en font-ils point eux-mêmes pour satisfaire leurs passions les plus honteuses ? ne se servent-ils pas du crédit & de l'autorité que leur rang leur donne pour se faire craindre ? ne mesurent-ils pas leurs ressentimens envers ceux qui les offen-

sent en cét état, à leur élevation ? ne se rendent-il pas enfin odieux à Dieu & aux hommes dans l'exercice, ou plûtôt dans l'abus de leur puissance ? Ce sont les plaintes que l'on entend faire continuellement des ambitieux, lesquels comme ils ont passé pardessus toutes les Loix pour s'élever, il n'y a rien qu'ils ne sacrifient à cette même ambition pour se maintenir dans ce poste avantageux. C'est ainsi que parle l'éloquent Salvien des Magistrats de son temps : *quid est aliud dignitas sublimium quam proscriptio civitatum ? aut quid aliud quorumdam, quos taceo, præfectura, quam præda ?* que vous semble, dit-il, de la dignité de la plûpart de ces gens, que nous voïons élevez par une ambition outrée, qu'une proscription generale des Villes ? & qu'est-ce que l'emploi de certains Officiers, dont je m'abstiens de dire le nom, sinon une espece de brigandage public ? non que ces charges soient d'elles-mêmes criminelles ; mais par l'abus que font de leur pouvoir ceux que l'ambition y a poussez. Cette passion étant donc si criminelle dans ses desseins, dans les voïes qu'elle prend pour parvenir aux grandeurs, & dans l'usage qu'elle en fait aprés y être parvenus, c'est avec juste raison qu'on la doit regarder non seulement comme la source des plus grands desordres qui sont dans le monde, & comme un des plus grands obstacles au salut ; Mais encore comme l'ennemie de nôtre bonheur & de nôtre repos, dés cette vie. C'est si vous vous en souvenez ce que je me suis proposé pour sujet de ce second Point.

L. 5. de Prov.

JE ne sçai, Messieurs, si dans toute la morale Chrétienne, il se trouvera une maxime plus constante, & une verité dont nous aïons des preuves plus sensibles, que celle qu'a prononcée autrefois saint Augustin, instruit & convaincu qu'il en étoit lui-même par sa propre experience, que les passions déréglées sont le plus grand supplice du cœur même qui les a conçûës, & qui en ressent le premier toute la tyrannie, avant que de la faire souffrir aux autres. *Voluisti Domine, & sic est, ut omnis inordinatus animus sibi ipsi pœna sit.* Mais si cela se peut dire de toutes les passions en general, je prétends le justifier ici de l'ambition en particulier, comme étant la plus inquiéte, la plus cruelle, la plus odieuse, & la plus impitoïable de toutes : car elle trouble tout le repos de la vie, jusques-là qu'au sentiment d'un Ancien, il n'étoit pas nécessaire que les Loix établissent des supplices pour punir les ambitieux, & qu'il ne falloit que les abandonner à leur propre passion, qui emploïe bien-tôt toutes les autres passions pour les tourmenter, & pour leur déchirer le cœur, par l'envie, la haine, la vengeance, le dépit, le chagrin, le desespoir, & par tout ce qui est le plus capable de rendre un homme malheureux.

SECONDE PARTIE.

L. 1. Confess. c. 12.

Pour en être persuadé d'une maniére à n'en pouvoir douter, il ne faut que réflechir sur les vûës vastes & sans bornes de l'ambition, qui trouve souvent tout le contraire de ce qu'elle prétend : On veut s'élever aux premiéres charges, & aux premiers rangs, afin

de vivre indépendant des autres, & n'avoir personne qui nous commande, ou qui nous prescrive des loix; & pour exercer un petit empire sur ceux qui dépendent de nous; mais on reconnoît bien-tôt que l'ambition change cét empire en une cruelle servitude, par la dépendance qu'on a de tout le monde. On se persuade que quand on sera dans ce poste considérable, & bien établi dans l'état où nous sommes enfin parvenus, on sera à l'abri des tempêtes, & que nous menerons une vie tranquille. Mais on éprouve bien-tôt, que l'on est en bute à tous les traits de la fortune, exposé à l'envie & à la jalousie des uns, & aux embûches des autres. L'on a autant d'ennemis qu'il y a de personnes qui sont au-dessous de nous. Enfin l'on croit que l'on sera en repos, & en assûrance dans l'honneur, dans l'éclat, dans la joïe; & on y trouve mille sujets de déplaisirs, qui rendent la vie d'un ambitieux aussi malheureuse, que nous l'avons fait voir criminelle. Permettez-moi seulement de parcourir ceci.

En effet, dites-moi que prétend un ambitieux dans cette charge, ou dans ce rang pour lequel il témoigne tant de passion? C'est sans doute qu'il espere que quand il aura de l'autorité, il sera en droit de commander aux autres, en se rendant lui-même indépendant: car c'est par là que se mesure la grandeur des hommes, plus on voit de personnes audessous de soi, & moins il y en a audessus, plus on s'estime grand; puisque c'est sur ce pied là que nous jugeons de la souveraine grandeur de Dieu même, de ne dépendre de per-

sonne, & que tout dépende de lui : mais il n'en est pas cependant de même des grandeurs du monde ; bien loin de cela, plus elles sont élevées, plus elles sont dans la dépendance. Jusque-là que la souveraineté des Rois, qui est le plus haut point d'élevation, où l'ambition puisse porter un homme, est celle qui a le plus de besoin d'appui, de soûtien, de secours, & parconsequent, qui est la plus dépendante, puisque l'on peut dire qu'ils dépendent de presque autant de personnes, qu'il y en a à qui ils commandent. Car ne dépendent-ils pas de la force & du courage de leurs Capitaines, des bras de leurs Soldats, de la prudence de leurs Conseillers, de la fidelité de leurs Ministres, des finances de leurs Sujets : & ainsi aïant besoin de tout le monde, il semble que la dépendance est comme essentielle à toute grandeur humaine : mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est, que quand cette grandeur est établie par l'ordre de Dieu, comme dans les Rois & dans les Souverains, l'on s'y fait, & l'on ne la trouve point incommode ; mais quand on s'y pousse par une ambition déréglée, c'est un esclavage honteux, & indigne même d'un cœur noble, qui est touché de quelque sentiment d'honneur.

Je vous ai déja parlé des complaisances serviles qu'il faut avoir pour y parvenir ; flâter l'un, avoir des égards & des ménagemens pour l'autre ; essuïer les caprices de celui-ci, & l'humeur imperieuse de celui-là ; mandier la faveur de ceux qui sont audessus de nous, solliciter les suffrages de ceux qui

ſont audeſſous ; ſe rendre agréables aux uns par des aſſiduitez gênantes, & prendre garde de ne pas choquer les autres, qui pourroient apporter quelques obſtacles à nos deſſeins ; ſe contraindre, ſe contrefaire, diſſimuler, patienter ; il faut qu'un ambitieux ſe faſſe à tout cela : *curvatur obſequio, ut honore donetur*, dit ſaint Ambroiſe. Mais quelque fâcheuſe que ſoit cette ſervitude, l'ambition qui eſt plus forte, la compte pour rien. Ce qui a fait dire ſouvent aux Païens mêmes, que les honneurs & les grandes dignitez, ne ſont que de ſpecieuſes ſervitudes, à quoi perſonne ne voudroit ſe soûmettre, ſi l'opinion des hommes n'y avoit attaché de glorieux titres qui la relévent ; ou plûtôt ſi l'ambition n'étoit plus puiſſante ſur l'eſprit, que l'amour de leur liberté.

In Evang. Luc.

Ce qui eſt de vrai & de conſtant, eſt que le rang où ces perſonnes ſont élevées, les obligent à tant de devoirs, qu'on en a vû, qui chargez du poids de leurs chaînes, comme ils les appelloient, ont fait tous leurs efforts pour les rompre, & ont préferé mille fois une vie privée & particuliére : mais quand on s'y pouſſe & qu'on s'y ingere par une pure ambition, ces honneurs & ces dignitez deviennent un pur eſclavage, qui croît à meſure que l'on monte & que l'on s'éleve ; parce que pour s'y maintenir, & pour y trouver de l'appui, il faut, contre les principes de l'honneur & de la conſcience, ſouffrir les deſordres ſans oſer s'y oppoſer, ménager les perſonnes qui nous pourroient faire de la peine, diſſimuler les plaintes & les mur-

mures qu'on fait de nôtre conduite, & conniver quelquefois aux choses les plus injustes. C'est pourquoi cêt Ancien n'avoit pas mauvaise raison de dépeindre l'ambition assise sur un Trône, mais chargée de fers ; entourée de gardes, mais qui étoient autant d'ennemis qui la menaçoient ; qui commandoit enfin, mais en soûpirant & en pliant sous le joug quelle étoit obligée de porter.

Mais sans nous arrêter à ces imaginations, où il y a ordinairement plus d'invention d'esprit, que de solidité : Je dis que si un ambitieux est le plus souvent frustré de son esperance, en ne trouvant que de la servitude, là où il pensoit exercer son empire ; il n'est pas moins trompé dans la seconde prétention, qui lui fait briguer les Charges, afin de se mettre à couvert des insultes des autres, & d'être à l'abri de tous les orages. Car qui ne sçait que la seule crainte de déchoir du rang où il est monté, est capable seule de troubler son repos ? Hé ! quelles funestes catastrophes ne voit-on pas tous les jours, de gens qui sont venus de rien, & qui retournent à rien, par un revers de fortune ! Certes, sans vous fatiguer par le recit de mille exemples, dont les histoires sont remplies ; des personnes, qui du faît des honneurs, sont tombez jusques dans l'abîme de la confusion, & dont les chûtes ont été d'autant plus rudes, qu'elles se sont faites d'une plus haute élevation : Dans quelle assûrance peut vivre un ambitieux, parvenu au comble de ses desirs ? joüira-t-il du repos qu'il a cherché par tant de travaux ? possedera-t-il cet-

te securité qu'il a prétendu achetter par tant de perils ? rien moins ; il lui arrive ce que déploroit saint Augustin, dans le temps qu'il étoit pressé par son ambition, de faire quelque établissement considérable dans le monde : *ecce per quanta pericula pervenitur ad majus periculum !* On arrive par mille dangers, au plus grand, & au plus fâcheux de tous les dangers, qui est la chûte de l'état où l'on s'est élevé.

Confess. l. 8. c. 6.

En effet, Dieu qui resiste aux superbes, semble prendre plaisir à renverser les projets d'un ambitieux ; ou s'il permet qu'il monte au rang où il aspire ; c'est pour l'en faire descendre avec plus de honte ; & alors comme la gloire a je ne sçai quoi de doux aprés l'abaissement, & comme un homme retiré de l'obscurité regarde la lumiére du jour avec un plus grand sentiment de joïe : De même, l'esprit d'un homme sensible à la gloire, est plus vivement touché de l'ignominie, & de la confusion qu'il souffre aprés sa décadence, que si l'honneur ne l'avoit point précédée ; parce que l'esprit humain, qui est plus ingenieux à se tourmenter, qu'à trouver les moïens d'adoucir ses peines, se voïant déchû de cét état, ne peut s'empêcher de comparer son état present avec le passé, & de sentir davantage sa honte, que s'il n'avoit jamais été dans l'honneur. C'est pourquoi le Prophete Royal la compte entre les marques de la colere de Dieu, & des plus grands châtimens de sa Justice en ce monde : *à facie iræ & indignationis tuæ, elevans allisisti me.* Ah ! je vois bien, mon

Psal. 101.

Dieu ! que vous m'avez élevé en vôtre colere : car vous m'avez humilié & brisé, au même temps que vôtre Justice a bien voulu accorder à mon ambition, ce qu'elle a si ardemment souhaitté.

Mais quand Dieu ne traverseroit point le repos d'un ambitieux, ni la fausse assûrance dont il s'étoit flaté, il y a bien des raisons de cette inquiétude, que le Philosophe Seneque, semble avoir comprises en ces deux mots: *laborat invidia duplici, invidetur ei, & invidet ipse.* Il est alors exposé à l'envie des autres, laquelle lui donne mille allarmes, & il porte envie lui-même à ceux qui sont audessus de lui. *Epist. 852.*

C'est ce qui renverse la troisiéme prétention d'un ambitieux, qui est de trouver le repos dans son élevation; car on lui peut dire ce que le Sauveur disoit à ces deux freres, qui lui demandoient les deux premiéres places de son Roïaume, qu'ils ne sçavoient ce qu'ils demandoient. Il n'est pas content dans le rang & dans le poste où il est, & parconsequent, il n'a garde d'y trouver le repos qu'il y cherchoit; & pourquoi ? c'est qu'il fait à l'égard de ceux qui sont audessus de lui, ce que ceux qu'il voit audessous, font à son égard; il regarde avec des yeux pleins d'envie, la fortune de ceux qui sont élevez plus haut; & ainsi son ambition lui faisant trouver son abaïssement & son humiliation dans les bons succez des autres, il sent les mêmes inquiétudes, & les mêmes agitations pour le rang où il n'est pas, qu'il sentoit auparavant pour celui qu'il a enfin obtenu. De

maniére que le genie de cette passion étant de toûjours croître, & de s'élever toûjours, il en est du desir de l'honneur comme du desir des richesses; l'avare ne dit jamais, c'est assez, l'ambitieux ne croit jamais être elevé assez haut; l'un tâche toûjours d'acquerir, l'autre s'efforce toûjours de monter; l'un cherche toûjours de nouveaux moïens d'amasser, & l'autre tente toûjours de nouveaux expediens de se pousser: & l'un ni l'autre n'étant jamais contens, ils ne joüissent jamais du repos, que leur état & leur fortune presente leur pourroit procurer, s'ils étoient capables de s'en contenter. C'est toûjours de nouveaux projets, toûjours de nouvelles tentatives, qui donnent sujet à saint Bernard de se recrier: *ô ambitio, ambientium crux! quomodo torquens omnibus places? nihil acerbius cruciat, nihil molestius inquietat.* Non, il ne faut point d'autre supplice à un ambitieux que sa propre ambition, comme l'avarice est le tourment de l'avare; parce que tous les deux étant esclaves des passions les plus cruelles, il n'y a pas un jour de calme pour eux, ils sont toûjours dans l'agitation, aimant jusqu'à la folie, haïssant jusqu'à la fureur, jaloux jusqu'à la rage, tristes jusqu'au desespoir, & toûjours soûpirans aprés le repos qu'ils ne peuvent jamais trouver.

L. 3. de Consi.

C'est ce que le Saint-Esprit semble avoir pris plaisir de nous representer en la personne de l'infortuné Aman, qui étant parvenu au comble des honneurs, où un homme pouvoit monter, comptoit pour rien ses charges, la faveur de son Prince, le rang qu'il

tenoit à la Cour, & tous les bienfaits du Roi Assuerus, avec qui il sembloit partager le Thrône & la puissance Roïale; pendant qu'un inconnu, qu'il regardoit comme un homme de néant, ne daignoit pas le salüer, quand il passoit, ni se lever par honneur devant lui. N'avoüa-t-il pas que ce mépris lui causoit plus de trouble & de chagrin, que tout ce qu'il possedoit de biens, d'autorité & de credit, ne lui donnoit de joïe & de satisfaction? ensuite, ne risqua-t-il pas tout, & ne perdit-il pas tout avec la vie, pour se venger de cét affront qu'il ne pût jamais digerer?

N'est-ce pas, Messieurs, le naturel & le caractere de l'ambition, qui est pleine de trouble, d'inquiétude & de déplaisirs, qui font qu'on ne trouve jamais le repos que l'on cherche dans les grandeurs; & que tous les sages ont toûjours jugé qu'il vaut mieux se tenir dans les termes de la modestie, se renfermer dans les bornes de sa condition, & demeurer dans les termes que la nature même semble nous avoir prescrites, que de s'exposer aux dangers de ceux, qui ne pouvant demeurer dans ces limites, veulent toûjours s'élever plus haut, & monter à une région superieure, pour avoir plus de spectateurs, que la Providence n'a voulu leur en donner, & que ne demande le personnage qu'ils joüent dans le monde. C'est donc une verité constante, que l'ambitieux ne trouve non plus de repos, que d'assûrance & de liberté dans le rang où il se veut placer.

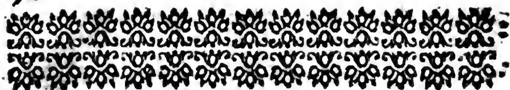
CONCLUSION.

AInsi pour guerir l'ambition & ce desir déréglé de l'honneur, des charges & des grands emplois, il ne faut que considérer, que s'il y a de l'éclat, il y aussi de pesantes croix, & bien des inquiétudes & des chagrins, sous ce dehors specieux, qui nous charme & qui nous éblouït. Au lieu qu'une ame humble est toûjours tranquille, & joüit d'une profonde paix ; ses passions sont réglées, & ses desirs toûjours justes. Elle n'affecte point ces odieuses préeminences, qui causent toûjours du trouble, & comme elle cede à tout le monde, elle ne cause jamais de division.

Or, il ne faut pas demeurer dans la seule connoissance & dans la speculation d'une verité, que les Philosophes Païens ont euxmêmes reconnuë ; mais pour agir Chrétiennement, ne nous contentons pas de déliberer avec Dieu sur l'état où l'on veut s'engager ; si ce sera dans l'Eglise, ou dans la robe ; il faut de plus mettre des bornes à ses prétentions ; car c'est à quoi l'on manque le plus ordinairement, parce que dans ces professions & dans ces emplois, on est ordinairement déterminé à pousser sa fortune le plus haut que l'on peut ; il y faut mesurer ses forces, & avoir égard si l'on y peut faire son salut, que l'on doit toûjours avoir en vûë : cette charge me convient-elle, & si cette autre à plus d'éclat, n'y a-t-il point aussi plus de péril & plus d'occasion de me perdre ? Que si l'on y est appellé de Dieu, il faut penser que ce n'est pas seulement pour

en avoir le rang, & en porter la qualité; mais pour s'acquiter des devoirs qui y sont attachez, sans quoi les plus grandes dignitez & les plus nobles charges ne serviront qu'à attirer plus de confusion sur ceux qui n'ont pas dequoi les soûtenir; au lieu que si nous ne nous y engageons que par la volonté de Dieu, & en vûë de nôtre salut, nous éviterons les crimes à quoi porte l'ambition; nous trouverons la paix & la tranquilité de l'esprit & du cœur, & nous mériterons l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.





XLVIII.

SERMON

POUR LE

DIX-SEPTIE'ME DIMANCHE

APRE'S

LA PENTECOSTE.

DE L'AMOUR DE DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & in tota mente tua, & in tota anima tua. *Matth.* 22.

Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur, de tout vôtre esprit, & de toute vôtre ame. Saint Matth. c. 22.

JE ne sçai, Messieurs, lequel des deux doit paroître le plus surprenant, ou bien de voir que Dieu, qui seul peut s'aimer à l'égal de son merite, & qui trouve dans ses perfections infinies un objet proportion-

né à ſon grand cœur, recherche cependant avec tant de paſſion, l'amour des hommes; ou bien que les hommes aïent beſoin d'un commandement pour les obliger d'aimer Dieu. Le premier ne ſemble pas moins étrange, que ſi le plus grand Monarque de la terre offroit ſon Roïaume, ſes Treſors, & tout ce qu'il poſſede, pour gâgner l'affection du dernier de ſes ſujets; & le ſecond eſt un prodige auſſi étonnant, que ſi les Fleuves avoient beſoin d'un commandement pour aller à la Mer, qu'ils vont chercher par tant de détours, & par une pente naturelle; ou bien le feu pour monter en haut, où il ſe porte avec tant d'impetuoſité.

Quoi donc, Chrétiens, Dieu & l'homme ont ils changé de nature & d'inclination? Dieu qui eſt le centre de tous les amours, & qui parconſéquent devroit recevoir comme un tribut, l'affection de ſes Créatures, ſort hors de lui-même pour les venir rechercher; il les preſſe, il les ſollicite; il n'épargne ni promeſſes, ni ménaces pour ſe faire aimer; & à peine trouve-t-il une ame qui l'aime véritablement; & l'homme d'ailleurs qui ſent une ſi forte inclination pour ſon ſouverain bien, inclination qui eſt imprimée dans le fond de ſon être, & qui le lui fait rechercher lors même qu'il s'en éloigne le plus; l'homme dis-je a beſoin d'être pouſſé & excité à chercher ſon ſouverain bonheur. Dieu a mis tout le bon-heur de l'homme à aimer cét Etre ſouverainement parfait; il lui propoſe tous les attraits imaginables; il joint l'interêt aux charmes; & le cœur de l'homme,

qui a de l'amour presque pour tout le reste, qui prend feu si facilement à tous les objets, qui se défait si difficilement de ses inclinations naturelles, résiste à celle-ci, & ne sçait presque ce que c'est que d'aimer Dieu. Or c'est ce feu que le Sauveur est venu apporter sur la terre, que je veux tâcher aujourd'hui d'allumer dans vos cœurs. Mais il faut que ce soit par le moïen du Saint-Esprit qui est l'amour substantiel, & par l'intercession de celle que l'Eglise appelle la mere du saint amour.

Ave Maria.

COMME entre tous les préceptes, celui que nous avons d'aimer Dieu, tient sans contredit le premier rang, étant le plus grand, le plus juste & le plus indispensable de tous; il ne faut pas aussi s'étonner, Chrétienne compagnie, s'il n'y en a point dont l'obligation ait toûjours été plus claire, moins contestée, & plus évidente; puis qu'elle ne peut être ignorée que de ceux qui ne le connoissent point; & que d'ailleurs il ne faut qu'être homme, & avoir de la raison pour le connoître. Ainsi les mêmes Cieux & le même ordre de la nature, qui publient la grandeur, la magnificence & la gloire d'un Dieu, publient en même tems qu'il le faut aimer; & il semble qu'il n'est pas possible de connoître qu'il est l'auteur de tous ces merveilleux ouvrages, qui sont autant d'effets de sa bonté & de sa souveraine puissance, sans y remarquer autant de motifs qui nous obli-

gent de l'aimer, parce qu'il n'a fait tout cela que pour nous.

Or quoi que cette Loi ſoit écrite dans autant de Livres, qu'il y a de créatures au monde, & qu'elle ſoit imprimée dans le fond de nos ames, Dieu n'a pas laiſſé cependant d'en faire un commandement exprés à ſon peuple dans l'ancienne Loi, & de le renouveller aux Chrétiens dans la nouvelle, ſoit pour arréter davantage l'inconſtance du cœur humain, ſoit pour être un continuel reproche de nôtre inſenſibilité; comme ſi ce n'étoit pas un aſſez grand honneur aux hommes d'être faits pour l'aimer, & d'être entre toutes les créatures corporelles, les ſeules capables de cét amour, ſans qu'il fût beſoin d'un précepte pour les porter à s'acquiter d'un ſi juſte devoir.

Afin donc de m'exciter avec vous à cét amour, j'en renferme la maniére & les principaux motifs dans le commandement que Dieu lui-même nous en a fait: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex omni mente tuâ, & ex totâ animâ tuâ.* Car premiérement, Dieu étant unique, il veut être aimé uniquement, & de tout nôtre cœur, ſans réſerve & ſans partage. *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo.* Secondement, comme il eſt ſouverainement parfait & infiniment au-deſſus de toutes les créatures, il demande d'être aimé de tout nôtre eſprit, c'eſt-à-dire, d'un amour de préférence, fondé ſur l'eſtime que nous devons faire de ſes divines perfections. *Diliges Dominum ex omni mente tuâ;* & enfin, comme il eſt éternel, & qu'il mérite

Matth. 22.

toûjours d'être aimé, il demande l'amour de nôtre ame, qui n'est point sujette aux Loix de la mort, afin de l'aimer d'un amour constant & éternel. *Diliges Dominum tuum ex totâ animâ tuâ.* De maniére, Messieurs, que je trouve dans ces paroles, les mêmes mesures de nôtre amour envers Dieu, qu'il a prises lui-même dans l'amour qu'il a eu pour nous, & dont l'Apôtre a compris toutes les dimensions en ces termes, *Ut possitis comprehendere quæ sit latitudo, & longitudo, & sublimitas & profundum.* Son amour a rempli toute l'étenduë de son grand cœur, puisqu'il est tout charité, & la charité même ; & il demande toute l'étenduë du nôtre, *diliges ex toto corde.* Sa hauteur & sa profondeur se prend de ce qu'étant tel qu'il est, il a daigné jetter les yeux sur nous, qui ne sommes que de miserables créatures, sans qu'il lui en revienne aucun bien ; & il veut que le nôtre s'éleve audessus de tout, par un amour de préférence à tout le reste, ce que les Theologiens appellent un amour apprétiatif, *ex omni mente tuâ* : & enfin la longueur du sien a été toute l'éternité, *In caritate perpetuâ dilexi te* ; & il veut que cette ame immortelle l'aime toûjours d'un amour constant & inviolable, *ex totâ animâ tuâ.* Ce sera le sujet & le partage de ce discours.

Ad Ephes. 3.

Sapient. 32.

PREMIERE PARTIE.

JE dis en premier lieu, que pour aimer Dieu comme il veut être aimé, & comme nous y oblige le précepte de la charité ; il faut l'aimer de tout nôtre cœur, d'un amour qu'on peut appeller unique, entier, sans réserve,

serve, de toute l'étenduë, & de toute la capacité de ce cœur. *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo* : amour qui est dû à cét Etre souverain, amour qui n'est dû qu'à lui seul ; puisque la même raison qui nous apprend que Dieu est nôtre premier principe, & nôtre derniére fin, nous apprend en même temps, que nous ne le pouvons mieux reconnoître en cette qualité, que par nôtre amour. C'est pourquoi le Sauveur dans l'Evangile, appelle le commandement que Dieu nous en fait, le premier & le plus grand de tous les commandemens. *Maximum & primum mandatum.* *Matth.* 22. Il est le premier & le plus ancien, parce que la puissance n'est pas plûtôt que son objet qui la détermine, & auquel elle a un rapport essentiel. Or le premier objet de nôtre volonté, est Dieu, puis qu'elle n'est faite que pour lui ; c'est donc le premier de tous les commandemens, écrit dans le fond de nôtre Etre, & dont l'impression ne se peut entiérement effacer, à cause que c'est un instinct de la nature, d'aimer & de rechercher sa derniére fin.

C'est ensuite le plus grand de tous les commandemens, *maximum & primum* ; parce qu'il est le plus general, le plus nécessaire, le plus indispensable, & même qu'il renferme tous les autres : De sorte, que pour s'acquiter de celui-là, il faut observer tous les autres commandemens ; & de l'observation de tous les autres, résulte l'accomplissement de celui-là, comme dit le Fils de Dieu dans l'Evangile. *Qui habet mandata mea, & servat ea, ille est qui diligit me.* Il est le pre- *Ioan.* 14.

mier entant qu'il regarde Dieu, qui doit-être le premier objet de nôtre amour, & qui étant ſeul & unique, veut avoir tout nôtre cœur, ſans partage & ſans diviſion ; & il eſt le plus grand, parce que tous les autres y ſont compris, & s'y rapportent, & qu'il ne ſouffre rien qui lui ſoit contraire ; mais nous porte plûtôt à accomplir tout ce que Dieu demande de nous, en vertu de cét amour : voilà ce que ſignifie, aimer Dieu de tout ſon cœur, d'un amour unique & ſans partage, & d'un amour entier & ſans réſerve ; parce que ce terme, de tout, exclud également le partage qu'on en fait avec un autre, & la réſerve que l'on en fait pour ſoi.

Pour développer donc un peu ceci, je dis encore une fois, que Dieu en demandant à l'homme l'amour de tout ſon cœur, veut être aimé uniquement, & ne peut ſouffrir ce partage injurieux, par lequel on donne ce cœur à mille objets tout à la fois, ſans raport à cét unique objet, pour lequel on doit aimer tout le reſte. Auſſi eſt-ce le premier exercice du pouvoir ſouverain qu'il a ſur nous, de nous obliger à l'aimer ſeul de cét amour, qui n'eſt dû qu'à nôtre ſouverain bien, & qui exclud tout ce qui ne ſe rapporte pas à Dieu, comme à ſa derniére fin : parce qu'il veut être dans nôtre cœur, ce qu'il eſt dans tout le reſte de l'Univers ; c'eſt-à-dire, le ſeul Maître & le ſeul abſolu. Partager l'unité d'un Dieu en lui donnant des compagnons, c'eſt le détruire ; de même donner des aſſociez à Dieu, & partager

l'empire qu'il doit avoir sur nôtre cœur, c'est l'en chasser. *Deus, si non est unus, non est Deus*, dit Tertulien : si Dieu dans son Etre n'est point unique, il n'est pas Dieu ; & s'il n'est point aimé seul & uniquement, il n'est pas aimé en Dieu. *In Apologet.*

De maniére, Messieurs, que comme dans la Religion, il y a un Culte particulier, qui est celui de l'adoration, lequel n'est dû qu'à Dieu seul, & dés-là qu'on veut le partager avec quelque Etre créé, il devient sacrilége & abominable ; parce que c'est donner à une créature ce qui n'appartient qu'à cét Etre increé : il y a de même un amour qui est essentiellement unique, & qui n'apartient qu'à Dieu seul ; & c'est celui qui le regarde comme nôtre derniére fin : d'où il s'ensuit que celui qui se termine à la créature sans rapport à Dieu, & qui la recherche comme le terme de ses poursuites, est un amour criminel, opposé à celui qu'on doit à Dieu, & qui le détruit entiérement : car c'est en ce sens que l'Apôtre appelle la passion que l'on a pour les richesses, une idolâtrie : *I dolorum servitus*, & le plaisir des sens, une espece de divinité, *quorum Deus venter est* ; parce qu'on en fait sa fin, lors qu'on n'a uniquement en vûë que cela, & qu'on n'envisage que ce seul objet, dans l'amour que le cœur lui consacre. *Ad Galat. 5.* *Ad Philip. 3.*

Surquoi, Messieurs, saint Augustin fait une belle question digne de son grand esprit, & qui mérite bien vôtre attention : il demande pourquoi ces anciens Romains ne se sont jamais avisez de bâtir un Temple au Dieu *In quodam lib. de civit. Dei.*

d'Iſraël, eux qui en avoient conſacré aux Idoles des Nations mêmes les plus barbares, & les plus inconnuës : d'où vient que ſaint Léon leur reproche qu'ils n'avoient vaincu & aſſujetti tous les Peuples à leur empire, que pour s'aſſujetir eux-mêmes à toutes leurs ſuperſtitions ; juſques-là, qu'au raport du même ſaint Auguſtin, on a compté dans la ſeule Ville de Rome plus de quarante mille Divinitez : Pourquoi donc demande ce Saint, n'y avoit-il que le véritable Dieu qui fût banni, & comme proſcrit de leur République ? ſans doute, dit-il, ce n'étoit pas faute de le connoître, puiſque leurs hiſtoriens mêmes en parlent, & que le bruit des prodiges qu'il avoit faits en faveur des Juifs, avoit couru par tout, & rempli toute la terre ; pourquoi donc, pourſuit-il, ne l'adoroient-ils pas comme les autres ? C'eſt, dit ce grand homme, qu'en élevant des Temples aux autres Dieux, ils les honoroient chacun de la maniére que le démon leur faiſoit entendre par ces mêmes Idoles. Mais qu'aïant reconnu que le Dieu d'Iſraël vouloit être adoré ſeul, & que pour être honoré de la ſorte, comme il le commandoit, c'eſt-à-dire, uniquement & ſinguliérement, il eût fallu abatre tous les autres Temples, & détruire toutes les Idoles, ils l'ont exclus lui-même, de crainte d'être obligez de bannir tous les autres.

J'en dis aujourd'hui le même, Chrétienne compagnie, Dieu n'eſt pas moins jaloux de l'amour qu'on lui porte, que du culte qu'on lui rend ; puiſque le culte ſans amour ne

peut lui être agréable : mais parce que Dieu veut être aimé ſeul, & qu'il commande de bannir de nôtre cœur tant d'objets indignes de nôtre amour, & ſans changer de nom, tant d'Idoles qui en occupent la place, on aime mieux le bannir lui-même, pour aimer impunément tout le reſte, & partager avec une infinité de créatures, ce qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul.

Mais quoi ? eſt-ce à dire que pour aimer Dieu, il ne faut jamais aimer autre choſe, & renoncer à tout le reſte ? Je ne dis pas cela, Meſſieurs, & je vous ai déja prévenus, en vous diſant que nôtre amour eſt ſeulement criminel, quand on aime les autres choſes ſans rapport à Dieu ; mais je dis qu'il faut que tout ce que vous aimez, ſoit en Dieu & pour Dieu, comme un Fleuve impétueux, qui en ſe débordant hors de ſon lit, emporte tout ce qu'il rencontre, & l'entraîne avec lui dans la Mer, où il ſe perd heureuſement. C'eſt la comparaiſon dont ſe ſert le même ſaint Auguſtin : Il en doit être de même, dit-il, de nôtre amour envers les créatures : ſi dans cette vie, il ſe trouve quelque choſe digne de nôtre affection, des agréemens, des ſimpathies, des vertus, des talens de grace ou de nature, l'amour doit entraîner tout cela avec ſoi, & le porter dans le ſein de Dieu, d'où il eſt ſorti : *Si quid tibi in me occurrit, illuc rapiatur, quò totius dilectionis impetus fluit* : mais les aimer ſans ce rapport à ce ſouverain bien ; mais s'y attacher avec ardeur, *non utentis modeſtiâ, ſed amantis affectu*, comme il parle, c'eſt ce qui n'eſt dû

L. 1. de Doct. Chriſt. c. 22.

qu'à Dieu, & c'est partager son cœur, que d'aimer quelqu'autre chose de la sorte.

Helas! combien de personnes aujourd'hui croïent avoir le cœur assez large pour loger Dieu & les créatures en même temps, qui y veulent accorder Dieu & le monde, ou bien partager tellement leurs jurisdictions & leurs ressorts, que Dieu préside en certaines affaires, & que l'esprit du monde domine en d'autres à son tour: d'où est venu cette malheureuse distinction de ce qui est bien fait selon Dieu, & de ce qui est bon selon le monde; comme si tout Chrétien n'étoit pas obligé d'aimer Dieu en toutes rencontres; comme si une même personne pouvoit avoir deux consciences, l'une de Religion, & l'autre pour les affaires; ou enfin comme si l'on pouvoit servir Dieu & le monde tout à la fois, & offrir ses sacrifices à deux Autels. Mais on a beau faire, c'est une question décidée par le Fils de Dieu même, nul ne peut servir deux Maîtres, il n'y a point de naturel si adroit, point de souplesse si pliante, point de genie si accommodant, qui puisse venir à bout d'accommoder ces deux amours ensemble, ni par moitié, ni par alternative; parce que Dieu veut avoir nôtre cœur tout entier.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, Messieurs, que les hommes ont voulu faire ce partage; & tâché de faire un accommodement entre ces deux concurrens, ou plûtôt entre ces deux ennemis irréconciliables, Dieu & le monde, en faisant un mélange de leurs maximes, en prenant un peu de celles de l'un, & beaucoup

de celles de l'autre. On pense aimer Dieu, & être à son service quand on s'est acquité de quelques priéres, quand on a satisfait à quelques devoirs de Religion, quand on ne fait point ouvertement d'injustice au prochain ; ou qu'on a assez de conscience, pour ne pas trahir les obligations les plus essentielles de son état ; mais joindre avec cela les sentimens du monde, vivre dans le luxe & dans le plaisir, rechercher l'estime & l'applaudissement des hommes, & au lieu de prendre les veritez éternelles pour régles de sa conduite, mettre en usage toute la politique du siécle, afin de se pousser & d'établir sa fortune : c'est ce qu'on prétend accorder avec l'amour de Dieu, par un partage monstrueux ; puis qu'il est évident qu'il n'y a rien de plus opposé à cét amour ; que c'est aimer Dieu d'un cœur partagé, ou plûtôt c'est ne l'aimer point du tout ; parce que l'amour qu'on doit à Dieu, ne peut subsister avec ce partage, qui ne lui laisse que la moindre partie de nos soins, & de nos affections. *Quæ societas lucis ad tenebras, quæ conventio Christi ad Belial* ? s'écrie saint Paul ; quel accord peut-on faire entre les ténébres & la lumiére, quel partage entre Jesus-Christ & Belial ? 2. ad Corinth. 6.

Delà, Messieurs, il faut tirer ces deux consequences, pour réduire en pratique le précepte de la charité. La premiére qu'il nous oblige de renoncer à toute affection contraire à celle qu'on doit à Dieu, comme est l'amour de toutes les choses qu'il nous défend, & de tous les objets qui nous empê-

chent de l'aimer & de lui obéïr ; ensuite de renoncer à l'attachement qu'on a à toutes les autres choses, quoi que permises d'ailleurs, quand l'affection qu'on leur porte, est déréglée ; parce qu'elles deviennent un obstacle à l'amour que nous devons à Dieu, qui s'appelle dans l'Ecriture un Dieu jaloux, puisqu'il ne peut souffrir de rival. *Dominus Zelotes* : & c'est pour cela, comme remarque saint Chrysostome, que quand l'homme attache son cœur à quelque bien créé, Dieu y met aussi-tôt la main, & fait comme il fit autrefois à Abraham, à qui il commanda de lui sacrifier son Fils unique, qu'il aimoit plus que ses yeux, comme s'il eût eu peur qu'il ne partageât son cœur, & que cét amour ne préjudiciât à l'amour qu'il lui devoit. *Tolle, quem diligis Isaac.* Disons ici le même, quand une personne attache son cœur à quelque bien créé, au préjudice de l'amour qui est dû uniquement à Dieu, & que cette affection est tout à fait formée, & commence à jetter de profondes racines ; ou bien Dieu cede la place, ou bien il enleve & ravit ce qui la partage avec lui : ainsi il enleve du monde cét enfant qui est le cœur de ce Pere & de cette Mere ; il ravit cét ami, & cette personne qui occupe la meilleure partie de vos affections ; il vous prive de ces richesses, & de cét honneur, & de tout ce que vous aimez à son préjudice : *tolle quem diligis* ; parce qu'il ne peut souffrir qu'un autre partage ce cœur que vous lui devez tout entier.

Exod. 34.

Genes. 22.

C'est ce qu'on peut dire de toutes les cho-

ſes, qui ſont à la verité innocentes d'elles-mêmes, mais qui ne laiſſent pas d'affoiblir l'amour que nous devons à Dieu, quand on s'y attache avec trop d'ardeur; ce qui fait comme une diverſion des forces de nôtre cœur, & qui rend le peché ou mortel ou veniel, ſelon le déréglement qui s'y rencontre; c'eſt-à-dire, ſelon qu'il nous détourne plus ou moins d'aimer Dieu, ou qu'il nous empêche plus ou moins de lui être fidelle, conformément à cette parole de ſaint Auguſtin, *minus te amat, qui tecum aliquid amat, quod propter te non amat.* L. 10. Confeſſ. c. 19. D'où vous voïez qu'aimer Dieu de tout ſon cœur, & de cét amour unique & ſans partage qu'il nous preſcrit, ne veut pas dire qu'on ne doit aimer que lui ſeul, mais qu'on doit n'aimer tout le reſte que pour lui; en ſorte qu'au lieu de partager nôtre cœur, ces objets mêmes nous ſervent d'aide, & de moïens pour croître en ſon amour, ou pour nous y porter. C'eſt pour cela, que bien loin de nous deffendre d'aimer nos proches, nos amis, nos freres, & ceux qui nous ſont liez le plus étroitement par les liens du ſang & de la nature, il nous le commande; mais de les aimer d'un amour ſubordonné à celui qu'on lui doit, comme l'obéïſſance que l'on rend aux Magiſtrats, & aux Officiers du Prince, ne détruit pas celle qu'on doit au Souverain: elle rend au contraire cette ſoûmiſſion plus parfaite & plus entiére, parce qu'ils ne font qu'une même autorité avec la ſienne, & qu'ils n'ont qu'une même fin; & pourvû qu'ils ne nous commandent rien qui ſoit ouvertement

contre le ſervice du ſouverain, c'eſt lui obéïr à lui-même, que de ſe ſoûmettre à ceux qui ſont revétus du caractere de ſon autorité. Il en eſt de même; aimer le prochain, ou ceux qui nous ont donné l'Etre, d'un amour réglé, c'eſt-à-dire, les aimer pour Dieu, ce n'eſt pas partager nôtre cœur, & l'amour que nous devons uniquement à Dieu; mais c'eſt s'en ſervir comme d'un moïen de l'aimer comme il le commande, de cét amour qui ne ſeroit pas unique, s'il n'étoit la fin de tous les autres; mais auſſi qui ne ſeroit pas entier & ſans réſerve, s'il ne nous portoit à accomplir tout ce que Dieu exige de nous en vertu de cét amour.

C'eſt la ſeconde conſéquence qu'il faut inferer du principe que nous avons établi, que nous n'accompliſſons pas ce précepte, non ſeulement ſi nous n'aimons tout le reſte pour lui; mais encore ſi nous ne faiſons tout ce qu'il commande pour lui marquer cét amour, & ſi nous ne nous abſtenons par ce motif de tout ce qu'il défend, ſans réſerve & ſans exception: car c'eſt en ce ſens que ſaint Paul appelle cét amour la plenitude de la Loi. *Plenitudo legis dilectio*; parce qu'on ne peut aimer Dieu de toute l'étenduë, & de toute la capacité de ſon cœur, ſans être dans la diſpoſition d'accomplir entiérement tous les autres préceptes, & ſans être déterminé par une volonté abſoluë, & conſtante de n'en violer jamais aucun, comme le Sauveur l'a dit lui-même, *Si præcepta mea ſervaveritis, manebitis in dilectione mea.*

Ad Rom. 13. *Joan.* 15.

En effet, Meſſieurs, il en eſt de la chari-

té comme de la Foi, qui est indivisible. En sorte que de douter d'un seul article, quoi que l'on fût prêt de verser son sang pour la défense des autres, on perd cette foi Divine toute entiére; parce que l'autorité d'un Dieu qui en est le motif, s'étend également sur tout ce qu'il a révelé, & n'est pas plus infaillible pour l'un que pour l'autre. Il en est de même de la charité, il ne faut que violer un seul précepte, & une seule fois, & voilà cette charité entiérement éteinte; parce que si-tôt que Dieu est offensé & outragé par l'infraction d'un seul de ces préceptes, il est impossible qu'il soit en même temps aimé par l'accomplissement de tous les autres: en quoi cette charité n'a rien de particulier, & n'exige pas davantage que celle que l'on porte aux hommes, qui prétendent le même droit à l'égard de leurs amis; car qu'une personne vous ait juré une amitié inviolable; c'est assez qu'il vous dés-oblige sensiblement en une chose, pour croire qu'il ne vous aime pas, & qu'il est plûtôt vôtre ennemi, à cause que l'amitié demande qu'on soit fidelle en tout: & c'est en ce sens qu'il faut entendre ce que dit l'Apôtre saint Jacques, que celui qui peche en un article, se rend coupable de tout le reste. *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus*: Non, qu'en commettant un crime on devienne coupable de tous les autres, ou qu'en trangressant une Loi, l'on viole toutes les autres Loix; mais c'est qu'il n'en est pas de la charité comme de tous les autres préceptes, qui sont indépendans les uns

Jacobi 2.

des autres ; car l'on peut être juste & équitable sans être chaste & temperant, & un peché de larcin n'est pas un peché de colére : mais la charité est un précepte qui est compris dans tous les autres, & dont tous les autres sont inséparables ; & parconsequent en violer un seul, ce n'est plus avoir cette charité, & ce n'est plus aimer Dieu de tout son cœur, ce n'est plus cét amour entier, qui consiste à faire tout ce qu'il commande, sans exception & sans réserve.

Or c'est sur ce pied-là, mon cher Auditeur, que vous devez juger de vôtre amour envers Dieu. Car en vain, protestez-vous tous les jours que vous l'aimez de tout vôtre cœur, pendant que ce cœur demeure rebelle à ses volontez, & qu'il use de réserve à son égard ; c'est-à-dire, pendant qu'il est fidéle en quelque point de la Loi, & qu'il est infidéle dans un autre ; c'est diviser son amour & partager son cœur, qu'il demande tout entier : mais comme dans la nature le cœur ne peut être divisé sans mourir ; de même dans la Morale, il ne peut être partagé dans ses devoirs, & dans les obligations de la charité, sans perdre la vie de la grace, qui consiste dans cette charité. Helas ! rien de plus ordinaire dans la bouche d'un Chrétien que ces douces paroles, qu'un peu de ferveur de dévotion nous fait pousser : Je vous aime, ô mon Dieu, de tout mon cœur, & de toute l'étenduë de mes forces ! Mais qu'on voit peu de preuves de cét amour dans la pratique ! Car aimer Dieu de tout son cœur, c'est être dans la volonté sincere d'observer tous ses

commandemens, & de mourir plûtôt mille fois que d'en violer un ſeul ; aimer Dieu de la ſorte, c'eſt ſe faire une Loi inviolable de s'abſtenir de tout ce que Dieu défend, & faire ſans réſerve tout ce qu'il commande; c'eſt rompre tous les obſtacles qui nous empêchent de le ſervir fidellement, c'eſt être tellement attaché à la volonté divine, que le moindre peché nous faſſe horreur.

Au lieu qu'on capitule toûjours avec Dieu; on veut ſe donner à lui, mais à des conditions injurieuſes ; on excepte toûjours quelque choſe, on ſe réſerve toûjours quelque droit de proprieté, & il y a toûjours quelque lien qu'on ne veut pas briſer ; & c'eſt ce qui fait ſouvent qu'on aime mieux rompre avec Dieu, qu'avec des objets qui ſont incompatibles avec cét amour. Ah ! penſez que comme il n'a point de ſuperieur, ni d'égal, il veut régner ſur vous ſans compagnon & ſans maître ; mais avoir la préférence ſur tout le reſte, en l'aimant non ſeulement de tout nôtre cœur, mais encore de tout nôtre eſprit, *diliges ex tota mente tua* : nous allons voir le moïen de nous en acquiter dans ma ſeconde partie.

SECONDE PARTIE.

NE croïez pas d'abord, Meſſieurs, qu'il y ait de l'impoſſibilité dans ce précepte, d'aimer Dieu de la ſorte de tout ſon eſprit, à cauſe que ce n'eſt pas de l'eſprit & de l'entendement que l'on aime, mais du cœur & de la volonté ; car c'eſt une des differences qu'il y a entre l'amour qu'on doit à Dieu, & l'amour qu'on a ordinairement pour

les créatures qu'en aimant celles-ci, il faut ſouvent fermer les yeux & s'aveugler ſoi-même, pour n'en pas voir les deffauts, & qu'on les peut bien aimer de tout ſon cœur, mais non de tout ſon eſprit, parce que plus on les connoît, plus on y remarque de ſujets de rebuts, ou du moins plus l'idée que nous en avions, s'efface; au lieu que plus on connoît Dieu, plus on y découvre de perfections, & de motifs qui enflâment nôtre amour.

Et c'eſt en quoi conſiſte la hauteur de nôtre charité, de l'aimer pardeſſus toutes choſes; parce que nous l'eſtimons plus grand, plus parfait, & plus digne d'être aimé, que tout ce que nous pouvons nous imaginer ou trouver ailleurs en éfet; non pas pour s'arrêter ſimplement à cette eſtime, par laquelle on le préfere à toutes les créatures: car ſi Dieu ne nous obligeoit qu'à cela, dans l'amour qu'il exige de nous, les démons, qui en ont ſans doute une plus haute idée que nous, parce qu'ils le connoiſſent incomparablement mieux, auroient auſſi une plus parfaite charité. Mais c'eſt pour lui marquer cét amour dans la pratique; c'eſt-à-dire que dans la concurrence de tout ce qui pourroit diſputer avec Dieu, & nous retirer de ſon ſervice, l'amour que nous lui portons, l'emporte ſur toutes les autres affections, ſur tous les égards, ſur toutes les conſidérations imaginables, ſur tous les interêts, ſur toutes les perſonnes, ſur tous les objets qui pourroient débaucher nôtre cœur; l'aimer au-deſſus de tout, & même s'il eſt néceſſaire à

l'exclusion de tout, & en un mot préferablement à tout; parce que comme dit saint Chrysostome, il veut être aimé en Dieu, qui mérite la préférence sur tout ce que nous pouvons aimer. De sorte, qu'aimer Dieu de tout son esprit, c'est l'aimer d'un amour qui naît de l'estime que nous faisons de sa souveraine grandeur, d'un amour que les Theologiens appellent apprétiatif, & que nous pouvons appeller plus intelligiblement, un amour de préference, qui n'est pas un nouvel amour distingué du premier; mais c'est nous rendre raison de celui qu'il nous prescrit, en nous commandant de l'aimer de tout nôtre cœur, & ensuite nous suggérer le moïen, & la maniére de le pratiquer.

Je dis qu'il en donne la raison; car c'est comme s'il disoit que nôtre amour est aveugle quand il préfere quelque chose à Dieu; & que les charmes du monde aïant comme enchanté nôtre cœur, remplissent ensuite nôtre esprit de tenébres affreuses, & d'une ignorance grossiere qui obscurcit & offusque les lumiéres de la raison, selon cette parole du Sage, *fascinatio nugacitatis obscurat bona, & inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum*: Or c'est ce qui nous arrive autant de fois, que par une injuste préference, nous faisons plus d'état d'un petit bien créé, d'une petite satisfaction, d'une petite fumée d'honneur, que du souverain bien, qui est Dieu même; & voilà proprement ce que nous faisons en commettant un peché mortel; car qu'est-ce que peché selon la notion qu'on

Sapient. 4.

nous en donne communément ? sinon une aversion de Dieu, & une conversion à la créature, *aversio à Deo, & conversio ad creaturam* : c'est-à-dire, un détour de nôtre affection, que nous ôtons à Dieu, pour la donner à quelqu'autre bien créé & limité, & parconsequent une préference injuste de nôtre interêt au sien, une recherche de nôtre honneur & de nôtre gloire propre, au préjudice de la sienne ; un desir de satisfaire une honteuse passion, qui nous fait fouler aux pieds toutes ses Loix, enfin un rebut & un mépris que nous faisons de Dieu, pour courir aprés un autre objet. Aveuglement si étrange, que Dieu même en prend le Ciel à témoin, comme de la chose du monde la plus surprenante & la plus indigne: *Obstupescite cœli super hoc*. De dire qu'un homme qui a la raison pour appanage de sa nature, en fasse un si mauvais usage, que de préferer des égouts & des cîternes ouvertes de tous côtez à la source de tous les biens. *Dereliquerunt me fontem vivum, & foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas.* C'est de là, Messieurs, que l'on infere & que l'on mesure la griéveté du peché, que les hommes commettent si souvent de gayeté de cœur ; par un mépris, du moins interpretatif, & qui est enveloppé dans l'offense que nous commettons, l'on donne la préference à une créature audessus de Dieu. Par exemple, il s'agit de commettre une injustice : d'un côté la conscience qui soûtient les interêts de Dieu, reclame, & s'y oppose ; d'un autre côté, la cupidité nous represente l'avantage qui nous

Ierem. 2.

Ibid.

reviendra de cette action ; on est solicité d'une part, on est détourné de l'autre : si l'on étouffe ces lumiéres intérieures, si aprés cette vûë & cette réflexion nous passons outre, emportez que nous sommes par le desir de ce petit gain : n'est-ce pas en faire plus d'état que de Dieu même ? & c'est par cette injuste préference que l'on viole le précepte d'aimer Dieu d'un amour audessus de tout.

De même, si la passion nous fait mettre dans la balance, ce plaisir criminel qui nous attire, & la Loi de Dieu qui le défend ; dequoi servira de dire à Dieu, qu'on l'aime plus que soi-même, si l'on ne craint point de mépriser ses Loix pour satisfaire cette aveugle passion ? ainsi, quand Dieu vous défend la vengeance, & vous commande d'étouffer le ressentiment d'une injure, si vous avez plus d'égard à un honneur chimerique que vous vous imaginez y être interessé, n'est-ce pas lui donner la préference sur Dieu même, selon ces paroles de Tertulien ? *comparationem videtur egisse, & dijudicato pronanciasse eum esse meliorem, cujus se esse maluerit.* *L. 5. de Pænit.* Quand cét ami vous presse de lui rendre service au préjudice de vôtre conscience, si vous aimez mieux être fidelle à ce faux ami, qu'à Dieu qui vous défend l'injustice : si dans une occasion où il s'agit de risquer vôtre salut pour pousser vôtre fortune, la considération de l'une l'emporte sur la considération de l'autre : si la crainte de déplaire à cette personne d'autorité, vous fait lâchement trahir vôtre devoir : si cette fille se rend aux sollicitations d'un libertin, sur les belles promes-

ses qu'il lui fait, & si elle ne craint point de déplaire à Dieu : voilà cette maudite préferance qui entre dans toutes sortes de pechez, parce qu'il n'y en a point, où Dieu tacitement ne soit mis en compromis avec quelque bien créé, comme il s'en plaint lui-même
Isaie 40. par son Prophete: *Cui assimilastis me, & adaquastis?* A qui m'avez-vous comparé, à qui m'avez-vous égalé? comme s'il y avoit quelque chose dans le monde, qui pût entrer en concurrence avec moi, ou qui pût me disputer le premier rang dans vôtre esprit, aussi bien que dans vôtre cœur! Ah! rougissons, Chrétiens, de mettre tous les jours nôtre Dieu en comparaison avec un interêt de néant, avec un moment de plaisir, avec une fumée d'honneur; mais confondons-nous de voir que des choses si vaines aïent eu si souvent plus de poids sur nous, que toute la Majesté, toute la bonté, tous les bienfaits d'un Dieu! *Cui assimilastis me & adaquastis?*

J'ai dit de plus, Chrétienne compagnie, que par ces paroles d'aimer Dieu de tout son esprit, Dieu même nous enseignoit le moïen de mettre en pratique l'amour qu'il exige de nous; car ce moïen est d'accorder nôtre esprit avec nôtre cœur, & les faire agir de concert, en considérant ces choses dont nous faisons plus d'état, & ausquelles nous sommes le plus attachez; & ensuite, nous imaginant que Dieu nous fait la même demande qu'il fit autrefois au Prince de ses
Joan. 21. Apôtres: *Diligis me plus his?* M'aimez-vous plus que toutes les choses qui sont l'objet

des passions les plus ardentes des hommes ? Premiérement, m'aimez-vous plus que toutes les choses que l'on ne peut aimer sans crime, & plus que tout ce que Dieu défend par ses Loix ? *Diligis me plus his* ? M'aimez-vous plus que tout cela ? vous répondrez sans doute qu'oüi, & que vous rougiriez de faire seulement cette comparaison : mais quand je vois que cét amour n'est pas capable de vous détourner de ce peché, ni de rompre les liens qui vous y engagent ; Ah ! dites tout ce qu'il vous plaira, vous n'avez point d'amour pour Dieu ; puisque vous ne lui donnez pas la préference, & que tout autre amour est indigne de lui. Considérez ensuite les choses qui sont indifferentes d'elles-mêmes, & dont l'usage est permis, comme l'honneur, les richesses, la santé : *Diligis me plus his* ? êtes-vous content de renoncer à tout cela pour l'amour de vôtre Dieu ? êtes-vous prêt de les perdre quand sa Providence l'ordonnera ? êtes-vous résolu de risquer tout mille fois, plûtôt que de rien faire contre Dieu, de qui vous avez tout reçû ? hé ! d'où vient donc que le moindre interêt est capable d'arrêter tous les desseins que vous avez pour sa gloire ? c'est que vous n'avez pas cét amour d'estime & de préference ? Passez encore plus avant, & examinez les choses mêmes, dont l'affection est non seulement permise, mais encore juste & commandée, comme Peres, Meres, Parens, amis, & toutes les personnes à qui vous êtes le plus redevable : *Diligis me plus his* ? Me donnez-vous la préference sur tout cela ?

ça, sondez bien vôtre cœur, étudiez-en bien les inclinations, & tous les mouvemens : d'où vient que vous êtes inconsolables dans la perte de cét enfant, ou de cette personne que vous cherissez, ou à qui vous êtes liez par les liens les plus étroits de la nature & du sang? & que vous êtes si peu touchez de la perte de Dieu, quand vos pechez vous en éloignent. Pensez que l'amour que vous devez à Dieu doit être un amour d'estime & de préference sur tout ce qui peut être au monde; & vous préferez toutes les créatures à Dieu, quand par la crainte de les perdre, ou de leur déplaire, vous ne craignez point de l'offenser, parce que cette indigne préference est inséparable de toute sorte de peché.

TROISIE'ME PARTIE.

MAis ce n'est pas assez pour aimer Dieu comme il le commande, de l'aimer de tout nôtre cœur & de tout nôtre esprit; il veut enfin être aimé de toute nôtre ame, *& ex tota anima tua* : & c'est ce qui me reste à vous expliquer en peu de mots. Pour cela, Messieurs, entre plusieurs explications, que l'on apporte communément de ces paroles, je m'arrête à celle qui me semble la plus naturelle : sçavoir que Dieu demande d'être aimé de cette ame immortelle, d'un amour qui réponde à la longueur du sien; c'est-à-dire qui soit constant, qui dure toûjours, & qui tienne de la nature du sujet où il est, puisque cette ame est un Etre immortel, dont la durée s'étend dans toute l'éternité qui suit. Ce qu'il exige par une espece de retour, ou de proportion, à raison de l'amour que lui-

même a eu pour nous de toute éternité. *In caritate perpetua dilexi te.* Car si cette charité se perd, la faute ne sera ni du côté de Dieu qui est toûjours prêt de la conserver, ni par défaillance du sujet, comme tous les autres accidens, qui périssent avec la substance, à laquelle ils sont attachez, puis que l'ame est immortelle de sa nature. Ce que Dieu commande donc, est que cette ame l'aime toûjours, non d'un amour actuel à la verité, ce qui ne se peut en cette vie, & ce qui est réservé uniquement pour le Ciel, ou l'exercice de cette charité n'est jamais interrompu; mais du moins d'une charité habituelle, résoluë de ne jamais rien faire, ni de ne jamais rien souffrir qui lui soit contraire. *In Jerem.* 15.

Que l'amour qu'on porte aux créatures, soit volage & inconstant, on ne s'en étonne pas, il suit la nature de l'objet auquel il s'attache; & c'est en quoi consiste le déréglement du nôtre, qu'aïant une ame immortelle, capable d'aimer un objet éternel, nous l'occupions à des choses qui passent, & que nous ne pouvons pas toûjours aimer. Mais pour aimer Dieu, point de terme prescrit, point de temps limité à nôtre amour. La Foi, l'Esperance & les autres vertus, ont leur temps, & ne passent point les bornes de nôtre vie; mais la charité selon l'Apôtre, victorieuse de tous les temps, demeure toûjours. *Caritas nunquam excidit.* Car comme Dieu est immuable de sa nature, & ne change point; il ne peut aussi y avoir de temps, ni de saison, point d'excuses, ni de

1. *ad Corinth.* 13.

prétextes, qui nous dispensent de l'aimer, ou qui nous obligent de rien diminuer de nôtre amour, & de nos services : n'avoir donc cette ferveur de charité que par intervalle, & par occasion qui revient de temps en temps ; souvent c'est un amour d'humeur, & non pas d'une habitude constante, qui soit fondée & enracinée fortement dans l'ame, comme parle saint Paul. *In charitate fundati & radicati.* Il faut enfin que ce soit un amour constant, éternel, indépendant des temps, & à l'épreuve de tout.

Ad Ephes. 3.

C'est pourquoi l'Evangeliste saint Marc, dans le commandement que Dieu nous fait de l'aimer de toute nôtre ame, ajoûte ces deux paroles qui en donnent l'explication, *ex tota virtute tua, & ex tota fortitudine tua* ; comme pour exprimer ce que cette ame doit faire afin de l'aimer de la maniére qu'il le desire & qu'il le demande, qui est d'y emploïer toute sa vertu & toute sa force. Car quoi que ces deux termes soient synonimes, & ne signifient qu'une même chose, comme remarque saint Thomas ; à les examiner cependant à la rigueur, la vertu est proprement pour agir, & la force pour souffrir, ou pour soûtenir : de maniére qu'afin d'aimer Dieu de toute nôtre ame, & d'un amour constant & éternel, il faut être prêt à tout entreprendre pour le conserver, & à tout souffrir plûtôt que de le perdre : je dis tout entreprendre & tout faire ; parce qu'il semble que ce feu celeste, que le Fils de Dieu est venu allumer dans nos cœurs, soit de la nature de celui que nous avons sur la terre, il

Marc 12.

agit ſans ceſſe, & il s'éteint ſi-tôt qu'il n'a plus d'aliment pour s'entretenir.

De-là vient que ſaint Auguſtin ne veut rien preſcrire à une perſonne qui aime Dieu, parce que cét amour pouſſe aſſez à tout faire. *Ama & fac quod vis*; delà, que ſaint Paul ne rend point d'autre raiſon de ſes grandes actions, & de ſes entrepriſes ſi hardies, ſi genereuſes, que l'amour qu'il a pour Dieu: *Caritas urget nos*, de-là, que ſaint Denis l'apelle une certaine intemperance de charité, par laquelle l'ame a des deſirs immenſes, & inſatiables de tout faire, & ne voit point de difficulté qui s'oppoſe à ſon courage. Or comme c'eſt par l'action que la charité ſe fait connoître, ainſi que l'aſſûre le Diſciple bien-aimé: *Diligamus non verbo, neque lingua, ſed opere & veritate*; on peut dire auſſi qu'elle ne vit & ne ſubſiſte qu'autant que dure ſon action, puiſque dés-là qu'on ceſſe d'agir pour Dieu, & de lui marquer ſon amour par la diſpoſition de nôtre cœur à tout faire pour lui; elle ſe r'alentit inſenſiblement, & enſuite eſt toûjours en danger de périr. C'eſt pourquoi, Meſſieurs, tandis que nous aimerons véritablement Dieu, nous lui marquerons nôtre amour par nôtre zéle pour ſa gloire; nous entreprendrons tout pour lui plaire, & jamais rien ne ſera capable de nous rebuter de ſon ſervice: d'ailleurs comme l'amour adoucit toutes les peines, nous ne nous laſſerons jamais d'agir pour ſes interêts, & nous viendrons à bout de tout, comme dit S. Gregoire le Grand. *Amor, ſi verus eſt, magna operatur, ſi verò operari renuit, amor non eſt.*

Tract. 7. in Epiſt. Joan.

2. ad Corinth. 5.

Joan. 3.

L. 2. in Evangel. homil. 30.

Mais ce n'est pas assez d'agir & de déploïer sa vertu pour conserver la charité & la rendre éternelle ; il faut encore y emploïer toute la force de cette ame, pour tout souffrir plûtôt que de la perdre. Ce qui fait dire à l'Apôtre, que la charité est patiente jusqu'à

1. ad Corinth. 13.

tout souffrir. *Caritas patiens est, omnia suffert, omnia sustinet.* Il n'y a tourment, outrage, persecution qu'on ne doive être prêt d'endurer plûtôt que de perdre la charité à l'exemple de cét Apôtre même, qui donne le défi à tout ce qu'il y a de plus terrible dans le monde, de lui ravir l'amour de son Dieu.

Ad Rom. 8.

Quis nos separabit à caritate Dei? certus sum quia neque mors, neque vita, neque instantia, neque futura, & le reste, où il proteste que ni les miseres, ni les accidens de cette vie, le present, ni l'avenir, ni les hommes, ni les démons ne pourront jamais lui faire perdre ce bonheur, qu'il est résolu de conserver éternellement. Oüi, Messieurs, si nous aimons Dieu de toutes les forces de nôtre ame, nous choisirons plûtôt avec lui d'en être privez de tout, séparez de tout, perdre tout, que de perdre cette charité qui est nôtre vie, nôtre gloire, & nôtre tresor.

Et ce qui nous doit encore davantage animer, est, que rien ne nous la peut ravir malgré nous, & si nous ne consentons à cette perte ; & que nous pouvons dire aussi bien

Ibid.

que saint Paul, *certus sum quia neque mors, neque vita, neque instantia, neque futura, poterunt nos separare à caritate Christi.* Tout le reste nous peut être enlevé contre nôtre volonté, & quelques efforts que nous fassions

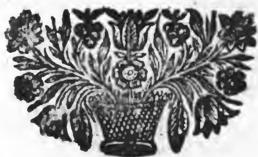
tions pour nous deffendre ; la calomnie peut flétrir la réputation la plus éclatante & la mieux établie ; l'injustice nous peut ravir nos richesses & tous les biens de fortune ; mille accidens nous peuvent tous les jours arracher la vie du corps, quelque soin & quelque vigilance que nous apportions à la conserver ; mais pour la charité & l'amour de Dieu, *Ah! certus sum, quia neque mors, neque vita, &c.* rien ne nous la peut ravir malgré nous : aussi la perte n'est-elle jamais innocente, mais toûjours grande & toûjours criminelle ; puisque c'est le peché qui nous en prive, en nous séparant de Dieu, en même temps, en nous rendant ses ennemis, & en changeant son amour en haine & en aversion.

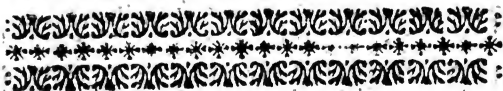
POur conclusion de tout ce discours, si je demandois maintenant à la plûpart de ceux qui m'écoutent, s'ils aiment Dieu de toute l'étenduë de leur cœur, de toute la préference de leur esprit, & de toute la durée de leur ame, combien en trouverois-je qui n'ont jamais fait voir qu'ils lui donnoient la préference sur tous les autres objets, & qui aiment tout, excepté ce qu'ils devroient uniquement aimer ? Certes quand l'amour éternel que lui-même a eu pour nous, ne nous obligeroit point à lui rendre un amour reciproque ; quand la pensée des bienfaits que nous en avons reçûs, & que nous en recevons à tous momens, n'exigeroit point cét amour par une juste reconnoissance ; la seule pensée de ses divines perfections, de- CONCLUSION.

vroit ſans doute embraſer nôtre cœur. Car qu'eſt-ce que cette ame immortelle pourra faire autre choſe durant toute l'éternité ? que de l'aimer de toutes ſes forces par une heureuſe néceſſité de ne pouvoir s'en deffendre. Or, quels attraits cette divine beauté ne doit-elle point avoir, pour éteindre dans les bienheureux l'amour de toute autre choſe, & y allumer toûjours de nouveaux deſirs de l'aimer avec plus d'ardeur, ſans ennui, ſans dégoût ; mais au contraire, toûjours avec une nouvelle admiration, un nouveau plaiſir ! Ah, concevez ſi vous le pouvez, quel doit être ce divin objet, dont la vûë fait le ſouverain bonheur, & dont la privation eſt le dernier & le plus grand ſupplice de l'Enfer. Mais ſur tout, penſez que la meſure de l'amour que vous avez pour Dieu, eſt la meſure de l'eſtime que Dieu fait de vous ; & que vous n'êtes grands devant ſes yeux, qu'autant que vous avez d'amour & de charité. *Si caritatem non habuero, nihil ſum*, dit l'Apôtre ; tout le reſte ſans la charité, eſt compté pour rien ; c'eſt-à-dire, que quelque avantage d'eſprit, de corps, de talens & de naiſſance qu'un homme puiſſe avoir ; il n'en eſt pas plus conſidérable devant Dieu pour cela : parce que comme dit ſaint Bernard, la charité eſt la quantité de l'ame, c'eſt ce qui la rend grande ou petite, ſelon qu'elle a plus ou moins d'amour pour Dieu : De ſorte, qu'un ſimple Villageois qui aura un degré de charité davantage, eſt plus grand & plus conſidérable aux yeux de cette divine Majeſté, que le plus grand Théo-

1. ad Corinth. 13.

logien de son siécle, que le plus éloquent Prédicateur du monde, que le plus grand faiseur de Miracles qui ait jamais été, s'il a moins de ce divin amour qui fait le prix, l'excellence, la beauté, & la grandeur de cette ame. C'est enfin la haute science, Messieurs, qu'il nous faut apprendre, de sçavoir aimer Dieu; *supereminentem scientiæ caritatem*, comme parle saint Paul: aimer Dieu, c'est pour cela que nous sommes au monde, & nous ne serons heureux uniquement que pour cela. Eh! qu'aimerons-nous donc, si nous n'aimons un Dieu infiniment bon, infiniment parfait, infiniment aimable? & quand commencerons-nous à l'aimer, si nous ne commençons dés maintenant, afin de continüer durant toute l'éternité bien-heureuse? *Ad Ephes.* 3.





XLIX.

SERMON

POUR LE DIX-HUITIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

DE LA NECESSITE' ET DU pouvoir de la Grace.

Ecce offerebant ei Paralyticum jacentem in lecto. *Matth.* 9.

On lui presenta un Paralytique couché dans un lit. Matth. 9.

LE bruit & l'éclat des Miracles du Sauveur du monde s'étant répandu par toute la Judée, & par les lieux circonvoisins ; je ne suis pas surpris, Chrétiens, que les habitans de Capharnaum, avertis de son arrivée, lui presenterent ce

pauvre Paralytique, dont il est parlé dans nôtre Evangile, comme un sujet propre, sur lequel ils le priérent d'exercer le pouvoir qu'il avoit de guérir les malades les plus desesperez. Il n'en faloit pas davantage pour exciter la compassion de ce charitable Médecin, que son inclination bienfaisante portoit déja à secourir tous les miserables. Mais son procedé leur parut un peu surprenant en cette rencontre ; parce qu'étant sollicité de rendre la santé du corps à ce malade ; il commença par guerir son ame : *confide, remittuntur peccata tua* ; ils ne sçavoient pas, qu'il ne se servoit du souverain pouvoir qu'il avoit sur toute la nature, entant qu'homme Dieu, que pour autoriser sa Mission, & faire voir par là aux Juifs, qu'il étoit leur véritable Messie, & qu'il étoit venu sur la terre, pour sauver & guérir plûtôt les ames que les corps : *Quid est facilius dicere, remittuntur tibi peccata tua, an dicere, surge, tolle lectum tuum, & ambula?* Matth. 2.

Mais cette conduite du Sauveur, Chrétiens, nous est aujourd'hui d'une admirable instruction, puis qu'elle nous apprend une importante verité ; qui est que tous les hommes, par le peché originel, & par leurs pechez propres, sont devenus autant de Paralytiques à l'égard des actions surnaturelles, absolument nécessaires pour le salut éternel ; parce que d'eux-mêmes, & de leurs propres forces, ils sont incapables de faire aucun mouvement qui les porte à Dieu ; mais que tous ont besoin de la grace de ce Rédempteur, laquelle les excite, les prévienne,

& leur donne la puissance d'agir pour le Ciel & pour l'éternité. Et c'est, Messieurs, de cette grace que j'ai dessein de vous parler dans ce discours, en vous faisant voir, premiérement la nécessité que nous en avons tous; puisque sans ce secours, il est impossible de concevoir une seule bonne pensée, ou de former le moindre desir de nôtre salut: Mais en même temps, de nous montrer en second lieu ce que nous pouvons avec le secours de cette même grace, qui nous rend tout puissant; ainsi que l'assûre saint Paul, quand il dit qu'il peut tout par le secours de celui qui le fortifie. De maniére que comme nous déclare le même Apôtre, nous ne pouvons rien sans la grace, non pas même prononcer le nom adorable de celui même qui nous l'a méritée, si elle ne nous en donne le pouvoir: Ce sera mon premier point. Mais aussi d'un autre côté, nous pouvons avec la même grace, tout ce qu'il y a de plus grand, de plus difficile & de plus élevé dans l'ordre surnaturel: Ce sera le second. Pour vous convaincre de ces deux importantes veritez, que nous ne devons jamais oublier, & pour en tirer le fruit que j'en espere, j'ai besoin moi-même d'une grace toute particuliére, que je lui demande par l'intercession de celle qui en a reçû la plenitude.

Ave Maria.

PREMIERE PARTIE.

EN vous parlant du besoin & de la nécessité que tous les hommes ont de la grace, ce qui fait le sujet de cette premiére partie:

Je déclare hautement d'abord, Messieurs, que je n'ai nul dessein d'entrer dans ces contestations odieuses, qui ont autrefois divisé l'Eglise, par un Schisme funeste, du tems de saint Augustin, & qui depuis en ont si souvent troublé la paix & le repos, par des erreurs qui ont enfin attiré sa condamnation. Je ne prétends pas même prendre parti dans les questions, qui s'agitent encore aujourd'hui avec tant de chaleur dans les écoles; sur la maniére dont elle s'accorde avec la liberté de l'homme; je suppose toûjours comme un article de Foi, qu'elle ne l'interesse en aucune façon, & qu'elle la laisse toute entiére, d'accepter ou de refuser cette grace, comme l'a décidé le Concile de Trente, puisque c'est le sentiment que tous les Orthodoxes doivent avoir sur cette matiére, pour en tirer des consequences incontestables, d'une morale toute sainte, & qui aille à vous édifier, & à vous instruire sur la conduite de vôtre vie.

Pour cela, je présuppose seulement en premier lieu, que quand je dis avec saint Paul & avec saint Augustin, & dans le sentiment de l'Eglise, que sans la grace nous ne pouvons rien faire pour le Ciel & pour nôtre salut: On n'entend point parlà, que cette grace agisse sans nous, ou qu'elle opere toute seule sans nôtre cooperation. C'a été l'erreur de Luther & de Calvin, qui ont sur ce point renouvellé l'heresie des Manichéens, qui ne croïoient point qu'il y eût de liberté, mais que nous agissions par une nécessité inévitable; à quoi revient l'erreur de ceux qui ne

veulent pas que cette liberté consiste dans une indifférence d'agir ou de ne pas agir, & souvent même de faire tout le contraire; erreur qui a été frappée d'Anathême par le dernier Concile, qui marque en terme, exprés, qu'il est au pouvoir du libre Arbitre de n'y pas consentir, & même de lui resister.

Il faut présupposer en second lieu, qu'il y a une héresie toute opposée à celle-ci: c'est celle des Pelagiens, qui donne tout à la liberté, & qui n'accorde rien à la grace; ou plûtôt qui ne reconnoit point de graces interieures & immediates, c'est-à-dire, ces lumiéres qui éclairent l'esprit, ni ces saints mouvemens qui touchent le cœur, & qui viennent de Dieu, ni enfin de secours pour agir, & mériter un bonheur éternel; mais seulement des graces exterieures, comme la prédication de l'Evangile, les exemples du Sauveur & des Saints, & le bonheur d'être nez dans le Christianisme: Mais que la volonté peut faire le reste, sans avoir besoin que d'elle-même. Erreur abominable, que saint Augustin a combattu & détruit avec tant de force, & avec un si heureux succez.

De ces deux heresies si contraires, il s'en est formé une troisiéme, qui n'a guere moins fait de ravage dans l'Eglise, en voulant accorder les deux partis. C'est de donner le commencement de toutes les bonnes actions à la liberté de l'homme, indépendamment du secours surnaturel de Dieu; mais comme pour faire un juste partage, attribuant toute

la suite à la grace, sans laquelle ils avoüoient qu'on ne pouroit ni continüer, ni perseverer dans le bien. C'est ce qu'on a appellé l'erreur des Semipelagiens, erreur qui a séduit de grands hommes; mais qui enfin a été atterrée par les écrits du même Docteur de la grace, le grand saint Augustin, qui a poussé si vivement ses adversaires, & les a pressez avec tant de zéle, que ceux qui attribuent à la grace une force, & une nécessité inévitable & invincible, ont pris sujet de s'appuïer de l'autorité de ce grand Docteur; lequel s'est si nettement expliqué en tant d'autres endroits, que ce seroit le traiter avec trop de rigueur, pour ne pas dire avec trop d'injustice, que de juger de son sentiment en cette matiére, par quelques paroles un peu fortes, qui dans l'occasion où il les a dites, ont eu l'effet qu'il en a prétendu. C'est, Messieurs, ce que je crois devoir supposer, pour parler seurement du besoin, ou plûtôt de la nécessité absoluë que nous avons de la grace, & afin de ne point prendre le change dans un sujet si délicat, où je ne veux rien avancer, qui ne soit incontestable.

Je dis donc que la grace est absolument nécessaire pour agir en Chrétien, c'est-à-dire, pour agir surnaturellement, & pour acquerir le bonheur éternel, qui est la fin pour laquelle nous sommes créez. Nécessaire encore une fois, soit pour la justification du pecheur, qui de lui-même peut bien s'éloigner de Dieu, mais non pas revenir de son égarement, si Dieu ne le rappelle; & comme parle le Sauveur, si son Pere ne l'at-

tire par le moïen d'une grace qui le prévient.
Joan. 6. *Nemo potest venire ad me, nisi Pater traxerit eum*: Soit pour éviter le peché dans les tentations fâcheuses & fréquentes qui nous y sollicitent ; soit enfin, pour faire quelque action Chrétienne que ce soit, & qui mérite le Ciel pour récompense. Ce sont les trois choses, pour lesquelles la grace nous est si absolument nécessaire, que si Dieu nous la refusoit, il nous seroit impossible, ni de nous convertir, ni d'éviter une infinité de pechez, ni de croître en mérites, ni de rien faire qui méritât aucune récompense dans l'éternité ; dévelopons un peu ceci.

Premierement, donc sans le secours de la grace, nous ne pouvons de nous-mêmes retourner à Dieu, que de nous-mêmes nous avons lâchement quitté, & dont nous nous sommes éloignez par nôtre propre malice, en abusant de la liberté que nous avons reçûë de lui. Il faut qu'il nous éclaire, & qu'il nous fasse connoître le pitoïable état, où le peché nous a réduits, il faut qu'il nous attire, & qu'il nous presse par ses touches interieures ; & c'est ce que nous appellons grace prévenante ; parce que sans cela, nous demeurions éternellement dans ce malheureux état. Je ne parle point ici de la premiére grace, que nous ne pouvons pas même souhaiter, ni demander ; sçavoir la vocation à la Foi : Je parle de la justification, qui est en un sens la premiére grace, parce qu'aprés avoir perdu par le peché, l'amitié de Dieu, nôtre adoption divine, & le droit que nous avions à l'heritage du Ciel, il faut commen-

cer ſur nouveaux frais ; à rentrer dans nôtre premier état, à recouvrer le droit que nous avions perdu, & mériter par une nouvelle converſion, le bon heur dont nous ſommes déchûs, & dont nous nous ſommes rendus abſolument indignes.

Cette grace donc, que j'appelle la premiére, parce que c'eſt la premiére démarche qui nous rapproche de Dieu, & le premier pas de ce retour, que Dieu ſouhaitte & demande avec autant d'empreſſement, que s'il y avoit plus d'interêt que nous-mêmes ; cette grace, dis-je, en comprend pluſieurs autres également néceſſaires, & toutes au-deſſus des forces de la nature ; parce que nous ſommes comme ce Paralitique de l'Evangile, ſans pouvoir faire le moindre effort, le moindre mouvement, ni le moindre pas pour aller à Dieu ; il faut qu'il nous éclaire l'eſprit, pour nous faire connoître nôtre propre malheur ; il faut qu'il touche & qu'il excite nôtre volonté, afin qu'elle le ſente ; il faut qu'il ſoit touché lui-même de compaſſion à la vûë de nos miſeres ; il faut que la penſée qui nous vient d'implorer ſa miſericorde, nous vienne de lui, il faut qu'il nous en inſpire le deſir, & pour cela, qu'il frappe ſouvent à la porte de nôtre cœur, pour nous obliger de lui en ouvrir l'entrée ; il faut enfin que les accidens, & les conjonctures, qui nous font naître ces penſées & ces deſirs, ſoient ménagez par ſa providence ſurnaturelle : touches, inſpirations, lumiéres du Ciel, ſollicitations preſſantes, autant de graces, ô mon Dieu, que

je ne puis meriter ! il faut absolument que vôtre bonté me prévienne, avant que ce cœur rebelle se rende à la voix qui l'appelle, & avant qu'il suive l'attrait qui l'invite, & le charme qui l'attire.

En quoi certes il trouve bien des obstacles, qu'il faut que vôtre grace même lui donne la force de rompre. Obstacle du côté du peché, qu'il faut quitter & qui le retient, & dont l'habitude est quelquefois une forte chaîne qu'il ne peut rompre, sans un puissant secours : obstacle du côté du terme, où il faut se rendre ; puisque c'est vous-même, qui vous retirez, & qui vous éloignez par un effet de vôtre justice, & de nôtre ingratitude : obstacle enfin du côté de nôtre foiblesse, laquelle nous étant naturelle, est encore accrûë par nos frequentes rechûtes. Ainsi de tous côtez, je ne vois qu'impuissance de nôtre part, obstacles invincibles, impossibilitez insurmontables, si vôtre grace ne me donne ce pouvoir. Il seroit sans doute de nôtre interêt, & de nôtre devoir, de prévenir les recherches amoureuses de ce Dieu de bonté ; puisque c'est nous qui avons besoin de lui, comme la raison & le besoin demandent qu'un malade recoure le premier au Médecin, & recherche le reméde au mal qui le presse ; mais c'est la nature même du malheur où nous sommes réduits par le peché, de ne pouvoir former ni la pensée, ni le desir de nôtre propre guérison, si cette grace ne nous l'inspire : ensorte qu'elle cesseroit d'être grace, si elle ne nous prévenoit, & ne nous recherchoit la premiére.

C'est ce que saint Augustin explique par une comparaison, qui est tout ensemble un exemple sensible, pris de l'Evangile. C'est la conversion de Zachée : ce Publicain pour voir le Fils de Dieu, lors qu'il étoit suivi d'une foule de peuple, qui l'empêchoit d'en approcher, voulut suppléer au dés-avantage de sa taille, en montant dans un arbre, qui se trouva sur le chemin par où il devoit passer : mais avec tous ses efforts, avec toute sa précaution, & sa diligence, remarque ce saint Docteur, il n'auroit pas vû le Sauveur, il n'auroit pas eu le bonheur de le recevoir en sa maison, il n'auroit jamais fait une salutaire pénitence, ni conçû une vraïe douleur de sa damnable avarice, si le Fils de Dieu ne l'eût regardé le premier. *Visus est Zachæus antequam videret, & non vidisset, nisi visus fuisset.* Il a falu que ce Sauveur ait jetté premiérement sur lui les yeux de sa misericorde, pour lui inspirer ce bon sentiment ; qu'il l'ait appellé le premier ; & qu'il lui ait parlé au cœur, sans quoi il seroit toûjours demeuré attaché à sa banque, & à ses usures criminelles.

Serm. 8. de verbis Apostoli.

A la verité, pour sortir du peché, & quitter nos desordres, il faut répondre à la grace, qui ne nous convertit pas toute seule ; & selon le saint homme Job, il faut que Dieu parle le premier, afin que nous lui répondions, *vocabis me, & ego respondebo tibi.* Vous m'appellerez, & je vous répondrai ; & pour ne me pas arrêter à vous prouver une verité de Foi, & que l'on ne peut plus contester, il me suffit de dire que nous ne sçau-

Job 14.

rions faire aucune démarche vers Dieu, que nous n'en soïons redevables à Dieu même ; & qu'ainsi si nous formons des desirs de retourner à lui, si nous sommes dans la ferme résolution de le servir plus fidellement à l'avenir : c'est lui qui nous les inspire ; si nous faisons des priéres pour demander sa grace, c'est la grace même qui nous y porte, & le Saint-Esprit qui nous l'enseigne ; si un pecheur répand des larmes, ne vous imaginez pas, que la source en soit dans ses yeux, ou dans son cœur, elle vient de plus haut ; car comment ces eaux salutaires rejailliroient-elles jusqu'à la vie éternelle, si elles ne couloient d'un principe surnaturel, qui les fait remonter aussi haut que leur source.

Or, s'il n'est pas possible à un pecheur de faire de lui-même le moindre effort pour sa justification, quand il s'est éloigné de Dieu : que sera-ce, Chrétiens, si ce pecheur est dans les engagemens du grand monde ; s'il y tient par des liens formez depuis long-temps, & par de fortes habitudes ; s'il a des passions violentes & enracinées, s'il a enfin mille autres obstacles de cette nature à surmonter, pour faire une véritable conversion ? ne faut-il pas que la grace soit puissante à proportion des difficultez qu'il ressent, & des liens qui l'arrêtent ?

Mais ce qu'il faut inferer de là, Messieurs, & ce qui doit, ce semble terminer toutes les contestations sur ce sujet ; est que si la grace est absolument nécessaire pour la justification du pecheur qui est un Paralytique, qui ne peut faire un seul pas de lui-même ; il

faut donc que Dieu ne refuse jamais le secours qui est absolument nécessaire pour retourner à lui, & que puis qu'il demande avec tant d'empressement nôtre conversion, il nous donne le moïen de nous convertir. Autrement, quel reproche auroit-il à nous faire sur le refus que nous en avons fait ! *vocavi & renuistis. Quoties volui congregare filios tuos, & noluisti* ? Surquoi fondé le mépris que nous faisons de sa misericorde, lequel sera le sujet de nôtre condamnation, s'il ne nous l'avoit point presentée ? & enfin, comment serions-nous coupables de n'avoir pas voulu obéïr à sa voix, si nous ne l'avions point entenduë ? Il s'ensuit de plus, que si nous sommes jamais réprouvez, & punis comme des pecheurs rebelles, nous serons nous-mêmes uniquement la cause de nôtre perte, & de nôtre réprobation ; parce que nous avons eu les secours nécessaires pour nous sauver. *Perditio tua Israël, in me tantummodò auxilium tuum.* En vain accuserons-nous nôtre foiblesse, & la legereté de nôtre naturel ; en vain rejetterons-nous la cause de nôtre perte sur la violence de la tentation, sur le pouvoir & la tyrannie du mauvais exemple, ou sur l'attrait au mal que donne l'occasion. Vains pretextes ! excuses frivoles de nôtre infidelité, dont nous ne pouvons accuser que nôtre propre malice ! puisque la grace ne nous a jamais manqué au besoin. Car si nous n'avons pas celles qu'on appelle prochaines, nous avons toûjours celle de la priére, & par son moïen, nous pouvons en obtenir de plus fortes ; & ainsi nous sommes

Proverb. 1. Matth. 23. Osea 13.

toûjours inexcusables devant Dieu, & uniquement la cause de nôtre perte. Mais avançons, & continuez à m'écouter.

Si la grâce nous est nécessaire, Chrétiens, pour retourner à Dieu, je dis en second lieu, qu'elle ne l'est pas moins pour nous empêcher de nous en separer par le peché, lorsque nous en sommes sollicitez par de fortes tentations; car nous sommes suspendus sur cét abîme du peché, où nous nous précipiterions infailliblement, sans le secours de la grace qui nous soûtient; nos passions nous y pousseroient, l'exemple des autres nous y entraîneroit, le penchant de nôtre naturel nous emporteroit. C'est en quoi consiste la foiblesse de l'homme, & ce qui fait une partie de sa misere & de son malheureux sort; il a une répugnance naturelle pour le bien, & un panchant funeste au mal. Voilà un continuel sujet d'humiliation, pendant que nous sommes en cette vie, sujets à ce corps de peché, qui nous tient dans une cruelle servitude: Voilà ce qui faisoit gémir le grand Apôtre saint Paul, & qui lui faisoit souhaiter d'être délivré de cette rude captivité; *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* mais c'est ce qui nous doit faire sentir la dépendance que nous avons de Dieu dans l'Etre moral, aussi bien que dans l'Etre naturel, & la nécessité d'avoir sans cesse recours à lui, & d'implorer le secours de sa grace.

ad Rom. 7.

Car je veux qu'il y ait cette difference entre l'impuissance où est l'homme, de faire le bien, & d'agir pour son salut, & la foiblesse qu'il ressent pour s'abstenir du mal, qu'il ne-

peut absolument & sans aucune restriction, jamais rien faire qui mérite le Ciel, sans le secours de la grace ; au lieu qu'abandonné à lui-même & à sa propre foiblesse, il ne s'ensuivroit pas, qu'il ne pût s'abstenir d'aucun mal, & que toutes ses actions fussent autant de crimes. Foible cependant au point qu'il est, entouré de précipices de tous côtez, parmi les piéges & les embûches de ses ennemis, poussé violemment au dedans, & attiré puissamment au dehors, s'il demeure sans appui & sans quelque puissante main qui le soûtienne, il ne peut éviter de tomber souvent, de donner dans les piéges qu'on lui tend, & de tomber dans les embûches qu'on lui dresse.

N'est-ce pas, Messieurs, l'état où nous sommes réduits par le peché d'origine, qui nous donne une étrange pente à toutes sortes de pechez ? ainsi foibles, inconstans, aveuglez, poussez par le démon, attirez par tant d'objets dangereux, entraînez par nôtre propre concupiscence, pouvons-nous nous garentir de mille chûtes funestes ? pouvons-nous nous tirer de tant de périls ? pouvons-nous en un mot, éviter de tomber dans le précipice du peché, si Dieu ne nous soûtient à tous momens ? Or la main puissante, qui nous sert d'une forte barriére pour nous arrêter, c'est la grace ; de maniére que si elle nous abandonne, nous sommes perdus ; & comme nous ne pouvons jamais nous relever sans son secours, nous ne pouvons être long-temps sans tomber, si Dieu vient à le retirer. Quels sentimens, mon cher Audi-

teur, cette Doctrine de la grace, qui ne peut être conteſtée, ne nous doit-elle point inſpirer ! quelle profonde humiliation ! quel aveu de nôtre foibleſſe ! quel recours au Pere des miſericordes ! de voir que comme dans la nature, nous dépendons tellement de ſa puiſſance, que ſi elle ne nous ſoûtenoit, à l'inſtant même que je vous parle, nous retournerions dans le néant d'où elle nous a tirez ; de même ſans le ſecours de ſa grace, nous tomberions dans le néant du peché mille fois plus honteux que celui de la nature. *Ad nihilum redactus ſum.* Helas ! qu'eſt-ce qu'un homme ſans ce ſecours, même le plus ſaint & le plus grand de tous les hommes ! puiſque le premier des Apôtres & la plus ferme Colomne de l'Egliſe tombe, ſi-tôt que par ſa préſomption, il mérita que le Sauveur retirât ſa puiſſante grace qui le ſoûtenoit, & le laiſſât agir avec une grace commune ; auſſi ſaint Auguſtin, nous aſſûre-t-il, qu'il n'y a point d'homme ſi ſaint & ſi affermi dans la vertu, qui ne ſoit capable des plus grands crimes, & de commettre tout ce qui a été commis par un autre homme.

Pſal. 72.

Graces donc à cette puiſſante protection d'un Dieu, de ce que nous ne ſommes pas encore plus criminels que nous ne ſommes ; de ce que nous ne ſommes pas tombez en des pechez plus énormes, de ce que nous ne ſommes pas plus aveuglez, plus inſenſibles, plus rebelles, plus endurcis ! *miſericordia Domini quia non ſumus conſumpti.* C'eſt un bienfait de ſa grace, de ce que nous ne ſommes pas entiérement perdus, & que nous pouvons

Thren. 3.

encore revenir de nos miferes. Que cette verité, Chrétiens, eft capable d'étouffer tous les fentimens de préfomption, qui peuvent s'élever dans l'efprit des perfonnes les plus vertueufes; de dire que c'eft prefque la grace feule qui fait la difference entre le plus grand Saint & le plus grand pecheur ! ôtez la grace vous les rendrez bien-tôt femblables; retirez-la de l'un, & la donnez à l'autre, du plus fcelerat de tous les hommes, vous en pouvez faire un Saint du premier ordre; au lieu que le plus Saint deviendra un réprouvé, fi Dieu retire fa grace, parce qu'il y a de certaines conjonctures, dans lefquelles fi Dieu abandonnoit celui-ci à lui-même, d'homme de bien qu'il eft maintenant, il feroit bien-tôt le plus criminel de tous les hommes; de forte que la grace de Dieu fait toute fa vertu, tout fon mérite, tout fon bon-heur, & qu'il lui eft redevable de tout le mal qu'il ne fait pas, comme il l'eft de tout le bien qu'il fait.

C'eft juftement la troifiéme chofe qui en fait voir la néceffité, & le continuel befoin que nous en avons, de ne pouvoir faire fans elle la moindre action de vertu, qui contribuë à nôtre falut, quoi que nous foïons déja juftifiez, amis de Dieu & agréables à fes yeux. C'eft ce qui n'a pas befoin de preuves aprés l'oracle qu'a prononcé l'Eglife fur ce fujet, & aprés les paroles expreffes de faint Paul. J'infere feulement de là, que quoi que nous aïons part aux actions vertueufes, & aux bonnes œuvres que nous faifons avec la grace, puifque c'eft une autre verité inconteftа-

ble, que nous agiſſons avec elle, & que nous y cooperons ; cependant toute la gloire en eſt dûë à Dieu : au lieu que dans les manquemens que nous y commettons, l'imperfection, & les défauts qui s'y gliſſent, viennent de nôtre côté, ſoit en ne rempliſſant pas toute la meſure de la grace, ſoit en manquant de fidelité, ou en y mêlant quelque intention moins pure, & ſuivant autant nôtre naturel que l'impreſſion de la grace. Car il arrive dans les actions ſurnaturelles, comme dans les effets de la nature : quand deux cauſes y conſpirent enſemble & agiſſent de concert, c'eſt aſſez qu'une de ces cauſes ſoit fautive, afin que l'effet s'en reſſente. Mais de là, nous en devons conclure cette verité pour la conduite de nôtre vie, que tout ce que nous faiſons de bien, vient de la grace, & que la gloire en eſt dûë à Dieu qui en eſt l'auteur.

Ce que ſaint Auguſtin montre & explique dans la perſonne du grand Apôtre, dont il examine les paroles, lors qu'il rapporte ce qu'il a fait pour la gloire de ſon Divin Maître. *Bonum certamen certavi, curſum conſummavi, fidem ſervavi, de reliquo, repoſita eſt mihi corona juſtitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die juſtus Judex.* Ce S. Docteur fait un détail de ce que cét Apôtre a fait pour Dieu, & qu'il n'eût jamais pû faire ſans la grace de Dieu même, qui lui en a premiérement ſuggeré la penſée ; enſuite, donné la force de combattre : & enfin, qui lui a fait obtenir la victoire, & l'heureuſe iſſuë de ſes combats ; enſorte, que c'eſt avec raiſon que

2. ad Timoth. c. 4.

cét Apôtre déclare hautement que tout ce qu'il est, & tout ce qu'il a, vient de Dieu, qu'il lui a été donné de Dieu, & que c'est un bien fait de la grace, & du secours de Dieu. *Gratia Dei sum, id quod sum.* Ensuite, c'est un plaisir de voir comme ce grand Docteur semble disputer avec ce grand Apôtre, à qui relevera davantage la force, le pouvoir, & la vertu de la grace, à laquelle ils attribuënt tout ce qu'ils font de bien, ne se réservant que l'humiliation, & la confusion de tout ce qui a manqué de leur côté, dans la correspondance à la grace, dont ils reconnoissent tellement la nécessité, que saint Augustin ne pouvant égaler la force des paroles de saint Paul, parce qu'elles sont dictées par le Saint-Esprit même, emprunte celles du Prophete Roïal, pour publier que Dieu est son salut, & sa misericorde même. *Deus meus, & misericordia mea.* Parce que c'est de sa grace & de sa misericorde, qu'il tient tout ce qu'il a, *quidquid sum, de tua misericordia est.* Ne pouvant exprimer par des paroles plus fortes; qu'il est comme l'ouvrage de la grace & de sa misericorde, dont il a un tel besoin, que sans elle il ne seroit rien, & ne pourroit rien. Mais aussi il faut ajoûter, qu'avec cette grace, il peut tout & qu'il n'y a rien dont il ne vienne à bout. C'est ma seconde partie.

1 ad Corinth. 15.

Psalm. 58.

August. in eundem. Psal.

SECONDE PARTIE.

CEtte seconde verité, Messieurs, ne nous est pas moins marquée que la premiére dans l'exemple du Paralitique, dont parle l'Evangile de ce jour; puis qu'avant que le Sauveur l'eût

gueri, il demeuroit ſans action, ſans mouvement, & comme attaché au lieu où il étoit, & où il ne s'étoit même rendu, que par un ſecours étranger. Mais à cette parole toute puiſſante du Verbe incarné, qui commandoit avec un ſouverain empire à la mort, & aux maladies les plus deſeſperées, *Surge, tolle lectum tuum, & vade in domum tuam*; à cette parole, dis-je, ce Paralytique recouvre tout d'un coup, avec une parfaite ſanté, la puiſſance de marcher, la force d'agir, & le pouvoir de retourner dans ſa maiſon. Exemple illuſtre, Chrétiens, de la verité que je vous prêche, que comme ſans la grace nous ne pouvons rien, de même avec la grace, nous pouvons tout.

Matth. 9.

Verité, Chrétiens, que ſaint Paul nous annonce, & dont il ſe donne lui-même pour exemple & pour garant. *Omnia poſſum in eo, qui me confortat.* Je ne ſuis que foibleſſe de moi-même, je l'avouë; incapable de faire aucun bien, j'en ſuis convaincu; de plus, je ſuis comme entraîné vers le mal que je ne veux pas, par le poids d'une nature corrompuë, ſoûmiſe à la Loi du peché, & d'une concupiſcence, qui a ſon principe dans moi-même: je ne le ſçai que trop par l'expérience que j'en ai faite: cependant avec tant de foibleſſe, tant de penchant au mal, & dans une ſi grande impuiſſance de faire aucun bien par mes propres forces, je peux tout avec le ſecours de la grace de mon Dieu, qui me rend victorieux de mes ennemis, & de moi-même, & qui me fait triompher de tous les obſtacles qui s'oppoſent à mon ſalut. *Omnia poſſum in eo, qui me confortat.*

Ad Phil. 4.

Mais pour tirer le fruit de cette importante verité, & nous en ſervir pour la conduite de nôtre vie, je vous prie de remarquer qu'il y a cette difference entre les miracles, que Dieu opere dans la nature, & ceux qu'il fait voir dans la grace, c'eſt-à-dire, dans la converſion des pecheurs, & dans le changement de vie, qui en eſt le plus conſidérable; que les premiers, aſſez ordinairement rendent la nature ſterile, en ſuſpendant ſon pouvoir, & empêchant ſon action: Ainſi ſuſpendit-il l'action du feu, dans la fournaiſe de Babilone, ainſi arrêta-t-il le cours du Soleil à la parole de Joſué; ainſi empêcha-t-il la mer de ſe réjoindre contre la pente naturelle des eaux, pour faire un rempart de ſes flots, & donner paſſage aux Iſraëlites; ainſi dans l'adorable Sacrement de l'Autel, nous voïons une infinité de miracles, qui tendent tous à arréter l'action & le cours ordinaire des agens naturels: mais dans les miracles de la grace, Dieu ſemble tenir une conduite tout oppoſée, car il ne les opere, que pour nous donner le moïen d'agir, d'entreprendre, de vaincre, & de faire des choſes audeſſus de nos forces naturelles. C'eſt pourquoi d'un côté, ces graces ſont un principe interieur, qui éleve nos actions, & qui les rend dignes du Ciel, & de la poſſeſſion de Dieu même. Et d'un autre côté, elles ſont un principe agiſſant, qui nous porte & nous excite à des actions ſaintes, qui méritent l'admiration des Anges, & l'approbation de Dieu même. C'eſt en ces deux maniéres, que je dis que la grace nous rend tout-puiſ-

sans, & qu'il n'y a rien qu'on ne puisse entreprendre & executer avec ce puissant secours. *Omnia possum in eo, qui me confortat.*

Cependant, Messieurs, quand je dis que nous pouvons tout avec la grace, & par son moïen, je l'entends toûjours par raport à nôtre salut, parce que c'est pour cela uniquement qu'elle nous est donnée, & que c'est le but & la fin où elle tend. Or comme pour faire son salut, il faut quitter ses vices, & vaincre les mauvaises habitudes qui nous y retiennent, & ensuite observer les préceptes, dont plusieurs sont trés-difficiles, que nous ne pourrions accomplir de nos propres forces ; & enfin, qu'il faut faire de bonnes œuvres, & même de grandes actions: Je soûtiens qu'il n'y a rien dans tout cela, de si grand, rien de si difficile, rien de si heroïque, que nous ne puissions executer avec le secours de la grace, que Dieu ne manque jamais de nous offrir. Examinons donc ces trois choses en particulier.

Pour être sauvé, il faut commencer par quitter ses desordres, ses vices, & ses attachemens criminels ; sans cela, quelque chose qu'on dise, ou que l'on fasse, on travaillera inutilement. Et c'est la premiére démarche qu'il faut faire. De plus, avec ses vices & ses habitudes, il faut encore quitter les occasions, les compagnies, & tout ce qui nous peut porter au peché. Mais ô Dieu! quelle difficulté ! quels obstacles ! & quels prétextes un pecheur n'allegue-t-il point ? quelles raisons pour differer ? quelles considéra-

dérations humaines qui le font délibérer, & souvent demeurer en suspens, sans oser rien entreprendre ! il faudroit vous representer les efforts languissans, les doutes, & les incertitudes où se trouva saint Augustin, avant que de se rendre aux attraits de la grace, retenu par les charmes des plaisirs, & comme il parle lui-même par les chaînes, qu'une forte habitude avoit formées. Cette difficulté s'appelle une impossibilité morale, qui est si grande, que quand on les presse de sortir de ce malheureux état ; ils n'ont point d'autre réponse à faire, sinon qu'ils ne peuvent rompre des liens, qui les tiennent si étroitement serrez. Cependant, toute insurmontable que paroisse cette difficulté, on peut la vaincre avec le secours de la grace ; il n'y a point d'abîme si profond, dont un pecheur ne puisse sortir, point d'égaremens, dont il ne puisse revenir ; point d'habitude si forte, qu'il ne puisse rompre ; point de vice si profondément enraciné, dont il ne puisse se défaire ; point enfin de passion si violente, dont il ne doive espérer une entiére victoire par le moyen de la grace, qu'il a toûjours, ou du moins qu'il peut toûjours demander avec assûrance de l'obtenir.

Car combien en a-t-on vû devenir de grands Saints tout d'un coup ? comme un saint Paul & une Madelaine, qui ont passé de l'abîme du crime à la plus éminente sainteté, par un changement aussi entier & parfait, qu'il a paru subit ; ensorte, qu'ils ont haï ce qu'ils avoient auparavant le plus à cœur, & recherché avec ardeur ce qu'ils avoient le

Psal. 76. plus haï : qui a fait cela ? *hac mutatio dexteræ excelsi*, dit-on, c'est un coup du Ciel, l'ouvrage de la main de Dieu, c'est-à-dire, l'effet du pouvoir & de la force de la grace, qui s'appelle victorieuse, non pas qu'elle agisse sans nous ou malgré nous, ou bien qu'on ne puisse résister à sa force & à son pouvoir : Helas ! on n'y résiste que trop; mais c'est qu'il n'y a point de passion si vive qu'on ne dompte avec ce secours, ni d'habitude si forte qu'on ne rompe ; ni enfin d'obstacles, ou d'ennemis si puissans, dont on ne triomphe par ce moïen. Ainsi c'est toûjours nous, qui manquons à la grace, qui bornons son pouvoir, & qui nous opposons aux grands effets, qu'elle auroit sur nous, si nous secondions son impression.

Mais, me direz-vous, dans l'état déplotable où je suis réduit, il me faut une de ces graces conquerantes & victorieuses qui emporte mon consentement ; il faut une lumiére vive & pénétrante, qui brille à mes yeux; une voix foudroïante, qui se fasse entendre au fond de mon cœur, qui me renverse comme saint Paul, & qui se rende absolument maîtresse de ma volonté. O Dieu ! dans quelle illusion êtes-vous ! je vous dis que vous pouvez tout avec le secours que vous avez, & que si vous ne faites rien, ce n'est pas faute de la grace, mais uniquement la faute de vôtre volonté rebelle qui résiste à la grace, qui la presse assez fortement. Car c'est une présomption téméraire, & une étrange erreur d'une infinité de personnes aujourd'hui, qui pour quitter le vice,

& changer de vie, attendent une grace plus forte, qui opere leur conversion, comme si elle le devoit operer indépendemment de leur volonté. Vous attendez, dites-vous, mon cher Auditeur, des graces plus fortes, & vous ne faites rien avec celles que vous avez! quelle voïe pour obtenir de plus grands bienfaits, que de rejetter & de mépriser ceux que Dieu vous presente! Vous en attendez une, qui acheve ce grand ouvrage de vôtre conversion, & qui triomphe de la rebellion de vôtre cœur, c'est une chimere que vous vous forgez, & qui ne sera jamais; parce qu'il n'y a point de grace, qui ait son effet sans vôtre cooperation; & pendant que vous en attendez une autre plus forte, vous ne faites rien avec celle que vous avez. Hé! ne resisterez-vous point à celle que vous attendez, comme vous resistez maintenant à celle que vous avez? puisqu'il n'y en a point à qui vous ne puissiez resister, comme il n'y en a point avec laquelle vous ne puissiez agir, vous donner à Dieu, vous convertir, ou du moins demander & obtenir la grace de vôtre conversion?

Que si nous pouvons de la sorte vaincre nos passions, nos vices, & nos habitudes, par le secours de la grace, nous ne pouvons pas moins observer les préceptes les plus difficiles; car c'est la seconde chose absolument & indispensablement nécessaire pour faire son salut. Or entre les préceptes, il y en a qui choquent nos inclinations, & qui sont contraires à nos desirs les plus ardens. Aimer de cœur ses plus grands ennemis, pardonner les

injures les plus atroces, & les plus sanglantes, renoncer à soi-même, & aller contre le torrent d'une nature corrompuë, qui nous porte à des plaisirs que la Loi de Dieu nous défend ; peut-on nier qu'il n'y ait de la peine, & qu'il ne se faille faire violence ? la nature ne s'en plaint-elle pas en secret ; quelques Payens n'ont-ils pas appellé pour cela cette Loi, qui nous fait des commandemens si rudes, une Loi qui commande l'impossibilité ? Saint Augustin ne donne-t-il pas lui-même le nom de Martyrs, à ceux qui l'observent avec fidelité ? nous ne pouvons pas dire cependant que les préceptes que Dieu nous a imposez, sont impossibles ; car c'est un erreur & un blasphême : mais nous pouvons prononcer sans crainte, que sans la grace, nous ne les pouvons accomplir, & ajoûter qu'avec la grace & avec les forces qu'elle nous donne, il n'y en a point de si rude, de si difficile, & de si opposé à nôtre naturel, que nous ne puissions observer.

Je ne m'étendrai pas sur les consequences aussi injurieuses à la bonté de Dieu, qu'elles seroient onereuses à la condition de l'homme, si l'opinion qu'ont soûtenuë les heretiques sur ce point, avoit la moindre probabilité ; puis qu'elle changeroit le joug du Seigneur en une tyrannie insupportable, de punir d'une éternité de supplices, l'infraction d'une Loi, qu'il ne seroit pas en nôtre pouvoir d'accomplir. Laissons toutes les suites affreuses & insoûtenables qui naîtroient de ce principe : je suis trop ennemi de ces contestations, que l'Eglise a si heureusement assoupies par

ses décisions, pour les vouloir renouveller à contre temps. Mais comme cette matiére a une liaison nécessaire avec le sujet que je traitte ; je dis que le pouvoir & la force de la grace éclate à nous rendre non-seulement possible, l'observation des préceptes de l'Evangile, mais encore à la rendre douce & aisée.

Le Prophete Roïal l'avoit déja reconnu dans l'ancienne Loi, quand il a assûré qu'il avoit couru dans les voïes des commandemens de son Dieu, lorsque sa grace lui avoit comme élargi le cœur, en lui inspirant un desir ardent de lui plaire. *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.* Mais le Fils de Dieu même, qui est la verité aussi bien que la voïe pour arriver au souverain bonheur, a prononcé cét oracle en faveur de la force & du pouvoir de sa grace, *& mandata ejus gravia non sunt. Jugum meum suave est.* Que ses commandemens ne sont pas fâcheux, & que le joug qu'il nous a commandé de porter, devient doux, leger, & agréable par ce moïen ; parce que c'est une onction qui adoucit ce joug, & un secours qui nous donne non seulement le pouvoir, mais encore de la facilité à remplir nos devoirs, & à observer les préceptes que les autres regardent comme rigoureux, ou comme impossibles.

Psalm. 118.

1. *Joan.* 5.
Matth. 11.

En effet, n'est-ce pas par la force de cette grace, & de l'esprit de Dieu, dont elle est un écoulement, que le premier des Martyrs a prié pour ses persecuteurs, & cheri ses plus grands ennemis ? n'est-ce pas par ce

moïen que ſaint Paul, de perſecuteur de l'Egliſe qu'il étoit, eſt enſuite devenu ſon plus grand Apôtre, qui a tout entrepris pour la gloire du Sauveur, qui l'a élevé à cette dignité? *Domine, quid vis me facere?* N'eſt-ce pas par la force de cette même grace, que tant de Saints, dans l'abondance des richeſſes, & dans une floriſſante fortune, ont obeï non ſeulement au précepte d'en détacher leur cœur, ce qui paroît impoſſible à tant de perſonnes, mais encore au Conſeil, qui ne les obligeoit point d'y renoncer en effet, & de les abandonner, pour mener une vie plus ſainte & plus parfaite, comme font encore tous les jours tant de ſaints Religieux? Quel commandement plus rude, que d'aller contre ſes inclinations les plus naturelles, & s'abſtenir des choſes auſquelles nous avons plus de panchant, lorſqu'elles ſont contre les Loix de Dieu? mais fortifiez par ce ſecours, il n'y a rien dont nous ne puiſſions venir à bout. Ce qui a fait dire à ſaint Jerôme: *Deus impoſſibilia non jubet, ſed perfecta.* Non, Dieu ne nous commande point des choſes impoſſibles, quoi qu'il en demande de grandes & de parfaites, qui ſeroient je l'avouë audeſſus de nos forces, s'il ne nous donnoit le moïen de les accomplir, qui eſt ſa grace. Et c'eſt dans cette vûë que ſaint Auguſtin ſe recrie: *Da quod jubes, & jube quod vis.* Ah! commandez, Seigneur, ce qu'il vous plaira, vous avez un pouvoir ſouverain ſur vos créatures, & vous pouvez leur preſcrire telles Loix qu'il vous plaira; mais auſſi, ce que vous ſeul pouvez faire, donnez-moi le pou-

Act. 9.

L. 1. Com. in c. 5. & 6. Matth.

L. 10. Confeſſ. c. 19.

voir de les accomplir. Oüi, Messieurs, Dieu s'est mis à couvert de vos reproches de ce côté-là. Mais je ne sçai si vous pourrez un jour soûtenir ceux qu'il vous fera, de n'avoir pas observé ses préceptes, quand vous alleguerez qu'ils étoient difficiles à une volonté aussi dépravée que l'étoit la vôtre, avec des passions aussi violentes, avec une convoitise aussi déréglée que celle que vous ressentiez dans vous-mêmes. Vous aurez beau chercher des excuses, ou des prétextes pour vous décharger sur lui-même de l'infraction que vous avez faite de sa Loi; vous allegue-rez en vain le danger de vôtre condition, vôtre foiblesse, ou l'engagement des occasions; vous rejetterez inutilement sur ces obstacles prétendus, la faute, dont la malice de vôtre cœur est uniquement la cause; & vôtre conscience témoignera contre vous, que la grace ne vous a jamais manqué, & que vous avez eu tout le secours nécessaire, pour accomplir la Loy de Dieu.

J'ajoûte enfin, qu'il n'y a point d'action de vertu, si haute & si heroïque, dont la grace ne nous rende capable; & qu'ainsi comme nous ne pouvons rien sans le Fils de Dieu, c'est-à-dire, sans sa grace & sans son secours, *sine me nihil potestis facere* : Je dis mainte- *Joan. 15.*
nant que nous pouvons tout avec lui, & avec cette même grace, qu'il nous presente presqu'à tout moment. Cette verité étant une suite des deux autres; je croi que vous n'en devez pas être moins persuadez; car enfin, si nous ne pouvons rien de nous-mêmes, pour petit qu'il soit, il est évident, que les plus

grandes & les plus genereuses actions, non seulement ne s'executent que par le secours de la grace ; mais de plus, qu'il faut que la grace y ait du rapport, & qu'elle soit plus forte & plus puissante à proportion de la grandeur de nos entreprises. Or comme tout est grand dans le Christianisme ; la fin à laquelle nous sommes destinez, la récompense qui nous est promise, le Maître que nous servons, les Mysteres qui font l'objet de nôtre Foy, & les veritez qu'on nous y enseigne ; il faut aussi que la vie que nous y menons, & les actions que nous y pratiquons, soient saintes, nobles, & élevées. Mais ce ne peut être que par le moïen de la grace, qui nous portant toûjours à quelque chose de grand, nous donne aussi la force & le moyen d'y parvenir.

C'est pourquoi je n'excepte rien, souffrir pour Dieu les persecutions les plus cruelles, l'exil, le dépoüillement de ses biens, les prisons, la mort & les tourmens les plus horribles, pour la défense de sa Foy ; c'est la force & le courage que la Grace inspiroit aux premiers Chrétiens, dont saint Paul les fait souvenir, pour les animer à continuer : *rememoramini pristinos dies, in quibus illuminati, magnum certamen sustinuistis passionum, &c.* Representez-vous ce qu'il y a de plus rude dans les souffrances, de plus saint & de plus édifiant dans l'exercice des vertus Chrétiennes, de plus difficile dans les devoirs de la Religion, de plus ardent dans le zéle & dans la charité, de plus rigoureux dans la Pénitence, & dans la mortification ; & en

Ad Hebr. 10.

un mot, ce qu'il y a de plus heroïque dans le Christianisme : c'est la grace qui nous y porte, mais c'est la grace qui nous donne la force de l'entreprendre, & le courage pour l'executer ; car avec la grace, que ne fait-on point ? comme sans la grace, que peut-on faire ? *omnia possum in eo, qui me confortat.* Ah ! je ne m'étonne plus des austeritez de ces anciens pénitens, ni du courage des saints Martyrs, qui ont lassé la cruauté des Tyrans, & épuisé les forces des Boureaux. Je ne suis plus surpris que des Princes & des Souverains ayent quitté leur pourpre & leur Sceptre, pour embrasser la Croix, & ayent renoncé aux délices d'une florissante Cour : je n'admire plus que tant de personnes de naissance, avec tous les avantages de la nature & de la fortune, renoncent encore aujourd'hui à tous les plaisirs, & à toutes les esperances du monde, pour se consacrer entiérement à Dieu. La grace, qui est toute puissante, leur donne la force de vaincre le monde, de mépriser ses délices, de fouler aux pieds toutes ses grandeurs ; & quand on est fidele à cette grace, il n'y a rien qu'on ne fasse, rien qu'on ne souffre, rien qu'on ne surmonte, & dont on ne vienne heureusement à bout. *Omnia possum in eo, qui me confortat.*

LE point donc, Chrétienne compagnie, & c'est par où je conclus tout ce discours, le point, est de se rendre fidele aux mouvemens de la grace, & de ne la point frustrer des grands effets qu'elle est capable de CONCLUSION.

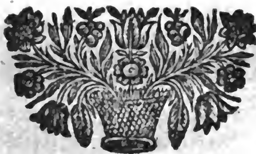
produire, & que nous pouvons executer par son moïen. Car je vous ai avertis, que comme nous ne pouvons rien sans elle, elle ne peut rien reciproquement sans nous. *Non ego, sed gratia Dei mecum.* C'est pourquoi quelque force qu'elle ait d'elle-même, nous ne la rendons que trop souvent inutile par nôtre malice; & quand nous en recevons les lumiéres, ou que nous en ressentons les impressions, nous ne disons que trop souvent avec ces impies, dont parle l'Ecriture, *Recede à nobis, scientiam viarum tuarum nolumus.* Nous nous opposons à ses victoires, nous donnons des bornes à sa puissance, nous arrétons le cours & le progrez de ses conquêtes. Elle est toute puissante, victorieuse, conquerante, & mérite tous les glorieux éloges que lui donne saint Augustin; mais c'est toûjours avec nous qu'elle agit, & toûjours nous qui l'empêchons d'agir. Quels reproches le Fils de Dieu ne vous fera-t-il donc point un jour, sur le refus que vous en aurez fait, & sur la résistance que vous y aurez apportée! ne vous dira-t-il point ce qu'il dit autrefois à ces Villes infortunées, qui n'avoient pas voulu le recevoir? *Va tibi Betsaïda, va tibi Corozaïm; quia si in Tyro & Sidone, facta fuissent virtutes, qua in te facta sunt, olim in cinere & cilicio pœnitentiam egissent.* Si j'avois operé les mêmes miracles dans Tyr & dans Sydon, & si je leur avois fait les mêmes graces que je vous ai faites, elles se seroient converties, & il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence. Ah! mon cher Auditeur! combien d'infidelles &

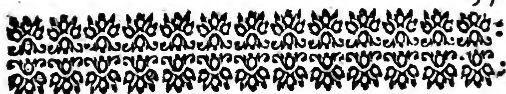
1. ad Corinth. 15.
Job 21.
Matth. 11.

de barbares se seroient faits de grands Saints. si Dieu les avoit favorisez des mêmes graces que vous avez reçûës, & que vous avez renduës inutiles ! Qu'ont produit en vous ces vives lumiéres, dont il a éclairé vôtre esprit, & ces touches puissantes, qui ont émû vôtre cœur en tant d'occasions ? que sont devenuës, & quel fruit ont produit ces divines semences, qu'il a jettées dans vôtre ame ? faut-il que le Sang d'un Dieu, dont ces graces sont le prix, ait été à vôtre égard répandu si inutilement ? faut-il qu'aïant autant de vertu, qu'en peut avoir le Sang qui coula de ses plaïes, elles perdent toute leur force contre un cœur insensible & endurci ? faut-il enfin, qu'aprés avoir détruit l'idolatrie & l'empire du démon, & triomphé de tous les plus grands obstacles, elles perdent toute leur efficace dans un Chrétien, & que par sa faute, elles n'aïent pas dequoi réprimer ses passions, corriger ses déréglemens, & arrêter ses desordres ?

C'est donc en vain, ame Chrétienne, que la grace, qui est la voix d'un Dieu misericordieux, & touché de compassion à la vûë de vos miseres, s'est fait entendre tant de fois à vôtre cœur ? en vain qu'il s'est servi de tant de motifs, pour vous attirer à son service ? en vain, que cette grace a étudié vos inclinations, s'est accommodée à vôtre naturel, pour s'insinuer avec plus de douceur, & vous gagner par ses charmes ! la malice de vôtre cœur, a rendu également inutiles, & ses efforts & ses attraits. Ah ! *væ tibi Betsaïda, væ tibi Corozaïm* ! mais il n'en sera

pas ainsi, Seigneur; car voici que ce cœur aprés avoir été si long-temps rebelle, se rend enfin aux attraits de vôtre bonté : j'écoute cette voix interieure qui me parle si haut, & je veux suivre les mouvemens de vôtre grace, qui me conduira infailliblement à la possession de vôtre gloire, & de l'éternité bien-heureuse, &c.





XLIX.

SERMON

POUR LE

DIX-NEUVIE'ME DIMANCHE

APRE'S

LA PENTECOSTE.

DU PETIT NOMBRE DES Elûs.

Multi sunt vocati, pauci verò electi. *Matth.* 22.

Il y en a beaucoup d'appellez, mais peu d'élûs. Saint Matth. c. 22.

CES paroles, Messieurs, qui contiennent une verité si étonnante, ne sont-elles pas pour nous donner une juste crainte, voïant que nous sommes comme suspendus entre l'éternité bien-heureuse & malheureuse, sans sçavoir de quel côté penchera la balance des Jugemens de Dieu ;

En effet, être exclus du nombre des prédestinez, est une chose d'une suite si terrible, que quand dans cette multitude d'hommes, qui ont été & qui seront dans tous les siécles, il n'y en auroit qu'un seul, sur qui dût tomber cét horrible sort de la réprobation éternelle ; je dis un seul, toute la terre auroit sujet de vivre dans un continuel effroi : & maintenant que la verité même nous assûre, que le nombre des élûs, est si peu de chose en comparaison de celui des réprouvez ; qui pourroit être si peu sensible à ses propres interêts, que de vivre en assûrance sans mettre ordre aux affaires de son salut ?

Je puis dire cependant, Chrétienne compagnie, qu'il y a infiniment moins à craindre du côté de Dieu, que du nôtre ; puisqu'il n'y a que nôtre négligence & nôtre malice qui rendent ce nombre des élûs si petit : de sorte que l'on peut dire hardiment, qu'il y a peu d'élûs & de prédestinez, quoique plusieurs soient appellez à un éternel bonheur, & que le Fils de Dieu soit venu sur la terre pour sauver tous les hommes ; parce qu'il y en a peu qui travaillent à cette grande affaire du salut.

C'est donc, Messieurs, cette verité importante, que j'ai entrepris de vous traiter aujourd'hui, & qui fait la conclusion de nôtre Evangile. Où nous voïons que le principal dessein qu'a eu le Fils de Dieu en venant au monde a été de nous sauver ; & que c'est uniquement nôtre faute de ce qu'il y en a si peu qui soient effectivement sauvez. Mais ne l'entreprenons pas sans avoir imploré les

ſecours du Ciel, par l'interceſſion de la mere des prédeſtinez, en lui diſant.

Ave Maria.

C'Eſt, Meſſieurs, un deſir naturel, & imprimé dans le fond de nôtre être, de vouloir être heureux ; c'eſt à quoi ſe raportent toutes nos penſées ; c'eſt à ce but que tendent tous nos deſſeins ; & c'eſt dans cette vûë que nous faiſons toutes nos actions, lors même que nous nous éloignons le plus de cette fin par nos crimes Mais c'eſt une choſe étonnante, de voir qu'autant que ce deſir eſt general, & profondement gravé dans le cœur de tous les hommes, autant y en a-t-il peu qui prennent les moïens d'acquerir le véritable bonheur ; & voilà pour raiſonner juſte, & dans les principes de la morale Chrétienne, ce qui fait qu'il y a ſi peu de perſonnes qui ſoient effectivement ſauvez, quoique tous les hommes ne ſoient au monde que pour cela, ſelon l'oracle de l'Evangile. *Multi vocati, pauci verò electi.*

Surquoi, pour éviter ce qui ſemble inutile dans cette queſtion, je me retranche dans les ſeuls Chrétiens, ſans parler des infidéles, dont le nombre eſt incomparablement le plus grand, & même dans les ſeuls Chrétiens adultes, ſans y comprendre les enfans qui meurent avec le Baptême avant l'uſage de la raiſon ; & je ſoûtiens, quoi qu'en diſent quelques Docteurs : car je ſçai que tous ne ſont pas d'accord ſur ce point, & que c'eſt une queſtion agitée parmi eux ; Je

soûtiens, dis-je, qu'il y en a bien peu qui se sauvent en comparaison de la multitude, épouventable de ceux qui se perdent sans ressource, au milieu même du Christianisme, & parmi tant de moïens & tant d'avantages de faire leur salut. J'en apporte deux principales raisons, qui me semblent d'autant plus fortes & plus décisives, qu'elles nous sont moins recherchées, & qu'elles frappent l'esprit des moins intelligens ; il y a peu de personnes sauvez ; parce qu'il y en a peu qui pensent serieusement à l'affaire de leur salut, ç'en est la premiére ; & en second lieu, il y en a peu, parce que peu veulent comme il faut être sauvez, c'est la seconde, peu y pensent & peu le veulent. C'est en deux mots, tout le partage de ce discours, qui est d'importance, comme vous voïez, puisqu'il y va de vôtre salut, donnez-moi toute vôtre attention s'il vous plaît.

PREMIERE PARTIE.

JE dis pour premiére preuve de cette verité, qu'il y a peu de personnes sauvez, parce qu'il y en a peu qui pensent sérieusement à leur salut ; puisque c'est au sentiment du Prophete, la source & le principe de tous les malheurs des hommes. *Desolatione desolata est terra, quia non est qui recogitet corde.* (Jerem. 12.) Personne ne rentre en soi-même, pour faire une serieuse réflexion pourquoi il est au monde, & qu'elle est la fin qu'il doit uniquement avoir en vûë qui est de se sauver. Pour mettre cette raison dans son jour, & lui donner une plus juste étenduë, je dis premiérement, Messieurs, que cette affaire sans contredit, est la

plus grande & la plus importante que nous aïons, puisque c'est nôtre fin derniére, à quoi parconsequent doivent aboutir toutes les autres; & que nous voïons dans tout le reste, que c'est la fin qui donne le mouvement à toutes les creatures, & qu'elle est tellement la premiére de toutes les causes, que sans elle, rien ne peut, ni agir, ni subsister: si donc au contraire, c'est l'affaire la plus négligée, à quoi les hommes apportent le moins de soin, moins de précautions, & en un mot, à quoi l'on pense le moins; faut-il d'autres raisonnemens plus subtils, pour conclure qu'il y en a donc peu qui arrivent à cette fin?

Aussi pour vous en convaincre, je souhaitterois seulement vous pouvoir conduire sur le sommet de cette montagne, où saint Cyprien invitoit autrefois son cher Donat, pour delà, y contempler à loisir les soins, le bruit, l'embaras & le manége du monde, & pour considérer les hommes qui s'actüent, qui s'empressent, qui se poussent les uns les autres, & qui s'embarrassent dans des occupations tumultueuses, d'affaires, d'emplois, d'intrigues, de négotiations; je vous ferois volontiers parcourir tous les états & toutes les conditions; où vous en verriez d'élevez à une haute fortune, les autres qui tâchent d'y parvenir avec un empressement incroïable, d'autres enfin qui sont étouffez dans la presse & dans la foule; & aprés avoir bien considéré tous les mouvemens qu'ils se donnent, & étudié leurs demarches, leurs gestes, & leur contenance; je vous demandrois à quoi

tend, à vôtre avis, cette multitude de soins? pourquoi ce flux & ce reflux de pensées? où aboutissent tous ces desseins, souvent contraires, & qui se choquent souvent les uns les autres? est-ce pour cette grande & importante affaire de leur salut? & ne pourrois-je pas dire encore maintenant, & de tous les siécles, ce que David disoit du sien: *Deus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens Deum*;
Psal. 52. Dieu a jetté les yeux sur toute la terre, & a consideré de tous côtez, pour voir si parmi cette épouventable multitude d'hommes, divisez en tant d'états & de conditions differentes, il trouveroit quelqu'un qui eût une véritable intelligence des choses, & qui s'employât de la bonne maniére à l'affaire pour laquelle seule il est au monde; & combien y en a-t-il remarqué? *omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt, non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*
Ibidem. Chose étonnante, dit-il, que tous pensent à toute autre chose; comme si cela n'étoit pas une affaire; qu'ils sont dans l'oisiveté, & l'inutilité totale de leurs actions, & qu'à peine s'en trouve-t-il un entre mille, qui s'y applique & qui y pense.

Or, Messieurs, ce qui se faisoit au temps de ce Prophete, se fait encore maintenant dans le nôtre; puisque le monde a presque toûjours roulé de la même maniére, pour le regard des mœurs & des inclinations des hommes: car par plaisir, demandez à cét homme que vous voïez mélancolique & tout pensif, ce qui lui travaille l'esprit, & pour-

quoi il se trouble de la sorte ? Helas ! vous dira-t-il j'en ai bien du sujet, je me suis malheureusement embarqué dans une mauvaise affaire, & je ne vois pas le moïen d'en sortir ; si vous en sçaviez l'intrigue, vous verriez que j'ai bien raison de m'en inquietter : & cét autre que je vois si échauffé, qui ne fait qu'aller de sa maison au Palais, & du Palais à sa maison ; quelle affaire est-ce qui le tient ainsi en haleine ? c'est, dit-il, que l'on doit juger en peu de jours un Procez, où il y va de tout mon bien, je ne sçai quelle en doit être l'issuë ; mais si je le perds, je suis absolument rüiné. Interrogeons cét autre, & lui demandons ce qui interrompt si souvent son sommeil durant la nuit, & qui lui donne tant d'allarmes pendant le jour ? c'est dira-t-il que je dois une grosse somme d'argent à un créancier puissant ; on me presse, & je ne sçai où en prendre, & je ne puis obtenir un seul moment de délai. Or qu'est-ce que tout cela, Chrêtiens ? affaires du temps, affaires des biens de fortune, affaires qui regardent cette vie ; & qui parmi cette foule de monde, pense comme il faut à son salut ? ou qui le compte seulement au nombre de ses affaires ? Hé ! l'on doit bien-tôt juger un autre Procez, où il y va de vôtre éternité, & vous n'y pensez pas seulement ? hé ! vous êtes redevable à Dieu de tant de graces négligées, & de tant de bienfaits, vous avez de si grands comptes à rendre, & vous demeurez tranquille sur ce chapitre ? hé ! vous devez bien-tôt être bien-heureux ou malheureux pour jamais ; & vous aban-

donnez dites-vous, tout cela entre les mains de Dieu ? oüi, mais Dieu n'agit pas tout seul en cette affaire ; il faut que vous secondiez ses desseins & ses intentions : Or d'où vient que vous vous inquiétez si peu sur ce sujet ? avoüez la verité ; c'est que cette affaire vous est indifferente, ou qu'elle ne vous touche que foiblement, au lieu que vous sentez vivement vos autres interêts.

Cependant, qui s'en doit mettre plus en peine que vous ? & qui y a le plus d'interêt ? Ah ! *cum metu & tremore salutem vestram operamini*, dit l'Apôtre: pensez à l'affaire de vôtre salut, avec soin & avec inquiétude, c'est trop peu ; avec crainte, *cum metu* ; ce n'est pas assez, avec tremblement, *cum tremore*. Ce grand Apôtre veut-il dire que nous soïons dans de continuelles allarmes, & dans la défiance de la bonté de Dieu ? serai-je du nombre des prédestinez, n'en serai-je pas ? l'affaire de mon salut est-elle conclüe dans ce Conseil éternel ? Ce n'est pas ce que veut dire l'Apôtre ; mais que nous y travaillions avec le même soin, le même empressement, & la même application, que nous témoignons dans nos plus importantes affaires. Or combien en voïons-nous qui le fassent, & qui y pensent de la sorte ? certes, Messieurs, il me semble que c'est plûtôt de la terre où nous vivons, que de celle où nous sommes ensevelis aprés la mort, dont nous parle l'Ecriture, quand elle l'appelle une terre d'oubli, puisque vous diriez que tous les hommes y ont perdu la mémoire, qu'ils ne se souviennent point, & qu'ils ne pensent presque jamais

Ad Philip. 2.

pourquoi ils y sont ; il le leur faut dire & prêcher sans cesse, il le leur faut mettre à tout moment devant les yeux, & c'est encore merveille combien peu ils y pensent, & s'en souviennent, *non est qui recogitet corde.* *Jerem.* 12.
Voilà ce qui fait le petit nombre des sauvez, peu y pensent ; toute leur vie se passe inutilement sur la terre.

Car si les hommes faisoient seulement pour cela, la quatriéme partie de ce qu'ils font pour tout le reste, ils seroient tous des Saints; il y a des milliers de gens d'affaires dans le monde, à qui il ne faudroit qu'une partie de ces soins & de ces veilles, pour mettre en état cette grande affaire qui regarde l'éternité ; & combien y en a-t-il qui y fassent réflexion ? *non est qui recogitet corde.* Il y a un nombre infini d'artisans qui suënt & qui travaillent jour & nuit. Hé ! il ne faudroit que cela même, fait comme il faut, pour être sauvez, & qui s'en souvient ? *non est qui recogitet corde.* L'oubli du salut est si grand dans la plus grande partie des hommes, qu'il est rare qu'ils aïent même cette pensée ; quelle merveille donc, si dans une si grande négligence, il y en a si peu qui se sauvent, puisque dans tout le reste, c'est un hazard, si une chose que l'on abandonne réüssit ? Que si l'on ne peut négliger la moindre affaire, sans s'exposer au risque de tous les mauvais succez ; que sera-ce de celle-ci, où la moindre négligence ne peut-être sans un notable interêt de la chose du monde la plus considérable ?

De plus, Messieurs, cette affaire si impor-

tante, & qui demande tant de soins, est encore en second lieu, la plus douteuse, & qui court le plus de hazard ; mais celle cependant où l'on pense le moins à prendre ses sûretez, pour en avoir un heureux succez : D'où vient qu'il ne faut pas s'étonner si peu y réüssissent, & si elle manque si souvent. Elle est douteuse, & exposée à mille dangers du côté des créatures ; car elles semblent avoir toutes conspiré contre nous, parens, amis, ennemis, honneurs, biens de fortune & tout le reste ; par tout il y a du péril pour nôtre salut : *mundus totus in maligno positus est*, dit l'Ecriture ; tout ce grand monde est rempli de piéges, que l'on nous tend par tout : de nôtre côté, il n'y a pas moins à craindre ; nôtre malice, nôtre inconstance, nôtre lâcheté, nôtre humeur, nôtre âge, nos passions, tout nous donne un juste sujet d'appréhender : du côté de Dieu ; ensuite, c'est une affaire bien contestée, bien balancée, *à negotio perambulante*, c'est le terme dont se sert le Prophete Roïal ; comme un Procez qui est évoqué de tribunal en tribunal, qui tantôt semble terminé & assoupi, & puisque l'on fait revivre tout à coup, qui est renvoïé de Parlement en Parlement, & de Chambre en Chambre, *à negotio perambulante*, une affaire qui est promenée, comme l'on dit, par tout. Voilà quelle est en cette vie l'affaire de nôtre salut ; avant que d'être jugée en dernier ressort à la mort, tantôt elle semble desesperée, tantôt elle est rétablie en meilleur état que jamais ; on appelle de la Justice de Dieu à sa misericorde ; il y a toû-

1. Joan. 5.

Psal. 90.

jours à craindre & toûjours à esperer.

Or, Chrétienne compagnie, dans cette affaire si douteuse, & qui court tant de risques & de hazards, combien peu en trouverez-vous, qui prennent leurs sûretez, comme ils font dans toutes les autres affaires! s'ils vendent ou s'ils achettent un heritage, il faut tant de cautions, tant d'hypoteques; l'on fait plus d'enquêtes & de recherches, si un homme est solvable, & s'il n'y a point de danger : hé, que risque-t-on? une partie de son bien; on ne sçauroit, dit-on, apporter trop de précaution, ni trop d'application dans les affaires qui peuvent avoir de fâcheuses suites; & il ne faut abandonner au hazard, que ce qu'on ne se soucie gueres de perdre; & je mets en fait, qu'il n'y a contract, quittance, obligation, ni affaire en un mot, où vous n'aïez apporté tout le soin que vous avez pû, & que si vous eussiez sçû quelque biais, ou quelque meilleur expédient pour la rendre plus sûre, & moins sujette aux contestations, vous ne l'eussiez pris. Mais j'en prends à témoin tous ceux qui m'écoûtent; qui peut dire en conscience, que pour se sauver, il a pris le parti le plus sûr, & qu'il n'a rien omis pour cela, de ce qu'il a crû le plus expédient? qu'il a tenté tous les moïens qu'il a jugé propres pour y réüssir? non, de mille, peut-être de cent mille, je ne sçai si l'on en trouveroit un.

Pour le voir encore plus clairement; qui est-ce qui fait la moindre partie des frais & de la dépense pour cette affaire, qu'il fait pour tout le reste? car par-là, il est aisé de

juger du soin qu'on en a, & de l'estime qu'on en fait : Ah ! Messieurs, s'il m'étoit permis de feüilleter ici tous les Registres, & d'ouvrir les Livres de comptes de toutes vos maisons, je n'en voudrois point d'autres preuves, que vôtre propre aveu ; car j'y trouverois, je m'assûre d'abord, tant pour vôtre table, & pour l'entretien de vôtre famille ; tant pour vos habits, pour vôtre équipage, & pour des meubles souvent superflus ; tant pour vos divertissemens, vous auriez honte qu'on vît le reste ; tant en festins & en folles dépenses : mais où voit-on ce que la plûpart dépensent en bonnes œuvres, pour mettre en assûrance l'affaire de leur salut, comme le Prince des Apôtres nous avertit de
2. Petri 1. faire : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis* ? Helas, Chrétiens, j'ai beau lire & relire, parcourir & feüilleter, je ne trouve aucun article, où il y ait, tant pour mes aumônes réglées ; tant pour les extraordinaires des pauvres honteux ; tant pour faire prier Dieu pour moi & pour les miens ; en un mot, pour vôtre salut, je n'y trouve rien. Le commun du monde marche sans crainte, sans défiance, sans prévoïance, & sans réflexion, comme si cette affaire étoit en assûrance, & qu'il n'y eût rien à risquer : au lieu qu'étant si douteuse, & si sujette à manquer ; il n'y a point de précaution qu'on ne dût prêndre, & mille fois plus que l'on n'en prend pour la sûreté de sa personne, de sa fortune & de son bien.

Si donc au contraire, c'est celle où l'on

en

en prend le moins, comme l'expérience le fait voir tous les jours ; qui trouvera étrange que la verité même nous assûre, qu'il y ait si peu de personnes sauvez ? Mais que puis-je répondre de vous, mon cher Auditeur, en voïant cette criminelle indolence, une telle négligence, un tel abandon d'une affaire si hazardeuse & si facile à manquer ? puis-je dire que vous pensez tout de bon à vôtre salut, en considérant le peu de précaution que vous apportez, parmi des écueils si dangereux où tant de personnes se précipitent, où vous voïez sans cesse les débris du naufrage de ceux qui ont péri ? Hé! vous êtes si vigilant dans tout le reste ; & pourquoi l'êtes-vous si peu dans cette affaire qui seule mérite d'occuper tous vos soins ? avez vous jamais été vivement touché du malheur effroïable qui suit cette négligence ? non sans doute; car vous sacrifieriez tout le reste à cette affaire : parce qu'outre qu'elle est la plus importante & la plus douteuse ;

Il faut ajoûter en troisiéme lieu qu'elle est encore la plus pressée, qui doit parconsequent passer devant toutes les autres, & à laquelle on doit penser toute la premiére, afin de prendre de justes mesures. Mais il arrive par la plus grande, & la plus criminelle de toutes les négligences, que c'est celle, à quoi les hommes pensent toute la derniére ; qu'ils remettent, & qu'ils reculent tant qu'ils peuvent, sans presque jamais la commencer tout de bon ; parce que la multitude des soins, & l'accablement des autres affaires en étouffent entiérement la pensée : on

la regarde comme une chose, pour laquelle on aura toûjours assez de temps, & nous voïons ordinairement, que c'est la derniére à quoi l'on pourvoit. D'où il arrive comme de l'occasion de faire fortune dans le monde; pour un qui s'en sert, & qui la prend à propos, il y en a dix mille qui la manquent; & comme il n'y a rien que l'on differe davantage, ou à quoi l'on songe plus tard, il n'y a rien aussi, dont la perte soit plus frequente & plus ordinaire.

C'est cette raison que pousse fortement S. Eucher, avec une éloquence toute de feu dans cette admirable Lettre qu'il écrit à Valerien. *Primas apud nos curas quæ prima habentur, obtineant, primasque sollicitudinis partes, salus quæ prima est vindicet.* Il faut donner nos premiers soins aux choses les plus pressées, qui sont plus de consequence, & qui ont de plus importantes suites, pour ne sçavoir quand, ni en quel lieu, & en quel temps la mort nous surprendra : Or si l'affaire de nôtre salut est de cette nature, si elle ne peut avoir de suites, qui ne soient d'une consequence infinie; il faut donc qu'elle tienne le premier rang dans nôtre esprit, & y donner nos premiers soins. *Hæc nos occupet non jam plane prima, sed sola,* poursuit-il : elle ne doit pas seulement être la premiére, mais l'unique que nous devons toûjours mettre en état; puisque c'est tout perdre que de manquer celle-là, & tout gagner que d'en venir à bout, même par la perte de tout le reste : elle doit donc parconsequent, selon la régle du bon sens, être l'unique ob-

Epist. de cont. mundi ad val.

jet de nos soins, de nos poursuites, & de nos pensées. *Primas apud nos curas, salus quæ prima est vindicet* ; & celui qui ne voit pas les conséquences naturelles de cette verité, est tombé dans un sens réprouvé, & dans le dernier aveuglement.

Or dites-moi maintenant, quel rang tient cette affaire dans l'idée de la plus grande partie des hommes ? il en faut juger, Messieurs, par ce que nous voïons ordinairement, & par nôtre expérience propre ; car, n'est-il pas vrai que le prétexte le plus ordinaire des gens du monde, qui font les empressez, à qui toutes les heures sont précieuses, qui se plaignent de n'avoir pas le loisir de respirer; lorsqu'on les presse de penser un peu à leur salut, je n'ai pas le temps d'y penser, vous diront-ils froidement ; je suis tellement embarrassé, qu'il ne me reste pas un moment, il faut attendre que j'aïe un peu éclairci & débroüillé mes affaires, & que je les aïe mis en meilleur état. A ce compte donc, l'affaire de vôtre salut, ne tient que le dernier rang dans vôtre esprit, comme la derniére & la moins pressée ? mais terminer ce Procez ; mais dégager cette maison endettée ; mais sauver cette charge qui court risque, cela s'appelle chez vous une grande affaire, c'est dequoi vous vous occupez tout entier, c'est ce qui mérite tous vos soins : pour ce qui est de mettre ordre à vôtre conscience si embroüillée, satisfaire à la Justice de Dieu pour tant de pechez, se tenir prêt de lui rendre compte quand il vous appellera : pour cela, si cét homme avoit du temps de re-

ste, peut-être qu'il y penseroit.

Cette négligence, mon cher Auditeur, laquelle va jusqu'à l'indifference, & qui de l'indifference, passe jusqu'à l'oubli, dont le Saint-Esprit n'accuse pas seulement quelques personnes en particulier; mais presque tout le monde, c'est-à-dire, la plus grande partie des hommes, puisqu'il est évident que la plûpart vivent de la sorte; cette négligence, dis-je, ne justifie-t-elle pas pleinement l'oracle du Sauveur, que peu de personnes sont effectivement sauvez? parce qu'il faut raisonner de cette affaire du salut, comme de toutes les autres; vous négligez une chose de consequence, sans vous mettre en peine de ce qu'elle deviendra; on ne s'étonne point si elle ne réüssit pas: quoi! une petite circonstance omise, une petite formalité qui n'a pas été observée, une occasion perduë, ou un contre-temps l'a fait manquer quelquefois par l'endroit qui sembloit le plus sûr & le mieux pourvû, & d'autres fois pour n'avoir pas pris d'assez justes mesures; & quelle merveille, si dans cette négligence de son salut, dans cette indifference, dans cét oubli si grand, si connu, si universel, il y a si peu de personnes qui soient sauvez? il est donc vrai, Chrétienne compagnie, qu'il y a peu de personnes qui se sauvent, parce qu'il y en a peu qui pensent comme ils doivent à leur salut.

Mais à quoi pensons-nous, si nous ne pensons uniquement à cela? & vous, mon cher Auditeur, dans cét embarras & dans cét accablement d'affaires, n'oubliez-vous point

celle-là ? ou ne vous y conduisez vous point d'une maniére ; que vous taxeriez vous-même de négligence dans toutes vos affaires ? Ah ! Messieurs, quand vous ferez réflexion sur les soins que vous avez eu pour tout le reste, dont vous ne recevrez aucun profit solide, & si peu pour vôtre salut ; ce sera le grand sujet de vôtre crainte, & prenez garde que ce ne soit ce qui vous fera augmenter le nombre des réprouvez.

SECONDE PARTIE.

QUe s'il y a peu de personnes qui pensent à leur salut, j'ose dire qu'il y en a encore moins qui le veüillent comme il faut ; c'est la seconde chose, qui fait l'apologie de la Justice de Dieu dans le petit nombre des élûs, & qui doit être la seconde partie de ce discours. Saint Thomas, Messieurs, interrogé un jour ce qu'il faloit faire pour être sauvé, ne répondit autre chose que ces deux mots, *Tantum velle*; Il ne faut que le vouloir. La raison en est, que nôtre salut n'a que deux principes, la volonté de Dieu & la nôtre ; d'où il s'ensuit, que si nous ne sommes pas du nombre des prédestinez, il ne peut tenir qu'à l'une de ces deux causes, ou à Dieu, ou à nous : Or il ne tient pas à la volonté de Dieu, puis qu'il a tant fait pour nôtre salut, & qu'il nous en a fourni tant de moïens ; c'est donc uniquement à nous, & si nous ne sommes pas sauvez, c'est uniquement que nous ne le voulons pas ; & ainsi autant qu'il y en a peu qui le veuillent comme il faut ; autant y en a-t-il peu qui soient effectivement sauvez : car, mon cher Audi-

teur, pour le vouloir comme il faut, appliquez-vous à ceci je vous prie ; c'est vôtre interêt, c'est vôtre affaire; Pour le vouloir comme il faut; Il faut le vouloir comme Dieu le veut ; & comment le veut-il ?

Premiérement, il le veut sincérement & éfficacement de sa part, en conservant toûjours cependant les droits de nôtre liberté : mais comment le veulent la plûpart des hommes ? ils ne le veulent, Messieurs, qu'imparfaitement ; ce n'est qu'une simple complaisance qu'ils ont pour leur salut ; parce que quand cette volonté est véritable & efficace, elle passe pardessus toutes les difficultez, & rompt tous les obstacles qui s'y opposent : celui-là, par exemple a une mauvaise inclination qui le porte au vice ; cét autre a une humeur fâcheuse, qui résiste à tous les traits de la grace ; celui-ci a une mauvaise habitude, qui le fait tomber dans une infinité de pechez. Cà, mon cher Auditeur, voilà par où il faut commencer, par vaincre cette humeur, par dompter ce naturel, par rompre cette habitude : tout ce que vous direz, & tout ce que vous mettrez en œuvre sans cela, sera inutile. Je ne puis, me dira-t-il : vous vous trompez ; mais c'est que vous ne le voulez pas ; quoi que vous protestiez le contraire ; ou tout au plus, vous ne le voulez que sous des conditions qui sont le plus souvent incompatibles avec vôtre salut : je le veux, pourvû qu'il ne fasse point quitter cette maniére de vie, ce jeu, ces débauches, & ces compagnies ; je ne demande pas mieux : mais s'il faut restituer ce bien

mal-acquis, ou pardonner cette injure, ne m'en parlez point.

Or, Chrétiens, ce n'eſt pas vouloir une choſe ſincerement & tout de bon, que de la vouloir ſous une condition qui la détruit ; parce que ces deux volontez s'entre-choquent : c'eſt le vouloir & ne le vouloir pas tout à la fois, car quiconque veut comme il faut être ſauvé, il le veut à quelque prix que ce ſoit, il ne refuſe aucun moïen, il ne ſe rebute d'aucune difficulté. Voïez un peu vous-même comme vous vous comportez dans les choſes que vous voulez tout de bon; la ſanté par exemple dans une fâcheuſe maladie ; vous vous privez de tous les divertiſſemens, vous ſouffrez le fer & le feu pour guerir cette plaïe : pourquoi, c'eſt que vous voulez véritablement être gueri ; mais pour vôtre ſalut, vous ne le voulez qu'à demi ; car ceux qui le veulent de la bonne maniére, font comme ſaint Paul. *Caſtigo corpus meum, & in ſervitutem redigo, ne forte reprobus efficiar.* Ils domptent & châtient leur corps, dont l'amour eſt le plus grand ennemi de leur ſalut : ceux qui le veulent véritablement & efficacement, entrent dans les ſentimens du grand ſaint Loüis Roi de France, qui eût mieux aimé perdre Sceptre & Couronne, l'honneur & la vie même, que de commettre un ſeul peché mortel ; oüi ceux qui le veulent tout de bon, ſont dans la même réſolution que ſaint Anſelme, qui proteſtoit que s'il eût vû d'un côté l'enfer ouvert, & de l'autre le peché, & qu'il lui eût fallu choiſir; il ſe ſeroit plûtôt précipité dans

1. ad Corinth. 9.

les abîmes de l'Enfer. Ah ! c'étoit le vrai moïen d'éviter cét Enfer même : mais quand la plûpart des Chrétiens protestent qu'ils le veulent, ce n'est qu'une simple complaisance pour leur salut, & une demie volonté, que la moindre difficulté rend sans effet.

Delà vient, Messieurs, qu'il arrive dans cette affaire, comme dans toutes les autres choses qui ne s'acquierent qu'avec peine, & avec difficulté : le nombre de ceux qui les obtiennent est toûjours trés-petit ; parce que peu ont assez de résolution pour en poursuivre la conquête : comme la science, par exemple, demande du travail, de l'assiduité, & de la constance dans l'étude ; c'est pourquoi de cent qui commencent, & qui se disposent à l'acquerir, à peine en trouverez-vous un qui y arrive. Pour être consommé dans un art, il faut du temps, de l'expérience, de l'exercice, de l'application : mais c'est cela même qui rend si rares les excellens ouvriers, qu'on les compte par les siécles, & par les âges des hommes ; il en est de même du salut, & de la sainteté, qui est le moïen de l'acquerir & de le mériter. Comme elle est charmante en elle-même, cette sainteté, tout le monde la souhaitteroit, mais peu la veulent véritablement ; parce que pour cela, il faut se faire violence : & cette consequence est trés-juste, qu'il y en a aussi peu qui veulent véritablement se sauver, comme il y en a peu qui prennent les moïens d'en venir à bout, quels qu'ils puissent être ; c'est-à-dire, comme il y en a peu qui suivent le chemin étroit, dont parle

le Sauveur dans l'Evangile ; comme il y en a peu qui déclarent la guerre à leurs passions déréglées, & qui contraignent leurs inclinations, par un continuel effort d'esprit & de courage ; comme il y en a peu qui pratiquent la pauvreté d'esprit, & le détachement des biens de la terre ; comme il y en a peu en un mot, qui suivent le Fils de Dieu, & qui pratiquent ses maximes.

Pour moy, Messieurs, quand j'entends le Sauveur qui appelle tous les hommes à sa suite, & qui leur propose les moïens de salut, *qui vult post me venire, abneget semetipsum, &c.* *Matth. 16.* je m'imagine qu'il lui arrive la même chose qui arriva au saint Roy David, dans la révolte de son fils Absalom ; car il se vit presque tout d'un coup abandonné de tout le monde, quoi que tant de milliers d'hommes eussent protesté de mourir à son service. *Separatus est omnis Israël à David.* *2. Reg. 20.* Ses serviteurs, son peuple, ses soldats, ses amis, tous le quitterent. *Omnis Israël* : il ne fut pas abandonné de tous absolument ; mais c'est que cette petite poignée de gens qui le suivirent n'étoit presque rien, en comparaison de la foule & de la multitude des autres. De même, s'il étoit question de faire le dénombrement de ceux qui sont fidelles au service de Dieu, résolus de suivre ce Sauveur, quoi qu'il arrive, & de se sauver à quelque prix que ce soit : Ah ! que ce nombre seroit petit, en comparaison des autres ! parce que peu le veulent comme Dieu le veut, qui non seulement le veut sincerement & efficacement de sa part.

Mais en second lieu, qui le veut pardessus tout, aïant tout fait pour ce sujet, & rapportant tout à cette fin, où il trouve sa gloire. C'est même selon nôtre maniére, de concevoir le plus ancien desir que Dieu ait jamais eu, & le premier Acte de sa volonté à l'égard des choses qui sont hors de lui, de produire des créatures capables de le posseder, & de joüir éternellement de son propre bonheur; d'où vient que nous aïant mis au nombre des créatures raisonnables; c'est une verité de Foi, qu'il veut véritablement ensuite nous sauver; mais comment le veulent la plus grande partie des hommes! ah, remarquez bien ceci, ils ne le veulent qu'aprés tout le reste, d'une volonté interpretative seulement, & posterieure à tous leurs autres desseins.

Je m'explique, leur premiére intention est de s'établir dans telle & telle condition, par une politique interessée, qui est le grand principe de leur conduite; mais cette condition est-elle utile ou préjudiciable à leur salut? c'est ce qui n'entre point dans leur déliberation, car ils ont une autre vûë. Dans le négoce, par exemple, leur but sera de faire fortune; mais n'y a-t-il point de danger pour la conscience? c'est une seconde reflexion, laquelle, si elle vient dans l'esprit, on y pourvoira aprés comme l'on pourra: dans le choix d'un parti, ce qui régle & ce qui conduit les hommes, c'est l'inclination ou l'avantage qu'on y voit, pour le salut que l'on devroit regarder d'abord, on l'y accommode ensuite si l'on peut. C'est ce que j'appelle une volonté generale, & interpretative seu-

lement : demandez-leur s'ils veulent, ils ne répondront jamais autrement ; c'est à leur avis une demande inutile ? mais combien y en a-t-il qui agissent en cette vûë, & qui en prennent les véritables moïens ? il y en a bien peu.

Ce qui est si vrai que les hommes abusent même des plus grands avantages que Dieu leur fournit pour y réüssir, & en font autant d'instrumens de leur perte ; car on devroit compter autant de prédestinez qu'il y a de pauvres ; parce que la pauvreté est un des moïens les plus avantageux de faire son salut ; combien cependant s'en trouve-t-il qui en font le sujet de leurs murmures, & de leurs impatiences, & le prétexte de mille pechez ? on croiroit qu'il devroit y avoir autant de Saints, qu'il y a de personnes affligées sur la terre, & qui souffrent dans le monde ; parce que c'est le chemin que le Fils de Dieu lui-même nous a tracé ; & pour un qui s'en sert comme il doit ; dix milles en font un enfer dés cette vie ; les richesses devroient ouvrir le Ciel à une grande partie des hommes, par la voïe de l'aumône, mais par l'abus qu'on en fait, elles sont comptées entre les plus grands empêchemens du salut ; & ce qui est étonnant, est qu'au lieu que tout ce que nous faisons, & ce que nous entreprenons, nous y pourroit servir d'aide & de moïen, il semble que tout nous en détourne, que tout y mette obstacle par l'abus que nous en faisons, & que nous prenions de tout ce qui nous arrive, occasion de nous perdre.

Outre que dans cette volonté generale & interpretative, qu'ont tous les hommes d'être heureux, il y en a une infinité qui sont hors de la voïe de leur salut & du véritable bonheur; & d'autres par une volonté actuelle & déterminée, s'en éloignent & s'enferment eux-mêmes le chemin. De sorte, que faisant réflexion sur cette prodigieuse multitude d'hommes qui sont aujourd'hui sur la terre, dans tant de villes, dans tant de Provinces & de Roïaumes, il me semble que l'on pourroit dire de la plus grande partie, ces
Psalm. 16. paroles du Prophete Roïal: *Domine à paucis divide eos*, qu'il les faut retrancher du petit nombre des élûs; car c'est le sens que les interprétes donnent à ces paroles. Je ne parle point des Idolâtres & des infideles qui en font sans doute plus de la moitié. *A paucis divide eos.* Ils sont exclus de ce petit nombre; parce que sans la Foi, il est impossible d'être sauvé. Dans le reste de la terre que nous appellons le monde Chrétien; combien de nations qui sont dans l'heresie, ou dans le Schisme; par un aveuglement volontaire? retranchons encore tout cela, qui en fait une trés-grande partie: *divide eos a paucis.* Parmi ceux qui restent & qui vivent dans le sein de l'Eglise, combien de pecheurs qui meurent surpris dans le peché! tout cela n'est point compris dans ce petit nombre; combien qui menent une vie languissante, qui tombent & qui se relevent, & qui sont dans un continuel flux & reflux de la grace au peché, & du peché à la grace, & qui sont comme flottans entre leur salut & leur damna-

tion ! il ne se peut faire que la plûpart ne soient réprouvez. *A paucis divide eos.* En faudroit-il davantage pour justifier cét oracle du Sauveur, que le nombre des prédestinez est trés-petit en comparaison de celui des réprouvez ?

Ajoûtez cependant en dernier lieu, que la plûpart des Chrétiens, qui semblent le vouloir tout de bon, ne font pas précisément tout ce qu'il faut pour cela, & par consequent ne le veulent pas aux mêmes conditions que Dieu le veut ; car il me semble, Messieurs, que vous me dites que pour être effectivement sauvé, c'est assez de garder les commandemens de Dieu, puisque le Sauveur lui-même n'en demande pas davantage. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* Je vous l'avoüe, Chrétienne compagnie, & je m'en tiens à cela ; il suffit pour être sauvé de garder les commandemens de Dieu ; mais il faut que ce soit dans toute l'étenduë que portent les termes de la Loi : Or s'il y en a trés-peu qui les gardent de la sorte, & encore moins que vous ne pensez, ne m'avouërez-vous pas aussi qu'il y en a trés-peu de sauvez : voulez-vous prendre la peine d'en examiner seulement un ou deux. Aimer Dieu de toutes ses forces, & plus que soi-même, c'en est-là le premier : hé ! qui l'accomplit dans cette perfection ? car outre que si on l'aimoit comme il le commande, on ne l'offenseroit jamais : d'où vient que quand il est question de vos interêts, vous êtes si ardens, & au contraire, si froids & tout de glace, quand il s'agit de ceux de Dieu ? si on l'aimoit pardessus tou-

Matth. 19.

tes les choses du monde, la moindre occasion nous détourneroit-elle de son service ? aimer son prochain comme soi-même, c'en est le second : hé ! qui le pratique dans cette étenduë ? car si vous l'aimiez comme vous-même, pourriez-vous souffrir ce pauvre mourir de faim, pendant que vous faites bonne chere ? cela ne se peut, je n'aurois pas le loisir de parcourir tous les autres préceptes en détail, & d'en faire une exacte discussion ; mais de ces deux premiers, jugez du reste.

De plus, pour faire son salut, il n'y a generalement parlant, que deux moïens & deux chemins absolument nécessaires, sans qu'on y puisse suppléer par aucun autre ; ce sont l'innocence & la pénitence, il faut de nécessité marcher par l'une de ces deux voïes : pour la premiére, elle est suivie de si peu de personnes, qu'on tient pour un miracle quand quelqu'un conserve cette innocence, qu'il a reçûë au Baptême, jusqu'à la fin de sa vie ; & néanmoins, Messieurs, ce qui nous doit bien effraïer, est, que saint Ambroise qui avoit pratiqué tant de monde, gouverné tant de consciences, connu tant de personnes de toutes sortes de conditions, nous assûre qu'il lui a été plus aisé d'en trouver qui eussent conservé cette innocence, qui est si rare, que non pas qui eussent fait une pénitence convenable, aprés l'avoir perduë par le peché. *Facilius inveni qui innocentiam servaverint, quam qui dignam post peccatum egerint pœnitentiam.* Eh ! grand Dieu, combien de pechez dans le monde ! puisque le

L. 2. de Pænit. c. 10.

Prophete les compare à un déluge qui inonde toute la terre. *Maledictum & mendacium, & homicidium & furtum & adulterium inundaverunt.* Osée 4.
Quoi ! tant de crimes, & tant de criminels ! & si peu de pénitence, qu'elle est encore plus rare que l'innocence même !

Faut-il s'étonner aprés cela, si les Saints Peres, pour nous faire concevoir le petit nombre des prédestinez, emploïent toutes les figures de l'Ecriture-Sainte ; tantôt des Israëlites, dont il n'y en eût que deux qui entrerent dans la terre promise, de plus de six cens mille qui étoient sortis de l'Egypte ; tantôt du déluge universel, où tout le monde fut enveloppé dans un funeste naufrage, à la réserve de Noé & de sa famille : si d'autres comparent le nombre des damnez à la gréle qui tombe sur la terre, & aux floccons de néige qui voltigent dans l'air : & l'Ecriture même nous assûre que l'Enfer s'ouvre & s'étend, pour exprimer la multitude de ceux qui s'y précipitent tous les jours. *Dilatavit infernus animam suam* ; Isaïe. 5. mais pour les prédestinez, & ceux qui se sauvent, c'est ce petit nombre choisi parmi cette multitude presque infinie ; *multi vocati pauci vero electi*, ce peu de raisins qui se trouvent dans la Vigne aprés la vendange, & qui a échappé aux yeux de ceux qui la couppent : ce peu d'Olives qui restent dans l'arbre, aprés qu'on l'a secoüié fortement, & à plusieurs reprises : ce peu d'épics de bled qui reste dans un grand champ aprés la récolte de la Moisson. Il n'y a personne, Messieurs, à moins d'une incroïable stupidité, qui n'en doive être effraïé,

puisque ce sont les similitudes, & les expressions dont se sert le Texte sacré pour nous le faire concevoir. Ah verité terrible! où en sommes-nous! & qui ne tremblera, mon cher Auditeur, dans cette pensée? mais n'allons pas dans l'autre extrêmité, qui est la défiance & le desespoir; puisque pour petit que puisse être ce nombre, il ne tiendra qu'à nous d'y trouver place; & qu'il n'y a que nôtre négligence & nôtre malice qui nous en puisse exclure.

CONCLUSION.

C'Est pourquoi, pour finir tout ce discours, c'est à vous à en tirer la conclusion, telle que mérite cette grande verité; que puisque ce ne peut être de nôtre faute, si nous ne sommes de ce petit nombre de ceux qui se sauvent, & que nôtre négligence & nôtre malice sont la seule cause de nôtre perte, il faut avant que de sortir de ce lieu, que nous prenions cette ferme résolution, de travailler tout de bon à l'affaire de nôtre salut, quoi qu'il arrive, ou quoi qu'il en coûte. C'est par où le plus sage de tous les hommes conclud ses admirables discours. *Finem loquendi omnes pariter audiamus: Deum time & mandata ejus observa. Hoc est enim omnis homo.* Comme s'il vouloit dire qu'aprés avoir donné des préceptes & des régles de vie pour tous les états, & pour toutes les conditions, voici ce qui est propre de tous en general & en particulier: penser à son salut par la crainte de Dieu, & par l'observation de ses commandemens. *Hoc est enim omnis homo.* C'est-à-dire, selon l'explication de

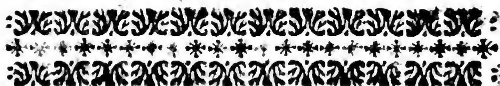
Eccl. 12.

faint Jerôme, que l'homme n'eft fait que pour cela, & comme ajoûte faint Bernard, *Si hoc eft omnis homo, ergo fine hoc nihil eft omnis homo.* Si l'homme n'eft fait que pour cela, donc s'il ne penfe à cela, c'eft inutilement qu'il eft fur la terre : c'eft furquoi il n'y à point à délibérer, puifqu'on ne délibére jamais de fa derniére fin ; vous pouvez bien confulter fi vous embrafferez ce genre de vie, ou cét autre ; mais il n'y a pas à délibérer fi on fe fauvera ou non, puifque nous ne fommes au monde que pour cela. Que fi dans cette vûë, & dans cette connoiffance fi certaine que nous avons du petit nombre de ceux qui fe fauvent, nous négligeons d'y penfer, & d'y travailler tout de bon : *Ah! quomodo nos effugiemus*, s'écrie l'Apôtre S. Paul, *fi tantam neglexerimus falutem*! malheur à nous alors ; car quelle reffource & quelle efperance pouvons-nous avoir ? Je me perfuade, Meffieurs, qu'au moment que je vous parle, vous en formez la réfolution & le deffein, il ne refte plus qu'à l'executer; ce fera le moïen de trouver place parmi ce petit nombre des élûs, à qui Dieu réferve l'heritage de la gloire dans l'éternité bienheureufe, que je vous fouhaite, &c.

Super Cantic. Serm. 20.

Ad Hebr. 2.





L.

SERMON

POUR LE

VINGTIE'ME DIMANCHE

APRE'S

LA PENTECOSTE.

DE LA MORT DES IMPIES.

Domine descende, priusquam moriatur filius meus. *Joan.* 4.

Seigneur venez, avant que mon fils meure. En S. Jean c. 4.

NE vous étonnez pas, Messieurs, si la Priére que ce Prince de nôtre Evangile fait au Sauveur du monde, est si pressante : c'est un Pere affligé qui s'interresse dans la vie de son fils ; c'est un Prince qui voit enlever par une mort précipitée, l'unique appui de sa Couronne, l'heritier de

ſes Etats, & l'eſpérance de tout ſon peuple. Je m'étonne bien davantage de voir que ce Pere ait attendu à recourir au Médecin, que la vie de ſon fils ſoit deſeſperée, & que la violence du mal l'ait réduit à l'extrémité. Je ſçai bien que la Foi de ce bon Prince en eſt d'autant plus vive, qu'il eſpere contre l'eſperance même; & que d'un autre côté, la puiſſance du Sauveur y éclate davantage, d'avoir arraché à la mort cette dépoüille, qui ne lui pouvoit échapper ſans ce pouvoir ſouverain, qui s'eſt montré tant de fois victorieux de la mort même.

Mais auſſi, je remarque que c'eſt la conduite de la plûpart des pecheurs, de ne penſer à Dieu qu'à la mort; de vouloir vivre dans le peché, & de craindre d'y mourir. Car n'en voit-on pas une infinité, qui ne penſent à cette action, où il y va d'une éternité bien-heureuſe ou mal-heureuſe, que lors qu'ils touchent de prés à ce moment fatal, auquel il faut aller rendre compte de toutes leurs actions au Jugement redoutable d'un Dieu. Certes, ſi la mort eſt toûjours terrible à l'homme, quand même il ne la conſidére qu'en Philoſophe, comme la deſtruction de ſon Etre: un Chrétien qui en connoît les ſuites & les conſequences, en doit auſſi concevoir toute une autre crainte; dont il n'y a que l'eſperance en la miſericorde de Dieu, fondée ſur la vie Chrétienne qu'il a menée, qui le puiſſe raſſûrer. Car pour ceux qui ont vécu dans le déréglement, au milieu du Chriſtianiſme même, ils ont tous ſujet d'appréhender une mauvaiſe mort, qui eſt

le terme que Dieu a mis à leurs crimes, pour commencer leur malheur éternel. C'est, Messieurs, cette mauvaise mort des grands pecheurs que j'ai dessein de vous representer aujourd'hui, afin de vous inspirer une crainte salutaire de mourir dans l'impénitence, qui seule peut rendre la mort terrible, parce que c'est la seule chose qui la peut rendre malheureuse. De sorte que si la mort répond à la vie, comme l'on dit ordinairement, j'espere aujourd'hui que la crainte d'une mauvaise mort, vous fera penser à mener une vie sainte & vertueuse, puis que c'est le moïen d'éviter un si funeste malheur : Pour cét effet, demandons l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de celle dont le secours sera nôtre derniére esperance à la mort, & disons lui pour cela la priére ordinaire.

Ave Maria.

CE n'est pas ici le lieu, Messieurs, d'entrer dans une longue discussion, si la vie des Impies, laquelle semble si heureuse à ceux qui n'en jugent que sur les apparences, l'est en effet autant qu'elle le paroît. Je présuppose seulement, que ceux que l'on regarde comme les plus contens & les plus heureux dans ce monde, avoüent assez souvent eux-mêmes, que ce n'est pas assez pour l'être effectivement, d'avoir de si beaux dehors, pendant qu'ils sont pénetrez au dedans des déplaisirs les plus vifs & les plus cuisans. Mais ce qui est incontestable, c'est que leur mort

étant malheureuse, selon l'oracle de la verité même ; leur vie pour agréable & délicieuse qu'elle paroisse, ne peut-être envisagée que comme une voïe qui conduit au précipice, ou comme une Mer, sur laquelle plus on a le vent favorable, plus on donne facilement dans quelque funeste écueil. *Mors peccatorum pessima.* C'est la verité même qui en parle de la sorte, la mort des pecheurs ne peut être que trés infortunée, & si malheureuse que l'Enfer est en quelque façon préferable. *Mors illius, mors iniquissima, & utilis potiùs infernus* ; Et enfin, telle que le Sauveur voulant ramasser le comble de tous les maux dans la menace qu'il fait aux Juifs, leur dit qu'ils mourront dans leur peché, & dans l'impénitence, pour exprimer par l'union de la mort & du peché, le plus épouventable de tous les malheurs.

Psalm. 33.

Ecclesiast. 28.

En éfet, comme la mort n'est autre chose que la fin de la vie, & le commencement de l'éternité ; ou si vous voulez, le passage de l'une à l'autre, elle participe en quelque maniére des deux extrêmitez ; mais elle les fait changer de nature : car elle fait le tourment d'un pecheur, de ce qui a fait ses délices, & l'objet de ses craintes des choses mêmes dont il s'est mocqué pendant sa vie ; & cela par deux regards affligeans qui commencent le supplice de ce criminel : le premier est sur le passé, & le second sur l'avenir, pour joindre les regrets de l'un & les craintes de l'autre avec les déplaisirs de l'état present où il se trouve. La pensée des crimes qu'il a commis, & des biens qu'il lui faut quitter l'affli-

gent, c'est mon premier Point : & la juste appréhension des Jugemens de Dieu, & des châtimens qu'il a méritez, l'effraïent & lui donnent d'étranges allarmes, c'est le second: ce sont les deux choses qui justifient l'oracle du Sage, que la mort des pecheurs ne peut-être que trés-malheureuse, pleine d'amertume, de crainte & de desespoir. C'est le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

POur vous donner donc quelque idée du malheureux état, où se trouve à la mort un homme, qui a vécu dans un continuel mépris des Loix de Dieu, ne séparons point s'il vous plaît, le passé du present : puisque le souvenir de la vie, qu'il a menée fait le sujet de ses regrets & de ses douleurs. Ainsi je considére d'abord la Justice de Dieu, qui lassée de souffrir si long-temps les desordres d'un pecheur, en arréte enfin le cours par une maladie mortelle, causée souvent par son intemperance, par ses débauches & par les déréglemens de sa vie. Il est arrêté & aussi-tôt mis dans un lit, comme dans une prison, d'où il ne sortira que pour être porté au Tombeau. Je sçai bien que la nature fait tous ses efforts pour combattre la violence du mal, & que les Médecins emploïent tout leur art, & toute la vertu de leurs médicamens, pour lui sauver la vie. Mais c'est la Justice divine qui l'arrête, il n'échappera pas. Or quel est, je vous prie, le trouble & l'étonnement de cét homme, qui se voit attaqué d'une maladie dangereuse, dont il ne sçait s'il relevera jamais ! cette surprise le jette dans une per-

plexité, & dans une confusion de pensées que l'Ecriture nous exprime par diverses similitudes : tantôt d'un Vaisseau surpris de la tempête, lors qu'il y est le moins préparé, & que tout d'un coup les voiles sont déchirez, le Mas rompu & le Gouvernail emporté, tout est en trouble au dedans, & l'horreur de la nuit augmentant la confusion, on ne voit par tout que l'image de la mort. Voilà à peu prés le trouble qui saisit un pecheur, qui n'a point pensé à la mort durant le cours de sa vie, & qui se voit surpris lors qu'il y pense le moins. *Tunc repentinus eis superveniet interitus . . . ut turbo rapiet eum.* *Ad Theß. 5.* *Job 27.*

Tantôt le même Texte sacré nous represente le desordre de son esprit par la comparaison d'une Ville surprise, lors qu'elle est le moins sur ses gardes, & qu'un ennemi victorieux paroît l'épée à la main, se saisit des avenuës, s'empare des principaux postes, tuë & massacre tout ce qui s'opose à ses progrés, pendant que les habitans sont dans l'effroi, & que chacun fuit de son côté, pour tâcher de mettre à couvert ses biens & sa vie. C'est encore une expression assez naïve du trouble de ce pécheur. *Circumdederunt me dolores mortis.* *Psalm. 17.* Tantôt enfin, le même Saint-Esprit le compare à un fameux criminel, qui a souvent bravé la Justice, & échapé le châtiment dû à ses crimes, que l'on saisit lors qu'il s'en défie le moins : cette surprise le jette dans un étrange embarras, dont il ne lui est pas facile de revenir ; principalement quand ne trouvant aucun moïen de fuïr, il se voit traîné par force en une

prison, pendant que l'on fait information de sa vie, & que l'on travaille à l'instruction de
Psalm. 91 son procez. *In operibus manuum suarum comprehensus est peccator.*

Car, Messieurs, comme quand un fameux criminel est arrêté, tous ceux qui ont été témoins de ses crimes, ceux qui en ont reçû quelque tort, ou souffert quelque violence, qui n'osoient le déferer, ni se porter parties, viennent en foule déposer contre lui: Ainsi un pecheur au lit de la mort, se voit tout d'un coup assiegé & investi d'une troupe de Veuves & d'Orphelins qui demandent Justice; ses concussions & ses usures se présentent à son imagination, ceux-mêmes qui n'osoient se plaindre dans les oppressions qu'ils souffroient, ni se trouver devant ses yeux, entrent bien avant dans son esprit; il entend la voix de ceux dont il a fermé la bouche; en un mot, toutes les images des crimes qu'il a commis, l'accusent & le condamnent au Tribunal de sa conscience, avant que de l'être au Jugement de Dieu.

Nous le voïons dans la personne de l'Impie Antiochus, que l'Ecriture-Sainte nous propose comme l'exemple d'un pecheur réprouvé; car cét impie se voïant arrêté de la sorte par la Justice Divine, & étendu malade
1. Macab. 6. sur un lit, s'écria aussi-tôt: *reminiscor malorum, quæ feci in Jerusalem.* Ah! je me souviens des crimes que j'ai commis dans Jerusalem, & des maux que j'ai fait souffrir au peuple de Dieu! tant d'injustices & d'oppressions faites par mes ordres, tant d'innocens que j'ai dépoüillez de leurs biens & privez de

la

la vie, tant de sacriléges & de prophanations que j'ai commis dans leur Temple, sont autant de témoins, de Juges & de Bourreaux que je vois autour de moi. *Reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.*

C'est-à-dire, Chrétiens, encore une fois, que les crimes que l'on a commis durant la vie, sont le plus grand supplice d'un pecheur à la mort, & que sa conscience les lui represente comme un miroir fidéle, & les lui confronte comme autant de témoins qui déposent contre lui. Les pechez nous fuïent pendant la vie, dit saint Chrysologue; lors qu'on en fait la recherche, afin de s'en accuser au Tribunal de la pénitence, ils s'échappent souvent à nôtre mémoire, & nous avons bien de la peine d'en connoître le nombre & la grieveté, pour en concevoir de la douleur: & la raison que ce Saint en apporte est ingenieuse; un pecheur a de la peine à les connoître, dit-il, parce qu'il les cherche pour les faire mourir par la pénitence. *Interfectrix peccatorum pænitentia*: c'est le nom qu'il lui donne. Mais à la mort, ses pechez le viennent chercher pour le faire mourir lui-même de crainte, & le jetter dans le desespoir. C'est pourquoi sa mémoire, son entendement & toutes ses puissances en sont remplies, ils le viennent trouver dans son lit, ils l'accompagnent jusqu'au tombeau, & le suivent jusques dans les Enfers, sans jamais l'abandonner. *Opera tenebrarum sequuntur illos*, ajoûte saint Bernard: Pendant qu'il étoit en pleine santé, il beuvoit l'iniquité comme l'eau, ainsi que parle l'Ecriture; le L. 5. de Consid.

moindre ſcrupule ne lui venoit ſeulement pas dans la penſée, il s'étoit étourdi l'eſprit ſur les veritez de l'autre vie, il vivoit ſans l'appréhenſion des Jugemens de Dieu. Mais maintenant que le voilà pris & arrêté, les penſées de l'éternité ſe réveillent malgré lui, il reſſent les plus vifs remords de ſa conſcience, & tous les crimes lui reviennent dans la penſée. *Reminiſcor malorum quæ feci in Jeruſalem.* Ses impietez, ſes débauches, ſes blaſphêmes, ſes injuſtices, tout cela fait comme un gros, & comme un corps d'armée qui l'aſſiége de tous côtez.

Surquoi, Meſſieurs, il ne faut pas confondre, s'il vous plaît, deux ſortes de Jugemens qui ſe font à la mort d'un pecheur, dont l'un ſe fait immédiatement aprés, qu'on appelle particulier, & dont je vous ai parlé dans un autre diſcours; & l'autre devant la mort même, & dont cette mort eſt la peine, & que le Sage appelle, *Judicium mortis*, le Jugement de la mort, lequel quoi qu'il ne ſoit qu'une diſpoſition au ſecond, ne laiſſe pas d'en faire reſſentir la rigueur, & de joindre la peine qui l'attend en l'autre vie avec celle dont Dieu le punit en celle-ci. Car en ce moment qui enfante l'éternité, comme parle un ſaint Pere, ou plûtôt qui eſt déja une éternité anticipée; en ce moment, dis-je, le preſent & le paſſé ſe raſſemblent, & ſe confondent, pour commencer ſon ſupplice; toutes les differences des âges s'y rencontrent, & tous les crimes les plus contraires & les plus oppoſez s'accordent dans cét inſtant; les débauches de la jeuneſſe, les am-

Eccleſ. 41.

bitions de l'âge viril, les avarices & les haines de la vieillesse, tous ces pechez si differens d'espece, & si éloignez de temps, commis en des âges séparez d'un si long intervalle, se trouvent alors ensemble, pour réünir dans ce moment de la mort, tout ce qu'il y a de fâcheux dans tous les temps de la vie.

Certes, Messieurs, quand il n'y auroit dans la mort autre chose, que cette fraïeur dont est saisi un pecheur en cette conjoncture; qui verroit l'émotion de son cœur, la situation de son esprit, les furieuses allarmes que donne à son ame la crainte de la Justice de Dieu, & ces desespoirs, que la débilité de ses forces n'empêche pas qu'il ne témoigne par d'étranges symptomes, & qu'il ne fasse voir toutes les marques d'une violente inquiétude: ne seroit-ce pas assez pour nous y faire penser un peu durant la vie? aussi est-ce particuliérement ce que le Sage appelle le tourment de la mort. *Tormentum mortis.* Car *Sapient.* quel seroit, je vous prie, ce tourment qui en porte le nom par préference à tous les autres? ce n'est pas ni cette agonie, ni ces convulsions que ressentent les Moribons, avant que l'ame se sépare du corps, parce que cela est commun aux justes & aux réprouvez; mais ce tourment propre & particulier de ceux qui ont mal vécu, & qui ne touche point les Justes, dit l'Ecriture, c'est cette conscience déchirée par le souvenir de ses crimes, c'est le peché même qui la rend amere & terrible: & l'on peut dire avec le Prophete Roïal, *Circumdederunt me dolores* *Psalm. 17.*

mortis, & pericula inferni invenerunt me, que les douleurs de la mort l'environnent, c'est-à-dire, que ce n'est pas tant un supplice en particulier, que l'assemblage de tous les tourmens qui viennent fondre sur un pecheur en cét état.

Que si les crimes de ce pecheur deviennent l'instrument de son supplice à la mort, & commencent dés-lors à lui en faire porter la peine : je dis en second lieu, que ses plaisirs passez, & qu'il lui faut quitter, sont un autre sujet de regrets & d'amertumes, selon
Eccl. 41. cette parole de l'Ecriture, *ô mors ! quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis*. Car enfin, comme la mort n'est autre chose qu'une séparation du corps & de l'ame, elle est par une suite nécessaire une privation de tous les biens, de tous les amis, de toutes les charges, & de tout ce qui faisoit l'objet des plaisirs & des délices de cét homme durant sa santé : & quand il n'y auroit que la seule séparation de l'ame & du corps qu'il sent déja mourir peu à peu, cette séparation ne se peut faire sans de grandes douleurs ; parce que ce sont deux parties étroitement liées ensemble, & qui sont faites l'une pour l'autre. Or, plus la liaison est étroite entre deux choses unies ; plus la division en est sensible. *Horrendum divortium*, l'appelle saint Bernard : c'est un divorce étrange, qui coûte bien des regrets, une séparation qui cause bien des douleurs, une rupture qui ne se fait qu'avec bien de la violence : mais si cette douleur est commune à tous les hommes, il ne faut point douter

Serm. 26. in Cant.

qu'elle ne soit encore plus fâcheuse aux pecheurs ; qui outre l'union naturelle qu'ils ont avec le corps, en ont une autre morale, qui est l'affection & l'attachement aux biens de cette vie.

Car cét homme qui a cherché ses aises par tout, qui a passé les meilleures années de sa vie dans les délices, avec quel déplaisir se voit-il séparé de ce qu'il a de plus cher ? Nous en avons un exemple dans la personne du Roi Agag, dont l'Ecriture parle en ces termes : *oblatus ei Agag pinguissimus & tremens.* C'étoit un homme de bonne chere, lequel n'avoit jamais rien refusé à son corps, une vraïe image des Epicuriens de ce temps. Mais Dieu qui l'avoit laissé engraisser comme une Victime destinée à sa vengence, n'eût pas plûtôt commandé qu'il fût mis à mort, que cette nouvelle le fit trembler d'une épouventable fraïeur, & s'écrier aussi-tôt : *siccine separas, amara mors* ! O mort ! est-ce donc ainsi que tu me sépare de tous mes plaisirs, & que tu coupe la trame des jours qui m'étoient si chers ? faut-il donc mourir, & quitter une vie que j'ai passée avec tant de joïe ? C'est ce qui arrive à ceux dont l'esprit ne s'est occupé pendant qu'ils ont vécu, qu'à trouver les moïens de satisfaire leur corps ; lors qu'il lui faudra dire un long adieu, pour ne le reprendre & le r'animer, qu'afin de le faire l'aliment d'un feu éternel : c'est alors que cette nouvelle de la mort fait une étrange impression sur leur esprit. *Siccine separas, amara mors !* Quels regrets, par exemple ne témoigne point un jeune débauché, quand

1. Reg. 15.

Ibidem

par une mort naturelle d'un côté, mais de l'autre, violente à ses inclinations, il lui faudra sortir de cette vie, à laquelle il tient par autant de liens, qu'il y trouve de charmes ?

Car, Messieurs, il n'y a rien de plus constant dans l'Ecriture, que cette verité, que la mort est la peine des pechez que nous avons commis. Ainsi, Dieu porte souvent l'Arrêt de mort contre ce jeune homme, avant que d'avoir fourni la moitié de sa carriére, souvent au plus haut point de ses esperances, selon cette parole de l'Ecriture:
Job 21, *Ducunt in bonis dies suos, & inpuncto ad inferna descendunt*; *inpuncto*; dans le plus grand éclat de sa fortune, *inpuncto*, dans le poste le plus avantageux de ses affaires, *inpuncto*, dans la fleur de son âge, & dans le meilleur état de sa santé; c'est dans ce moment, & dans cét instant même, qu'il se voit obligé de tout quitter : ce que le même Saint-Esprit appelle une mort avancée; on enleve & on arrache, pour ainsi parler, cét homme de ce monde, comme un fruit qui est encore verd; il faut bien des fois secouer l'arbre avant qu'il tombe.

Quelle est la douleur de cét autre qui se voit obligé de quitter les grands biens qu'il avoit amassez, & de les perdre tout d'un coup? pour concevoir l'excez de cette douleur, je me sers d'une parole de Tertulien, qui dit que la mort est bien plus fâcheuse, & bien plus violente quand elle entre dans des biens qui ne lui appartiennent pas : *mors violentior per aliena grassatur.* Mais pour en-

tendre sa pensée, Messieurs, il faut sçavoir qu'il y a des choses en cette vie qui sont déja du domaine de la mort, & il y en a d'autres qui sont des biens propres de cette vie même. Quandla mort s'attaque à un pauvre miserable qui souffre depuis long-temps dans un hôpital, où il est couché sur la paille & accablé de miseres : ces sortes de meubles sont déja sous l'empire de la mort ; car la nudité & la douleur, sont comme ses appanages. Mais quand elle s'attaque à un riche, qui est à son aise, dans une belle maison, dans un lit magnifique, parmi des meubles précieux ; c'est alors que la mort entre dans un bien qui ne lui appartient pas ; car toutes ces choses lui sont étrangeres, elle n'en a que faire; mais quand elle y entre, quel ravage n'y fait-elle point ? elle entre donc dans cette maison, & dans ce bâtiment somptueux ; & en même temps la confiscation en est faite, & donnée à des heritiers, pour voir s'ils en feront un meilleur usage : ensuite, elle passe plus avant, elle foüille dans ces papiers, visite ces effets, & ces contracts usuraires, & elle s'en saisit : elle poursuit dans sa recherche, & voïant la liste de son train, qui n'a servi qu'à nourrir son orgueil ; elle écarte tout cela, & s'il l'accompagne jusqu'au tombeau, ce n'est que pour être témoin de l'indigence où il est réduit, car il est dépoüillé de tout : maisons, terres, revenus, meubles précieux, tout cét attirail est donné à d'autres qui profiteront de sa dépoüille.

Mais avec quel déplaisir un homme qui prévoit tout cela avant que de mourir, &

qui s'en voit déja dépoüillé par avance, ne ressent-il point cette séparation ? Pour moi, je m'imagine qu'il est semblable à ce grand arbre que vit le Prophete Daniel, & qui étendoit ses branches sur toute la terre, qui poussoit sa tige jusqu'au Ciel, & qui étoit couvert de feüilles, & chargé de fruits, lorsqu'une voix se fit entendre du Ciel, laquelle
Daniel 4. commanda qu'on le coupât : *Succidite arborem, & precidite ramos ejus, excutite folia, & dispergite fructus ejus.* C'est, si nous en croïons saint Jerôme, la figure d'un homme riche, qui est comme un arbre puissant, qui s'est nourri du suc de la terre, qui a étendu ses branches, c'est-à-dire, ses possessions de tous côtez, qui porte sa tête jusqu'aux nuës par son orgueil, lors que Dieu le condamne à être mis par terre. *Succidite arborem.* Quels regrets n'ont point les autres de sortir de cette vie, où ils ont une infinité d'autres liens, qui les y retiennent ? les engagemens dans le commerce du grand monde, les habitudes qu'ils y ont faites, les alliances qu'ils y ont contractées, les amis, les parens, les interêts de leur famille, ce sont autant de nœuds qui serrent, & qui étreignent ces liens, que la mort tranche tout d'un coup, avec autant de douleurs qu'ils ont d'attachemens, de desirs, de prétentions & d'esperances dans ce monde. *Siccine separas, amara mors !*

Ils résistent & retardent tant qu'ils peuvent; mais bon gré, mal gré, il faut partir. *Egre-*
Genes. 12. *dere de terra tua & de cognatione tua,* peut-on dire alors à cét homme qui est prêt de

mourir : sors de cette maison que ton pere avoit bâtie sur les débris de tant de familles rüinées, & à laquelle tu avois ajoûté tant de nouveaux appartemens. *Egredere*, sors de ce lieu où tu es crains & respecté. *Egredere*: quitte cette charge qui autorisoit tes vices & tes desordres. Sors de ce monde & quitte tout cela. Quel est encore une fois le regret & le déplaisir de cét homme qui se voit obligé d'abandonner ainsi toutes les commoditez de cette vie ? il differe tant qu'il peut ; mais le feu d'une fiévre violente est au milieu de ses entrailles, & le consume peu à peu, il s'éprouve de temps en temps, il sonde ses forces, il emploïe ce qui lui reste de vie en mille regrets superflus, au lieu de penser à bien mourir : ou bien s'il y pense, cela souvent lui profite de peu, parce que ce n'est ordinairement qu'une crainte servile, & le regret de perdre la vie, qui arrache ces sentimens de douleur qu'il témoigne.

Que si la mort, comme l'on voit quelquesfois, ouvre les yeux de l'esprit à ces pecheurs, avant que de leur fermer ceux du corps ; alors ils reconnoissent l'épouvantable aveuglement où ils ont vécu, & ils changent bien d'idées & de sentimens en cét état : Ah ! qu'ils font peu de cas des choses qui leur ont été les plus cheres durant leur vie ! mais aussi que cela souvent leur sert de peu, quand ils ont attendu si tard ! ils reconnoissent avec horreur le déplorable état, où leurs passions aveugles les ont réduits, & ils jugent des choses alors, parce qu'elles ont de réel & de véritable ; ils entrent jusques dans le fond

des vanitez du monde, qu'ils regardent avec des yeux d'autant plus éclairez, qu'ils sont plus prêts de s'éteindre. Ils voïent enfin disparoître à cét instant tous ces vains phantômes qui les avoient si long-temps séduits & trompez : car durant leur vie, ils n'estimoient rien de grand que ce qui donnoit dans les yeux, les richesses, les charges, les honneurs, la puissance & l'autorité, pour executer toutes leurs volontez. Tout cela, Messieurs, paroît grand, quand on le considére avec des yeux vivans ; mais quand on le regarde avec des yeux mourans, il commence à paroître ce qu'il est, ou plûtôt à disparoître comme de vains phantômes.

Pensez donc quel jugement vous ferez alors, de tout ce que vous estimiez tant durant la vie ; avec quel mépris regarderez-vous alors, ce que vous recherchez maintenant avec passion ! vous reconnoîtrez l'erreur & l'illusion où vous avez été, abandonné que vous serez des flâteurs, & livré à vôtre propre conscience, qui vous representera tel que vous êtes. Et c'est dans cette vûë que
Psalm. 115. le Prophete Roïal s'écrie : *Dixi in excessu meo, omnis homo mendax.* C'est dans la pensée de la mort, & à la sortie de cette vie, que je reconnois les illusions du monde : les riches me disent qu'il faut amasser des biens pour agrandir sa maison, & pour se mettre en état de vivre avec éclat dans une Ville ; mais quand je pense qu'il faudra bien-tôt tout quitter, & que nous n'emporterons rien avec nous, de tout ce que nous avons amassé avec tant de peines & d'inquiétudes ; je

ſuis dés-abuſé. *Dixi in exceſſu meo omnis homo mendax.* Les voluptueux me tiennent ſans ceſſe ce langage, que pendant que nous avons le temps, il faut prendre tous les divertiſſemens, & accorder à nos ſens tout ce qui peut les flâter : mais la penſée de la mort me détrompe, en me faiſant voir l'iſſuë funeſte où aboutiſſent les plaiſirs de cette vie. *Dixi in exceſſu meo.* Les ambitieux me veulent faire accroire qu'il n'y a rien tel que de s'éterniſer dans la penſée des hommes, par des actions d'éclat, qui faſſent parler de nous, & qui portent la gloire de nôtre nom partout ; mais la penſée de la mort, me fait porter les yeux plus loin, & m'apprend que cette gloire, dont on eſt entêté, & cette vaine réputation n'eſt qu'un peu de bruit, qui nous ſert de peu, s'il n'eſt ſoûtenu de nos vertus & de nos bonnes actions: *Dixi in exceſſu meo, omnis homo mendax.* C'eſt la réflexion que faiſoit le Prophete, & c'eſt celle que doit faire ſans ceſſe tout homme de bon ſens. Mais c'eſt à quoi les gens qui ont leurs aiſes, & leurs plaiſirs en ce monde, ne penſent que lors qu'il faut mourir. Et c'eſt, Chrétienne compagnie, ce qui leur cauſe un ſecond ſupplice infiniment plus douloureux que le premier ; parce qu'aprés avoir jetté les yeux ſur le paſſé, ils les portent ſur l'avenir, où ils ne voyent que des ſupplices préparez par la Juſtice de Dieu, pour punir leurs crimes & leurs plaiſirs paſſez. C'eſt ma ſeconde Partie.

SECONDE PARTIE.

C'Est sans doute, Messieurs, une étrange & terrible nouvelle, que l'on porte à un homme qui a passé sa vie dans le crimes, quand aprés avoir long-temps differé, on lui déclare enfin qu'il faut mourir : De sorte, que je ne trouve point d'exemple plus naïf pour vous le representer, que celui d'un criminel, que l'on vient trouver dans la prison, pour lui lire la Sentence de mort qui a été portée contre lui, & qu'on l'oblige d'écouter tête nuë, & à genoux ; & qui ne l'a pas plûtôt entenduë, qu'on voit son visage pâlir, ses yeux égarez, tout son corps tremblant, & la sueur qui coule de tous ses membres ; marques visibles de l'impression que fait la crainte de la mort sur son esprit : De maniére, que tout le reste du temps, il paroît entrepris & interdit, & ressent une si grande agitation dans son ame, qu'il n'est plus maître de ses sentimens. C'est à peu prés l'état où est un moribond, à qui l'on porte cette parole ; lorsque la violence du mal fait appréhender qu'il ne meure sans y avoir pensé ; son pouls foible & intermittant, son visage qui change de couleur, & son esprit qui s'affoiblit insensiblement, font que ses Domestiques se hazardent de lui crier, Monsieur, pensez à vous, il faut vous disposer à la mort. Ah ! Dieu, quel coup de foudre, & quel éclat de tonnerre plus surprenant que cette nouvelle ?

Car, pendant qu'il ne l'envisageoit que de loin, toutes les allarmes que sa conscience lui donnoit, ne l'effraïoient encore que de temps en temps ; il éloignoit lui-même ces

pensées importunes le plus qu'il pouvoit, parce qu'elles troubloient ses divertissemens; mais elles se réveillent malgré lui, aux approches de la mort : l'appréhension des Jugemens de Dieu, le danger prochain d'un malheur éternel, sur l'abîme duquel il se voit comme suspendu par un filet de vie qui lui reste, lui font souffrir d'étranges tortures. Ce qui a fait dire à saint Gregoire le Grand, que Dieu pour faire connoître aux hommes qu'il y a un malheur éternel, composé de tous les malheurs imaginables, lequel attend les impies aprés la mort, leur en fait voir un craïon dans la mort même, par les craintes & les appréhensions qu'ils en conçoivent alors, & qui leur fait voir en racourci, tous les supplices qui leur sont préparez. C'est pourquoi dans cette vûë, chaque redoublement de sa maladie, porte avec la douleur, une fraïeur mortelle dans le fond de son ame : & c'est cette crainte qui oblige quelquefois les plus grands pecheurs, de reconnoître leurs crimes, & détester le malheureux état où ils ont vécu, non par un esprit de pénitence ; mais le plus ordinairement, par une crainte purement humaine & servile, qui leur en fait faire un aveu public.

De là vient qu'on en voit, qui d'impies & d'athées qu'ils ont été pendant toute leur vie, deviennent des Prédicateurs en cét instant : les assistans en sont tout attendris, & ne peuvent s'empêcher de loüer & d'admirer la misericorde de Dieu, qui donne à la mort de si grands sentimens de piété, à des per-

sonnes qui n'en ont jamais eu pendant leur vie. Mais helas ! que cette marque de pénitence est trompeuse & équivoque ! ah ! qu'il y faut faire peu de fondement ! C'est bien fait, je l'avouë, d'esperer toûjours en la bonté d'un Dieu, qui n'a point prescrit de bornes à sa misericorde en cette vie. Mais sçavez-vous bien que d'ordinaire, c'est la Justice de Dieu qui leur fait faire une espece de réparation d'honneur? comme nous voïons qu'il contraint quelquefois les démons mêmes de publier ses grandeurs par la bouche des possedez : de la même maniére, dit saint Augustin, il oblige souvent les plus grands pécheurs de réparer en ce dernier moment, le tort qu'ils ont fait pendant leur vie, à sa Justice, dont l'impunité de leurs crimes sembloit leur avoir ôté toute la crainte.

Pour moi, Messieurs, je me represente les impies en cét état, comme les Israëlites dans ce fameux passage de la Mer rouge : quelle devoit, je vous prie, être leur fraïeur? derriére eux, ils ne voïoient que de vastes abîmes qui engloutissoient une infinité d'Egyptiens ; devant eux, ils en voïoient d'autres qui s'ouvroient des deux côtez, mille vagues suspenduës sur leur tête les menaçoient d'une mort inévitable ; on les pressoit d'avancer, sans qu'ils sçûssent où ils alloient, ni où aboutiroit cette affreuse route dont personne ne pouvoit voir l'issuë. Quel eût été le temeraire, ou plûtôt l'insensé, qui n'eût eu nulle appréhension ? belle & terrible figure d'un homme qui a mal vécu, & qui se voit à l'article de la mort ! il est en-

tre deux épouvantables abîmes ; l'abîme du passé, où il ne voit que des crimes, & dont il a sujet de redouter les châtimens ; l'abîme de l'avenir, où il voit une éternité mal-heureuse qui l'attend. Qui pourroit donc exprimer la fraïeur que cette vûë lui cause ?

Il est vrai qu'on en voit quelques-uns d'un caractere tout different, & à qui Dieu semble épargner ce tourment de la mort, dont nous venons de parler, & la crainte des supplices qui la suivent, pour leur en réserver toute la peine dans l'autre vie. Ce sont ceux qui ne craignent rien parce qu'ils ne croïent rien, comme dit saint Ambroise : *nihil timent, quia nihil credunt* ; qui meurent en Athées comme ils ont vécu, & qui vont sans appréhension faire la plus funeste de toutes les expériences. Je vous avouë, Messieurs, que j'ai de la peine à me persuader, qu'un homme qui a eu autrefois quelque teinture de Religion, puisse venir jusqu'à cét excez d'aveuglement, qu'il ne lui reste du moins quelque doute : ce qui suffit pour lui donner de la crainte d'aller tenter un évenement d'une si terrible consequence.

Je croirois plûtôt que Dieu par l'effet le plus redoutable de sa Justice, leur ôte la pensée, & ensuite l'appréhension de ce qui suit aprés la mort, qui est souvent la derniére grace & la derniére ressource de sa misericorde ; mais dont ils se sont rendus indignes, selon ces paroles d'un Prophete : *auferuntur judicia tua à facie ejus*, & que par une stu- Psalm. 91
pidité d'esprit, causée en partie par celle des

ſens qui ſont aſſoupis , ils n'écoûtent, ou ne comprennent point les avis ſalutaires d'un Confeſſeur, qui les exhorte de penſer à Dieu & à leur ſalut ; leurs proches ni leurs amis, n'ont garde de leur ſuggerer ces penſées, par une fauſſe tendreſſe, de peur que l'impreſſion qu'elles feroient ſur leur eſprit, n'avance l'heure de leur mort ; & l'on en a vû même prier ceux qui s'empreſſoient de le faire par charité, de les laiſſer mourir en paix : tranquilité funeſte ! fauſſe paix mille fois plus à craindre que toutes les allarmes, & que toutes les plus violentes agitations d'eſprit, parce que c'eſt une marque qu'ils meurent comme ils ont vécu, ſans crainte de Dieu, ſans ſentiment de Religion.

En effet, ſi ces perſonnes, Meſſieurs, ne ſouffrent pas une mort ſi inquiéte, & s'ils ne ſont pas ſi troublez des fraïeurs de la mort, elle n'en eſt pas moins malheureuſe pour cela : car comme la crainte des jugemens & de l'éternité eſt ſainte, & un moïen dont Dieu même ſe ſert pour faire rentrer les pecheurs dans eux-mêmes ; lors qu'il permet qu'ils meurent en ſtupides, c'eſt leur ôter toute eſpérance, & la derniére reſſource de leur ſalut. Je ſçai bien que ces ſentimens de douleur à la mort ne ſont pas toûjours des marques certaines que Dieu leur faſſe miſericorde ; c'eſt néanmoins, comme nous avons déja dit, un ſujet de l'eſperer, & qui fait voir que leur cœur n'étant pas tout à fait endurci, ils peuvent encore par le ſecours des priéres, des exhortations & des Sacremens faire une ſincére converſion. Mais quand on

meurt de la sorte dans une indolence, ou plûtôt dans une stupidité insensible à tous les évenemens ; l'on peut dire que si Dieu leur épargne les allarmes & les fraïeurs de la mort, c'est pour les punir ensuite sans misericorde & avec toute la rigueur de sa Justice. *Cum excæcetur, & servetur in ultimam opportunamque vindictam*, dit S. Augustin; ou plûtôt, comme ajoûte ce Pere, Dieu commence à les punir déja dans sa plus grande colere, dans la plus grande severité de sa vengence, en leur ôtant la pensée même du malheur qui leur pend sur la tête. *Percutitur etiam hac animadversione peccator, ut moriens obliviscatur sui; qui dum viveret oblitus est Dei.* Ce qui se doit entendre de toutes les morts subites & imprévûës, dont sont emportez une infinité de pécheurs, qui n'ont pas le loisir de ressentir les amertumes de la mort, pour en éprouver plus inévitablement les suites & les malheurs.

In Psalm. 10.

Cyprianus & August. hæc eodem verbo habent.

Enfin, Messieurs, il y en a d'autres, dont la mort n'est pas moins funeste, quoi qu'en apparence ils meurent plus tranquilement. Ce sont ceux qui ont vécu sans beaucoup de sentimens de Religion, qui font les Philosophes & les esprits forts ; dans un étrange contre-temps, ils reçoivent la nouvelle de la mort sans se troubler, ils font leur testament, donnent ordre aux affaires de leur famille, pensent à tout, jusqu'à leurs funerailles, avec une présence d'esprit qu'on auroit admirée dans un Stoïcien ; mais qui me fait trembler dans un Chrétien qui a tant de sujet de craindre en ce terrible moment. Ils

veulent soûtenir jusqu'à la fin le personnage qu'ils ont fait durant toute leur vie : ils ont passé pour des genies extraordinaires, d'une grande étenduë d'esprit, capables des plus grandes affaires, & d'une intrepidité à l'épreuve des plus rudes attaques : jamais on ne les a vûs abbatus par quelque disgrace de la fortune que ce pût être ; mais toûjours au contraire, ils se sont relevez aprés leur chûte, & ont paru plus grands aprés leur abaissement ; ils se sont maintenus contre les plus puissans ennemis, jamais ils n'ont plié sous le poids de l'adversité : ils sont enfin venus à bout des plus grandes affaires, dont ils ont prévû toutes les suites.

Mais comme ils n'ont jamais agi qu'en politiques, ils ne sortent point de leur caractere. C'est pourquoi ils regardent la mort comme l'ont regardée un Seneque, & un Socrate ; c'est-à-dire, comme la fin de toutes les choses de la vie, & pensent que d'en reconnoître l'inconstance, & de les quitter sans en témoigner du regret, c'est mourir en grand homme, & faire une heureuse mort. Mais ce n'est qu'une sotte & ridicule ostentation, comme si le courage étoit alors plus de saison que la piété, & que ce fût le haut point de la prudence, d'emploïer les derniers momens de leur vie à ne laisser point d'affaires dans leur famille aprés eux. Ils ont soin cependant de leur réputation, comme d'une chose qui les touche de prés : ils veulent mourir dans la Religion de leurs peres, ils en ont eu l'apparence, & ils la veulent garder jusqu'à la fin : ils appellent donc un Confes-

seur, demandent les Sacremens, ordonnent des priéres, répondent à tout, & font tout ce qu'on exige d'eux, pour ne donner non plus de sujet de douter de leur créance & de leur Foi, que de la force de leur esprit. C'est, Messieurs, ce que j'appelle mourir en Philosophe; parce que mourir en Chrétien, c'est mourir dans la pénitence, avec la douleur & la contrition dans le cœur, aprés s'être préparé à ce passage long-temps auparavant, par un ordre sérieux que l'on a mis à sa conscience, & à tout ce qui nous peut faire de la peine en ce dernier moment; au lieu qu'un homme, qui n'y a point pensé, ne le fait presque jamais bien: car le trouble & la surprise fait oublier aux uns ce qui est le plus essentiel; le desespoir fait que les autres ne s'y peuvent résoudre; & les autres enfin, ne font qu'en apparence ce qu'ils n'ont jamais voulu faire tout de bon.

Cependant la Justice divine, lassée de souffrir ce pécheur de quelque caractere qu'il soit, parmi ceux que je vous ai representez, frappe son coup, & arrache cette ame malheureuse pour être presentée au Tribunal de ce Juge souverain, qui la condamne à une mort éternelle. Ceux qui l'assistent en ce passage, font retentir autour de son lit cette priére de l'Eglise, *egredere anima Christiana*, sors ame Chrétienne, pour paroître devant Dieu. Mais a-t-elle vécu d'une maniére à mériter ce beau titre? Eh! elle a mené une vie toute brutale, il sembloit qu'elle ne croïoit ni Enfer, ni Paradis. Ces paroles ne lui servent donc plus que d'un reproche

éternel. On continuë, *proficiscere in nomine Patris qui te creavit.* Que dites-vous ? Dieu l'avoit créée pour sa gloire, il l'avoit renduë capable de le posseder, il la vouloit rendre éternellement heureuse dans le Ciel ; mais elle a fait un Paradis de ce monde, & a renoncé à tous les titres, par lesquels elle appartenoit à Dieu : avec quelle espérance donc se va-t-elle presenter devant lui ? On poursuit, *proficiscere in nomine Filii, qui pro te passus est* ; pars au nom du Fils unique d'un Dieu, qui a souffert pour toi. Si ce miserable entend ces paroles, que peut-il penser ? Il n'a tenu compte de ses souffrances, il a foulé son sang aux pieds, il l'a même crucifié un million de fois par ses crimes : cette mort donc & ces souffrances, qui étoient capables de le sauver, s'il eût voulu, seront alors le plus grand sujet de son desespoir. *Proficiscere in nomine Spiritus sancti, qui in te effusus est.* Va enfin, au nom du Saint-Esprit, qui a été repandu sur toi. Mais cette ame a étouffé toutes ses graces & toutes ses lumiéres, elle a éteint cette vie divine & surnaturelle, qu'il lui avoit communiquée au Baptême : & pour cela, cette ame pecheresse, par un Arrêt de la Justice de Dieu, est livrée entre les mains des démons, pour souffrir une mort éternelle, que l'Ecriture appelle, *mortem secundam*, une seconde mort, à laquelle celle du corps n'a servi que de passage. Voilà l'issuë que doivent attendre ceux qui vivent sans crainte des Jugemens de Dieu. C'est la terrible menace que le Sauveur du monde fait aux Juifs

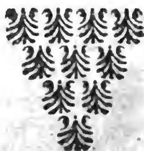
Apoc. 21

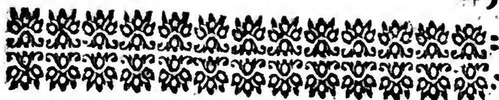
dans l'Evangile. *Moriemini in peccatis vestris.* *Ioan. 8.*

POur Conclusion, Messieurs, il me semble qu'un malheur si funeste ne doit produire d'autre effet sur vos esprits, que l'appréhension d'y tomber, & le soin de l'éviter, que vous devez prendre dés maintenant ; & pour cela, ce seroit assez d'être fortement persuadez que la Justice divine ne vous épargnera pas, si elle vous surprend dans le peché, qui est l'unique chose qui rend la mort terrible : *stimulus mortis peccatum*, l'appelle saint Paul, c'est l'éguillon de la mort, c'est ce qui la rend douloureuse ; sans cela, elle est dés-armée, sans forces & sans pouvoir. Le moïen donc de ne la point craindre, c'est de la dés-armer de bonne-heure, en détruisant le peché dés cette vie. Mais si la fuite du peché dés-arme la mort de la sorte, je puis dire reciproquement que la mort dés-arme & détruit le peché, en lui ôtant tous ses charmes, puis qu'il n'y a rien de plus capable de détourner un homme de le commettre, que la crainte d'y mourir. CONCLUSION. *1. ad Corinth. 15.*

Car, Messieurs, il en est en ce point comme des criminels, lesquels, s'ils pensoient au supplice qui les attend, à la Justice qui les poursuit, & à la peine qu'ils en souffriront un jour ; cette pensée sans doute arrêteroit les plus déterminez, & réprimeroit les passions les plus violentes : mais leur malheur vient de ce qu'ils éloignent cette pensée tant qu'ils peuvent de leur esprit. J'en dis de même ici, l'oubli de la mort, & particuliére-

ment de la mort dans le peché, est la source de tous nos desordres, & la véritable cause d'une malheureuse mort ; au lieu que depuis que cette pensée, & cette crainte se sont fortement emparez de nôtre esprit, elles nous font rompre tous les liens qui nous attachoient au monde. C'est ce qui fait retirer les uns dans les Cloîtres & dans les Religions, pour ne penser qu'à se précautionner contre ce malheur si ordinaire ; & à quoi si peu de personnes font réflexion ; c'est ce qui fait renoncer les autres à toutes les délices de cette vie, & pratiquer les plus austeres rigueurs du Christianisme, pour être en assûrance au moment de la mort, d'où dépend une éternité : car on ne sçauroit jamais apporter trop de soin pour faire comme il faut, une action qui ne se fait jamais qu'une fois. C'est le moïen non seulement de ne point craindre de mourir dans le peché, mais d'acquerir une infinité de vertus & de mérites, qui nous la feront souhaitter comme le commencement de nôtre récompense, & un passage à l'éternité bienheureuse, &c.





LI.

SERMON

POUR LE VINGT-UNIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

QU'IL FAUT PAYER SES dettes.

Redde quod debes. *Matth.* 18.

Rendez-moi ce que vous me devez. Saint Matth. c. 18.

IL est bien juste, Messieurs, de païer ce que l'on doit : & puisque comme le premier devoir de la Justice, est de rendre à chacun ce qui lui appartient ; de même, frauder son Créancier d'un bien qu'il nous a prété de bonne foi, c'est une de ces injustices criantes, qui choque la lumiére de la raison, que les Loix condamnent, & que

tous les peuples ont en horreur. Mais il faut aussi avoüer de bonne foi, que si ceux qui doivent, violent le droit le plus juste & le plus sacré, lors qu'ils frustrent ceux à qui ils sont redevables ; d'un autre côté, ceux qui leur ont prêté, ne sont gueres moins coupables, lors qu'ils rüinent en frais ceux qui leur doivent, qu'ils les poussent aux derniéres extrémitez, & qu'ils ne veulent entendre parler, ni de délai, ni de remise, ni d'aucune composition, quoi qu'ils sçachent bien, que leurs debiteurs ne sont pas en pouvoir de les satisfaire.

C'est pourquoi, si ce serviteur de nôtre Evangile, se fût tenu dans les termes d'exiger sa dette par les voïes de la douceur, & qu'il n'eût point gâté son bon droit par la rigueur impitoïable, dont il s'y prit pour se faire païer ; le Fils de Dieu n'en eût pas fait un exemple de la severité de la Justice divine, envers ceux qui n'usent d'aucune misericorde à l'égard de leurs debiteurs ; & ce mauvais serviteur ne nous auroit point appris à ses dépens, que si la Justice demande qu'on satisfasse son Créancier, la charité oblige reciproquement le Créancier, de ne point trop presser celui qui lui doit, & qu'une Justice trop rigoureuse dégenere ordinairement en cruauté.

De maniére, Chrétienne compagnie, que dans les dettes que les hommes sont souvent obligez de contracter, il y a deux vertus qui doivent régler ce commerce, qui entretient la vie civile, sans lequel les Villes & les Républiques ne peuvent se maintenir. Ces deux

vertus

vertus sont la justice & la charité : la Justice regarde particuliérement celui qui emprunte, & à qui l'on préte, lequel s'oblige comme debiteur, de païer au temps marqué ; c'est ce devoir juste & essentiel, que nous examinerons dans la premiére partie : la Charité regarde celui qui préte, & qui comme créancier, a droit d'exiger ce qui lui est dû, mais il y doit apporter la modération nécessaire, sans laquelle il se rend odieux à Dieu, & aux hommes. C'est ce que nous verrons dans la seconde partie. Sujet de pratique, Chrétiens Auditeurs, & dont il est important que nous soïons une bonne fois éclaircis : ce sera donc le partage de ce discours, aprés que nous aurons imploré les lumiéres du Saint-Esprit, par l'entremise de Marie.

Ave Maria.

J'Entre d'abord, Messieurs, dans mon dessein, qui est de vous faire voir en cette premiére partie un devoir de Justice, si souvent négligé dans le Christianisme, violé par les uns, differé par les autres ; que plusieurs laissent à accomplir aprés leur mort à leurs heritiers, & auquel, bien des gens ont coûtume de manquer, avec un égal interêt de leur famille & de leur conscience. C'est pourquoi, le manquement de ce devoir est une espece d'injustice, qui a cela de particulier, distingué de toutes les autres, que du moins les autres tournent au profit de ceux qui les commettent, mais celui-ci n'aboutit qu'à rüiner de biens, d'honneur, & de conscience PREMIERE PARTIE.

ceux qui y manquent ou qui le négligent ; parce que n'aïant en vûë que leur commodité presente, ils s'engagent pour l'avenir dans une suite de malheurs qu'ils ne peuvent éviter ; & qu'aprés avoir mis la confusion & le desordre dans leurs affaires, par des dettes qui les accablent, ils s'ôtent enfin tout moïen de sauver cét unique nécessaire, qui est leur ame, par une infinité de crimes & d'injustices, qui les jettent dans le desespoir de leur salut. Tâchons donc, Chrétiens, de prévenir ce malheur si ordinaire, & retranchons en la cause & la source, qui est la négligence à païer ses dettes.

Je dis donc sur cela, que c'est le premier devoir de la Justice ; ensorte, que si dans tous les autres devoirs de la vie Chrétienne, ceux de Justice doivent toûjours tenir le premier rang, & être préferez à tous les autres: De même, entre les devoirs de Justice, les dettes doivent toûjours être comptées comme les premiéres, dont il faut s'acquiter, avant tout ce qui est de surérogation, de conseil, de charité, de bien-séance, d'amitié, de reconnoissance, & avant tous les autres titres, qui nous engagent envers le prochain. Sur ce principe donc, Chrétiens, avant que de régler vos charitez & vos aumônes, avant que de disposer de vos biens en faveur de l'Eglise, des pauvres, de vos amis, ou de vos proches ; vos dettes doivent être prises sur ce qu'il y a de plus clair & de plus liquide, & être acquitées avec plus de fidelité, comme le plus pressant & le plus essentiel de vos devoirs, à quoi il faut satis-

faire avant que de penser aux autres, qui dans l'ordre de nos obligations, ne viennent qu'aprés celle-ci.

Il est vrai que la Justice des hommes a établi un ordre parmi les Créanciers, pour être en certaines occasions, païez selon leur rang d'antiquité, en voulant que ceux qui ont prêté les premiers, soient aussi les premiers satisfaits : mais cét ordre est entre des obligations de même nature, & demeure toûjours dans le genre de dettes ; ce qui n'empêche pas que ce devoir ne doive passer avant tous les autres d'une autre espece : jusques-là, que Dieu, qui a laissé le pouvoir à ses Ministres de remettre tous les crimes les plus énormes, commis contre sa divine Majesté, ne leur a pas donné la puissance de dispenser un debiteur de païer ce qu'il doit légitimement ; non plus que de prendre ou de retenir le bien d'autrui ; puisque l'un est compris dans l'autre, & que ces deux choses se renferment mutuellement ; & c'est ce qu'il faut toûjours présupposer comme un principe incontestable.

Surquoi, il faut remarquer, qu'il y a particuliérement trois sortes de personnes qui violent un devoir si juste, & fondé sur l'équité naturelle. Il y en a qui refusent de païer, parce qu'ils nient ou contestent la dette par une injustice accompagnée d'ingratitude ; les autres l'avoüent, & ne la peuvent nier, mais ils s'efforcent de frustrer ceux à qui ils doivent, par mille détours, mille délais, mille chicanes, ce qui n'est pas une moindre injustice ; & les troisiémes enfin,

protestent qu'ils ne peuvent satisfaire, parce que de crainte de s'incommoder eux-mêmes, ils ne craignent point de causer un dommage considérable au prochain. Faisons donc voir l'injustice de ce procedé ; détruisons ces prétextes, & examinons à quoi nous sommes indispensablement obligez en ces differentes rencontres, où ceux quelquefois, qui se font un point de conscience dans les moindres devoirs, ne font point de scrupule des plus grands pechez, dans celui-ci.

Premiérement, il y en a qui doivent, mais qui dés-avoüent ou qui contestent la dette, soit parce qu'on n'a pas de preuves pour les appeller en Justice, soit parce qu'il ne leur conste pas suffisamment qu'ils soient redevables. Il y en a qui étant heritiers de leurs Peres, ne mettent point sur leur compte les dettes dont leur bien est chargé ; c'est pourquoi ils disputent la validité d'un Testament, & ne se croïent point obligez d'acquiter les aumônes, ou les legs pieux qu'il contient. On en voit d'autres, qui pour éluder le païement de ce qu'ils ont achepté à crédit, prétendent qu'ils ont été trompez, ou qu'ils ont satisfaits par l'équivalent ; & d'autres qui protestent qu'on leur en devroit de reste, si l'on avoit fait une exacte discussion de ce qu'ils ont donné, & de ce qu'ils ont reçû ; & d'autres enfin, qui mettent tous les artisans en besogne, & qui vivent aux dépens de ceux qui vendent les choses nécessaires à leur entretien ; mais ensuite effraïez de la multitude de leurs dettes, ils ne reconnoissent que celles qu'ils ne peuvent nier, quoi

que leur conscience leur serve de témoin, de promesse, & d'obligation pour toutes les autres : Je dis donc, que toutes ces personnes commettent une espece de larcin, qui n'est pas moins criminel, que celui des voleurs publics. Car qu'importe de quelle maniére on prenne le bien d'autrui, par fraude ou par violence, dés-lors qu'on le ravit, & qu'on le retient injustement ? n'est-ce pas l'usurper que de nier qu'on l'ait reçû, & de le faire perdre à ceux à qui on le doit ? Que si l'on regarde les voleurs comme des ennemis de la societé humaine ; & si la mort, l'infamie, & les supplices les plus rigoureux ne semblent pas encore assez severes pour expier un crime si préjudiciable à la sûreté publique : ceux-là en méritent-ils moins, qui usurpent par ruse & par artifice, ce que les autres enlevent par la force ? toute la difference qu'il y a, est que les uns se déguisent, cherchent les lieux écartez, & se sauvent à la faveur des tenebres ; & les autres vivent au milieu des Villes, paroissent civils & obligeans, & font souvent une belle figure dans le monde aux dépens de ceux qui leur prêtent, lesquels ne les connoissent pour ce qu'ils sont en effet, que lors qu'ils exigent ce qui leur est dû, c'est-à-dire, pour des hommes sans foi, & sans conscience, & qui tôt ou tard se ruïnent d'honneur & de biens.

Je ne m'arrêterai pas à vous faire voir l'énormité de ce crime, qui est une injustice manifeste & criante ; mais à quoi je vous conjure de penser serieusement pour le repos

de vôtre conſcience, & pour la ſûreté de vôtre ſalut, c'eſt de voir s'il n'y a point de dettes que vous dés-avoüiez en ſecret, que vous vous cachiez à vous-mêmes, & dont vous apprehendiez la diſcuſſion, de peur de reconnoître ce que vous êtes bien-aiſe d'ignorer : Vous avez, par exemple, long-temps trafiqué, & exercé un commerce légitime avec une infinité de perſonnes ; c'eſt vôtre profeſſion, elle eſt honnête, elle eſt autoriſée par les Loix, je n'ai rien à dire là-deſſus ; vous y avez amaſſé du bien par un gain juſte & raiſonnable, c'eſt à quoi je ne touche point ; vous vous y êtes comporté fidelement en homme de bonne foi, je n'en doute pas ; mais enfin, aprés avoir manié tant d'affaires, vendu, acheté, prêté aux uns, emprunté des autres, debité à crédit, tenu compte à ceux-ci, fait valoir le bien de ceux-là, vous avez fait une fortune conſidérable, amaſſé dequoi pourvoir vos enfans, fait des acquets, vous pouvez par ce moïen ſubſiſter avec honneur le reſte de vos jours : mais eſt-il poſſible qu'aprés un ſi long commerce, parmi tant d'affaires, que vous avez maniées, tant d'argent qui a paſſé par vos mains ; aprés tant de miſes & de receptes, tant d'avances & de dédommagemens, aprés tant de compenſations, de gains partagez, de pertes déduites ; eſt-il, dis-je, poſſible, que vos comptes ſoient ſi juſtes, que vous ne ſoïez redevable à perſonne, que vous n'aïez jamais rien reçû plus qu'il ne vous étoit dû, ou que vous aïez enfin, toûjours tenu un compte ſi fidéle à ceux qui

sont entrez en commerce avec vous, que vôtre conscience n'ait rien à se reprocher sur ce chapitre ? Je ne veux pas seulement revoquer en doute vôtre fidelité ; mais aussi croire que jamais vous ne vous soïez mépris dans vos comptes, que jamais il n'y ait eu de surprise, d'oubli, de manque d'exactitude ; c'est ce qui passe la vigilance du plus homme de bien ; il est donc bien difficile que vous ne vous trouviez redevable à vôtre prochain. Or, il ne faut pas vous imaginer que la peine que vous trouvez à revoir & à repasser sur vos comptes, ou que la confiance que vous avez sur la diligence, & sur la fidelité de ceux à qui vous vous en êtes rapportez, vous mettent à couvert devant Dieu ; car si vous devez, il faut païer, c'est une obligation de Justice, & si vous apprehendez cette discussion & cette recherche, de crainte de découvrir quelque dette, à quoi celui même à qui vous devez, ne pense pas ; cela ne vous dispense point d'y penser, & n'empêche pas que vôtre négligence ne soit criminelle devant Dieu.

Ne me dites point, je vous prie, que quand vous vous trouveriez redevable, l'on vous peut bien devoir autant, & encore davantage d'un autre côté ; & qu'ainsi vous vous devez tenir aux termes où vous en êtes. Raisonnement injuste, Chrétiens, car comme le crime d'autrui n'excuse point le vôtre, l'injustice qu'un autre peut avoir commis à vôtre égard, ne peut justifier celle que vous vous mettez au hazard de commettre, en négligeant d'entrer dans cette discussion ; car

qui ne ſçait que la cupidité fait ſouvent diſſimuler pour n'être pas obligé de ſatisfaire à ce qu'on doit, par une injuſtice ſecrete, qui n'eſt guere moins criminelle que celle qui nous porte à nier & à dés-avoüer une dette connuë ? Ce que je dis d'un homme engagé dans le commerce & dans le trafic, je le dis de toutes les conditions : parce que comme la vie civile n'eſt à proprement parler qu'un commerce mutuel, où l'on ne ſe peut paſſer d'avoir affaire à une infinité de perſonnes, dont l'on dépend pour ſes beſoins, il eſt bien mal-aiſé de ne devoir rien à perſonne ; mais il eſt ordinaire de manquer à ſatisfaire à ce devoir de Juſtice, faute de bien examiner ce que l'on peut devoir.

De maniére, Meſſieurs, que comme une perſonne, qui faute d'un examen ſuffiſant, omettroit de s'accuſer d'un peché conſidérable dans le Sacrement de Pénitence, ne ſeroit pas en ſûreté de conſcience, pour alleguer qu'il ne l'a pas celé par honte, ou par crainte ; parce que cette ignorance affectée ſeroit cenſée volontaire : De même, il ne faut pas ſe perſuader qu'on en ſoit quitte, tant envers Dieu, qu'envers le prochain, pour ignorer une dette qu'on a négligé d'examiner : Particuliérement, quand la cupidité, qui nous aveugle ſi ſouvent pour tout le reſte, nous a fait paſſer legerement ſur bien des choſes, qui auroient eu beſoin d'une diſcuſſion plus exacte. On ne peut croire par exemple, qu'un homme ſe ſoit trompé, quand on trouve qu'il nous a païé plus qu'il ne nous doit ; on aime mieux s'imaginer que c'eſt

une restitution secrette qu'il nous fait ; on ne peut se convaincre qu'on n'ait pas donné le juste prix d'une terre qu'on aura obligé un homme de nous vendre ; on ne se croit pas obligé de rechercher, si ceux dont on a herité le bien, n'ont fait tort eux-mêmes à personne ; on ne veut pas même écouter ceux qui se plaignent, de n'avoir pas été païez de ce qui leur est dû pour leur travail ; on veut croire que ceux qui en ont tiré service, ont eu assez de conscience pour s'acquiter de leur devoir, pendant que nous négligeons le nôtre, qui nous oblige avant tout le reste, de nous acquiter de ce que nous devons au prochain, & dont personne ne nous peut dispenser pendant que nous le pouvons.

Mais ceux-là le violent encore plus injustement, lesquels en second lieu reconnoissant une dette qu'ils ne peuvent dés-avoüer, s'efforçent de frustrer leurs Créanciers par des chicanes, des délais, & des procedures injustes, qui engagent un homme à soûtenir un long procez, & à dépenser la moitié de son bien pour r'avoir & sauver l'autre : si un homme n'est pas solvable, c'est une cruauté de le poursuivre sans pitié, & nous le verrons tantôt ; mais je parle maintenant à ceux qui doivent, & qui sont en pouvoir de satisfaire, & je leur adresse ces paroles du Saint-Esprit même par la bouche du Sage, *Redde proximo in tempore suo, confirma verbum, & fideliter age cum illo.* Rendez à vôtre prochain ce qu'il vous a prété, lorsque le terme, dont vous êtes convenu, sera échû ; tenez lui parole, & agissez avec lui de bonne foi. Le Eccleſiaſt. 29.

mot de *fideliter* dont se sert l'Ecclesiastique, doit être consideré : il faut agir fidellement avec son Créancier ; car comme il vous a prété de bonne foi, c'est une grande injustice de lui manquer de parole. Cette injustice est accompagnée d'ingratitude, de causer de la peine & du chagrin à celui qui vous a fait plaisir, & qui vous a secouru dans vôtre besoin, & de ne païer souvent qu'en injures & en imprécations, le service important qu'il vous a rendu.

Il semble, Messieurs, que le Sage, qui par cét avis, fait la peinture des personnes de son temps, a fait le portrait & le caractere du nôtre ; mais disons plûtôt que la cupidité, qui est de tous les temps & de tous les siécles, a toûjours conservé son caractere naturel, qui est de s'approprier le bien d'autrui, de quelque maniére qu'elle le puisse avoir. En effet, il se trouve des gens qui regardent ce qu'ils ont emprunté, comme s'il étoit absolument à eux ; qui apportent autant de précaution pour ne s'en point désaisir, comme si c'étoit le perdre que de le rendre, & qui ne mettent guere de difference entre s'acquiter d'une juste dette, & se deffendre d'en païer une qu'on leur demanderoit injustement. Pendant qu'ils cherchent quelqu'un qui leur veüille préter dans le pressant besoin où ils sont, il n'y a rien de plus honnête ni de plus soûmis ; ils témoignent avoir les derniéres obligations, ils ne parlent que de reconnoissance, ils appellent ceux qui leur rendent ce bon office, leurs Liberateurs, leur soûtien, leurs véritables amis ; les ter-

mes les plus civils & les plus obligeans n'y sont pas épargnez, non plus que les promesses les plus avantageuses, & les caresses les plus gagnantes : on se fait souvent un honneur d'obliger des personnes de qualité, lesquelles dans les occasions se sacrifieront pour vos interêts ; mais quand ils ont reçû vôtre argent, il semble qu'ils n'aïent en vûë que de chercher les moïens de jamais ne le rendre : car le temps est-il venu de le redemander, ils tiennent tout un autre langage ; ce ne sont qu'excuses, que délais, que pretextes ; ils vous representent le desordre de leurs affaires, les nouvelles pertes qu'ils ont faites, & enfin, l'impuissance où ils sont de vous satisfaire ; ils vous conjurent d'avoir patience, & qu'ils ne manqueront pas de vous contenter si-tôt qu'ils en auront le moïen, comme disoit ce serviteur de nôtre Evangile. *Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.* Matth. 18.

Cependant, vous avez besoin de vôtre argent, & la charité ne vous porte pas jusqu'à ce dés-interessement, que de préjudicier à vos propres affaires, pour relever ou rétablir celles d'autrui. Vous voulez en un mot, être païé ; c'est alors que pour les complimens que ces honnêtes gens vous ont fait autrefois, ils vous chargent d'injures, vous traittent de cruels, & d'impitoïables, comme si c'étoit leur propre bien qu'on leur demandât ; & s'ils ne peuvent vous frustrer de toute la somme que vous leur avez prêtée, ils vous obligent quelquefois d'en venir à composition, & vous êtes contraint de vous contenter d'une partie, de crainte de perdre

le tout ; mais en ſorte, que d'amis, qu'ils avoient proteſté d'être toute leur vie, vous en faites vos plus grands ennemis, qui n'ont que des outrages, des inſultes, & des reproches à vous rendre pour vôtre bienfait. Injuſte récompenſe, Chrétiens ; c'eſt cependant une injuſtice aſſez ordinaire dans le monde, & qui oblige ceux qui prétent à demander des cautions & des hypotheques, à prendre tant de ſûretez, & à être ſi réſervez à ſecourir leurs amis dans le beſoin, pour ne pas enſuite être obligez de les pourſuivre comme leurs ennemis.

Je ne ſçai, Meſſieurs, de quel artifice ſe ſert cette injuſtice pour ſe déguiſer ; mais nous voïons que dans toutes les autres rencontres, comme dans le larcin, dans les extorſions, & dans les dépredations que l'on fait à la Veuve & à l'Orphelin, on ſe récrie auſſi-tôt, on en prend le Ciel à témoin, & on en demande vengeance. Il n'y a que dans les dettes, où l'injuſtice, toute accompagnée d'ingratitude qu'elle eſt, donne moins d'horreur, & nous paroît plus excuſable. Auſſi, ne voit-on qu'artifice & que ſubtilité pour fruſtrer un pauvre Créancier, qui a crû avoir placé ſûrement ſon argent : il a peut-être ſué & travaillé long-temps pour amaſſer cette ſomme, afin que le revenu pût ſervir à l'entretien de ſa famille ; & tout d'un coup, il ſe voit réduit à la mandicité par la fourberie d'un affronteur, qui a pris par tout où il a pû trouver du crédit ; n'eſt-ce pas le dépoüiller avec la derniére injuſtice, & lui ravir en quelque maniére la vie, en lui ôtant le moïen de ſubſiſter ?

Que dirai-je de ces cessions frauduleuses, que l'on fait de tout son bien à ses Créanciers, aprés qu'on en a dépensé la meilleure partie? de ces accommodemens forcez, où on les oblige de se contenter d'une moitié, & d'un tiers, pendant que l'on met à couvert ce qui suffiroit pour païer le tout? de ces Lettres de répi, que l'on obtient sur de faux exposez, & sur des prétextes qui semblent n'être inventez, que pour se délivrer des poursuites de ceux à qui l'on doit? Mais qu'en peut-on dire autre chose, sinon, que ce sont autant d'artifices pour éluder des dettes justes & incontestables, & parconsequent autant d'injustices, qui devroient allarmer une conscience, qui auroit encore quelque reste de Religion & de crainte de Dieu?

Mais quand on ne peut païer ses dettes, ou qu'on ne le peut qu'avec un notable interêt de ses affaires, est-on obligé de se rüiner, pour rendre si exactement ce que l'on doit? C'est, Messieurs, la troisiéme sorte de gens qui s'excusent, ou qui se dispensent de païer leurs dettes: Or, il y a bien des réponses à faire, & des avis à donner, pour mettre leur conscience en assûrance: car d'abord, je demande si c'est une véritable impuissance, ou bien de celles que l'on a coutûme de prétexter? si elle vient par leur faute, ou si elle est arrivée par malheur? si sçachant qu'on ne peut rendre, de quelque côté que cela puisse venir, il est permis alors d'emprunter: écoutez donc ce que la Justice prescrit, & à quoi la conscience nous oblige en ces occasions.

Premiérement, dire qu'on ne peut satisfaire un Créancier, c'est l'excuse & le langage de tous ceux à qui l'on demande, & le prétexte le plus ordinaire qu'ils apportent; pendant qu'ils trouvent de l'argent pour entretenir leur luxe, & qu'ils font des dépenses effroïables en habits, en festins, & en parties de divertissemens; ils n'ont pas dequoi païer leurs dettes, & ils ont dequoi joüer, & dequoi passer agréablement le temps; pendant qu'ils lassent la patience de ceux qui leur ont preté, qu'ils font souffrir les autres, pour ne vouloir pas s'incommoder eux-mêmes, ou retrancher la moindre chose de leur table & de leur train: aussi empruntent-ils de tous côtez, pour se maintenir sur le pied qu'ils ont toûjours vécu; jusqu'à ce qu'accablez de dettes, ils sont contraints de succomber, rüinez qu'ils sont de bien & de crédit.

Voilà encore une de ces injustices, qui attirent la vengeance du Ciel: quoi vous devez, & vous joüez gros jeu? vous êtes oberé, & vous faites bonne chere? vous vivez dans l'éclat, vous faites une grosse dépense, & vous dites que vous n'êtes pas en état de vous acquiter? ne prononcez-vous pas vous-même vôtre Arrêt au Jugement de Dieu? est-ce un prétexte recevable, que de n'avoir plus dequoi vivre avec la même splendeur, & que vous seriez obligé de retrancher tout ce qui vous fait considérer? comme si vôtre qualité ou vôtre naissance vous donnoit droit de vivre aux dépens d'autrui, de rüiner des familles entiéres pour soûtenir la vôtre, & de faire souffrir mille personnes pour vous met-

tre à vôtre aise, ou pour vous procurer vos divertissemens ? Sçachez donc que c'est demeurer dans l'état habituel du peché, se rendre incapable des Sacremens, & courir risque d'une damnation inévitable : parce que tout ce qui vous empêche de vous acquiter de ce premier devoir de Justice, devient injuste & criminel, & que vous ne devez compter parmi vôtre bien & vôtre revenu, que ce qui vous reste aprés vos dettes païées, & vos Créanciers entiérement satisfaits : Jusques-là, que le Prophete Roïal donne le nom de pecheur par une espece de préference, à celui qui est coupable de cette injustice, comme la plus visible, & celle qui choque le plus ouvertement le droit naturel. *Mutuabitur peccator & non solvet.* Le *Psalm.* 36. pecheur empruntera de tous côtez, pour ne jamais rendre, & aprés avoir consumé tout son bien, il absorbera celui des autres.

Mais, me direz-vous, cette impuissance d'acquitter ses dettes, n'est pas toûjours un prétexte ; elle n'est souvent que trop véritable, & un homme peut être rüiné sans qu'il y ait de sa faute ; car les hazards & les accidens de la vie ne sont-ils pas ordinaires ? qui pourroit s'en garentir ? il est vrai, & je ne prétends pas les en mettre à couvert ; ils sont bien à plaindre, j'en conviens ; aussi leur porte-t-on compassion, quand un naufrage, un incendie, un accident imprévû, les a mis hors d'état de satisfaire leurs Créanciers. De même, un Fermier ne peut païer son Maître parce que, pendant trois ou quatre

années de ſuite, les terres n'ont rien rapporté, la grêle a ravagé les moiſſons, ou bien la guerre a tout rüiné. Ce ſont des conſidérations qui ſont reçûës de Dieu, & dont les hommes ſont obligez de ſe contenter ; auſſi, n'eſt-on obligé alors qu'à ce qu'on peut de bonne foi, & la Juſtice ne peut obliger à l'impoſſible.

Que ſi par vôtre mauvaiſe conduite, & par vos folles dépenſes, vous vous réduiſiez à l'impoſſibilité de païer vos dettes, & ſi vous rendez par-là miſerables, ceux dont vous avez tiré la ſubſtance ; c'eſt une impuiſſance qui vous rend criminel, & qui mérite qu'on vous traitte avec plus de rigueur : c'eſt pourquoi vous êtes obligez en conſcience, de tenter toutes les voïes légitimes de réparer cette injuſtice, de receüillir & ménager les débris de vôtre fortune, de vous contenter de peu, & de vous efforcer de ſatisfaire à ce que vous devez : enſorte, que ſi jamais vous vous remettiez en état de vous acquiter, rien ne pourroit vous diſpenſer, de vous acquiter de ce devoir.

Mais peut-on aſſez blâmer & punir l'injuſtice de ceux qui connoiſſant le deſordre de leurs affaires, continüent d'emprunter, quoi qu'ils voïent bien, qu'ils n'auront pas le moïen de rendre ? ſemblables à ceux qui ſe noïent, & qui, pour ſe ſauver, ſaiſiſſent tous ceux qui les approchent, qu'ils perdent avec eux, quoi qu'ils leur tendent charitablement la main pour les ſecourir.

Cette injuſtice, Meſſieurs, a paru autrefois ſi criminelle, que les Loix Romaines

permettoient aux Créanciers de partager entr'eux, non seulement les biens, mais encore le corps de leur debiteur commun, de le mettre en piéces, & d'en prendre chacun leur morceau : c'est une cruauté, qui est maintenant abolie dans le droit Romain ; mais qui marque l'horreur qu'on a toûjours euë des debiteurs de mauvaise foi, qui d'ordinaire satisfont aussi peu à Dieu qu'aux hommes, & qui meurent redevables à l'un & aux autres, pour être presentez au Tribunal de ce Juge souverain, les mains soüillées du bien d'autrui, qu'ils ont plûtôt ravi, qu'emprunté. Pensez-y un peu, mon cher Auditeur : & cependant aprés avoir vû, à quoi la Justice oblige un debiteur ; examinons maintenant ce que la charité demande d'un Créancier, qui n'est pas moins injuste, pour exiger avec trop de rigueur ce qui lui est dû, que le debiteur pour refuser de le payer. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

COmme l'amour propre est non-seulement interessé, mais encore ingenieux en tout ce qui regarde ses interêts, il me semble, Messieurs, que je serois obligé de prévenir ici le sentiment injuste, qui pourroit naître sur ce sujet à bien des gens, qui entendant dire qu'on peut commettre de grands crimes en exigeant ce qui leur est dû, prendroient aussi-tôt le parti, de ne préter jamais, & parconsequent, de ne secourir jamais personne par cette charitable assistance, à quelque extrêmité qu'elle pût être réduite. En effet, toute extrêmité étant

vicieuse, il ne faut pas pour éviter l'une, tomber dans une autre, qui ne seroit pas moins préjudiciable au prochain, & au commerce, qui entretient la societé des hommes.

Ce seroit à la verité un salutaire conseil, de ne jamais emprunter, si dans la vie civile on s'en pouvoit passer; mais quelque utilité qu'on y voïe dans la speculation, l'experience nous fait voir qu'on ne peut universellement le mettre en pratique. Mais ce n'est pas un conseil à donner ni à prendre, que de ne jamais préter; parce que ni la charité, ni la societé humaine, ne pourroit s'entretenir sans ce secours. Outre que la cupidité, qui en fait un des moïens les plus ordinaires de faire valoir son argent, souvent même par des voïes injustes, & qui ne sont que trop en usage, ne le souffriroit pas. Ce n'est donc pas à quoi je veux m'arrêter; mais présupposé qu'on observe les conditions, que les Loix divines & humaines permettent dans les prêts, je veux seulement vous faire prendre garde aux conditions, qu'il faut encore observer, en exigeant ce qu'on a licitement prété; puis qu'autant que la charité seroit blessée, en refusant de rendre cette assistance dans les nécessitez d'autrui, autant est-elle violée en exigeant sa dette avec trop de rigueur. C'est ce qui nous est representé dans ce serviteur impitoïable de nôtre Evangile. Son maître lui avoit remis une somme considérable, touché de compassion de la misere, où il le voïoit réduit; mais celui-ci, au lieu d'user de la même misericorde à

l'égard de l'un de ses conserviteurs, qui lui étoit redevable d'une somme assez modique, il lui avoit tenu le pied sur la gorge, & n'avoit eu aucune pitié de son malheur.

Pour voir l'injustice & la cruauté de ce procedé : je trouve, Messieurs, que l'on peut pecher en ce point en trois maniéres, que l'usage que vous avez du monde, vous doit avoir fait remarquer. Les uns demandent ce qui ne leur est point dû absolument ; les autres plus qu'il ne leur est dû ; & les autres enfin, n'exigent que ce qui leur appartient, mais avec tant de severité & de rigueur, qu'ils poussent un pauvre debiteur à bout, faute d'un peu de patience & de délai : c'est ce qui semble exprimé dans le procedé de ce mauvais serviteur de l'Evangile, & que je ne fais que vous representer.

Premiérement, il y en a qui péchent, & contre la Justice, & contre la charité tout à la fois, en demandant ce qui ne leur est point dû, & le nombre en est plus grand que peut-être vous ne vous imaginez ; car je mets dans ce nombre, ceux qui intentent des procez injustes, qui veulent rentrer dans des droits, dont ils prétendent que leurs Ancêtres ont joüi, & que peut-être ils avoient usurpés : je compte ceux qui font revivre de vieilles dettes, ou éteintes, ou prescrittes ; ceux qui reviennent à des partages aprés de longues années, & inquiettent des familles qui sont en possession ; ceux qui vont rechercher des restes de comptes à quoi l'on ne pensoit plus, & réveillent des procez assoupis ou terminez, qui prétendent par-là, tirer de l'argent de

ceux qu'ils attaquent, lesquels aiment mieux païer une dette qu'ils pourroient légitimement contester, que de s'engager dans un labirinthe d'affaires, dont ils ignorent l'issuë. Je ne parlerai point de ceux qui trahissent leur conscience, en demandant de fausses dettes, c'est une injustice trop visible; je parle seulement de ceux qui sur des doutes, ou sur des preuves qui n'ont point de fondement, inquiétent & poursuivent des personnes qui ne se peuvent deffendre, & de ceux qui n'ont nul égard au dommage, qu'ils peuvent causer au prochain, sur l'esperance d'un leger profit, qui pourra leur en revenir. Vous sçavez combien ces gens-là sont odieux à tout le monde; mais je puis bien assûrer avec le Sage, qu'ils sont encore plus en horreur à Dieu même, qui les a en abomination, comme des ennemis de la charité; qui mettent la division & la discorde par tout, qui rüinent souvent les maisons les plus puissantes, & les familles les mieux établies; il y en a même qui le font plus par esprit de vengeance, que par esprit d'avarice, ou qui joignent les deux ensemble, accablant entiérement ceux qui n'ont pas le moïen de soûtenir de longs procez. C'est ce que j'appelle exiger ce qui n'est point dû; si vous en aviez des preuves fortes & incontestables, encore faudroit-il y garder plus de mesures; mais si c'est seulement par un desir d'envahir l'heritage de vôtre voisin, que vous vous persuadez qu'un champ qui vous accommode, a été usurpé sur vous, & que vous vous efforcez de retirer ce que vous prétendez n'a-

voir pû être aliené à vôtre préjudice ; que ne vous contentans pas d'avoir été païé du principal d'une dette , vous plaidez maintenant pour des arrerages qui vont à la rüine de celui que vous attaquez, vous demandez ce qui ne vous est point dû. Que si vous trouvez des Loix & des Coûtumes qui appuïent vos prétentions, vous n'en trouverez point dans le Christianisme, qui vous permettent de rüiner vôtre prochain par vos poursuites violentes, & pour un droit litigieux, ou pour une dette de peu de consequence, de lui faire dépenser dix fois autant.

Que si c'est violer la charité Chrétienne, aussi bien que la Justice, de demander ce qui n'est pas dû ; on n'est pas moins coupable de demander plus qu'il ne nous est dû véritablement. Mais qui le fait ? me dîtes-vous ; dans quel païs souffre-t-on ce crime? & quelles sont les personnes qui le commettent ? Ah ! mon cher Auditeur, ne dissimulez point, vous ne m'entendez peut-être que trop, ou plûtôt vous craignez d'entendre la voix de vôtre conscience que vous étouffez sur ce point. Ce sont ces usures, ou manifestes, ou palliées, que vous retirez d'un argent prêté, & à qui vous donnez un nom moins odieux, comme si le nom que vous inventez, pouvoit cacher la difformité d'un crime qui a toûjours passé pour infame. « Je ne m'étendrai pas sur ce peché qui n'est pas de mon sujet. Je dis seulement qu'on peut exiger plus qu'il ne nous est dû par d'autres voïes que par l'usure : comme quand une personne se fait païer du travail qu'il n'a

„ point emploïé, ou qu'il le fait valoir au
„ prix qu'il lui plaît ; lorſque pour ſe dédom-
„ mager du gain qu'on eſperoit d'une affaire,
„ l'on prétexte un profit imaginaire qu'on au-
„ roit pû faire d'ailleurs : car de quels artifi-
„ ces ne ſe ſert point un aveugle cupidité pour
„ groſſir ce qui nous eſt dû, auſſi bien que
„ pour diminuer ce que l'on doit ? Ce qui eſt
„ particuliérement à craindre, quand on ſe
„ païe par ſes propres mains, ou qu'on taxe
„ ſoi-même ſa peine, ſon induſtrie, ou ſon
„ travail ; Car alors, il n'eſt que trop ordi-
„ naire, de ne pas garder fort exactement les
„ régles de la Juſtice ; & l'on va preſque toû-
„ jours à l'excez, quand il y va de nôtre inte-
„ rêt ; parce que nôtre amour propre qui ſe
„ cherche par tout, fait entrer en conſidéra-
„ tion juſqu'aux moindres choſes, & veut qu'on
„ ait égard à tout.

D'où vous infererez, Chrétiens, que ſi c'eſt une grande charité de préter au prochain dans ſes beſoins, & ſi cette charité devient même un commandement dans une néceſſité extrême, & lors qu'on le peut ſoûlager ſans s'incommoder notablement ; c'eſt auſſi une obligation à ceux qui prétent, de ne redemander que ce qu'ils ont preté, & de ſe ſouvenir du précepte qui eſt porté dans l'Exode en ces paroles : Si tu préte ton argent aux Pauvres, c'eſt-à-dire, à celui qui en a beſoin, tu ne l'accableras pas. Or, qu'eſt-ce que l'accabler, ſinon exiger plus qu'on ne lui a prété, lui ravir ce qui lui reſtoit pour vivre, & lui ôter parconſequent inhumainement la vie?

Que si vous me dites que vous avez horreur de l'usure, mais qu'il est juste de demander ce qui vous est dû, on ne vous le conteste pas. Mais on peche en troisiéme lieu contre la charité, d'exiger son droit même, avec trop de rigueur, de vouloir être païé si précisément au terme préfix, qu'on réduise un debiteur à la nécessité de vendre ses biens pour la moitié de ce qu'ils valent : car quoi que la Justice n'oblige pas un Créancier d'accorder ce délai, la charité oblige de ne pas causer au debiteur un si notable préjudice ; & c'est en ces occasions que le zéle de la charité Chrétienne, qui animoit le grand saint Chrysostome, le porta avec juste raison, à de sanglantes invectives, contre la dureté impitoïable de ces Créanciers, qui renonçant à tous les sentimens d'humanité, imitent ce mauvais serviteur de nôtre Evangile, en poursuivant par toute la rigueur des Loix un debiteur insolvable, lors qu'ils pourroient facilement attendre sans s'incommoder ; qui le laissent languir dans une prison jusqu'à l'entier païement de la dette, sans être fléchis, ni par les priéres, ni par les larmes d'un miserable, qu'ils jettent dans le desespoir. *Redde quod debes*. Car c'est sans doute la derniere cruauté, de lui ôter avec la liberté, le moïen même de s'acquitter avec le temps ; particuliérement, quand il y a plus de malheur que de malice, ou d'imprudence, dans l'impuissance à laquelle il est réduit.

Or, je dis que c'est proprement dans ces rencontres, que l'on doit pratiquer la charité Chrétienne, en faisant voir que l'on pré-

fere le repos, la vie, & souvent même le salut du prochain à nôtre propre interêt. Qu'elle est genereuse, qu'elle est précieuse devant Dieu, cette charité ! d'être en pouvoir d'accabler un malheureux, & de faire cesser les poursuites qui pourroient achever de l'opprimer, dans la décadence de ses affaires ! de relever une famille affligée, de délivrer de l'inquiétude une personne oberée, que ses dettes empêchent de goûter aucun plaisir dans la vie ; & pratiquer ce que ce Maître misericordieux, & plein de compassion fait dans le même Evangile de ce jour, *Misertus Dominus servi illius, dimisit illum, & debitum dimisit ei.* Il lui remit sa dette, par une bonté & une grandeur d'ame, digne de son rang, & d'un cœur véritablement genereux.

Math. 18.

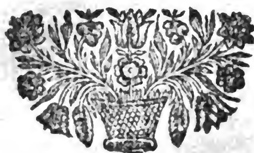
Que si vôtre charité, Chrétiens, n'en vient pas jusques-là, pensez du moins qu'elle vous oblige en ces rencontres, de leur laisser le loisir de respirer, de leur accorder le délai qui peut suffire à se remettre, & à ménager dequoi vous rendre ce qui vous appartient ; & que de les presser alors par des poursuites violentes, c'est non-seulement violer la charité Chrétienne ; mais encore se dépoüiller de tout sentiment d'honneur, & obliger Dieu à vous traiter avec la même rigueur, que fit ce Maître, dont parle l'Evangile, lequel voïant que ce serviteur inhumain, aprés la faveur qu'il venoit de recevoir, avoit traité son debiteur avec tant de cruauté, lui fit le même traitement, & revoqua la grace qu'il lui avoit accordée, comme le meritoit l'in-

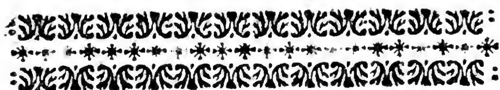
l'inhumanité dont il avoit usé envers son prochain.

AInsi, Messieurs, aprés avoir vû quels sont les devoirs qui regardent ceux qui doivent, & ceux à qui il est dû ; comme il faut quelque vertu pour régler les uns & les autres ; c'est ce que fait la Justice d'un côté, & la charité de l'autre : la Justice ne peut-être trop exacte dans ceux qui doivent, puisqu'ils ne peuveut être trop fidéles à rendre ce qu'on leur a prêté, parce que la Justice regarde précisément ce qui est dû : ensorte, que frauder celui qui nous a prêté, & qui par-là nous a fait un insigne plaisir, c'est une de ces injustices, qui attirent tôt ou tard la vengeance de Dieu. Car s'il défend dans l'Ecriture de retenir le salaire de l'ouvrier depuis le soir jusqu'au lendemain, que sera-ce de faire attendre des années entiéres, ceux qui nous ont obligé ? de les lasser par des longueurs affectées, de leur assigner pour païement des fonds mal assurez, & enfin, de les frustrer tout-à-fait ? En un mot, comme un homme est en droit d'exiger sa dette, c'est à ceux qui doivent une obligation de Justice de le païer ; d'où vient que l'on met en même rang les debiteurs qui usent de supercherie pour frauder leurs Créanciers, que ceux qui ravissent & qui retiennent le bien d'autrui, puisque c'est la même injustice. CONCLUSION.

Mais comme la Justice seule ne suffiroit pas pour le réglement de la Societé civile, & qu'une trop grande rigueur à poursuivre son droit, ne seroit guere moins criminelle que

l'injustice même : la Loi de l'Evangile y a pourvû par la Charité, dont doivent user les créanciers, qui doivent considérer leurs debiteurs comme leurs freres ; c'est pourquoi l'humanité, la compassion, la douceur, ont leurs droits à part, que l'on ne viole que trop souvent, en exigeant ses dettes, sans aucun égard au dommage que l'on peut causer au prochain. Mais l'union de ces deux vertus ; je veux dire, de la Justice & de la Charité, maintient non seulement les Etats & les Roïaumes de la terre ; mais encore, le Roïaume que le Sauveur a établi dans nos cœurs, qui consiste au sentiment de l'Apôtre, dans la Justice & dans la paix, que la charité produit. Par l'une, on rend à chacun ce qui lui appartient ; & par l'autre, on fait du bien à ceux qui souvent ne le méritent pas ; & par toutes les deux, on s'attire la benediction du Ciel, & l'on acquiert un Roïaume éternel, que je vous souhaitte, &c.





L I I.

SERMON

POUR LE VINGT-DEUXIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

DES DEVOIRS DES Inferieurs envers leurs Superieurs.

Reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari, & quæ ſunt Dei, Deo. *Matth.* 22.

Rendez à Ceſar ce qui eſt à Ceſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu. S. Matth. c. 22.

TOUT le monde ſçait, Meſſieurs, que les Scribes & les Phariſiens, affectoient de paroître aux yeux des hommes, de grands & Religieux obſervateurs

de leur Loi, & c'étoit ce zéle apparent qui faisoit naître assez souvent parmi eux, les contestations que nous voïons dans l'Evangile, sur certains Points, dont leur avarice & leur orgueil ne pouvoit s'accommoder. Or l'un de ces Points contestez, & qui les avoit partagez en des sentimens differents, est celui, dont ils feignent aujourd'hui de prendre le Fils de Dieu pour Arbitre : Sçavoir, s'il étoit juste de païer le tribut à Cesar. Le sujet qu'ils avoient de demander la décision de cette question délicate, étoit que les uns soûtenoient qu'il falloit rendre cette soûmission à Cesar, à l'exemple de leurs Peres, qui avoient souvent été soûmis à des Souverains étrangers, & infidelles, comme aux Assyriens, aux Perses, aux Egyptiens, & comme ils l'étoient alors à l'Empire Romain : les autres au contraire zélez pour leur liberté, maintenoient que le Peuple de Dieu ne devoit reconnoître pour Maître que Dieu seul, & secoüer un joug, qu'ils ne souffroient qu'à regret, & avec toute l'impatience imaginable, ainsi qu'ils le firent bien voir quelques années aprés. Outre qu'ils se persuadoient, que si celui qu'ils consultoient, étoit leur Messie, comme on commençoit à le publier, il devoit non-seulement les affranchir de cette servitude ; mais encore, soûmettre tous les autres peuples à sa domination.

Partagez dans leurs opinions, ils ne pouvoient mieux s'adresser, Messieurs, qu'à ce Verbe incarné, qui étoit la sagesse même, s'ils eussent eu un véritable dessein de s'instruire sur ce

point de droit; mais quoi qu'ils n'eussent point d'autre vûë que de le surprendre, & de lui faire un crime de sa réponse, telle qu'elle pût être, il leur en fit une autre digne de lui, laquelle rendit inutile le piége qu'ils lui avoient tendu, & leur apprit en même temps, que le Messie qu'ils attendoient, ne devoit point renverser l'ordre, ni abolir la dépendance, que Dieu avoit établie dans le gouvernement des Empires & des Etats de ce monde ; qu'il faloit rendre à Cesar ce qui lui appartenoit ; mais aussi qu'il ne faloit pas oublier de rendre à Dieu ce qui lui étoit dû à plus juste titre. *Reddite ergò quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo.* C'est, Chrétiens, une importante verité, qu'il faut inférer de la réponse du Fils de Dieu, laquelle contient deux parties ; l'une qu'il faut rendre à Cesar ce qui lui appartient ; l'autre qu'il faut rendre à Dieu, ce qui lui est encore plus légitimement dû. C'est dont je prétends faire aujourd'hui le sujet de mon discours, & dont voici le partage. Je veux vous faire voir dans mon premier point, qu'on ne peut véritablement être soûmis à Dieu, ni lui rendre ce qui lui est dû, sans rendre à Cesar, c'est-à-dire, à ceux qui sont nos légitimes Superieurs, l'honneur, la soûmission, les hommages, & les tributs à quoi les Loix nous assujettissent. Et je prétends vous montrer dans le second, qu'on ne peut rendre fidellement à Cesar, les devoirs qui lui sont dûs, sans être fideles à s'acquiter de ceux que nous sommes obligez de rendre à Dieu. C'est-à-dire en deux mots, qu'on n'est jamais bien

soûmis à Dieu, si l'on ne l'est aux hommes, qui ont reçû le pouvoir & l'authorité de sa part; & reciproquement, qu'on n'est jamais plus soûmis à ceux qui sont audessus de nous, que lorsque nous obéïssons plus parfaitement à Dieu, qui est le souverain Seigneur à qui tout doit être soûmis. Implorons pour un sujet si important le secours du Ciel, par l'entremise de la plus soûmise & de la plus obéïssante de toutes les pures créatures.

Ave Maria.

PREMIERE PARTIE.

L'Homme a beau se flâter de la condition de libre; la dépendance & la soûmission ne lui est pas moins essentielle que la liberté, qui est un appanage de sa nature, & le caractere le plus parfait de la Divinité, dont il porte la ressemblance. Il ne fut pas plûtôt créé, que nonobstant qu'il fût le Maître, & comme le Roi de toutes les autres Créatures, Dieu lui imposa à lui-même une Loi, pour marquer sa dépendance, & pour lui faire entendre qu'il devoit reconnoître un Souverain: & Tertulien remarque qu'il y eût cette difference entre la Création du premier homme, & la production de tout le reste de l'Univers; que les autres Créatures furent tirées du néant par le commandement de leur Créateur; au lieu qu'il forma l'homme de ses propres mains, sans y emploïer cette voix impérieuse, pour marquer par la maniére même dont il fut formé, la liberté qu'il possedoit seul. Mais si Dieu, ajoûte ce Pere, ne se servit pas d'un commandement

pour lui donner l'Etre, il s'en servit aprés le lui avoir donné, en lui deffendant de toucher à un certain fruit qui étoit dans le Paradis terrestre; comme pour lui faire connoître qu'il ne lui avoit donné cette liberté, que pour obéïr volontairement à ses Loix, & mériter, par son obéïssance & par sa soûmission, le bonheur éternel qui lui étoit destiné.

De sorte, Messieurs, que tous les biens, que le premier homme pouvoit esperer, étoient attachez à sa soûmission, & tous les maux qu'il avoit à craindre, devoient être la peine de sa dés-obéïssance. Mais ce que saint Thomas ajoûte aprés saint Augustin, me donne lieu d'entrer dans mon sujet, par la question que l'un & l'autre traittent solidement, & qui n'est pas moins à propos, qu'elle est utile pour nous instruire de nos devoirs. Ils demandent donc si cét ordre & cette subordination qui se voit aujourd'hui parmi les hommes; cette superiorité & cette puissance dans les uns, cette soûmission & cette dépendance dans les autres, sans quoi, il semble que le monde ne pourroit subsister, est une peine du peché du premier homme; ou bien si c'est un ordre naturel, établi de Dieu pour la conservation de l'homme même. D'un côté, la subordination & la dépendance détruisant l'égalité, que la naissance met entre les hommes, elle semble n'être venuë qu'aprés le peché; & n'être ordonnée de Dieu, que pour en être la juste punition. Aussi voïons-nous que c'est une chose violente, contraire à l'inclination naturelle, & que

nous ne souffrons qu'avec peine ; de reconnoître l'autorité d'un autre homme qui nous est semblable, & à qui la nature n'a rien donné d'essentiel audessus de nous.

Mais d'un autre côté, aprés que ces grands Docteurs ont bien consideré la nature de l'homme né pour la Societé ; il étoit à propos, disent-ils, que les hommes fussent partagez en differents états, afin de s'entr'aider mutuellement ; & par la même raison, qu'il y eût des Villes, des Roïaumes, des Republiques, ou du moins des Assemblées, afin qu'ils entrassent en commerce les uns avec les autres ; ce qui ne se peut faire sans qu'il y eût un ordre de superiorité & de soûmission, un droit de commander dans les uns, & une obligation d'obéïr dans les autres : & de là, ces saints Docteurs ont conclu que dans l'état même d'innocence, si l'homme y fut demeuré, il y eût eu des Rois & des Sujets, des Maîtres & des Serviteurs, des Superieurs pour commander, & des Inferieurs pour obéïr ; mais avec cette difference, que les uns eussent exercé leur pouvoir & leur autorité, avec tant de douceur & de modération, que les autres s'y fussent soûmis librement ; que l'Empire eût été sans violence & sans rigueur, & la soûmission sans contrainte & sans déplaisir. C'est la décision que donne saint Augustin sur cette question. *Hoc enim naturalis ordo præscribit, ita Deus hominem condidit.* C'est la nature de l'homme qui avoit besoin de cét ordre & de cette subordination ; & c'est Dieu qui l'a ainsi établi: Et c'est sur ce fondement, que l'Apôtre saint

L. 19. de Civit. Dei. c. 15.

Paul appuïe le précepte qu'il a fait à tous les hommes, d'obéïr aux puissances temporelles. *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit ... non est potestas nisi à Deo.* **Ad Rom. 13.**

Mais afin de rendre ce discours plus utile à tout le monde, je présuppose une autre verité, qui n'est pas moins solidement appuïée que la premiére, dont elle est une suite; sçavoir que quoi que parmi les hommes, les uns soient pour commander, & les autres pour obéïr: que les uns ordonnent avec pouvoir, & les autres executent avec soûmission; cependant, il y en a peu, & peut-être point du tout, qui ne reconnoissent quelque Superieur, auquel ils sont obligez de rendre les mêmes devoirs qu'ils reçoivent eux-mêmes, ou qu'ils exigent des autres. Ainsi dans les maisons des particuliers, il y a des serviteurs qui ont leurs Maîtres, & des personnes qui ont sur eux une autorité plus immédiate; & ces mêmes Maîtres sont soûmis à d'autres; sçavoir aux Magistrats des Villes, & ceux-ci à d'autres d'un plus haut rang, en remontant toûjours par degrez, jusqu'aux Souverains. Que si ceux-là n'en reconnoissent point audessus d'eux sur la terre, ils sont toûjours soûmis à Dieu, qui a prescrit des bornes à leur puissance, & qui les a assujettis à de certaines Loix, soit naturelles ou civiles, qu'ils ne peuvent passer sans injustice & sans crime. Ce qui me fait dire en general de tous les hommes: *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari.* Rendez aux uns, l'honneur & le respect, que vous leur devez: rendez aux autres l'obéïssance & la soûmission: rendez

à ceux-ci le tribut & l'hommage, & à ceux-là les autres devoirs, dont saint Paul fait le détail. Et je dis, Messieurs, qu'on ne peut être véritablement soûmis à Dieu sans rendre cette soûmission & ces devoirs, à ceux à qui nous les devons, à proportion du rang qu'ils tiennent audessus de nous, & du droit qu'ils ont de les exiger. Je ne vous en apporterai qu'une seule preuve, mais qui est concluante; puis qu'elle est de l'Apôtre saint Paul, lequel semble avoir pris à tâche de nous bien imprimer cette verité, dont nous tirerons les conséquences qu'il en infere lui-même.

Cette raison est donc, que toute autorité; j'entends toûjours parler, Messieurs, de celle qui est légitime, fondée en droit, & reconnûë pour incontestable; que toute autorité, dis-je, venant de Dieu, c'est obéïr à Dieu même que de se soûmettre à ceux qui tiennent sa place, & à qui il a communiqué un raïon de son autorité; & qu'ainsi ces deux devoirs de rendre à Dieu & aux hommes, ce qui leur est dû, se confondent en quelque maniére, & ne font qu'un seul devoir, ou du moins, que l'un nous porte à l'autre, & nous impose la même obligation; de même, que la raison qui nous fait obéïr à un Souverain, nous oblige d'obéïr à ses Ministres, qui nous parlent de sa part. De sorte, que quand on dit qu'un sujet est rebelle à son Prince, on n'exprime point dans sa rebellion, si c'est à la personne même du Prince, ou à ses Officiers, qu'il a refusé de se soûmettre, parce que si c'est le même pouvoir qui commande, c'est aussi la même au-

torité qui est méprisée, qui étant originairement dans le Souverain, est communiquée à ceux qui le representent, & qui tiennent sa place, ou qui nous intiment ses ordres. Voilà la raison & la doctrine de saint Paul; raison capable, si on la pénétre bien, d'étouffer en nous tout murmure, tout esprit de révolte, de rebellion, de dés-obéïssance, & de contradiction, contre ceux qui ont un légitime pouvoir de nous commander. *Omnis anima sublimioribus potestatibus subdita sit.* Soïez soûmis aux puissances qui sont audessus de vous, parce que cette puissance vient de Dieu. *Non est potestas nisi à Deo.* *ad Rom. 13.*

Ce seroit assez, Messieurs, de sçavoir, que cét Apôtre s'est expliqué sur ce point, en des termes si formels & si précis, qu'on ne peut les détourner en un autre sens; puisque nous ne pouvons douter que l'Esprit de Dieu n'ait parlé par sa bouche; mais il ne se contente pas de le dire, il le prouve par le principe que nous avons établi, qui est l'ordre de la Providence, & de la conduite de Dieu sur les hommes, d'avoir mis entr'eux cette subordination & cette dépendance, dont nous avons parlé, & qui étoit absolument nécessaire pour le gouvernement de ce monde. *Quæ autem sunt à Deo, ordinata sunt.* *Ibid.* C'est pourquoi sans qu'il soit nécessaire de nous y étendre davantage; il en faut tirer avec le même Apôtre les trois consequences, qui contiennent sa Doctrine sur cét article; & tout l'éclaircissement que nous pouvons attendre sur un sujet si délicat & si important tout à la fois.

La premiére consequence, Chrétiens Auditeurs, c'est que de refuser d'obéïr à ceux qui ont droit de nous commander, c'est resister à Dieu même. *Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.* Et c'est cette juste consequence, qui nous doit servir de régle dans l'obéïssance que nous devons à ceux qui nous gouvernent, ou à qui nous sommes soûmis : que c'est résister à Dieu même que de refuser d'executer les ordres qu'ils nous donne. Dieu avoit déja déclaré cette verité dans l'ancienne Loi, à ceux qu'il avoit choisi pour le gouvernement de son Peuple, en les assûrant que le refus qu'on feroit de les reconnoître, s'adresseroit à sa propre personne : le Fils de Dieu l'avoit enseigné à ses Apôtres, *Qui vos audit, me audit, & qui vos spernit, me spernit.* Mais S. Paul en fait un précepte de la part de son Maître, par cette conclusion qu'il en tire. *Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.* Oüi, je vous le déclare, Sujets, Serviteurs, Disciples, & qui que vous soïez, qui êtes soûmis aux loix & aux ordres d'un Superieur, que la résistance que vous leur faites, est une rebellion contre Dieu ; que c'est un refus que vous faites, de vous soûmetttre à ce souverain Maître, dont les autres tiennent la place ; que toute puissance légitime venant de lui, toute dés-obéïssance est nécessairement contre lui, toute contradiction est un dés-aveu de son pouvoir ; & que prétendre, vous soustraire à la Jurisdiction, ou à l'autorité de ceux à qui il vous a assujettis, c'est secoüer le joug qu'il vous

Ibidem.

Luc 10.

a imposé, & lever contre lui l'étendart de sa rebellion, comme il s'en plaint par son Prophete. *Confregisti jugum, & dixisti, non serviam.* Quel poids donc cette considération ne doit-elle point avoir sur vôtre esprit? *Ierem.* 2.

Si Dieu vous intimoit ses ordres par lui-même, comme il faisoit autrefois aux anciens Patriarches, ou par un Ange, comme il l'a souvent pratiqué; ne croiriez-vous pas avoir commis un crime & un attentât énorme, capable d'attirer sa colere & sa vengeance? & n'auriez-vous pas juste sujet de l'appréhender, comme le Prophete Jonas fuïoit pour cela devant la face de Dieu, à qui il avoit refusé d'obéïr? Mais si vous raisonnez selon la maxime de saint Paul, vous êtes coupables de la même dés-obéïssance, lorsque vous allez contre les ordres de celui qui tient sa place; puisque c'est le même Dieu qui vous ordonne de les executer: car la difference du Maître & du Ministre qui les intime, ne change point la nature du commandement, soit qu'il vienne de Dieu immédiatement, ou par le canal de ceux qui nous commandent de sa part. *Qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit.*

C'est de-là, Messieurs, que l'on doit décider la question, que l'amour de nôtre liberté, & l'aversion que nous avons de toute sorte de dépendance, plûtôt que le desir de nous instruire, nous fait souvent proposer; si les Loix civiles, si les ordonnances des Princes, si les commandemens des Maîtres, si les ordres des Superieurs en un mot, obli-

gent en conſcience, ſi c'eſt peché d'y reſiſter, ou de s'en diſpenſer ſous de faux prétextes, ou de les éluder par des interprétations contraires à leurs deſſeins ? l'Apôtre qui avoit prévû cette queſtion, ne l'a pas laiſſée indéciſe, & n'a pas même laiſſé lieu
Ad Rom. 13. d'en douter. *Ideò neceſſitate ſubditi eſtote, non ſolum propter iram, ſed etiam propter conſcientiam.* Soïez-y ſoûmis, non ſeulement par la crainte de vous attirer leur colere & leur indignation ; mais par principe de conſcience, & par la crainte de déplaire à Dieu qui vous le commande par l'organe de ſes Miniſtres ; car c'eſt ſon autorité que vous choquez par le refus injurieux, que vous faites de leur obéïr : ſçachez que ce ſont deux Maîtres qui n'en font qu'un ; & ſi vous offenſez l'un ſi évidemment, pouvez-vous revoquer en doute que l'autre n'en ſoit le juſte vengeur ?

Voilà, Chrétiens, une régle generale, & en même temps une déciſion claire & nette que nous donne l'Apôtre, à la queſtion propoſée, il nous oblige d'obéïr en conſcience ; c'eſt autant que de dire qu'on ne peut y contrevenir ſans bleſſer ſa conſcience, & commettre un peché. Mais auſſi, voilà ce qui adoucit infiniment le joug que Dieu a impoſé aux hommes, de penſer que c'eſt à ce même Dieu qu'on obéït en la perſonne des hommes ; & jamais rien n'a mieux diſculpé auprés des Empereurs Gentils, la Religion Chrétienne, qu'on accuſoit d'abord de réduire tous les hommes ſur le même pied, par une égalité de rangs auſſi bien que de

nature ; (ce qui a été en effet le but de presque toutes les herefies des premiers & des derniers siécles.) Non, rien n'a mieux fait voir la fausseté de cette accusation contre la Religion Chrétienne, que ce précepte de l'Apôtre, qui authorise le droit qu'ont les Souverains, & tous les Superieurs de commander, dés-lors qu'il oblige en conscience les Inferieurs d'obéïr, & de leur être soûmis.

C'est aussi la seconde consequence que l'on peut justement inferer de la verité que saint Paul a établie ; & qu'il infere lui-même, que si l'on resiste à l'ordre de Dieu, lors qu'on s'oppose au pouvoir légitime de ceux qui nous conduisent, & qui ont droit de nous commander, c'est aussi obéïr à Dieu, que de suivre leurs ordres & de les executer. *Servi obedite Dominis carnalibus sicut Christo, facientes voluntatem Dei.* Non, ce n'est pas aux hommes à qui vous devez cette déference, c'est à Dieu ; car enfin, puisque la volonté de ceux à qui vous êtes soûmis, ne fait qu'une même volonté avec celle de Dieu, c'est à lui que vous rendez cette obéïssance, ces respects, ces hommages, & tous les autres devoirs ; ou si vous l'aimez mieux, vous vous acquitez envers Dieu, qui met sur son compte, les soûmissions & les devoirs que vous rendez à ses Ministres, comme ajoûte cét Apôtre, qui ne se lasse point de nous rebattre cette verité, & de lui donner tous les tours capables de la faire entrer dans nôtre esprit. *Ad Ephes. 6.*

Ce qui suppose un autre principe, qui n'est

pas moins commun, ni moins consolant ; Sçavoir, que le Fils de Dieu, pour nous faciliter l'accomplissement de nos devoirs, & la pratique de toutes les vertus Chrétiennes qui regardent le prochain, a voulu en quelque maniére se mettre en la personne de ceux qui en sont les objets, embrassant leurs interêts, & prenant leur place, au lieu que nous venons de dire qu'ils tiennent la sienne. Mais ces deux principes tendent à la même fin, & ne sont en effet qu'une même chose ; c'est ainsi, comme vous sçavez, qu'un Chrétien doit reconnoître son Dieu en la personne des pauvres, afin de les secourir ; en la personne de ses propres ennemis, pour être obligé à les aimer ; en la personne de ses freres, pour les porter à s'acquiter de tous les devoirs de la Charité. Mais comme l'obéïssance & la soûmission étoit le plus difficile de tous les devoirs qui nous engâgent envers le prochain ; il s'est mis plus particuliérement en la personne des Maîtres, des Souverains, des Magistrats, & de tous ceux qui ont inspection, & un droit de superiorité sur nous, afin de nous exciter par-là à rendre avec moins de peine à Cesar, ce qui appartient à Cesar. Car comme Dieu a voulu que cette soûmission fût volontaire, & en faire un moïen de nôtre sanctification & de nôtre salut, il a relevé, & tout ensemble facilité cette soûmission & cette obéïssance, quelque rude qu'elle puisse être en elle-même, par la grandeur & la dignité de sa personne ; c'est pourquoi, afin que nous la puissions plus aisément reconnoître, il en a imprimé le ca-

ractere d'une maniére particuliére, sur le front de tous ceux qu'il a établis pour commander aux autres : De sorte, que comme l'homme a une superiorité sur tous les autres animaux, à cause de l'image d'un Dieu, qu'il porte plus vive, & avec des traits mieux marquez, que toutes les autres créatures : De même, les Souverains, & tous ceux qui ont quelque empire sur les autres, sont des images plus particuliéres de Dieu ; puisqu'outre la ressemblance de nature, qui est commune à tous les hommes, ils ont encore le caractere de son authorité : à peu prés, pour me servir de la comparaison de nôtre Evangile, comme l'or ou l'argent, qui porte l'image & l'inscription du Souverain, a plus de cours dans le commerce des hommes, & est d'un plus grand prix, que quand il est réduit en masse ; non qu'il soit plus précieux en lui-même, mais à cause de celui, dont il porte la marque & le nom, qui le fait valoir ce qu'il lui plaît.

Ainsi, je veux qu'un Souverain, qu'un Magistrat, qu'un Superieur, ne soit pas d'une autre nature que le commun des hommes ; mais l'image de Dieu qu'il porte, & le caractere de sa puissance qu'il lui a comme imprimé, doit soûmettre les autres à son pouvoir ; & lui donne de la distinction, qui le rend respectable, non pour ses grandes qualitez ; car il se pourroit faire qu'il n'eût rien en ce point qui le relevât audessus des autres ; mais parce que nous regardons Dieu en sa personne. Tellement que la soûmission que nous devons à Dieu, est le prin-

cipe & le motif de celle que nous rendons aux hommes, à qui il a voulu nous assujettir; & c'est pour cela que cét Apôtre veut qu'on leur soit soûmis, non comme à des hommes, mais comme à Dieu même. *Subditi estote, non tanquam hominibus placentes, sed tanquam Domino servientes.* Et comme l'honneur que l'on rend à l'image du Prince, retourne au Prince même, parce que l'on honore le Prince dans son image; de même, c'est honorer, respecter, & servir Dieu, dans ceux qui sont ses images vivantes, dés-là qu'ils ont droit de nous commander. Mais ce qui rend nôtre soûmission défectueuse, & purement servile, c'est que nous n'élevons pas nos pensées plus haut que nos sens: nous ne regardons que l'homme, dans celui à qui nous nous soûmettons, & non pas le Prince, le Maître, ou le Magistrat, & nous n'avons pour ainsi parler, que des yeux de chair; je veux dire que nous n'envisageons que ce qu'il a d'humain, la prudence, la capacité, la naissance, les richesses, l'honnêteté, & les autres belles qualitez de celui que nous honorons; d'où vient que quand nous l'envoïons dépourvû, ce n'est que mépris & qu'indignation, de se voir assujetti à une personne si peu digne de commander. C'est n'avoir égard qu'au métail dont est faite la Monnoïe, & non pas à l'image du Prince, qui lui donne le prix; c'est l'honnête homme, c'est l'homme sage & prudent que nous respectons, & non pas le Superieur & le Maître; au lieu qu'obéïr en Chrétien, c'est uniquement envisager celui qu'il represente, &

ad Ephes. 6.

dont il eſt l'image, qui eſt Dieu même.

D'où vous inferez, Chrétiens, que c'eſt un prétexte auſſi mal fondé, qu'il eſt ordinaire, pour ſecoüer le joug, & pour s'émanciper de la ſujetion, que l'on doit à tous ceux à qui Dieu nous a ſoûmis, d'alleguer ou leurs vices, ou leurs défauts, ou le déréglement de leur vie ; puiſque le Fils de Dieu nous ordonne de faire ce qu'ils nous commandent, & non d'imiter leurs mœurs, ni leurs actions ; parce que leurs vices ne leur ôtant pas la puiſſance qu'ils ont ſur nous, ni le droit de nous preſcrire des Loix, ils ne peuvent juſtifier nôtre dés-obéïſſance & nôtre rebellion ; & comme ils ont ce droit par une participation de l'authorité divine, & par le caractere qu'ils portent, & qu'ils ne le perdent point par leurs vices & par leurs défauts, comme l'ont voulu dire quelques Heretiques du ſiécle paſſé, nôtre dés-obéïſſance n'a point de prétexte ; ils peuvent bien perdre le caractere de la ſainteté de Dieu, auſſi ne ſommes-nous pas obligez de loüer, ni d'aprouver leurs mauvaiſes actions, non plus que de les imiter ; & encore moins de leur obéïr dans les choſes qui ſeroient contre la Loi de Dieu ; mais dans tout le reſte, pendant qu'ils conſerveront le caractere de la puiſſance, & de l'authorité que Dieu leur a communiquée ; nous ne ſerons jamais diſpenſez de leur rendre les reſpects & la ſoûmiſſion que nous leur devons.

Ainſi, mon cher Auditeur, lorſque vous vous déchaînez, contre le peu de mérite & de capacité de cét homme, à qui Dieu, & l'or-

dre de sa Providence vous a soûmis : Si vous prétendez par là, autoriser, ou excuser vôtre révolte, vôtre dés-obéïssance, ou vôtre rebellion, vous vous trompez, & outre le crime de médisance, d'emportement, & de mépris, qui est contre la charité que vous devez à tous les hommes, vous commettez un attentat contre l'autorité & le pouvoir de Dieu même ; parce que c'est à ses ordres que vous resistez, & c'est son autorité que vous méprisez, comme il s'en plaint lui-même, *qui*
Luc 10. *vos spernit, me spernit.* Vous commettez un peché de dés-obéïssance, non seulement generale, qui est inseparable de tous les autres pechez, mais formelle & speciale, en refusant d'obéïr à celui qu'il a établi pour vôtre conduite ; ses défauts n'excusent point les vôtres, quand vous manquez aux devoirs que vous lui devez ; & sa conduite peu Chrétienne & peu édifiante, ne justifiera jamais la vôtre. Ses vices ou ses crimes sont publics, je le veux ; mais son pouvoir sur vous, ne cessant point pour cela, ils ne suspendent point l'obligation que vous avez, de reconnoître en sa personne Dieu même, à qui vous devez être soûmis.

Il est donc vrai de dire qu'on ne peut rendre à Dieu ce qui lui est dû, sans rendre à Cesar ce qui lui appartient ; puisque ces deux devoirs sont tellement réünis, & renfermez l'un dans l'autre, qu'ils ne se peuvent séparer. Mais j'ajoûte réciproquement que l'on ne peut rendre fidellement à Cesar ce qui lui est dû, sans être fidelle à rendre ses devoirs à Dieu ; c'est-à-dire, que jamais nous ne

ſommes plus ſoûmis, plus exacts, & plus réguliers à nous acquiter de ce que nous devons à ceux qui ſont audeſſus de nous, que lorſque nous ſommes fidéles à obéïr à Dieu, qui nous apprend les conditions que doit avoir l'obéïſſance que nous devons aux hommes, ſur le modéle de celle que nous lui devons à lui-même. C'eſt ma ſeconde Partie.

IL y a, Meſſieurs, deux erreurs bien oppoſées, & entiérement contraires, ſur le ſujet des devoirs que nous ſommes obligez de rendre à ceux, que la Providence a élevez ſur nos têtes; mais ces erreurs ſont combatuës & détruites par ces paroles de l'Evangile. *Reddite ergo, quæ ſunt Cæſaris, Cæſari, & quæ ſunt Dei, Deo.* La premiére erreur, eſt de ceux qui entendant mal la liberté Chrétienne, que le Fils de Dieu nous a acquiſe, s'élevent contre toutes les puiſſances de la terre, & ſoûtiennent que la Loi Evangelique nous aïant fait enfans de Dieu, nous a par une ſuite néceſſaire, affranchi de l'empire des hommes, & comme émancipez de toute autre puiſſance. Cette déteſtable opinion, qui renverſe l'ordre que Dieu a établi, & qui ouvre la porte à tous les deſordres, a été refutée dés le temps des Apôtres mêmes, comme nous voïons dans l'Epître Canonique de ſaint Jude, où parmi les maximes impies, que les faux Chrétiens vouloient introduire; celle-ci ſe trouve comme le fondement de toutes les autres: *Dominationem ſpernunt, majeſtatem autem blaſphemant.* Ils veulent ôter toute domination & toute dépendance; SECONDE PARTIE.

parce qu'ils voïent bien, qu'étant établie de Dieu, pour réprimer l'insolence des méchans, & que portant l'épée de la Justice, pour punir les crimes, ils ne peuvent violer impunément toutes les Loix, sans renverser cette forte digue, qui arrête le cours de leurs iniquitez.

L'autre erreur qui n'est pas moins pernicieuse, & à laquelle la fausse politique, & la flâterie des hommes a donné lieu, en se rendant Idolâtres des grandeurs de la terre, c'est de donner à Cesar, ce qui n'appartient qu'à Dieu; & qui à l'exemple de ces anciens Romains, qui mettoient leurs Empereurs au nombre des Dieux, par des Apotheoses solemnelles, ne reconnoissent point d'autres divinitez, que ceux qui ont le pouvoir en main, & qui sont maîtres du sort du reste des hommes; c'est pourquoi ils ne donnent point de bornes à leur puissance, & ne leur persuadent que trop aisément, qu'ils sont absolument maîtres de leur conduite, & qu'ils n'ont point d'autres régle à suivre, que leur volonté. Voilà deux maximes bien contraires, & qui tendent également à renverser l'ordre que la Providence a établi. Mais le Fils de Dieu dans nôtre Evangile, confond ces deux erreurs par ces paroles: *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo.* La premiere partie est capable de fermer la bouche à la calomnie, qui accusoit la Religion Chrétienne, de détruire les puissances temporelles, pour reconnoître uniquement celle de Dieu; puisque comme nous avons vû, elle ordonne aux serviteurs & aux sujets de ren-

dre la soûmission & l'obéïssance à ceux qui sont audessus d'eux. C'est ce que dit le Prince des Apôtres, lequel ne s'est pas moins étendu sur cette verité, que saint Paul ; parce qu'en effet, il étoit de la derniére importance, de l'imprimer bien avant dans les esprits. *Sic est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.* 1. Petri 2.

Mais, il n'étoit pas moins à propos de dés-abuser les Princes & les grands de cette injuste prétention, de se croire indépendans de toute autre puissance ; & de leur faire entendre, qu'ils sont eux-mêmes soûmis à Dieu: *Reddite quæ sunt Dei, Deo.* Ce qui n'est pas tant restraindre leur puissance dans les justes bornes de la raison & de la Loi de Dieu, que porter ceux qui leur sont soûmis à leur rendre ce qu'ils leur doivent, avec plus de fidelité, plus d'exactitude, & avec une plus sincere affection ; parce que jamais on ne s'acquite mieux de ce qu'on leur doit, que lorsqu'on est plus fidellement soûmis à Dieu. C'est ce que Tertulien, & les autres Apologistes de la Religion Chrétienne, ont toûjours répondu aux Princes païens, qui en ont souvent fait l'épreuve ; mais c'est ce que je soûtiens aujourd'hui, qu'un serviteur, qu'un sujet, qu'un vassal, ou qui que ce soit qui vit sous la dépendance d'un autre, n'est jamais plus soûmis, ni à Maître, ni à Souverain, ni à Magistrats, ni à toutes les puissances de la terre ; que lorsqu'il est plus soûmis à Dieu, & plus fidelle à lui rendre ses devoirs. Je ne fais qu'en toucher en passant,

les principales raisons, qui sont comprises dans la maniére que ces deux grands Apôtres, qui ont tant recommandé aux Chrétiens cette obéïssance & cette soûmission, ont donné pour régle generale, d'obéïr aux hommes, comme à Dieu même. *Sicut Domino servientes, & non hominibus placentes.*

Supra.

Car delà, il s'ensuit premiérement, que cette soûmission, & tous les autres devoirs qu'on leur rend, doivent être sinceres, & non pas se contenter des dehors & des apparences. Ce que saint Paul explique par ces paroles, *Servi obedite Dominis carnalibus cum timore & tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo.* Qu'il faut leur obéïr avec crainte, & avec un sentiment de respect interieur & exterieur tout à la fois; & saint Pierre ajoûte, *cum omni timore*, en toute crainte; c'est-à-dire, avec une crainte entiere & parfaite, comme l'explique S. Thomas, une crainte non servile & forcée; parce que si elle n'est volontaire & filiale, l'on n'a point d'autre but, que de plaire aux hommes; au lieu qu'en leur rendant ces devoirs de bon cœur, on fait la volonté de Dieu, comme étant Serviteurs de JESUS-CHRIST. Toutes ces expressions sont du grand Apôtre, comme vous voïez, & marquent qu'on doit à ses Superieurs, quelque nom qu'ils portent, & en quelque rang qu'ils soient, une obéïssance & une soûmission sincere.

ad Ephes. 6.

1. Petri. 2.

Les Loix humaines qui n'ont droit que sur nos vies, & sur nos biens, peuvent bien nous faire

faire plier sous le joug, & nous contraindre d'obéïr, malgré toutes nos résistances, mais elles ne peuvent étendre leur pouvoir jusques sur le cœur, qui peut demeurer rebelle pendant que le corps est le plus soûmis : au lieu que la Loy Chrétienne s'étend sur l'esprit & sur la volonté, & nous oblige à une obéïssance entiére, à un respect même interieur, & à une soûmission véritable & sincere. C'est ce qui est commun, je l'avouë, à toutes les vertus Chrétiennes ; mais c'est ce qui est expressément & particuliérement marqué dans l'obéïssance, qui n'est distinguée que par ce motif, de la servitude & de l'esclavage, que le droit des gens a introduit parmi de certaines nations.

Or, dites-moi, maintenant, comment se soûmettre de cette maniére aux Loix humaines, si l'on n'est parfaitement soûmis aux Loix divines, qui nous y obligent ? comment obéïr aux hommes avec cette soûmission entiére & sincere, si l'on n'est parfaitement assujetti aux volontez de Dieu, qui nous le commande ? & enfin, comment executera-t-on fidellement les ordres d'un homme, qui ne voit pas ce qui se passe dans le cœur, & qui ne peut l'obliger à se soûmettre, si celui qui obéït n'a la crainte de Dieu devant les yeux ? Il est donc vrai qu'il ne peut rendre à Cesar ce qui lui est dû, s'il ne rend à Dieu ce qui lui appartient, puis qu'il n'y a que l'obéïssance que l'on doit à Dieu, qui nous puisse obliger à la rendre à Cesar, entiére, parfaite, & sincere, comme nous la lui devons.

Cesar à la verité, peut être assez puissant pour se faire obéïr, & un Superieur peut emploïer la force, pour se faire rendre l'hommage & l'honneur qui lui appartiennent : mais qui lui répondra que c'est avec sincerité qu'on les lui rend ; que ce respect apparent n'est point accompagné d'un véritable mépris, & qu'un homme ne se mocque point en secret de celui qu'il honore en public ? qui peut juger s'il ne porte point une haine irréconciliable à celui, à qui il donne toutes les marques d'affection & d'un attachement inviolable ? qui ne sçait combien l'esprit humain a de détours & d'adresses pour se contrefaire, & pour imposer par de fausses apparences, à ceux-là mêmes qui comptent le plus sur sa sincerité ? mais comme Dieu sonde le fond du cœur, il peut commander à ce cœur, & l'obliger d'agir sans déguisement, de parler sans équivoque, & de se soûmettre sans artifice. *In simplicitate cordis vestri, tamquam Domino servientes.* Il faut donc être fidelle à obéïr à Dieu de la sorte, afin d'obéïr aux hommes avec la même sincerité; & s'il est rebelle à l'un, qui pourra se promettre qu'il sera fidelle aux autres ?

Et de là, Messieurs, vous voïez l'interêt qu'ont les Maîtres, d'avoir des serviteurs qui soient gens de bien, & qui aïent la crainte de Dieu, s'ils veulent qu'ils leur soient fidelles à eux-mêmes, & qu'ils aïent pour eux le respect & l'affection qu'ils en attendent : parce que le Serviteur qui n'est pas fidele à Dieu, ne le sera jamais à son Maître ; puis qu'il tire le motif de sa fidelité envers son Maître,

de celle qu'il doit à Dieu, qui la lui commande. Et d'ailleurs, comme ce qui ne part pas du fond du cœur, n'est que dissimulation & qu'hypocrisie ; que ce qui est violent & forcé, ne peut être de longue durée, que ce qui est contrefait, ne peut toûjours imposer aux yeux, les devoirs qu'ils rendront de cette maniére, ne seront que dissimulation à leur égard ; mais ce sera une manifeste contravention aux Loix & aux ordres de Dieu, qui leur ordonne d'obéïr sincérement & avec toute la fidelité de leur cœur. *In simplicitate cordis vestri.*

Secondement, Messieurs, sans être fidele à Dieu, on ne peut l'être à Cesar, (& par ce nom, j'entends toûjours quelque Superieur que ce puisse être) ni lui rendre ce qui lui est dû : pourquoi ? parce que comme tous les Maîtres & tous les Superieurs ne sont pas toûjours selon nôtre gré, & qu'on est obligé de leur obéïr tels qu'ils sont, & tels que Dieu nous les a donnez, tantôt doux & commodes, & tantôt impérieux & insupportables ; il est facile & même naturel, je l'avouë, de respecter les premiers, & de s'affectionner à leur service ; mais au contraire, il est difficile de se soûmettre, lors qu'ils sont fiers, fâcheux & emportez. Or, Dieu nous ordonne, dans l'obéïssance qu'on leur rend, de faire abstraction de leurs qualitez, & de ne considérer uniquement que sa propre personne. Et ne m'avoüerez-vous donc pas qu'il faut pour cela un grand fond de vertu, & qu'à moins de se conduire par les maximes éternelles, & être parfaitement

soûmis à Dieu, on ne peut leur obéïr comme à Dieu, quand ils n'ont qu'une authorité toute pure, dénuée des qualitez qui la doivent soûtenir ? c'est pourquoi le Prince des Apôtres, marque expressément qu'on doit leur être soûmis, quelque bonnes ou quelque mauvaises qualitez qu'ils aïent, *Dominis subditi estote, non tantum bonis & modestis, sed etiam discolis.*

1. Petri 2.

Il est donc encore, de ce côté-là, difficile de rendre à Cesar ce qui lui appartient, & de la maniére qu'on le lui doit rendre, à moins de le rendre premiérement à Dieu ; aussi je ne crains point de dire, que plus on sera fidéle à ce Souverain Maître, plus on le sera à ceux qui tiennent sa place, parce qu'il commande qu'on leur soit soûmis comme à lui-même ; & comme ajoûte ce même Apôtre, parce que c'étoit, disoit-il, sa volonté, quelques païens & infidelles qu'ils fussent alors, quelque dur & insupportable que fût le joug qu'ils imposoient : & toute la consolation que saint Pierre donnoit aux premiers Chrétiens, à qui il intimoit la volonté de Dieu sur ce Chapitre, étoit de les assûrer que c'étoit en cela que consistoit la grace & le mérite de l'obéïssance devant Dieu, de souffrir d'être mal-traitez pour son amour. *Hoc est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injustè.*

Ibid.

Car quel mérite auriez-vous, dit-il, si vous n'éprouviez la severité & les effets de leur colere, que lorsque vous vous la seriez attiré par vos crimes, ou pour avoir manqué à leur obéïr ? mais si aprés avoir fait vôtre

devoir, & ne leur avoir jamais donné lieu de se plaindre, vous ne laissez pas d'en éprouver les rigueurs ; c'est l'épreuve que Dieu veut faire de vôtre vertu, & la haute perfection à laquelle vous êtes appellez dans le Christianisme. C'est un effet de la grace & de la vocation, & ce qui rend vôtre obéïssance Chrétienne, c'est-à-dire, plus noble, plus glorieuse à Dieu. *Quæ est enim gloria si peccantes suffertis ? sed si bene patientes sustinetis, hæc est gratia apud Deum.* D'où vous voïez à quelle vertu un Chrétien est obligé, & combien l'obéïssance qu'il doit rendre à ceux qui lui commandent de la part de Dieu, est élevée, patiente & heroïque ! mais peut-elle arriver à cette perfection, si l'on n'obéït pour Dieu, & comme à Dieu même, & en un mot, si l'on n'est fidelle de rendre ce que l'on doit à Dieu ? car si l'obéïssance que l'on rend aux hommes ne part de ce fond, à quelles plaintes & à quels murmures ne s'emportera-t-on point ? avec quel chagrin & quelle impatience ne se verra-t-on point obligé de plier sous le joug qu'on ne pourra rompre ? n'attendra-t-on pas le temps & l'occasion de le secoüer ? & si l'on n'ose se déclarer hautement contre un maître impérieux, ne sollicitera-t-on pas sourdement les autres à la rebellion ? au lieu que l'autorité la plus odieuse est infiniment adoucie par le precepte que le Fils de Dieu nous a fait de nous y soûmettre, & par l'exemple que lui-même nous en a donné ; car n'a-t-il pas païé le tribut au même Cesar, à qui il commande de rendre ce qui lui appartient dans nôtre

Ibid.

Evangile ? & l'on sçait que c'étoit l'Empereur Tibere, qui a été l'un des plus cruels, & des plus odieux qui aïent jamais été. Les deux premiers Apôtres, qui nous ont tant recommandé cette soûmission, & dont je n'ai emploïé que les pensées dans tout ce discours, n'ont-ils pas été soûmis à un autre Prince encore plus méchant, qui est l'Empereur Neron, dont le seul nom nous fait concevoir jusqu'à quel excez peut aller la cruauté d'un homme.

De maniére qu'il est indubitable, que nôtre obéïssance, & la soûmission que nous rendrons aux hommes, se réglera toûjours sur celle que nous rendrons à Dieu, qui n'a voulu excepter qu'une seule occasion, où il défend de leur obéïr ; parce qu'alors ils ne tiennent plus sa place, ni ne nous commandent plus de sa part : sçavoir, quand ils nous commandent le crime, ou quelque chose qui est évidemment contre la Loi de Dieu. Car dans cette concurrence de l'autorité de Dieu qui nous défend, & de celle des hommes, qui nous ordonne, la raison & la Justice nous enseignent assez à qui nous devons donner la préference, comme répondit hardiment le même Prince des Apôtres aux premiers de la Synagogue, lesquels lui deffendoient de prê-
Act. 4. cher le nom du Sauveur. *Si justum est in conspectu Dei, vos audire potius quàm Deum, judicate.* Mais dans tout le reste, quelque difficulté qu'il y ait d'obéïr, & de se soûmettre à des Maîtres fâcheux, & en des choses qui ne peuvent naturellement nous être agréables, nous regarderons ces Maîtres impé-

tieux comme les Miniſtres de Dieu même, ſi nous ſommes véritablement ſoûmis à Dieu; & ſans cela, je ſoûtiens qu'il ſera moralement impoſſible de rendre comme il faut les devoirs que nous devons à ceux, qui ſont au-deſſus de nous.

Parce qu'en troiſiéme lieu, il y a mille occaſions délicates, dans leſquelles ſi l'on n'eſt fidele à Dieu, l'on manquera de fidelité à leur ſervice : car ſans parler des choſes difficiles, où l'on ſe diſpenſe aſſez ordinairement de l'obéïſſance, quand on le peut ſans danger de s'attirer leur haine, ou de perdre leur amitié ; ni des autres rencontres, où l'on ne manquera pas de prétexter une impoſſibilité prétenduë, où des obſtacles qu'on n'a pû ſurmonter : n'y a-t-il pas des emplois & des occaſions, ou ſans un grand fond de probité, & une fidelité à l'épreuve, un ſerviteur avancera ſes propres affaires aux dépens de celles de ſon Maître, ou un Citoïen préferera ſes interêts particuliers aux interêts du public ; ou l'intendant d'une maiſon, qui a le maniment de tout le bien, fera ſa main ſi l'occaſion s'en preſente, en ſuppoſant de faux frais, ou en faiſant des traitez, par leſquels il gagnera des ſommes conſidérables ; ou s'il peut couvrir une injuſtice de quelque prétexte apparent, qui ſera capable de l'en empêcher, que l'interêt de ſa conſcience, la crainte de Dieu, & la fidelité qu'on doit à ce Souverain Maître ? l'on en eſt ſi perſuadé, que dans les maiſons des Princes & des Grands, on exige le ſerment de fidelité de tous les Officiers, afin de les engager par les

liens de la Religion à s'acquitter fidellement de leur devoir ; parce qu'on a juste sujet de craindre, que ceux de l'équité naturelle, & des Loix humaines, ne soient pas toûjours assez forts pour les retenir, sans cette assûrance qui sert de caution à la raison. C'est ce qui se pratique dans toutes les investitures des Charges, & des Offices de Magistrature, ou de guerre, & souvent même dans les métiers nécessaires pour entretenir la vie civile ; parce que toutes ces personnes étant soûmises aux Loix, & les uns n'étant que des subalternes, qui tiennent la place des Souverains, les autres étant pour le service du public, à qui ils doivent fidelité ; on prend ses assûrances du côté de leurs mœurs, & on les engage par principe de conscience, de rendre à Cesar ce qui appartient à Cesar; persuadé que l'on est, que s'ils sont fidelles à Dieu, ils le seront aux Princes, aux Loix, & à tous ceux à qui ils doivent obéïssance. Et c'est ce que Tertulien disoit autrefois aux Empereurs, qui avoient conçû une mauvaise impression de la fidelité des Chrétiens. Voïez nos actions, disoit-il, pouvez-vous nous accuser d'avoir eu des intelligences secrettes avec les ennemis de l'Etat ? avez vous jamais découvert des intrigues qui aïent rendu nôtre fidelité suspecte ? vous n'avez personne au contraire, qui vous soient plus soûmis, plus fidelles, plus attachez à leur devoir que les Chrétiens, parce qu'étant Religieux Observateurs de leur Loi, & Adorateurs du vrai Dieu, qu'ils servent fidellement, ils se croïent obligez par les principes

de leur Religion, de reconnoître, & de respecter son image dans ses Ministres, & de leur obéïr comme à lui-même. D'où, Messieurs, vous devez tirer cette consequence, que jamais on ne rend mieux à Cesar, c'est-à-dire, à son Maître, à son Prince, & aux personnes ausquelles on est soûmis, l'obéïssance, & tous les autres devoirs qu'on leur doit, que quand on est fidelle à les rendre à Dieu.

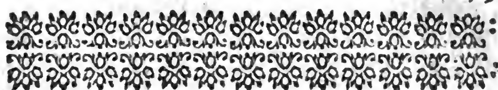
JE conclus donc par cette réflexion, qu'il ne faut jamais separer ces deux sortes de devoirs qui sont liez ensemble, & tenir pour une maxime incontestable, que pour obéïr fidellement aux hommes, il faut être fidelle à rendre l'obéïssance à celui, pour l'amour duquel on se soûmet aux hommes : car il veut que chacun se sauve par la voïe qui lui est marquée par sa providence ; les uns en apprenant à bien commander, & les autres à bien obéïr. Si ceux qui dépendent des autres pensent se soustraire au pouvoir légitime, qu'un Maître & un Superieur a sur eux, qu'ils se souviennent de cette parole de saint Paul : *Qui potestati Dei resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt.* Qu'ils se retirent de la voye de leur salut, & s'engagent dans celle d'une damnation inévitable. Et bien loin qu'ils ayent sujet de se plaindre de leur sort & de leur condition, ou de l'ordre de la Providence à leur égard : S'ils en jugent par raport à leur salut, & aux desseins que Dieu a eu sur eux, à quoi il faut referer tout le reste ; ils reconnoîtront qu'il a eu pour eux des égards tout particuliers, & qu'il les a mis

Conclusion.

Ad Rom. 13.

dans une condition, où ils peuvent faire leur ſalut avec plus de ſûreté, moins de hazard ; & parconſequent, moins de ſujet de craindre. Ah ! cette conſidération, Chrétiens, n'eſt-elle pas bien capable d'adoucir le joug de ceux qui ſont ſoûmis au pouvoir des autres ? outre le motif par où l'Apôtre a voulu conclure le diſcours qu'il a fait ſur le mérite de l'obéïſſance ; ſçavoir, qu'en conſidérant la perſonne du Sauveur dans ceux à qui ils ſont ſoûmis, ils recevront de lui la récompenſe de leur obéïſſance, & de leur ſoûmiſſion, dans l'éternité bien-heureuſe, que je vous ſouhaitte, &c.





LIII.

SERMON

POUR LE VINGT-TROISIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

DE LA MORT DES JUSTES.

Recedite, non eſt mortua puella, ſed dormit. *Matth.* 9.

Cette fille n'eſt pas morte, elle n'eſt qu'endormie. Saint Matth. c. 18.

NON, Meſſieurs, la mort des Juſtes ne doit pas proprement être appellée du nom de mort ; c'eſt plûtôt un doux ſommeil, où l'ame détachée des liens de ſon corps, & délivrée des ſoins & des inquiétudes de la vie, joüit d'un repos éternel : auſſi eſt-ce, ſi vous y prenez garde le langage ordinaire du Saint-Eſprit ; ſoit qu'il

parle des anciens Patriarches, soit des Justes qui ont vécu dans la nouvelle Loi ; c'est ainsi qu'il dit de saint Etienne, le premier des Martyrs: *Et cùm hoc dixisset obdormivit in Domino* ; & c'est de la sorte que le Sauveur du monde parle dans nôtre Evangile, de cette fille qui venoit d'expirer aux yeux de ses proches. *Non est mortua puella, sed dormit.* Si vous en demandez la raison, c'est que comme durant le sommeil, les sens sont assoupis, & leurs fonctions suspenduës pour un temps ; & qu'aprés que l'on est éveillé, l'on voit, l'on parle, & l'on agit comme auparavant : De même, dans la mort des Justes, quoi que leur corps soit sans vie & sans mouvement, quoi que les sens ne fassent plus leurs fonctions ordinaires ; cét état ne durera pas toûjours, le temps viendra que réveillez de ce profond sommeil, ils se leveront de leurs tombes, comme du lit de leur repos, pour reprendre leurs forces, leur vigueur, & la liberté de leurs actions, qui seront plûtôt réparées que perduës, par ce long sommeil de la mort.

Mais il faut remarquer qu'il y a cette difference entre les Justes, qui regardent cette vie comme un passage à l'éternité, & les Impies qui vivent comme s'ils ne devoient jamais mourir ; que la vie des premiers s'appelle dans l'Ecriture une veille, & leur mort un sommeil : Au lieu que la vie des autres est un sommeil de l'ame, qui semble ensevelie dans leur corps, comme dans un tombeau ; ou plûtôt un songe, où ils ne voïent que des objets faux, & des phantômes trompeurs

des choses de ce monde ; mais ils commencent à se réveiller à la mort, pour ne goûter jamais de repos dans l'autre vie. Or, Chrétiens, afin que la mort des Justes nous excite à veiller & à nous disposer à bien mourir, j'ai dessein de vous en representer aujourd'hui le bonheur, les avantages & la douceur, sous le Symbole d'un doux sommeil, que nôtre Evangile nous fournit. Ce sera aprés que nous aurons demandé la grace au Saint-Esprit par l'intercession de Marie.

Ave Maria.

JE ne m'étendrai pas, Messieurs, à vous faire un paralelle juste & étudié, de la mort avec le sommeil ; la Philosophie Payenne, qui convient en ce point, avec le Christianisme, y a trouvé assez de ressemblance pour en confondre les noms & les effets : En sorte, que ce qui est propre de l'un, se dit reciproquement de l'autre, dans le sens naturel & moral tout à la fois. On les appelle freres, à cause de l'étroite alliance qu'ils ont entr'eux : on veut que l'un soit l'image & la copie de l'autre ; & même lors qu'ils s'entre-suivent, comme il arrive assez souvent, on en parle, comme d'un sommeil continué, & qui n'est point interrompu. Je laisse toutes ces pensées qui sont non-seulement plus propres d'un discours d'Academie, que de la Chaire ; mais encore trés-fausses, si on les applique indifferemment à toute sorte de morts ; puis qu'il est certain qu'il n'y a rien de plus opposé que le sommeil, qui est

le repos du corps lassé du travail, & la mort des Impies, qui est proprement le commencement de leurs supplices, & la fin de toutes leurs joïes. Il faut donc nécessairement restreindre ce rapport & toutes ces belles idées de l'esprit humain, à la seule mort des Justes & des Prédestinez.

Pour en être pleinement convaincu, je remarque qu'il y a particuliérement trois choses qui accompagnent le sommeil : la premiére, est le repos & la cessation du travail, puisque c'est pour cela, que la nature nous y a assujetti par une douce violence qu'elle nous fait, & à laquelle on a de la peine de resister : la seconde, est l'assûrance ; car si la crainte ou l'inquiétude s'y mêle, elle le trouble, & l'interrompt ; ce qui fait dire communément qu'un homme repose en assûrance, quand nous le voïons enseveli dans un profond sommeil ; & la troisiéme enfin, est le plaisir, qui est sans doute l'un des plus doux de la vie ; c'est ce que le Sage a compris en ces trois mots: *Si dormieris, non timebis, quiesces, & suavis erit somnus tuus* ; & dont saint Bernard a fait une application juste à la mort des Saints, quand il dit, qu'il y a trois choses qui la rendent douce & agréable : *sit ibi*, dit-il, *quies à labore, securitas de æternitate, jucunditas de novitate.* Là ils trouvent la fin de tous leurs travaux ; l'assûrance de leur salut ; & enfin, la joïe que leur cause ce nouvel état, où ils se voïent en possession de leur souverain bonheur ; ce sera comme vous voïez l'ordre & le partage de ce discours.

Proverb. 3.

Epist. 105. ad Roman. subd.

LA premiére chose, Messieurs, qui se trouve dans le sommeil naturel, est la douceur du repos. *Quies à labore.* Car que ce soit une chose agréable de se reposer aprés un long travail, qui a épuisé le corps par la lassitude, & l'esprit, par une violente contention, il n'en faut point d'autre preuve que l'experience ; la nature qui s'y rend si doucement, montre bien que ce repos ne lui est pas moins agréable, qu'il est nécessaire à la conservation de la vie. Or je dis que c'est aussi le premier avantage qui se trouve dans la mort des Justes, puisque le Saint-Esprit l'appelle le repos aprés de grandes fatigues, la fin de leurs miseres & de leurs travaux. *Amodo jam dicit spiritus, ut requiescant à laboribus suis* ; dés ce moment, il veut qu'ils se reposent aprés tant de peines & de miseres dont cette vie est traversée, & que cette mort soit le terme de toutes leurs souffrances. En effet, il ne faudroit que consulter le Jugement, que tous les saints Peres ont fait de cette vie, à laquelle les hommes tiennent par tant de liens & d'engagemens, puisqu'ils l'appellent communément une servitude, dans laquelle les Justes gemissent comme des captifs, qui soûpirent aprés la mort, comme aprés la seule chose qui les peut mettre en liberté : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* s'écrie l'Apôtre saint Paul. C'est ce qui fait que les Saints regardent ce corps comme une prison qui tombe en ruine, & qu'ils prennent plaisir de voir se détruire elle-même insensiblement, en disant avec le

PREMIERE PARTIE.

Apoc. 14.

ad Rom. 7.

Psalm. 141. saint Roi David : *Educ de custodia animam meam.* O mon Dieu, que vous tenez vos amis dans une rude captivité ! vous leur deffendez d'un côté de rompre les liens de ce corps qui est leur prison ; & de l'autre, vous les y laissez languir dans l'incertitude du temps, & de la maniére dont ils en sortiront. Or, si cette servitude paroît si rude aux ames saintes, ne faut-il pas dire qu'il leur est donc bien doux d'en sortir ? *educ de custodia animam meam.*

Dans les prisons, Messieurs, si vous y allez quelquefois pour y exercer les œuvres de charité, vous pouvez avoir remarqué qu'il y a deux sortes de personnes qui y sont renfermées : il y en a qui y sont pour des crimes, & qui sont d'ordinaire dans des cachots & chargez de fers ; & il y en a qui sont seulement retenus pour des dettes, & pour des interêts civils ; les premiers tremblent toutes les fois que l'on ouvre la porte de leur prison, parce qu'ils s'imaginent toûjours que c'est, ou pour leur prononcer leur Arrêt, ou pour les conduire au supplice ; mais les autres viennent au devant de ceux qui entrent en la prison pour les visiter, & croïent à chaque moment qu'on va les élargir. Voilà d'un côté une image des personnes qui ont mal vécu ; ils tremblent quand il faut sortir de la prison de ce corps ; parce qu'ils sçavent bien qu'il y a un supplice éternel qui les attend ; mais les Justes s'en réjoüissent, parce qu'on les va
Ad Rom. 7. mettre en liberté. *Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Heureuse mort ! qui en tranchant le cours de ma vie,

tarira la source de tous mes maux !

D'autres considérent cette même vie comme un exil, & un bannissement, qui n'est guere moins fâcheux que la servitude. Il est vrai que les pecheurs, font de cét exil le séjour de leurs délices; c'est pourquoi ils y demeurent volontiers, & n'en sortent qu'à regret, aprés y avoir fait des habitudes & des amis, & contracté des alliances qui les y retiennent. Comme les Israëlites autrefois oublierent avec le temps leur chere patrie, & s'étant habituez parmi les étrangers, ils en prirent les mœurs & le langage : De même, les enfans du siécle, comme parle l'Ecriture, aprés avoir établi leur demeure & leur fortune dans cét exil, en ont aussi pris les maniéres de vivre & de parler : si l'on veut les entretenir des biens du Ciel qui est leur véritable patrie, de l'éternité bien-heureuse, de la possession de Dieu même, qui fera leur souverain bonheur ; ce sont des termes qui leur sont presque inconnus, ils se sont formez au langage du siécle ; ils ne parlent que de bâtir des maisons, faire des établissemens, accroître leurs revenus, comme s'ils ne devoient jamais sortir de cette vie ; c'est le langage de cette terre étrangere où nous vivons. Mais les Saints ; mais les Justes qui regardent ce monde comme le lieu de leur exil, ne soûpirent qu'aprés l'heure & le moment qu'ils le doivent quitter pour aller au Ciel, où ils aspirent comme à leur chere patrie ; & quand ils se voïent obligez d'y rester encore, & d'y faire un plus long séjour, ils se plaignent avec le Prophete, de voir

prolonger le temps de leur bannissement. Psalm. 119. *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!*

Enfin, les autres regardent avec le saint homme Job, cette vie comme un combat, où l'on est toûjours aux prises, avec les ennemis de son salut, & toûjours dans une juste crainte d'être surpris & vaincus : mais la mort termine leurs combats, par une heureuse victoire, aprés laquelle il y a des couronnes & des triomphes qui sont préparez.

Ce n'est pas cependant, Messieurs, cette sorte de repos que je considére dans la mort, ni à quoi je prétends m'arrêter ; parce que l'incertitude de ce qui suit la mort a fait souvent trembler les plus grands Saints : mais j'entends par ce repos ; premiérement, une exemption des peines, & des regrets que ressentent alors les Impies, de sortir de cette vie, & de quitter les biens & les plaisirs qui les y attachoient. Car comme le regret & la douleur que cause cette perte, est la premiére chose, qui trouble les pecheurs à la mort, de se voir séparez, & comme arrachez avec violence, des choses qui leur tenoient le plus fortement au cœur: La premiére chose, au contraire, qui fait la douceur & la tranquilité de la mort des Justes, c'est l'exemption de cette douleur & de ce regret, pour s'être déja détachez des choses qui font craindre de quitter la vie. Il faut juger donc du repos des Justes par les inquiétudes & agitations d'esprit, qui troublent alors les Impies : combien de regards affligeans jettent-ils sur les

biens qu'ils laissent, ou plûtôt qui les abandonnent eux-mêmes; sur les charges qui les rendoient si considérables, & sur tout le reste qu'il leur faut quitter malgré eux? en quelle situation est leur esprit dans une si fâcheuse conjoncture? je vous l'ai representée dans un autre discours. Mais pour les Justes, comme ils ne touchent la terre que d'un point, sans affection violente, & sans attachement de cœur; qu'ils n'y ont établi ni leur demeure, ni leur fortune, ni leur esperance; qu'ils n'y trouvent rien qui mérite d'y arrêter leurs pensées, ni d'occuper leurs desirs, rien ne les trouble de ce côté-là, quand il en faut sortir; en un mot, comme ils ont possedé les biens de cette vie sans passion, ils les quittent sans regret; on ne leur dit point comme à ce riche de l'Evangile: *Stulte animam tuam repetunt à te*, comme s'il falloit arracher l'ame de son corps, avec lequel elle a une liaison plus étroite par ses desirs & par ses affections déréglées, que par son union naturelle; mais on lui dit, comme au saint Patriarche Abraham: *Ibis ad patres tuos*, Vous irez voir vos perez; c'est-à-dire, qu'aprés avoir vécu sans attachement à ce monde, vous en sortirez sans trouble & sans inquiétude.

Luc 12.

Genes. 15.

Or, Chrétienne compagnie, c'est ce que nous devons nous efforcer de faire dés-maintenant, pour éviter les cuisans regrets que nous causera un jour la perte des biens de cette vie; & cette seule réflexion devroit suffire pour faire disparoître à nos yeux toute cette grandeur imaginaire que nous donnons

aux choſes humaines ; & pour nous faire faire librement & avec mérite, ce qu'il faudra faire alors par néceſſité ; c'eſt-à-dire, rompre ces liens qui nous attachent aux choſes de ce monde, & prévenir par ce moïen la mort naturelle, qui n'eſt autre choſe, qu'une ſéparation de toutes les choſes de ce monde, par une mort morale, qui en eſt une ſéparation volontaire, qui fera de nôtre mort un doux ſommeil par une paix & une tranquilité de conſcience.

Car en ſecond lieu, ce qui inquiete davantage les Impies à la mort, c'eſt le ſouvenir de leurs crimes, la crainte des Jugemens de Dieu, & les allarmes que leur donne une conſcience criminelle, que nous pouvons appeller avec le Sage, le tourment de la mort. *Tormentum mortis.* Mais l'exemption de ce tourment, fait dans les Juſtes la douceur & la tranquilité de leur trépas. En effet, mourir l'eſprit tranquille, aprés avoir joüi de toutes les délices de cette vie, cela ſe peut rencontrer dans un Païen, qui n'a jamais entendu parler des Jugemens de Dieu ; mais un Chrétien qui ſçait qu'il y a une éternité qui l'attend, un Juge redoutable qu'il doit craindre, & un Enfer ſi terrible qu'il a peut-être ſouvent mérité ; quelle agonie mortelle ne ſouffre-t-il point, aprés qu'il a paſſé ſa vie dans le crime & dans le deſordre? au lieu que les Juſtes, qui ont toûjours eu la crainte de Dieu, & mené une vie innocente, ou bien expié leurs pechez par les larmes de la pénitence ; au lieu, dis-je, que les Juſtes trouvent à la mort un doux &

Sapient. 3.

tranquille repos ; parce que selon l'expression du Sage, ce tourment de la mort, c'est-à-dire, ces craintes, ces allarmes, & ces fraïeurs que cause la Justice d'un Dieu vengeur, ne le touchent point. *Non tanget illos tormentum mortis* ; comme leur conscience est sans reproche, la mort à leur égard est dépoüillée de tout ce qui la rend si formidable.

Certes, quand il n'y auroit autre chose dans cette mort des Justes, que d'être sans crainte lorsque les autres tremblent d'effroi, ne seroit-ce pas assez pour la rendre heureuse & souhaittable ? C'est cette récompense qu'esperoit le Prophete Roïal, dans ce temps de crainte & de fraïeur : *In pace in idipsum dormiam & requiescam.* C'est dans ce temps, dit-il, que je goûterai en paix le sommeil de la mort ; & sur quel fondement, grand Prophete, esperez-vous ce bonheur ? c'est parce qu'aïant craint Dieu en cette vie, l'aïant aimé & servi fidellement, il n'y aura alors rien à craindre pour moi ; & ainsi au lieu qu'à la mort, les impies sont environnez de leurs pechez, qui les affligent, & qui portent la terreur jusqu'au fond de leur cœur, comme il est dit dans la Sagesse: *Venient in cogitationem peccatorum suorum, & traducent illos ex adverso iniquitates eorum.* Au lieu qu'ils se voïent prêts de paroître devant un Dieu qu'ils ont méprisé, & de ressentir les effets de sa Justice, qu'ils ont tant de fois bravée ; au lieu que ces craintes les troublent, & leur font ressentir les douleurs de la mort, & un enfer anticipé : *Circumdede-*

Psalm. 4.

Sapiens. 4.

Psalm. 17.

runt me dolores mortis & pericula inferni invenerunt me : les Justes alors commencent à ressentir la douceur & la paix d'une bonne conscience, dont le propre effet est de bannir la crainte. Le passé n'a rien qui les inquiéte, le present n'a rien qui les afflige, & l'avenir les flatte, par l'esperance d'un bonheur éternel : *in pace in idipsum, dormiam & requiescam.*

Je sçai bien, Messieurs, qu'on a vû quelquefois des Impies mourir assez tranquillement, & même regarder la mort avec fierté, & d'un visage assûré ; mais il faut bien distinguer cette insensibilité de Stoïque, ou cette stupidité d'Athée, d'avec le véritable repos des Justes ; ceux-là ne craignent rien à la mort, je ne m'en étonne pas, dit un S. Pere, parce qu'ils ne voïent rien & ne croïent rien aprés la mort ; ils ont vécu dans une ignorance extrême de toutes les veritez de la Foi, dans un profond oubli de Dieu & de leur salut ; ils n'ont jamais conçû l'énormité du peché, ni les supplices qui lui sont destinez, ils meurent alors comme ils ont vécu : Ce n'est pas-là une paix & un repos, c'est un obscurcissement d'esprit, qui leur cache le danger, & une léthargie de l'ame, qui est la derniére marque de leur réprobation. On a vû quelquefois au contraire, les plus grands Saints trembler, en ce dernier passage, dans l'attente des Jugemens de Dieu, comme un saint Hilarion, qui étoit obligé de s'encourager lui-même. *Egredere anima mea, quid times* ? mais cette crainte n'empêche point leur confiance & leur résignation. L'assûran-

ce des Impies est une marque de leur aveuglement ; mais la tranquilité des Justes vient du fond d'une bonne conscience ; & si la défiance qu'ils ont toûjours eûë d'eux-mêmes, & qu'ils doivent toûjours conserver, leur inspire quelque crainte d'ailleurs, cette même conscience les rassûre, les console, & les anime. Non, mon Dieu ! s'écrioit un grand Saint, ceux qui vous craignent en cette vie, n'auront rien à craindre à la mort ! ils la verront venir d'un visage serein, ils la recevront d'une contenance assûrée, comme un Herault qui vient de vôtre part, & qui leur apporte la nouvelle d'une paix éternelle. *In pace in idipsum, dormiam & requiescam* : ô paix ! ô tranquilité des Justes ! qu'on ne peut jamais assez achetter par tous les travaux de cette vie ; repos de conscience, qui est un présage du bonheur qui les attend : que tu es souhaittable ! ô mort précieuse ! que tu récompense amplement à la fin de la journée, les travaux de toute cette vie!

Il faut cependant ajoûter, Messieurs, que ce repos des Justes à la mort, n'est pas une simple exemption des peines, que les autres ont de quitter les biens de cette vie, ni des allarmes, que la conscience donne aux grands pecheurs ; mais c'est de plus quelque chose de positif : c'est une vive esperance du bonheur qui les attend, une confiance en la misericorde de Dieu, laquelle leur donne une force & un courage qui n'a rien de la fierté des Philosophes, ni de l'impetuosité des Soldats, ni de la présomption des pecheurs impénitens ; c'est une résignation qui les fait

acquiescer aux ordres de la divine volonté, ou comme parle saint Crysologue, qui leur fait fouler aux pieds tout ce que la mort a de plus terrible, *ut totam mortis possit calcare formidinem.*

Saint Chrysol. Serm. 118.

Or quoi que cette confiance, qui cause cette paix, & ce repos dans l'ame des Justes, soit principalement appuyez sur la bonté de Dieu, & sur ses promesses ; cependant, le souvenir de leurs bonnes actions, & des souffrances qu'ils ont endurées pour son amour, sera le motif qui l'excitera, non pas par un sentiment d'orgueil, mais par une sainte esperance qui les fortifiera contre toutes les craintes ; & dans la pensée de leurs travaux passez, ils considéreront une éternité de gloire qui en doit être la récompense ; ils en connoîtront le prix, ils en attendront l'effet, avec joïe & avec tranquilité, qui ne se peut exprimer en disant avec l'Apôtre, & dans le même sentiment : *bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.* J'ai combatu avec courage ; j'ai terminé heureusement ma course, j'ai fourni ma carriere, j'ai tâché d'être fidelle à mon Dieu. *De reliquo reposita est mihi corona justitia, quam reddet mihi in illa die justus judex.* Et maintenant, j'attends avec confiance, la couronne que ce juste Juge a promise à ses serviteurs.

2. ad Timoth. 4.

Concevez donc, si vous pouvez quelle est la paix & le repos dont joüit une ame juste dans cét état, voïant ses souffrances passées, dont le mérite lui demeure, & dont la récompense ne lui peut manquer ; quelle impression une esperance si charmante, ne doit elle

point

point faire sur un cœur fidelle ? ne doit-il pas goûter alors toute la douceur qu'elle donne à ceux qui ont souhaitté quelque chose ardemment, & qui se voïent sur le point d'en avoir la possession ? ah ! souffrances, travaux, persecutions souffertes pour un Dieu, je ne connoissois pas ce que vous valez ; & dans ce sentiment, il souffre patiemment les derniéres douleurs de son agonie, & ménage les deniers momens d'un temps si prétieux pour l'éternité. C'est alors, que sa foi devenant plus vive, à mesure que les forces de son corps diminuent, lui met devant les yeux toute l'étenduë de l'éternité, & la grandeur du bonheur infini qu'elle renferme, pour lui faire dire avec le Prophete, *me expectant justi*. Ah ! voilà que les Saints m'attendent, j'ai les mêmes prétentions qu'eux, j'aspire au même bon-heur ; ils joüissent d'une heureuse liberté, pendant que je suis au dernier jour de ma servitude, & que j'attends l'heureux moment qui me fera le compagnon de leur gloire, *me expectant sancti*. Qui pourroit, Messieurs, vous exprimer la douceur, & la paix que lui cause cette esperance d'un bonheur prochain ? & n'est-ce pas avec raison que la mort des Justes est précieuse devant Dieu, puis qu'elle les trouve dans l'habitude, & souvent même dans l'exercice de la charité ? Mort donc douce & tranquille ! qui est accompagnée de l'esperance d'un bonheur éternel, qui va commencer leur récompense. *Psalmi 141*

Voilà, Chrétiens, la premiére chose qui fait que l'Ecriture appelle la mort des Ju-

ſtes un ſommeil, *quies à labore.* La douceur du repos, mais ce n'en eſt que le moindre avantage, qui en attire un ſecond; ſçavoir, dit ſaint Bernard, l'aſſûrance d'une éternité bien-heureuſe, dont l'eſperance a déja fait leur conſolation. *Securitas de æternitate.* C'eſt la ſeconde partie de ce diſcours.

SECONDE PARTIE.

JE prends ici la mort, Meſſieurs, dans ſon ſens propre & naturel, pour le dernier inſtant de la vie, & pour la ſéparation même de l'ame d'avec le corps : car quoique dans ſes premiéres approches, les Juſtes aïent tout ſujet d'eſperer, & même de redoubler leur confiance; cependant, l'aſſûrance n'eſt pleine & entiére qu'au moment même qu'ils expirent, & c'eſt proprement ce qui rend cette mort ſainte & précieuſe; parce que c'eſt ce qui met le ſçeau à leur prédeſtination. En effet, ce moment étant le dernier qui finit le temps, il finit parconſequent tout ce qu'il y a à craindre dans le temps; car il faut toûjours ſuppoſer que pour juſte & pour Saint que l'on puiſſe être en cette vie, on n'eſt point encore abſolument hors du danger, puis qu'on peut toûjours perdre la grace, & tomber dans l'abîme du peché; & c'eſt cette crainte qui fait gemir les plus grands Saints, & qui leur fait ſouhaitter avec empreſſement, & avec ardeur ce dernier moment. *Infelix ego homo; quis me liberabit de corpore mortis hujus?* mais à l'inſtant de la mort, il n'y a plus rien à craindre, c'eſt une ſecurité parfaite; c'eſt pourquoi le même ſaint

ad Rom. 7.

Bernard l'appelle. *Consummatio victoria.* Une victoire entiére aprés laquelle il n'y a plus de piéges, ni d'embûches à éviter, plus d'ennemis à combattre ; tous leurs efforts sont inutiles, toutes leurs forces ne sont plus capables de nous nuire, & tous les charmes des créatures ne peuvent plus nous donner d'atteinte. *Consummatio victoria.* *In quadam Epist.*

Durant le temps de cette vie, quels hazards ne court-on point à tous momens dans ce monde, qui est comme une grande & vaste mer, où parmi tant de furieuses tempêtes qui l'agitent, les hommes se servent d'écueil, les uns les autres pour périr ensemble, par un naufrage commun ; mais à l'instant de la mort, plus de péril ni de hazard, soit du côté du monde, ou du côté du démon ; soit enfin de nôtre part. De maniére que quand nous voïons un homme Juste expirer aprés avoir saintement vécu, cét homme est en assûrance, pouvons nous dire, il n'est plus en danger de perdre la grace par le peché ; la victoire qui jusqu'alors avoit toûjours été en balance & incertaine, se déclare enfin en sa faveur : *consummatio victoria.* C'est la fin de toutes leurs craintes, de tous les dangers, & de toutes les vicissitudes, qui les menaçoient en cette vie ; & c'est pour cette raison, que le Sage nous avertit de ne pas beaucoup nous affliger dans la mort des gens de bien, quoi qu'ils soient nos amis ou qu'ils nous touchent de prés ; mais de nous contenter de verser quelques larmes pour satisfaire au devoir de l'amitié. *Modicum plora* *Ecclesiast. 22.*

ſuper mortuum. Il a crû que ce ſeroit trop demander de nôtre foibleſſe que de nous en réjoüir, & que les tendreſſes de la nature & du ſang y euſſent formé trop d'oppoſition. Mais aprés que la raiſon a fait jour à travers ce nuage de triſteſſe, qui s'éleve tout d'un coup dans nôtre eſprit ; il veut que la mort de cette perſonne termine nos craintes & nos triſteſſes, puis qu'elle termine tous les maux & tous les dangers où elle étoit expoſée. *Modicum plora.* Nôtre douleur ne doit pas durer plus long-temps que le jour de ſa mort ; & tout ce qu'il nous permet, eſt de pleurer quelque peu à cauſe de la perte que nous faiſons. *Fatui autem & impii omnes dies vitæ illorum.* Mais lorſque vous entendrez que ce voluptueux, cét impie, cét homme ſcandaleux, eſt ſurpris d'un accident funeſte, & qu'il eſt mort comme il a vécu ; alors ne donnez point de tréve à vos larmes, ni de
Ibid. bornes à vôtre douleur : pourquoi cette difference ? c'eſt que l'un eſt perdu pour jamais, & l'autre hors de danger de ſe perdre ; il n'y a plus rien à craindre pour le ſalut de l'un, & il n'y a plus rien à eſperer pour le ſalut de l'autre ; parce que ce moment étant le dernier, il eſt auſſi le terme du temps qui finit la vie, & qui la laiſſe telle qu'elle a été, ſans qu'on y puiſſe plus jamais rien changer.

De là, il s'enſuit, que ce même moment qui finit toutes nos craintes, fait en ſecond lieu la perſeverance finale des Juſtes, & les affermit dans l'entiere aſſûrance de l'heritage du Ciel. *Cum dederit dilectis ſuis ſomnum,*
Pſal. 126.

ecce hæreditas Domini. Car, Messieurs, quoi que nous soïons enfans de Dieu par la grace en cette vie, & que nous aïons droit au Ciel; cependant, ce n'est que la perseverance qui nous assûre ce droit, & qui le rend incontestable : & quand nous aurions conservé cette grace durant des siécles entiers, si nous ne la possedons à l'instant de la mort, nous n'entrerons jamais en possession de cét heureux heritage. Ce qui doit donc davantage faire estimer ce bonheur des Justes en ce moment, est, que cette perseverance qui est l'objet de leurs vœux & de leurs priéres, & dont l'incertitude fait trembler les plus grands Saints, est un pur don de la misericorde de Dieu : De sorte, que la mort toute seule n'est pas un bien ; la grace en est un à la verité, & même le plus grand qui soit en cette vie, mais ce bien est sujet au changement, aussi bien que nôtre volonté : Or, l'union de ces deux choses, de la grace & de la mort, est ce qui s'appelle perseverance finale, laquelle r'allie en un même moment l'amitié de Dieu & le passage de l'ame, le terme du temps & le commencement de l'éternité; ce qui fait que l'heritage du Ciel ne nous peut plus fuïr. *Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hæreditas Domini.* La grace qu'ils possedent en ce moment, n'est plus du nombre de ces biens, qui se peuvent aliener ou perdre ; mais un heritage & un bien permanent qui subsistera toûjours ; un bien en un mot, dont la possession est sûre, & qu'on ne pourra jamais nous ravir. Pour être heritier de quelque bien en cette vie, il faut

attendre la mort de celui qui les possede ; mais pour l'heritage du Ciel, il ne s'acquiert que par nôtre mort propre, & le même instant qui termine nôtre vie, affermit nôtre droit, & nous en assûre la possession pour jamais.

Ce qui doit donc encore une fois donner le plus de consolation à ceux qui sont encore vivans ; est, premiérement, que quoi que cette perseverance soit un pur don de la bonté de Dieu, qu'il accorde quand il veut, & qu'il refuse quand il lui plaît, comme une faveur dont il est absolument le maître ; cependant, s'il est rare qu'il l'accorde à ceux qui ont mal vécu, il est encore infiniment plus rare qu'il le refuse à ceux qui ont mené une sainte vie ; & c'est pour cela, que le Sage dit absolument: *Timenti Dominum benè erit in extremis*, que celui qui craint Dieu, & qui garde fidellement sa Loi, sera en assûrance à la mort ; parce que Dieu couronne sa vertu & sa fidelité, de cette heureuse perseverance, qui rend la mort précieuse. D'où vous infererez que pour agir prudemment, & en Chrétien, il faut rapporter la crainte de la mort à la vie, pour la rendre sainte, & pour assûrer son esperance à la mort, au lieu que les gens du monde n'ont que de la crainte quand il faut mourir, parce qu'ils ont trop d'esperance durant la vie.

Eccles. 1.

Enfin, Chrétiens, ce qui rend heureuse la mort des Justes, est une joïe inexplicable, qui naît de la surprise agréable, dont ils sont saisis immédiatement aprés la mort. *Gaudium de novitate.* C'est la derniére con-

venance que saint Bernard trouve entre cette mort des Saints & le sommeil, & que j'acheve de vous déduire en peu de mots.

TROISIE'-ME PARTIE.

IL est hors de doute, Messieurs, que le sommeil est une des grandes douceurs de la vie, & qu'il est agréable dit ce Saint, pour la nouveauté qu'il cause dans l'homme, soit dans le corps, dont il répare les forces & la vigueur, soit dans l'esprit, parce que c'est une espece de séparation de l'ame d'avec le corps, pour se transporter comme dans un nouveau païs, où elle voit d'autres objets, & où elle change pour ainsi dire autant de fois d'idées, de connoissances, d'état, & de condition, qu'elle goûte de fois le sommeil, & par cette vicissitude, charme ses ennuis & soulage ses déplaisirs les plus chagrinans. Or c'est ce qui arrive dans la mort des Justes; parce que leur ame n'est pas plûtôt délivrée de leur corps, & des miseres de ce monde, qu'elle se trouve dans un nouvel état, constant & durable, hors des révolutions des temps, & des atteintes de la fortune; aussi le même saint Bernard l'appelle-t-il. *Ingressus ad æternitatem.* Le passage à l'éternité; l'entrée dans cét heureux séjour, où la surprise n'est pas moins grande & incomparablement plus agréable, que si un homme avoit l'usage de la raison à l'instant qu'il vient au monde, & qu'il se vît avec l'être & la vie, & avec l'usage de toutes ses puissances, tel que fut le premier homme, quand

Serm. de dil. Deo & de nat. div. am. c. 15.

un instant aprés sa création, il fit réflexion sur lui-même, sur ce qu'il étoit & sur ce qu'il avoit été. Je m'imagine donc, que jettant les yeux sur ce monde, dont il se voïoit le maître, sur les Cieux, sur les élemens, & sur toutes les beautez de la nature, qui se presenterent tout à la fois, son esprit partagé en tant d'objets, ne sçavoit qu'admirer davantage, ou l'ouvrage ou son auteur, ou celui qui les considéroit par une réflexion sur lui-même dans les premiers transports de cette surprise, avant que le temps lui eût donné le loisir de se reconnoître.

Sapient. 5.
C'est ce qui arrive aux Justes dans ce sommeil de la mort, *mirabuntur in subitatione insperatæ salutis*, dit le Sage; ils s'étonneront, & seront surpris de ce changement, quand ils se verront réünis à leur principe, & à la source de leur être, d'où ils sembloient s'être éloignez. Tout ce que voit alors une ame devant soi, est éternel, plaisir éternel, demeure éternelle, récompense qui ne finira jamais. *Mirabuntur in subitatione insperatæ salutis*, Or, comme les premiers mouvemens de la joïe aussi bien que de toutes les autres passions, font plus d'impression sur l'esprit, il semble qu'à ce premier moment une ame sainte, porte pour ainsi dire tout le poids de la gloire, & de l'éternité bien-heureuse, qui se déplie devant ses yeux; & comme elle est encore toute nouvelle, la premiére joüissance, & la premiére prise de possession, si je puis parler ainsi, lui est

ſans doute plus douce, plus ſurprenante & ſemble avoir plus de charmes, & plus d'attraits.

Je ſçai bien que les délices des bien-heureux leur paroiſſent toûjours nouvelles, parce qu'ils n'en reſſentent jamais de dégoût; ce qui n'empêche pas pourtant qu'à la premiére expérience qu'une ame en fait, elles ne lui cauſent un ſentiment de joïe, dautant plus vif qu'il eſt nouveau; à peu prés comme ſi un homme avoit été toute ſa vie nourri dans un cachot, & n'avoit jamais rien vû, & qu'on lui vint mettre tout d'un coup devant les yeux, ce que le monde a de plus beau; il en ſeroit ſans doute plus ſurpris, qu'aprés qu'il s'y ſeroit fait par la longueur du temps: ainſi la gloire venant fondre, pour ainſi parler, & ſe répandre dans l'ame d'un Juſte aprés la mort, la pénétrant de toutes ſes lumiéres, & de tous ſes charmes, & l'inondant de toutes ſes délices, lui cauſe une joïe inexplicable dans la premiére joüiſſance de ſon bon-heur: *gaudium de novitate.*

Outre que ce changement d'état, paroît encore plus agréable & plus ſurprenant, par la comparaiſon qu'en font les Juſtes avec leur condition paſſée; ainſi qu'il arrive quelquefois dans le ſommeil, qu'un pauvre miſerable ſe trouve riche & opulent, & ſemble qu'il ne lui manque rien pour le rendre heureux, que la durée de ſon ſommeil; & peut-être que c'eſt pour ce ſujet que dans l'Ecriture-Sainte, tous les biens, les honneurs,

les grandeurs & les richesses, sont données ou promises dans le sommeil, comme à Salomon & à tant d'autres ; pour marquer que leur felicité n'étoit qu'un songe, & une chose imaginaire. Mais il y a cette difference entre le sommeil de ces personnes, & la mort des Justes, que le bonheur des premiers s'appelle illusion ; parce que ce n'est que l'ouvrage de leur imagination, & que le bonheur des autres est réel & durera toûjours.

Representez-vous donc quelle joïe recevroit un pauvre miserable qui se verroit tout d'un coup élevé à une haute fortune, qui considéreroit autant de personnes à ses pieds qu'il en voïoit auparavant sur sa tête. Cette surprise & ce changement, n'approche point de celui qui arrive à la mort d'un homme, qui étoit dans la misere, dans le rebut, & dans le mépris, & qui se voit tout d'un coup élevé dans la gloire, & au comble de tous ses desirs ; quand de cette pauvreté soufferte pour Dieu, il se voit en possession d'un Roïaume éternel, dont le moindre bien vaut mieux que la possession de tous les Roïaumes de la terre ; l'étonnement le saisira sans doute ; mais ce sera une surprise qui le remplira de joïe aussi bien que d'admiration, *mirabuntur in subitatione insperatæ salutis.* C'est alors que le Centuple promis dés cette vie, se multipliera à l'infini, & que les récompenses que Dieu donne à leurs travaux, passent encore infiniment leurs esperances & leurs desirs.

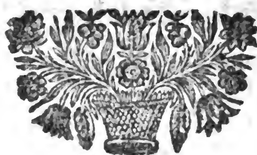
C'est particuliérement, Chrétiens, cette nouveauté surprenante, qui rend la mort des Justes semblable au sommeil, qui ne fait point de changement si subit & si inopiné, quoique souvent il égale les plus miserables, aux Monarques les plus heureux; tout au contraire de ce qui arrive dans la mort des réprouvez, & de ces heureux du monde, qui aïant été comme endormis toute leur vie, se trouvent les mains vuides quand ils commencent à se reveiller à la mort : *dormierunt somnum suum viri divitiarum & nihil invenerunt in manibus suis.* Psal. 75. De riches, de puissans, de Princes & de Monarques qu'ils étoient, la mort fait un tel renversement de fortune, qu'elle les prive de tout; mais la vie des Justes aïant été une veille continuelle, ce doux sommeil de la mort, leur fait changer de fortune, & leur fait trouver le mérite & la récompense de leurs actions, & de leurs vertus.

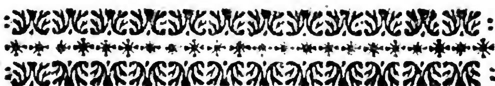
Enfin, de ce changement d'état, naît le changement de leurs pensées & de leurs sentimens; car quel mépris ne feront-ils point alors de toute la grandeur du monde? ce qui est à la verité commun aux Justes & aux réprouvez; mais avec cette difference que les Impies commencent à ouvrir les yeux, & à reconnoître qu'ils ont été abusez, & il ne leur reste qu'un déplaisir & un desespoir éternel, de s'être laissé surprendre à cette fausse apparence, & à ce dehors trompeur. *Ergo erravimus à via veritatis, & justitiæ lumen non luxit nobis!* Sapient. 5. mais pour les Justes, qu'elle

estime, ne font-ils point de ce qui les a peut-être fait mépriser eux-mêmes dans ce monde, c'est-à-dire, de la pauvreté, des souffrances, de l'humilité, des croix, & des persecutions des hommes ? quand ils voïent qu'il n'y a que cela que l'on estime dans le Ciel. Ah ! que ce changement d'idées & de sentimens, qui fait le desespoir des Impies, cause de joïe & de consolation aux Justes, puis qu'en rendant leur mort précieuse devant Dieu, il la rend consequemment éternellement heureuse.

CONCLUSION. Finissons, Messieurs, & pour toute conclusion, il me semble que je préviens vos desirs, en disant qu'il n'y a personne en cette compagnie qui ne souhaitte cette mort des Justes; *moriatur anima mea morte justorum.* (*Numer.* 23.) Mais à cela, je répondrai que pour mourir de la mort des Saints, il faut vivre de la vie des Saints. Je vous ai fait voir cette verité dans un autre discours sur ce sujet; c'est pourquoi, je ne m'y étendrai pas davantage, je vous dirai seulement que c'est en quoi consiste toute la prudence, & toute la sagesse d'un Chrétien, d'apprendre à bien mourir; puisque de ce moment dépend l'éternité bien-heureuse ou malheureuse; c'est à quoi se doit rapporter tout le reste, & sans quoi tout le reste est inutile, & un soin superflu. Vous viendrez, mon cher Auditeur, à ce dernier moment, & peut-être plûtôt que vous ne pensez, puisque chaque moment de vôtre vie vous en approche; mais cette

mort ſera-t-elle heureuſe ou malheureuſe, pour vous ? c'eſt à vous à y pourvoir, puiſque cela dépend de vôtre vie : Faſſe le Ciel ! que vous ſoïez ſi fortement convaincus de cette grande verité, que vous appliquiez tous vos ſoins à bien mourir; puiſque la mort eſt pour les Juſtes un doux ſommeil, où ils trouvent le repos de leur conſcience, l'aſſûrance de leur ſalut ; & enfin, la joïe dans la poſſeſſion d'un bonheur éternel que je vous ſouhaitte, &c.





LIV.

SERMON

POUR LE TROISIE'ME DIMANCHE QUI EST RESTE' APRE'S L'EPIPHANIE.

DE L'INFIDELITE', ET DE l'incredulité.

Non inveni tantam Fidem in Israël. *Matth.* 8.

Je n'ai point trouvé une si grande Foi en Israël. S. Matth. c. 8.

IL n'y a point de reproche, Messieurs, que le Fils de Dieu ait fait aux Juifs, ni plus souvent, ni avec plus de sujet, que sur leur incredulité, & leur manquement de Foi, dans la verité même, dont la

créance les distinguoit de tous les autres peuples de la terre. Ils attendoient un Messie depuis plusieurs siécles ; ils sçavoient que le temps de sa venuë marqué par les oracles des Prophetes, étoit arrivé ; ils voïoient de leurs yeux, tous les signes qui le devoient faire reconnoître ; puisque les miracles dont il remplissoit toute la Judée, en étoient autant de preuves incontestables, & que les païens mêmes en étoient convaincus. Témoin le Centurion, qui dans nôtre Evangile, le vient trouver pour lui demander la guérison de son Serviteur, & dont la Foi humble & soûmise, donna occasion au Sauveur du monde, de déclarer hautement qu'il n'avoit point trouvé de Foi semblable parmi le peuple d'Israël. Il vouloit leur faire entendre par ce reproche, que fermant les yeux à tant de lumiéres, ils n'étoient aveuglez que par trop d'éclat ; & que la résistance qu'ils faisoient à des preuves si visibles, obligeoit Dieu de réprouver ceux-là mêmes qu'il avoit choisi pour son peuple, pour en appeller d'autres des extrêmitez de l'Orient & de l'Occident, & pour les faire les heritiers de son Roïaume, où personne n'aura jamais de part sans la Foi ; pendant que ceux qui se vantent d'en être les enfans, & qui par ce titre, prétendent y avoir le plus de droit, en seront justement exclus pour leur infidelité. Or, ce reproche qu'il faisoit aux Juifs, avec des marques si visibles de son indignation, s'adresse encore aujourd'hui, Messieurs, à la plûpart des Chrétiens, qui sous le nom de fidelles, cachent une infidelité d'autant plus

criminelle que celle des Païens, qu'ils ont reçû plus de preuves de la verité, qu'ils y ont été élevez dés le berceau, qu'ils l'entendent prêcher sans cesse, qu'ils ont les Ecritures & les Livres, qui en rendent témoignage ; mais par un aveuglement étrange, tout Chrétiens qu'ils paroissent au dehors, ils sont infidelles de cœur, & résistent encore aux veritez, dont tout l'Univers a été convaincu par la publication de l'Evangile. Je veux dire qu'il y a encore au milieu du Christianisme même, des personnes sans Foi, sans Religion, sans crainte & sans sentiment de Dieu, en qui le libertinage des mœurs a produit un libertinage de créance, qui fait qu'ils ne peuvent croire les veritez de la Religion, parce qu'elles sont opposées à leurs passions déreglées.

Certes, pour peu qu'un Prédicateur ait de zéle pour le salut des ames, peut-il n'être pas touché du malheur, où cét aveuglement précipite tant de libertins aujourd'hui, & ne pas s'efforcer de ramener à la verité, ceux que le desir d'une vie licentieuse en a si malheureusement éloignez ? que si nous ne pouvons dissiper un aveuglement si effroyable, tâchons du moins d'affermir de certains esprits chancelans, que les discours des Impies ont peut-être déja ébranlez, & qui sont prêts de tomber dans cét abîme. Pour cela, nous avons besoin des lumiéres de verité, lesquelles ont autrefois dissipé les tenébres de l'Idolâtrie, & de l'infidelité du Paganisme, pour achever de dissiper l'aveuglement de ces libertins. Demandons-les par l'intercef-

non de celle qui est appellée bien-heureuse, parce qu'elle a eu une vive Foi. C'est la glorieuse Mere de Dieu à qui nous dirons.

Ave Maria.

QUand le Saint-Esprit, parle dans l'Ecriture des pecheurs & des Impies, il emploïe, Messieurs, deux expressions qui semblent d'abord assez opposées, ou plûtôt qui semblent renfermer quelque contradiction; car tantôt, il les accuse d'ignorance, d'erreur & d'aveuglement, en disant, qu'ils marchent dans les tenebres, qu'ils ne voïent pas ce qu'ils font, qu'ils ne sçavent pas à quoi ils s'engagent, qu'ils sont comme des aveugles, qui ne distinguent pas les objets dans le plus grand jour; & tantôt il leur reproche, comme fait le Fils de Dieu dans nôtre Evangile, d'aller contre les lumiéres, de résister aux véritez les plus connuës, qu'ils seront accusez & jugez par leurs propres pensées, & sur le témoignage de leur conscience. Toutes ces expressions, Messieurs, qui se combattent en apparence, s'accordent parfaitement en effet, en la personne des libertins incredules, & des infidelles de ce temps, lesquels voïent & ne voïent point; ils n'ignorent pas que les preuves qui appuïent les véritez de nôtre Religion, sont capables de les convaincre, & de dissiper tous les nuages de l'erreur, qui les obscurcissent; mais ils ne les voïent pas, ou plûtôt ils ne veulent pas les voir; parce qu'ils en détournent les yeux exprés, afin de n'être pas en-

suite obligez de les suivre. C'est l'état où sont venus ceux à qui je parle aujourd'hui, & dont le monde est rempli, qui ne sont pas tout-à-fait Athées: Car il est rare & assez difficile d'en venir jusqu'à cét excez d'impieté, à moins d'une stupidité effroïable. Mais il y en a d'autres qui étant forcez par les lumiéres de la raison, d'avoüer qu'il y a un Dieu, & un premier Etre; ils se retranchent dans cette seule verité, pour renoncer à toutes les autres, & traitent d'illusion les misteres & les véritez du Christianisme, pour se faire un Systême de Religion, qui leur est particulier. On les appelle libertins en matiére de créance; mais je dis que ce sont de véritables infidéles, qui ne croïent que ce qui leur plaît, ou ce qui donne dans leur sens. Car ils n'attaquent pas quelque point ou quelque verité de nôtre Foi en particulier, comme font les heretiques, mais ils la combattent toute entiére; ils en veulent à sa Doctrine & à sa sainteté, afin de mener une vie toute brutale, & plongée dans les plaisirs des sens. C'est pourquoi, pour vous donner de l'horreur de ce libertinage, en fait de Religion; je n'ai qu'à vous faire voir que leur esprit & leur cœur sont également corrompus; ou plûtôt que leur aveuglement vient de ces deux sources empoisonnées. Sçavoir, de la présomption de leur esprit, qui veut comprendre ce qu'il faut croire avec une Foi soûmise; & de la corruption de leur cœur, qui ne peut se rendre à des veritez qui sont incompatibles avec le déréglement de leur vie. C'est dont vous serez convaincus

dans les deux parties de ce discours, si vous voulez bien y donner une favorable attention.

OUi, Chrétiens, la premiére source de l'infidelité & de la résistance opiniâtre que les libertins font aux véritez de la Foi, vient de l'orgueil & de la présomption de leur esprit, qui se picque de force, & d'une pénétration bien audessus de celle du commun des hommes; & je dis que rien n'est plus opposé à la Foi, qui doit être essentiellement humble & soûmise, que cette présomption temeraire, qui veut soûmettre à l'examen d'une foible raison, des véritez impénétrables à l'esprit humain, qui doit plier sous le joug, comme parle l'Apôtre; c'est-à-dire, soûmettre ses propres lumiéres à l'autorité d'un Dieu. *In captivitatem redigentes intellectum in obsequium Fidei.* C'est pour cela, selon ce même Apôtre, que les Philosophes, & tous ces grands genies de l'antiquité ont rebuté la Foi; & ont mieux aimé demeurer dans leurs grossiéres erreurs, que de souscrire à des véritez qu'ils ne pouvoient comprendre, parce qu'ils ont prétendu s'en faire les Juges & les Arbitres: & dans les reproches que le Sauveur faisoit aux Juifs sur leur incredulité, ne leur en donne-t-il pas cette raison: *Quomodo potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis?* Comment pourriez-vous croire les véritez que je vous prêche, vous qui ne cherchez que la gloire, & qui n'avez autre but dans toutes vos actions, que de vous faire une belle réputation? que si l'objet de

PREMIERE PARTIE.

2. ad Corinth. 10.

Joan. 5.

cette gloire & de cette réputation, est d'être considéré dans le monde sur le pied d'une personne qui ne donne point dans les opinions vulgaires, mais qui s'éleve par sa force & par sa pénétration audessus du commun; cette élevation & cette force prétenduë d'esprit, dont se flatent les libertins, est sans doute l'obstacle le plus invincible que la Foi & la Religion ait trouvé dans les hommes.

De maniére, que si l'on compte entre les ouvrages qui ont fait connoître la puissance d'un Dieu, l'alliance de la Foi avec l'esprit humain, dans l'établissement de la Religion, & d'avoir obligé les plus grands genies, à se soûmettre à la parole de Dieu; on peut dire que cette Foi victorieuse de tous les autres obstacles, a cedé à celui-ci, quand l'orgueil s'est joint à la raison; & quand les hommes, au lieu de se soûmettre, ont voulu par leurs propres lumiéres, percer l'obscurité des véritez de cette Religion, dévoiler ses Misteres, & comprendre ce qui est infiniment audessus de tous ses efforts. C'est pour cela que quelques Saints Peres comparent cette témerité présomptueuse au crime du premier Ange, qui se perdit pour avoir voulu s'élever trop haut, & s'approcher de trop prés du Thrône de Dieu. De sorte, que n'aïant pû se soûmettre pour mériter la gloire & le rang que Dieu lui avoit destiné; il a mérité par son orgueil, d'en être éternellement exclus, & a mieux aimé être son plus grand ennemi, que d'être son premier sujet. C'est le procedé & la conduite que tiennent ces esprits libertins

& impies. Dieu leur propose comme à cét Ange rebelle, le Mistere d'un homme-Dieu, & les véritez qui regardent sa personne & sa doctrine, sa croix, ses humiliations, & tout le reste qu'il faut croire pour acquerir la gloire qu'il nous a méritée ; parce que sans la Foi, on ne peut l'approcher, ni lui plaire, ni obtenir le bonheur qu'il nous a destinez ; Or, pour avoir cette foi, il faut soûmettre son esprit, renoncer à ses propres lumiéres, croire ce qu'on ne peut concevoir, à cause que l'élevation des objets qu'il nous propose, & la foiblesse de nôtre esprit, ne nous permettent pas d'arriver autrement à la connoissance d'un Dieu, & des Misteres qu'il nous a révelez. Mais l'orgueil de ces libertins, ne peut s'accommoder de cette soûmission ; ils veulent voir ce qui passe toutes les forces de l'entendement humain, résolus de ne croire que ce qui tombe sous leurs sens, ou ce qu'ils peuvent comprendre par leur raison ; ne méritent-ils donc pas le nom d'esprits rebelles ? comme ceux qui ne voulurent point dépendre de leur Créateur, & qui par ce refus, devinrent ses ennemis déclarez ?

Or, c'est cette dépendance & cette soûmission, que les libertins impies refusent de rendre à Dieu, quand ils refusent de croire autre chose que ce qu'ils voïent, ou que ce qu'on leur peut prouver par raison. Et cette rebellion à la lumiére, comme parle l'Ecriture, ne peut venir que de l'orgueil de ces esprits entêtez de leur propre suffisance ; les uns par l'attachement à leur propre sens,

qu'ils préferent au ſentiment de tous les Sages qui ont été dans tous les ſiécles ; les autres par un deſir ſecret de ſe faire valoir par des ſentimens extraordinaires, ou par une ridicule oſtentation de faire paroître de l'eſprit, en ſoûtenant leur impieté ; & les autres enfin, par un aveuglement volontaire, ferment les yeux pour ne pas voir la verité qui brille, & qui les éclaire malgré eux, ce que l'Apôtre appelle un ſens réprouvé ; ce ſont comme les degrez, par où ils deſcendent dans cét abîme de l'infidelité, à meſure qu'ils s'élevent par leur orgueil.

Car premiérement, qui ne voit que c'eſt une témérité inſoûtenable, de ne vouloir croire que ce qu'on peut comprendre par la force du raiſonnement ? puiſque c'eſt la prétention la plus injuſte, & la plus contraire au deſſein que Dieu a eu dans l'établiſſement de la Foi, qui a été d'éclairer les hommes, & de les appeller à la connoiſſance de la verité. Les Miſteres de la Religion, diſent ces impies, ne ſe peuvent prouver par raiſon ; c'eſt donc une violence injuſte que l'on nous veut faire, de vouloir nous obliger à nous y ſoûmettre. Mais ils ne voïent pas, que c'eſt pour cela même qu'il les faut croire, parce qu'ils ſont incompréhenſibles, & que de dire qu'ils ſont audeſſus de la raiſon, c'eſt en reconnoître la ſublimité & la profondeur ; car ſans cela, ces Miſteres ſeroient ils divins ? ces véritez ſeroient-elles ſurnaturelles ? & les uns & les autres auroient-ils eu beſoin d'être revelez aux hommes, par l'eſprit de Dieu, s'ils n'avoient rien audeſſus des

efforts de leur esprit ? seroient-ils mêmes dignes d'une Religion si sainte & si excellente, si nôtre esprit y pouvoit atteindre sans le secours de la Foi ? & Dieu qui résiste aux superbes, leur laissera-t-il voir, pénétrer & comprendre des choses, dont la claire vûë doit faire la récompense des humbles fideles, qui ont soûmis leur esprit à sa parole ? n'est-ce pas assez de sçavoir que s'ils ne peuvent pas être prouvez par la raison, aussi la raison ne les peut-elle pas détruire ? & que tout ce que ces prétendus esprits forts, peuvent alleguer pour les combattre, ne les peut convaincre de fausseté, de contradiction, ou d'impossibilité ?

Dieu qui a voulu appeller tous les hommes à la connoissance de la verité, comme dit le Prince des Apôtres, a aussi voulu que ce fût par la Foi, dont tout le monde est capable, & non pas par la force & par la subtilité du raisonnement, par où peu de personnes y auroient pû parvenir ; & d'ailleurs, aïant fait de cette Foi, le premier & le plus nécessaire moïen de leur salut, & de leur souverain bonheur en l'autre vie, aprés avoir marché dans l'obscurité & dans les ténébres en celle-ci ; quelle témerité plus injuste, que de vouloir changer l'ordre de sa Providence, prendre d'autres moïens pour arriver à la fin où il nous destine, vouloir tirer le rideau qu'il a tendu, pour cacher à nos yeux, ce qu'il veut que nous croïons sur sa parole, sans autre discussion, & sans autre examen, que de sçavoir qu'il nous a revelé ces grandes veritez. Encore a-t-il pris cette précau-

tion, afin qu'on n'accusât pas nôtre Foi de crédulité, qu'il a joint à l'obscurité des choses qu'il a revelées, l'évidence de la revelation, par des preuves que nul homme raisonnable ne peut contester, sans une opiniâtreté effroïable ; les esprits les plus subtils & les plus pénétrans, ont été pleinement persuadez : de maniére, qu'il semble que Dieu ne nous ait voulu aveugler, que pour nous faire entrer dans le grand jour de la Foi ; pendant que les esprits superbes & présomptueux, s'aveuglent eux-mêmes, & demeurent dans les tenebres d'une ignorance grossiere, & aussi obscures que celles des abîmes, dont ils veulent sonder la profondeur; Ainsi ces esprits plus curieux, pour examiner nos Misteres, que Religieux pour les reverer, ne voïent rien pour vouloir trop voir, & pour avoir trop de raison, & de vûës humaines, se rendent indignes des connoissances & des véritez divines que Dieu a revelées aux humbles. *Quoniam abscondisti hæc à sapientibus, & revelasti ea parvulis.*

Voilà, Messieurs, ce qu'on peut appeller le génie de ce siécle, où l'on se picque plus d'esprit que jamais, & qui ne fût jamais plus mal emploïé. L'on veut raffiner sur la Religion, aussi bien que sur toutes les sciences, pour s'en faire un nouveau plan, & un nouveau Systême ; ce seroit aujourd'hui une stupidité effroïable d'être Athée, & de nier un premier Etre, les preuves en sont trop claires, & l'on a trop d'esprit pour ne pas voir que l'ordre des Cieux, & toutes les créatures qui sont dans le monde, en sont autant de con-

convictions. On croit donc cette verité, & on se fait même un mérite d'en apporter des démonstrations invincibles ; mais parce que toutes les autres véritez n'ont pas la même évidence, comme un Dieu fait homme, un Dieu mort pour le salut des hommes, une éternité de peines & de récompenses, & d'autres semblables : l'esprit qui est obligé de s'y soûmettre, en est détourné par son orgueil ; de maniére que ne pouvant les penétrer, il les rejette ; & ainsi, pour penser avoir plus d'esprit & de raison que les autres, on n'a souvent ni Foi, ni Religion. En dis-je trop, Messieurs, ? n'est-ce pas le procedé impie de ceux qu'on appelle aujourd'hui Deïstes, qui croïent un Dieu, mais qui en avoüant une verité qui saute aux yeux de tout le monde, rejettent toutes celles qui n'ont pas la même évidence ; & comme ils ne peuvent nier la consequence, qui suit naturellement de ce qu'ils confessent, qu'il faut donc un culte & une Religion pour honorer ce Dieu qu'ils reconnoissent, ils s'en forment une selon leur caprice, conforme à leurs inclinations, & qui favorise leurs desordres.

Or qui peut douter que ce ne soit l'orgueil & la présomption qui les a fait franchir ce pas si dangereux, qui donne de l'effroi à une ame qui a encore quelque crainte de Dieu ? Ils traittent d'esprits foibles, & de trop credules, ceux qui se laissent conduire aux sentimens reçûs de toute l'Eglise, que l'Apôtre appelle l'appui & la colomne de la verité. Ils préferent leurs lumiéres à celles de tant de Saints Peres, qui ont été les dépositaires de

ces véritez. C'est ainsi que l'Heresiarque Luther préferoit ses opinions à l'autorité de mille Cypriens, & de mille Ambroises. Ce sont ses paroles qui marquent à quel excez, & à quelle extravagance son orgueil l'avoit porté ; & Calvin qui n'avoit pas moins de présomption, ne craint point de dire, qu'ils se sont tous trompez dans les points qui lui déplaisent, & qu'il ne peut goûter. *Fateor omnes in errorem abreptos.* C'est donc lui seul qui a vû, qui a conçû, qui a approfondi, & qui a fait descendre la verité du Ciel ; peut-on pousser la présomption plus loin ?

Delà, Messieurs, comme un abîme en attire un autre, l'abîme de l'erreur, où l'orgueil les a précipitez, leur en creuse un autre, dont il est plus difficile de se retirer : car ils se persuadent qu'il y va de leur réputation, de soûtenir ce qu'ils ont avancé ; ils ont pris un mauvais parti, ils se croïent obligez de le deffendre, & font consister la force de leur esprit dans une opiniâtreté, qui fait gloire de ne jamais ceder, ni de se rendre à la verité, qu'on leur met devant les yeux, comme le Sauveur le reprochoit aux Juifs, *si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi ?* En cela, semblables encore aux Anges rebelles qui sont inflexibles, & qui ne changent jamais de sentimens ; De sorte, que ces esprits présomptueux ne reviennent jamais de leur entêtement, dont ils se font un mérite, en pensant par là se tirer de la foule, & s'élever audessus des autres, qui voïent plûtôt par les yeux d'autrui, comme

ils disent, que par les leurs; qui se laissent aller au torrent, entraînez par des préjugez & par des opinions vulgaires, dont ils ne peuvent rendre raison. Orgueil, présomption, temerité, qui est encore de ce côté-là, un autre obstacle à la Foi, laquelle demande une pieuse volonté, pour se rendre quand Dieu a parlé, ou l'Eglise de la part de Dieu. Pour lever cét obstacle, Chrétiens Auditeurs, il faudroit commencer par leur montrer, que ce qu'ils appellent force, n'est qu'un entêtement, & une rebellion opiniâtre qui marque de la foiblesse, jointe à une ignorance grossiere, & à un heurtement qui fait pitié à toutes les personnes de bon sens : mais comme je suis convaincu qu'on n'avance rien par cette voïe, j'aime mieux vous avertir que cette ambition secrette, & ce desir de se distinguer, est la cause de leur infidelité, & que Dieu permet qu'ils s'aveuglent eux-mêmes en cherchant de fausses raisons, pour détruire ce qu'il y a au monde de mieux établi, ou pour éluder par de fausses subtilitez, les preuves les plus claires, & les plus invincibles.

Car quand on les presse par les miracles, & par tous les autres motifs qui ont autrefois convaincu les plus grands esprits, ils s'en défont à peu de frais, en s'inscrivant en faux contre tous les faits historiques les plus incontestables, ou en rejettant le témoignage des Auteurs, qu'ils recevroient en toute autre matiére, & qu'ils s'imaginent avoir bien refutez, en les traittant de gens credules & de visionnaires ; ou en donnant un tour de

politique à la Religion, qu'ils prétendent n'avoir été inventée, que pour mieux tenir les peuples dans la soûmission & dans le devoir. Helas! combien en voit-on de ce caractere aujourd'hui, qui aiment mieux se jetter à l'écart, pour se faire remarquer par des sentimens extraordinaires, que demeurer inconnus ou obscurcis parmi la foule, & être les auteurs d'une méchante doctrine, que sectateurs d'une bonne & universellement approuvée? c'est delà que sont venus les Schismes & les partis, que tant d'heretiques ont formez dans tous les siécles, dont les uns se sont faits les chefs, & les autres s'y sont rangez pour se rendre considérables; parce qu'on n'auroit jamais parlé d'eux, s'ils eussent suivi la route ordinaire, & qu'ils fussent demeurez confondus dans la foule. Ce qui a fait dire à Tertulien, *omnes hæretici tument.* Ce n'est que l'orgueil qui les a porté à se séparer des Fidelles; & parmi les libertins, dont nous parlons ici, qu'y voit-on autre chose, qu'un entêtement de leur mérite, un mépris des autres, qui donne même de l'indignation, une opiniâtreté à soûtenir hardiment ce qu'ils ont témérairement avancé; & enfin, une présomption, qui leur fait prendre les visions de leur esprit pour de solides raisons, capables de détromper tout le monde? & ce qui les entretient dans leurs opinions présomptueuses, est une avide curiosité de lire toutes sortes de Livres sans scrupule & sans précaution; car les plus impies & les plus dangereux, sont ceux qu'ils recherchent avec plus d'ardeur, pour s'affermir

dans leurs ſentimens ; ils y regardent les railleries ſur nos plus ſaints Myſteres, comme des traits d'eſprit inimitables, & la liberté de cenſurer les plus ſaintes pratiques de l'Egliſe, comme un caractere de verité ; de là naît cette hardieſſe qui les rend toûjours prêts d'entrer en diſpute, non pour s'inſtruire ou pour s'éclaircir de leurs doutes ; mais pour faire voir cette force prétenduë d'eſprit à deffendre des ſentimens, où ils ne ſe ſont engagez que par temérité ; ou s'ils n'oſent ſe déclarer ſi ouvertement, pour faire voir du moins qu'il y a ſujet d'examiner, ce qu'on veut leur faire croire ſans examen & ſans diſcuſſion.

Mais leur orgueil ne s'en tient pas là, il veut toûjours monter, ainſi que parle le Prophete: *Superbia eorum aſcendit ſemper,* Et ſur l'exemple de l'Ange ſuperbe, s'approcher de prés du Thrône de Dieu, c'eſt-à-dire, comprendre les divins Myſteres par les foibles lumiéres de leur raiſon, ce qui fait que accablez du poids de cette haute Majeſté, qui ſe fait un voile de ſes propres lumiéres, ils tombent dans le ſens réprouvé de ceux qui ne veulent ni voir, ni écoûter la verité ; parce que la verité ſe retire d'eux à ſon tour aprés qu'ils l'ont rejettée, & Dieu les frappe de cét aveuglement, qui tient de la folie, & de la fureur, dont il ménace les Impies. *Si audire nolueris vocem Domini Dei tui, percutiet te Dominus amentia & cæcitate, & furore mentis, ut palpes in meridie.* Ils ne voïent goûte en plein midi, c'eſt-à-dire, dans le grand jour de l'Evangile, qui éclaire tout le

Deuter. 28.

monde ; ce qui fait qu'ils ne craignent non plus qu'ils ne croïent, ni les peines de l'Enfer, ni l'éternité malheureuse, ni tout le reste ; & c'est ce qu'on appelle libertinage d'esprit, qui veut soûmettre à sa raison ce qu'un Dieu a voulu qu'on crût sur sa parole. Ah Dieu ! est-il possible, que l'esprit, qui n'a été donné aux hommes, que pour les conduire dans la voïe de leur salut, ne leur serve qu'à s'égarer, par son orgueil, par sa curiosité, par sa présomption ! Faut-il que tant de gens n'aïent de lumiéres que pour s'aveugler, ni de science que pour appuïer leur erreur ! c'est le châtiment des superbes, dit saint Paul, qui en voulant paroître plus sages & plus éclairez que les autres, sont de-
ad Rom, 1. venus les plus insensez. *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* Et c'est celui, que Dieu exerce encore sur ces Chrétiens infideles, qui veulent trop raisonner sur les Mysteres de la Foi, & qui disent, comme ce disciple incredule disoit de la resurrection du Sauveur du monde, *nisi videro, non credam.* Si je ne vois, si je ne comprends, & si je ne conçois, je ne soûmettrai jamais mon esprit.

Voilà, Messieurs, ce qui fait qu'il y a encore aujourd'hui tant d'infidelité au milieu du Christianisme ; car pourquoi n'appellerois-je pas infidelles, tant de personnes, qui ne sont Chrétiens que de nom, qui doutent de toutes les véritez de la Religion, & qui vivent comme s'ils ne doutoient point de sa fausseté ? Comment appeller ceux qui par une adroite suppression de leurs sentimens,

lorſqu'ils ſont devant des perſonnes de probité, marquent tant d'indifference ſur les affaires de l'autre vie, qu'ils montrent bien qu'ils n'y prennent point de part, & que ſous les dehors de Chrétiens, ils cachent une ame toute infidele, qui n'a de Religion que par cérémonie ? Que peut-on dire ou penſer de ces airs d'indolence, ſur les véritez les plus terribles ? ſinon que c'eſt une preuve évidente de l'orgueil de leur eſprit, qui penſe s'élever en quelque façon audeſſus de lui-même lorſqu'il ſe met au rang des eſprits forts, & qu'il inſulte aux foibles eſprits, qui ne font que ſuivre les ſentimens des autres ſans juger jamais par eux-mêmes. Je ne m'arrêterai pas à leur conteſter cette force imaginaire, qui eſt plûtôt un aveuglement ſoûtenu d'une prodigieuſe opiniâtreté ; je dis ſeulement qu'ils s'abuſent étrangement, & qu'ils ſont dans une groſſiere erreur, lorſqu'ils penſent que la Foi eſt le partage des petits eſprits ; puis qu'aucontraire, c'eſt s'élever audeſſus des ſens & de la raiſon, prendre ſon vol audeſſus de toute la nature, & fortifié qu'on eſt par la lumiére d'enhaut, porter ſes vûës là où l'eſprit humain ne peut parvenir. *Magnarum vigor eſt mentium*, comme l'appelle un ſaint Pere. Que ſi les connoiſſances que cette Foi nous donne, ont quelque obſcurité, & ne font pas voir avec évidence, les véritez qu'elles propoſent ; elles ont auſſi cét avantage, qu'à travers ces ombres, elles donnent une certitude plus inébranlable, que ſi nous les pénétrions par la force de nôtre eſprit, puis qu'elles ont pour caution & pour

garand, la verité même qui est la parole d'un Dieu, à laquelle si l'orgueil de l'esprit empêche les libertins de se rendre, la corruption de leur cœur, n'y apporte pas un moindre obstacle, comme nous l'allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Joan. 8.

SI les Juifs eussent voulu répondre sincerement à la demande que leur fit un jour le Fils de Dieu, *si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* Si je vous annonce la verité, & si je vous en donne des preuves si claires & si convaincantes, pourquoi ne me croïez-vous pas? Je ne doute point, Messieurs, qu'ils ne lui eussent répondu, que cette verité leur étoit trop odieuse; parce qu'elle leur découvroit ce qu'ils ne vouloient pas voir, & leur enseignoit ce qu'ils ne se pouvoient résoudre de pratiquer. Ils auroient dit, ce qu'ils lui dirent dans un autre occasion. *Durus est hic sermo.* Que ce discours étoit dur, que cette Loi qu'il leur annonçoit étoit gênante, puis qu'elle les obligeoit d'accorder leur vie avec leur Foi; & comme lui-même s'en étoit déja déclaré, que pour le suivre, il faloit se renoncer soi-même, porter sa croix, & donner une espece de mort à tous ses sens. Le plus grand obstacle qu'ils trouvoient aux véritez toutes celestes qu'il leur prêchoit, étoit la corruption de leur cœur. Je dis le même aujourd'hui, Chrétienne compagnie, & je réponds juste à la demande que l'on pourroit faire aux libertins, & aux infidelles de ce temps, & à tous ceux qui doutent encore de la verité de nô-

Joan. 6.

tre Foi, aprés tant de preuves si évidentes, & aprés tant de sang répandu pour la défendre ; que la source principale de cette infidelité, est le déréglement de leur vie, le desir de satisfaire leurs passions, & la crainte qu'ils ont, que la pensée des Jugemens de Dieu & d'une éternité de supplices, dont cette Religion menace les voluptueux dans l'autre vie, ne trouble leurs plaisirs, ausquels ils ont résolu de s'abandonner. Otez ce déréglement de leur volonté, vous en ferez autant de véritables Chrétiens, persuadez de la verité de leur Religion, & vous ôterez en même temps, le plus grand & le plus invincible obstacle, que la Foi ait trouvé dans le monde. Pourquoi ?

C'est que si le cœur est prevenu d'une passion violente pour quelque objet, il n'est pas assez dés-interessé, pour juger si la Loi qui le défend, est juste ; il est déja tout déclaré contre une Religion, dont les maximes & les véritez fondamentales, sont si opposées à ses inclinations ; il la regarde comme l'ennemie de son bonheur, & l'entendement tout offusqué par les nuages que ces mêmes passions y répandent, n'est pas en état d'écouter la verité qu'elle lui enseigne, & encore moins de la suivre & de l'embrasser. Saint Paul l'a remarqué dans l'Epître aux Romains, lorsqu'il rapporte les vices honteux, où s'abandonnoient ceux qui s'opposoient au Christianisme, & le changement de mœurs surprenant, que la Foi a fait voir sur la terre, qui a été le plus grand de tous les miracles, qu'a fait la Religion Chrétienne. De maniére

re, qu'il ne faut point chercher d'autre raison de l'incredulité de ce temps, ni de la résistance que les libertins font aux véritez de nôtre Foi, que la corruption de leur cœur, qui ennuïé de la géne où elle les tient, & de la liberté qu'elle leur ôte, par la pensée importune d'un malheur éternel, dont elle les ménace, fait tous ses efforts pour secoüer un joug, qui leur paroît insuportable.

C'est même sur ce point qu'ils triomphent, & où leur condition semble avoir un avantage incomparable sur la nôtre; parce que pour être un fidelle Chrétien, ce n'est pas assez de croire les véritez que cette Religion enseigne, mais il faut encore observer religieusement la Loi qu'elle nous prescrit; & pour cela, se faire sans cesse violence, afin de haïr ce qui nous paroît le plus aimable, & aimer ce qu'il y a de plus rude & de plus fâcheux: car il y faut mortifier ses sens & renfermer toutes ses passions dans les bornes étroites d'une Loi severe, qui régle tout & qui ne pardonne rien; au lieu qu'en donnant toute liberté à leur cœur, aussi bien qu'à leur esprit, & ne croïant que ce qui leur est commode, ils goûtent un bonheur, qui n'est troublé, ni par les remords presens, ni par les terreurs de l'avenir. Et c'est sur cette prétention qu'ils ferment les yeux à la verité, qui leur est fâcheuse & incommode, parce qu'elle leur découvre des choses capables de troubler ce bonheur imaginaire. Dans cette vûë donc tout ce qui flâte leur corps est approuvé par l'esprit, & dés-lors qu'une chose est conforme à la passion, elle le devient à

la raiſon. Voilà la plus grande & la plus forte difficulté que les libertins oppoſent à la Religion, & le principal obſtacle qu'ils trouvent à la ſuivre. Quelque conviction qu'ils en puiſſent avoir, elle oblige à des devoirs incommodes ; on y contracte, en l'embraſſant, des engagemens qui leur peſent infiniment; les peines éternelles qu'ils ſçavent avoir méritées, ſi la Religion eſt véritable, les effraïent, & cent autres choſes qui ſont incompatibles avec le plan de vie, qu'ils ſe ſont tracez. Or, ils penſent ſe délivrer de tout cela, en renonçant à la créance de toutes ces véritez, dans la vûë & dans la réſolution de joüir de leurs plaiſirs à quelque prix que ce ſoit. De ſorte, qu'il eſt conſtant, que le libertinage des mœurs eſt la ſource & le principe du libertinage de l'eſprit. C'eſt encore ce qui le fomente, & qui rend les libertins en quelque maniére incapables de revenir de leur égarement.

J'ai dit premiérement, que la mauvaiſe vie, ou ce qui eſt même choſe, la corruption du cœur, eſt le principe & la ſource de l'infidelité ; & que le libertinage des mœurs conduit peu à peu à celui de l'eſprit ; c'eſt parlà, que commencent les Impies, & c'eſt là où ils en viennent par la continuation de leurs débauches, parce que ne pouvant accorder la vie qu'ils menent avec la créance qu'ils profeſſent, qui leur repreſente ſans ceſſe un Dieu juſte, dont les yeux comme parle ſon Prophete, ne peuvent ſouffrir l'iniquité ; pour ſe défaire de la crainte qu'ils ont de ſa Juſtice ; ils étouffent la créance de

son Etre ; ou s'ils ne peuvent l'étoufer tout-à-fait, du moins ils rejettent sa Loi, & toutes les véritez qu'elle contient. Ainsi, Salomon le plus sage & le plus éclairé de tous les hommes, devint ensuite le plus aveuglé, & mérita de perdre toutes ses lumiéres & les hautes connoissances qu'il avoit reçûës de Dieu ; parce qu'il s'étoit rendu esclave & idolâtre des créatures, & que son cœur dépravé par l'amour criminel des femmes, aveugla son esprit jusqu'à offrir des sacrifices à leurs Idoles. Et c'est ce qui fait dire communément qu'il y a une espece d'opposition & d'incompatibilité, entre la Foi & la mauvaise vie ; non que tout peché la détruise, car elle peut subsister dans une ame soüillée de mille crimes ; mais parce que le vice où l'on veut persister, ne peut être paisible dans le cœur, parmi les allarmes d'une conscience criminelle, que les véritez de la Religion donnent sans cesse au pecheur, & lui font faire de continuels efforts pour se défaire de ce censeur importun, qui trouble son repos ; jusqu'à ce qu'enfin, à force de repousser ces lumiéres, il les éteint, & pour se mettre en liberté, il tient la verité captive, comme parle saint-Paul, ne pouvant autrement joüir du bonheur qu'il cherche en cette vie, qu'aprés avoir renoncé à l'esperance de l'autre. Cét aveuglement commence donc par le cœur ; & comme les nuages qui couvrent le Ciel, & qui nous dérobent la vûë des objets, commencent par la terre, qui envoïe ses vapeurs. On peut dire de même que ces tenebres de l'entendement, ces obscuritez de l'es-

prit ne viennent que des passions, qui lui ravissent les lumiéres les plus éclatantes de la Foi & de la raison, & font qu'il ne voit plus ce qu'il voïoit auparavant.

En effet, ce que vous croïez avant que de vous être abandonné à vos desordres, est-il moins croïable maintenant qu'il n'étoit alors? n'est-il pas appuïé sur la même parole de Dieu? vous avouïez alors que la Doctrine de l'Evangile, bien loin de choquer le bon sens étoit conforme à l'équité naturelle; que ses Misteres, qui sont élevez audessus de nôtre esprit, faisoient voir son excellence; vous n'avez rien trouvé à contester sur ses Loix & ses préceptes, pendant que vôtre cœur a été droit, & que vôtre vie a été réglée. Hé! maintenant, ses veritez ont-elles changé de nature, sont-elles moins constantes? ou sont-elles appuïées sur d'autres fondemens? Que si vous ne les croïez plus, ou si elles ne vous paroissent plus telles qu'elles étoient alors, les tenebres qui vous les cachent, viennent de vous; ce sont vos vices & vos passions criminelles qui vous aveuglent: ôtez-en la cause, vous en ôterez l'effet; quittez cette vie libertine & déréglée, & les premiers sentimens de pieté & de Religion, dont vous aviez été autrefois touché, ne manqueront pas de revenir; le jour commencera à reparoître, quand cette épaisse nuit sera dissipée. Delà vient, Messieurs, que pour ramener ces esprits égarez, ce n'est pas toûjours un moïen sûr d'agir contr'eux, par raison, de les convaincre par les preuves les plus fortes, & les plus incontestables de nôtre Foi;

mais il faut gagner le cœur, pour persuader l'esprit ; vous y ferez entrer la Foi, si vous pouvez en chasser le vice, & si vous pouvez seulement leur persuader de vivre en hommes, vous viendrez bien-tôt à bout de les rendre Fidelles & Chrétiens. C'est ce que l'expérience nous fait voir assez souvent dans les maladies longues & dangereuses de ces sortes de gens, lorsque contraints par la nécessité d'interrompre leurs débauches, la douleur & l'affliction leur donne de l'entendement, & fait renaître les sentimens que le libertinage avoit entiérement étouffez ; parce que pour guerir le mal, il faut aller à la source, qui est le déréglement de leurs mœurs & la corruption de leur cœur. Mais ce que les fidelles & les personnes pieuses doivent inferer de là, est, Messieurs, que ce n'est pas une petite gloire, ni une legere preuve de la verité de nôtre Religion, de voir qu'elle n'est combatuë que par des personnes soüillez de crimes, perdus de débauches, esclaves de leurs passions, abandonnez à leurs plaisirs ; de sçavoir que ces personnes ne font profession de ne la point croire, ou du moins d'en douter, qu'aprés que le vice a entiérement corrompu leur cœur. Ce qui nous apprend, que c'est sous le régne des passions, & non pas sous l'empire de la raison, que s'excitent les Heresies & les Schismes, qui donnent atteinte à la Religion, & qui ébranlent le monde Chrétien, comme on a vû au siécle passé. Que si ensuite les Impies & les libertins emploïent ce qui leur reste de raison, pour deffendre

& soûtenir leur illusion, & pour détruire les véritez Chrétiennes, c'est qu'ils ont grand interêt de ne les pas croire; puis qu'il n'y à pour eux que des supplices éternels à craindre, & nul bonheur à esperer aprés cette vie, si cette Religion est véritable; les passions qui les portent à la haïr & à la combattre, leur donne du penchant à embrasser d'abord tout ce qui lui est contraire, & quelques mauvaises que soient les raisons qui appuïent leurs doutes, elles sont reçûës dans la suite comme des preuves invincibles, parce que le cœur étant gagné, il seduit bientôt l'esprit, & l'attire dans son parti.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, est, en second lieu, que quand le libertinage des mœurs a une fois produit le libertinage de créance, celui-ci à son tour, augmente le premier, & fait voir ce malheureux cercle, dont parle le Prophete, *impii in circuitu ambulant.* C'est-à-dire, que quand ils ne croïent plus les véritez de la Religion, à cause que leur cœur est perverti par les vices; ensuite leurs vices & leurs débauches n'aïant plus rien qui les retienne & qui les arrête, se débordent, & ne gardent plus de mesures: ensorte, que l'aveuglement de l'esprit, & le déréglement du cœur non-seulement s'entre-suivent, mais vont toûjours d'un même pas; l'un étant reciproquement la cause & l'effet de l'autre, parce que l'aveuglement fomente, & entretient les desordres qui l'ont fait naître. En voici la raison. La crainte de la Justice de Dieu, qui étoit comme une forte digue, pour arrêter ce dé-

bordement furieux de vices, étant bannie, ils ne craignent plus ce qu'ils ont cessé de croire ; il n'y a donc point ensuite d'excez à quoi ils ne se portent, comme l'on a vû dans tous ceux, à qui le libertinage a fait abandonner la Religion : l'histoire de leur vie, feroit rougir ceux qui écouteroient leurs desordres ; jugez-en par le seul témoignage du malheureux Heresiarque Luther, qui a bien eu le front de laisser par écrit, qu'il avoit été quinze ans à combattre les remords de sa conscience, sur les plus abominables impuretez ; mais qu'il en étoit enfin heureusement venu à bout, & qu'il n'étoit plus inquieté de scrupules sur ce chapître. Il en eût pû dire autant des autres crimes aussi abominables, dont il perdit la honte devant les hommes, aprés que son Apostasie dans la Foi, lui eût fait perdre la crainte de Dieu.

C'est ce qui arrive à tous les libertins, aprés leurs premiers desordres ; la honte les saisit, & la crainte d'un Dieu vengeur les penétre, pendant qu'ils ont encore quelque reste de Foi & de Religion ; mais l'ont-ils enfin perdüë par de frequentes débauches, & des desordres réïterez ? ils se familiarisent au crime, & s'il leur arrive de faire quelque réflexion sur la premiére délicatesse de leur conscience, ils se rient de leur propre simplicité, & regardent les justes reproches, que leur conscience leur faisoit auparavant, non seulement comme des scrupules mal fondez, mais encore comme des foiblesses d'esprit, ou du-moins comme des préjugez où ils ont

été élevez dés leur enfance. D'où il arrive qu'ils ne les considérent plus comme des crimes, & les commettent hardiment sans honte & sans crainte, *tota frontis libertate delinquunt*, comme parle saint Jerôme : & certes l'on ne doit attendre autre chose de ces personnes, qui n'ont ni Foi, ni Religion, qui sont souvent les seules barriéres, qui peuvent arréter les crimes. De maniére, que comme au rapport de saint Augustin, les Païens pour mener une vie débordée & toute brutale, avoient accommodé leur Religion à leurs vices, en adorant des Dieux conformes à leurs passions, & sujets aux mêmes desordres qu'eux, afin qu'ils n'exigeassent pas des hommes plus de retenuë, ou qu'ils ne fussent pas des Juges trop severes de leurs crimes. Les libertins feroient volontiers la même chose, s'ils trouvoient dans la vie & dans l'exemple d'un homme-Dieu, dequoi favoriser leurs desordres ; si les véritez & les maximes de sa Religion, avoient quelque rapport à leurs inclinations déréglées, ou du moins, si elles ne les obligeoient pas à vivre conformément à leur Foi, ils les embrasseroient de tout leur cœur, & s'en feroient les deffenseurs les plus zélez : mais voïant qu'ils ne peuvent s'en accommoder, ni les accommoder elles-mêmes à leurs desordres ; au lieu de faire des Dieux conformes à leurs passions, ce qui seroit une stupidité trop grossiére, ils font, comme assûre saint Paul, des Dieux de leurs passions mêmes, *quorum Deus venter est* ; mais c'est dans la même vûë, & pour la même fin, de mener une vie licen- Ad Philip. 3.

tieuse ; parce que l'impieté, l'irreligion, & l'infidelité, n'ont point d'autre but, & que comme le libertinage corrompt la Foi, & forme peu à peu un aveuglement funeste pour toutes les choses de l'autre vie : De même, quand l'aveuglement est entiérement formé, il produit un déréglement general des mœurs, & une corruption universelle de tous les sentimens de probité & de vertu.

Mais enfin, ce qu'il y a de plus funeste & de plus déplorable, dans cette alliance du vice & de l'impieté, c'est en troisiéme lieu, que l'infidelité de l'esprit venant de la corruption du cœur, devient en quelque maniére irrémediable, & ne laisse plus de ressource ; parce que pour changer de créance, il faut nécessairement changer de vie ; & pour cela, il faudroit que les véritez de la Foi, les fissent rentrer dans eux-mêmes. Or, leur malheur est, qu'ils se sont étourdi l'esprit sur les véritez les plus terribles, & les plus capables de les faire revenir de leur assoupissement : aussi ne font-elles plus d'impression sur eux ; & cependant, c'est le seul moïen de les rappeller de leur égarement. Mais par où ces lumiéres pourroient-elles trouver accez dans un esprit aveuglé ? la raison ne les peut goûter, ils ne peuvent se soûmettre à la Foi, la conscience n'a plus que de foibles reproches, qui sont aussi-tôt repoussez par une habitude plus forte qui est devenuë la maîtresse ; & enfin, leur cœur aussi endurci que leur esprit est aveuglé, ne peut consentir à un changement, qui lui doit coûter un renoncement à ce qu'il chérit le plus.

Ajoûtez que la punition ordinaire de l'infidelité, est un éloignement de Dieu, qui abandonne ces personnes rebelles aux desirs de leur cœur, dit le grand Apôtre; De sorte, qu'àmoins d'un miracle & d'un coup extraordinaire de sa misericorde, il leur arrive immanquablement, le malheur auquel cét Apôtre ne peut penser que les larmes aux yeux: *quorum Deus venter est, quorum finis interitus, & gloria in confusione ipsorum qui terrena sapiunt.* Ils ne peuvent attendre qu'une mort funeste dans le même aveuglement, & dans la même opiniâtreté où ils ont vécu; car pour soûtenir le caractere d'esprit fort, dont ils ont toûjours fait gloire durant leur vie, ils affectent souvent une intrepidité à la mort, pour ne pas paroître changer de sentiment; ce qui est la marque la plus infaillible de l'abandon de Dieu, & de leur reprobation: & ce n'est qu'aprés cette vie, qu'ils commencent à reconnoître le malheur où leur infidelité les a précipitez, lorsqu'ils ne le peuvent plus éviter; car alors, Dieu leur fait sentir les veritez qu'ils ont refusé de croire, non par des lumiéres plus vives, qui les leur découvrent plus évidemment, mais par la severité de ses vengeances, & par l'experience qu'ils font de sa Justice, dont ils se sont si souvent mocquez.

Ad Philip. 3.

CONCLUSION.

C'Est alors que les libertins auront la Foi des Anges rebelles, dont ils ont imité l'orgueil & l'opiniâtreté. *Credunt & contremiscunt.* La parole d'un Dieu, les Propheties accomplies, les miracles si authentiques, &

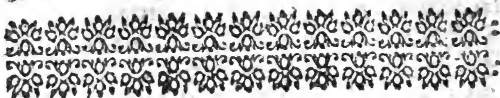
Jacobi 2.

toutes les autres preuves, n'ont pû vous obliger à croire, leur dira Dieu, & ne vous ont point persuadez des véritez que je vous avois annoncées ; vous en serez éternellement convaincus par la plus infortunée de toutes les sciences, en souffrant les supplices, dont elles vous ont menacé si souvent : ma sagesse, mon amour, mes bienfaits n'ont pû me faire connoître durant cette vie ; vous connoîtrez au moins ma Justice, & par elle les autres véritez qui eussent été capables de vous garentir du malheur que vous vous êtes attiré par vôtre infidelité ; mais parce que vous n'avez pas voulu les écouter, elles se feront sentir durant une éternité toute entiére, par les vengeances & les supplices, qui puniront le mépris que vous en avez fait ; & plus vous avez eu de raisons de croire, plus vous avez eu de preuves de la verité de vôtre Foi, plus mêmes vous avez reçû de lumiéres capables de dissiper vos doutes & vôtre ignorance, plus j'aurai moi-même de preuves justificatives de la severité de mes Jugemens, & de raisons de punir cét aveuglement volontaire, & cette opiniâtre incredulité. Ainsi, Messieurs, il ne restera à ces malheureux, que cette triste, mais inutile plainte, que le Sage leur fait pousser. *Ergo erravimus & Sol intelligentiæ non luxit nobis.* Nous avons été dans l'erreur, & en traittant les autres d'esprits foibles, nous avons été les plus insensez. Ces grandes véritez qu'on nous annonçoit, demandoient de la soûmission, & nôtre orgueil ne l'a pû souffrir ; maintenant, nôtre malheur est de ne les pouvoir ignorer.

Sapient. 5.

D'ailleurs, comme elles étoient opposées à nos vices, & à nos passions, nous les avons combatuës, de crainte d'être obligez de régler nôtre vie sur nôtre créance. Mais, ô inutiles regrets qui causent maintenant nôtre desespoir ! nous connoissons ces véritez, lors que nous ne les pouvons plus pratiquer. Ne soïons pas de ce nombre, mes chers Auditeurs, & n'attendons pas à nous soûmettre à la Foi, le temps auquel elle sera sans mérite. Répondons plûtôt au Fils de Dieu, qui est la verité même, que nous nous y soûmettons d'esprit & de cœur; que nous n'écouterons jamais au préjudice de sa parole, les raisons de nôtre foible esprit; mais sur tout, que nos vices & nos passions qui ont coûtume de corrompre le cœur, ne séduisent point nôtre raison, & craignons qu'elles ne l'aveuglent, si nous nous y laissons aller. En un mot, croïons avec humilité les véritez de la Foi, & efforçons-nous de régler nôtre vie sur ses maximes. C'est le moïen de mériter la récompense que Dieu a promise aux véritables Fidéles, & que je vous souhaite, &c.





LVI.

SERMON

POUR LE

QUATRIE'ME DIMANCHE

QUI EST RESTE' APRE'S

L'EPIPHANIE.

DE LA DOUCEUR ET DE LA Mansuetude.

Imperavit ventis, & facta est tranquillitas magna. *Matth.* 8.

Il commanda aux vents & à la Mer de s'appaiser, & il se fit un grand calme. Saint Matth. c. 8.

VOICI, Messieurs, un effet de la parole toute puissante du Verbe incarné; c'est d'appaiser les tempêtes, & de rendre le calme à la Mer agitée, qui reconnoît en cela l'empire souverain de

son Créateur, comme parle saint Jerôme. *Majestate conditoris.* Mais comme le cœur de l'homme est comparé dans les saintes Lettres, à la mer, & que les passions qui agitent ce cœur, n'y causent pas moins de trouble, que les vents les plus furieux, qui soulevent ce vaste élement ; c'est au Créateur de tous les deux, à appaiser l'un par sa Divine parole, & l'autre par ses graces, qui sont comme le souffle animé de son esprit. Ce Divin esprit à la naissance du monde, étoit porté sur les eaux, comme l'assûre le Texte sacré. *Spiritus Domini ferebatur super aquas.* Ce qui nous represente au sentiment de quelques saints Peres, l'état d'innocence, où les mouvemens de l'appetit, ne prevenoient point la raison, mais lui étoient parfaitement soûmis. Maintenant, helas ! que nos passions sont comme déchaînées, & qu'elles se soulevent à tout moment, la raison seule sans le secours de la grace, n'en peut être la maîtresse ; il faut même pour les dompter, & pour les soûmetre parfaitement, outre la grace nécessaire que Dieu ne refuse point dans les occasions: Il faut, dis-je, une vertu morale & Chrétienne, & une sainte habitude que nous devons nous efforcer d'acquerir, & dont le propre est de réprimer ces mouvemens déréglez, & de calmer ces tempêtes si-tôt qu'elles commencent à s'élever. Or cette vertu, Messieurs, est la douceur & la mansuetude Chrétienne, qui pour n'être opposée proprement qu'à la colere, la plus impétueuse & la plus violente de toutes les passions, ne laisse pas cependant d'avoir com-

L. 1. Comment in cap. 8. Matth.

Genes. 1.

me un pouvoir general sur toutes les autres, & fait une si étroite alliance avec toutes les vertus, qu'il semble qu'elle en soit l'ornement, & leur donne un nouvel éclat. Aussi est-ce par son moïen, que l'ame se possede elle-même, dit l'Ecriture, & qu'elle joüit du plus grand & du plus souhaitable de tous les biens, qui est la paix du cœur & la tranquilité de l'esprit. C'est donc, Chrétiens, cette vertu, comme la plus nécessaire pour agir en homme & en Chrétien, que je veux m'efforcer de vous inspirer aujourd'hui ; mais comme c'est un des fruits du Saint-Esprit, & un effet de sa grace, qui peut changer le naturel le plus fougueux & le plus emporté, c'est à lui que nous la devons demander, par l'intercession de celle à qui l'Eglise attribuë cette vertu, dans le plus sublime degré. C'est la glorieuse Vierge, à qui nous dirons pour ce sujet.

Ave Maria.

NE vous imaginez pas, Messieurs, que quand j'entreprends de vous porter à la mansuetude & à la douceur, je vous parle d'un des moindres devoirs du Christianisme, ou d'une vertu de peu d'usage, en laissant tant d'autres sujets, qui sembleroient plus nécessaires & plus importans ; car quoi qu'il ne soit pas fort ordinaire dans les Chaires des Prédicateurs, je ne suis pas pourtant le premier qui ait ouvert ce chemin, puisque saint Chrisostome en a fait des Homelies entiéres, & que les autres Peres s'efforcent de

de nous en faire connoître le mérite, la nécessité, la pratique, & les avantages que nous en retirons, pour tous les devoirs de la vie Chrétienne; ce seroit assez pour justifier mon dessein, de vous dire, que le Fils de Dieu en fait un Point de son discours, lorsqu'il parla en public, la premiére fois, en appellant bienheureux, ceux qui possedent cette vertu, à laquelle il semble avoir attaché la possession de la terre & du Ciel, *beati mites quoniam ipsi possidebunt terram*; En effet, quoi qu'il se soit donné lui-même pour modéle de toutes le vertus Chrétiennes, avant que de nous les recommander; il a pourtant chéri & recommandé celle-ci, comme sa vertu favorite, qu'il a eûë le plus à cœur, & qu'il a voulu nous enseigner par lui-même. *Discite à me, quia mitis sum.* Et il ne faut pas s'en étonner, parce que c'est celle qui nous rend maîtres de nous-mêmes, & qui nous dispose à suivre toutes les impressions de sa grace. Aussi puis-je dire, que celui qui possede cette vertu, est comme en possession de toutes les autres, qu'elle est un fruit & un effet de la victoire de tous nos vices, & qu'elle naît enfin, d'une parfaite & entiére mortification de tous nos sens. Au lieu donc de vous imaginer que c'est une vertu de peu de consequence; je veux vous montrer au contraire, combien elle est nécessaire à tous les devoirs qui nous obligent à l'égard de nous-mêmes, à l'égard du prochain, & à l'égard de Dieu, puis qu'elle est le moïen sûr & infaillible; Premiérement, d'acquerir la paix & le calme du cœur, en quoi consiste le

Matth. 5.

Matth. 11.

bonheur de cette vie : En second lieu, de conserver l'union & la concorde avec le prochain, en quoi saint Paul a mis la perfection de la Loi ; & enfin, que c'est le plus excellent moïen de nous rendre agréables à Dieu, & d'attirer sur nous le comble de ses graces & ses benedictions. C'est ce que j'espere vous faire voir dans les trois parties de ce discours ; donnez-moi je vous prie une favorable attention.

PREMIERE PARTIE.

C'Est, Messieurs, le premier effet, aussi bien que le premier avantage que nous retirons de la douceur & de la mansuetude, de calmer le propre sujet où elle est, c'est-à-dire, le cœur, & toutes les puissances de l'ame, qui possede une si noble vertu. Elle en est la beauté, au sentiment de quelques Philosophes ; parce que comme la beauté consiste dans l'ordre & dans la conformité de toutes les parties du corps, & dans un certain éclat qui plaît, & qui charme les yeux: De même, la douceur tient toutes les facultez de l'ame dans l'ordre & dans une tranquilité, qui se remarque d'abord ; parce qu'elle se répand au dehors, dans les paroles, dans les actions, dans toutes les maniéres, & a des charmes qui s'insinuent dans les esprits,qui gagnent tout le monde. Ce qu'on appelle communément un beau naturel, capable de toutes les impressions de la vertu, & une heureuse disposition, qui pour peu qu'elle soit aidée & cultivée, ne peut manquer de réüssir.

Mais pour mieux en concevoir les avan-

tages, il faut s'il vous plaît, présuposer qu'il y a deux sortes de mansuetude ou de douceur, qu'il ne faut pas confondre, quelque ressemblance, & quelque raport qu'elles puissent avoir entr'elles : l'une est l'effet de ce naturel riche & heureux, dont je viens de parler, tel qu'étoit celui de Salomon, dont il fait lui-même l'éloge, *sortitus sum animam bonam.* Ce sont des principes d'honneur & de probité, qu'on reçoit du Ciel en naissant; des inclinations nobles, qui n'ont presque qu'à suivre le panchant que la nature leur a donné, parce qu'elles se portent d'elles-même, au bien & à la vertu. J'avouë, Messieurs, que c'est un avantage considérable ; puisque ces personnes ont sans peine & sans travail, ce que les autres n'acquiérent que par étude, & par de grandes violences qu'elles se font eux-mêmes. Mais il y a une mansuetude & une douceur acquise par la victoire de nos passions ; & parconsequent, qui est le fruit d'une mortification Chrétienne, & qui nous donne un empire sur nous-mêmes, en nous rendant maîtres de tous les mouvemens de nôtre cœur. La premiére, est un present de la nature, & l'autre de la grace ; l'une est née avec nous, l'autre est acquise, morale & Chrétienne ; l'une nous peut servir à nous faciliter le joug du service de Dieu, en nous faisant ressentir moins de contradictions dans la pratique de la vertu ; & l'autre, par l'assujettissement de toutes nos passions, & des rebellions de la nature corrompuë, nous fait posseder ce calme, & cette tranquilité de cœur, qui est la marque de la sainteté,

Sapient. 8.

& de la haute perfection où l'on est parvenu.

Les anciens Philosophes se sont inutilement efforcez de la trouver, cette heureuse tranquilité, par les préceptes de leur Philosophie ; elle ne s'acquiert que dans la Religion Chrétienne, par le moïen de la douceur, qui à cause de l'alliance qu'elle a avec la patience, la modération, la charité, la temperance, & la force sur soi-même, se confond aussi avec ces mêmes vertus ; quoi qu'à proprement parler, elle naisse de tout cela, & que son propre effet soit de réprimer la colere, laquelle étant la plus violente, & la plus turbulente de toutes les passions, porte aussi le trouble & le desordre dans l'ame & dans le corps ; au lieu que par un effet tout contraire, la douceur met la paix, le calme, & la tranquilité dans l'homme tout entier ; ce qui nous fait voir le besoin qu'un Chrétien a de cette aimable vertu. Les Philosophes ont reconnu qu'elle étoit absolument nécessaire pour vivre en homme, & pour se distinguer des bêtes, qui ne suivent que l'impetuosité de leur nature ; ils ont crû qu'un naturel ardent, fougueux & emporté, tenoit plus de la ferocité brutale, que du naturel de l'homme : c'est pourquoi ils ont donné à la douceur le nom d'humanité, comme pour marquer que c'étoit ce qui devoit distinguer l'homme ; & entre les hommes, ils ont jugé les plus dignes de commander aux autres, ceux qui ont fait paroître plus de modération, de clémence, d'affabilité, & de douceur ; jusques-là, que quand ils ont

eu des Rois & des Souverains de ce caractere, ils les ont traitez de divinitez, il n'y a point de culte, de respect & d'éloges, dont ils ne les aïent honorez. C'étoit en effet dans leur idée, être un homme parfait que d'être humain & modéré ; mais j'ose dire, que c'est être un Chrétien accompli, que de devenir tel par la mansuetude Chrétienne. Pourquoi ? parce que c'est avoir dompté & soûmis toutes ses passions, qui causent en nous tant de troubles & de desordres, c'est être à l'épreuve de toutes les injures & de toutes les disgraces de cette vie, par une habitude de patience, dont elle prend le nom, pour souffrir sans plainte & sans murmure, tout ce qui arrive contre nôtre volonté.

Or je dis que la douceur dans tous ces sens & dans toute son étenduë, fait la perfection d'un Chrétien par raport à lui-même, en lui faisant posseder la paix & la tranquilité, qui naît de la victoire de toutes ses passions. Parce que, s'il est impossible de joüir du calme & de la paix, pendant que la cause du trouble est au milieu de nôtre cœur, pour être maîtres de nous-mêmes, & pour joüir de cette heureuse possession, dont parle l'Evangile, il faut avoir appaisé la rebellion interieure de nos passions déréglées, la colere, la haine, la vengeance, l'avarice, l'ambition, l'amour déréglé, & tout ce qui peut exciter des tempêtes dans nôtre cœur, qui est alors comme une Mer agitée, dit l'Ecriture, *impii tanquam mare fervens*. Si donc Isaïe 57.
la douceur produit cette tranquilité dans nous-mêmes, ne faut-il pas dire que ce n'est

qu'aprés avoir calmé tous ces orages, qui causent tant d'émotions, d'impatiences, de chagrins, de dépits & d'emportemens ? Si la nature nous a fait naître avec ce naturel heureux, dont je vous ai d'abord fait la peinture ; c'est à la verité un avantage, qui nous épargne bien des combats, & bien des violences, qu'il nous faut faire, pour arriver à cét état : mais aussi nous n'avons pas un grand mérite, d'avoir obtenu sans peine, ce qui doit faire l'étude & le travail de toute nôtre vie ; au lieu que si nous l'acquerons par vertu, & par la mortification Chrétienne, je ne crains point de dire, que cette mansuetude rend le Chrétien tel que le demande le Fils de Dieu, qui est nôtre modéle, & tel que l'Evangile l'a voulu former par tant de préceptes, de conseils, & de maximes ; perfection, que la Philosophie n'a vû qu'en idée, & qui étoit réservée au Christianisme, qui seul nous y peut conduire, parce qu'il n'y a que lui qui nous en donne les véritables moïens ; sçavoir, la mortification des sens & des passions, le détachement des choses de ce monde, & le retranchement de toutes les affections déréglées, qui partagent le cœur, & qui l'assujettissent à plusieurs maîtres, dont l'opposition & les differentes prétentions, causent nécessairement du trouble, du desordre & de la confusion.

Voilà ce qu'on entend par un homme doux paisible, traitable, moderé, qui est maître de lui-même, qui ne sçait ce que c'est que de s'emporter, qui ne s'embarrasse & qui ne se trouble de rien ; non par une insensibilité

stoïque, ou par une indolence qui dégénere en stupidité, mais par une parfaite victoire, qu'il a obtenuë sur lui-même, & qui lui fait calmer aisément tous les mouvemens de son cœur : ce que l'Ecriture appelle posseder son ame par une douceur, que l'amertume n'aigrit point, que la colere n'altere point, que la tristesse & le chagrin ne trouble point ; & cela, non par l'effet d'un temperament froid & indifferent, mais par un principe de vertu, qui s'appelle mansuetude & douceur, & qui est l'état le plus heureux où puisse s'élever un Chrétien. Car c'est par cette marque, que la sainteté s'est renduë comme visible dans tant de personnes de la plus éminente vertu, tant de l'ancienne que de la nouvelle Loi ; dans un David, qui parmi toutes ses grandes qualitez, par lesquelles il étoit si distingué de tous les hommes de son temps, semble ne compter que sur sa douceur. *Memento Domine David, & omnis mansuetudinis ejus.* Dans un Moïse, le plus doux de tous les hommes ; & dans tous les anciens Patriarches, qui ont été singuliérement considérez par cét endroit. Mais depuis que le Fils de Dieu a paru sur la terre, la douceur & la mansuetude a paru comme incarnée avec lui, dit l'Apôtre saint Paul, *benignitas & humanitas apparuit salvatoris nostri* : Parce que comme il étoit Saint d'une Sainteté infinie, il falloit qu'il fût aussi la bonté & la douceur même.

Psalm. 131.

ad Tit. 3.

C'est ensuite par là, que se sont signalez tous ceux qui se sont formez sur ce glorieux modéle ; parce que la Sainteté ne peut-être

ſans la douceur, qu'elle trouve ou qu'elle produit dans ceux qui y parviennent. Ainſi nous voïons qu'un ſaint Paul, qui étoit auparavant ſi violent, & ſi emporté contre les Chrétiens, qu'il perſecutoit avec tant de fureur, ne fut pas plûtôt converti, que d'un lion furieux, il devint doux comme un agneau, plein de charité pour ſes freres, pour le ſalut deſquels, il eût voulu ſacrifier mille fois ſa vie, & s'il a eu un zéle ardent, qui retenoit encore quelque choſe de ſon temperament naturel; les exemples de douceur & de charité qui paroiſſent dans ſes Epîtres, & dans la conduite qu'il a tenuë à l'égard des pécheurs, montrent aſſez combien il l'avoit parfaitement dompté: ce n'eſt plus cét homme qui portoit la fureur peinte dans ſes
Act. 9. yeux & ſur ſon viſage. *Spirans cedis ac minarum* C'eſt un cœur plein de compaſſion, & de tendreſſe, & qui ne recommande rien plus ſouvent aux autres, que la douceur: c'étoit même autrefois la marque, par laquelle on connoiſſoit les Chrétiens entre mille Idolâtres, on ne les voïoit jamais en colere, jamais querelleux, ni violens, mais charitables & patiens, prêts à tout ſouffrir: & au rapport de Tertulien, on les reconnoiſſoit même au viſage, parce que la douceur y étoit comme peinte, & marquoit la tranquilité de leur ame.

Mais n'eſt-ce pas encore le Jugement que nous en faiſons preſentement? ſi nous avons jamais connu une perſonne emportée, qui ſoit devenuë douce, officieuſe, & traitable; ne diſons-nous pas auſſi-tôt que c'eſt un effet

de la grace, de la force de l'esprit de Dieu qui l'a convertie, & de la victoire que la vertu a remportée sur ses passions ? nous ne doutons point qu'il ne soit solidement vertueux, puisqu'il en donne une preuve si visible. De sorte, que par cette régle, nous pouvons juger de la perfection que nous possedons, & du progrez que nous avons fait dans la vertu; car, mon cher Auditeur, si vous vous emportez pour le moindre sujet, si vous vous impatientez de tout, si vous vous troublez à la moindre chose qui arrive contre vôtre gré ; que peut-on penser de vous, sinon que n'étant point maître de vous-mêmes, vous n'avez point encore acquis de vertu, & que vous ne joüissez point de la paix du cœur, qui est le propre des personnes solidement saintes, puisque l'émotion qui est au dedans, éclate si souvent au dehors par vos emportemens ? en un mot, que vous êtes bien éloigné d'être un parfait Chrétien, puisque vous n'en avez pas la marque, qui est la mansuetude & la douceur.

Ce que nous inferons encore plus infailliblement par la seconde disposition, où doit être un véritable Chrétien, qui est d'être à l'épreuve de tous les accidens, de toutes les disgraces, & de toutes les traverses qui peuvent arriver de quelque côté que ce soit, ensorte, qu'il ait toûjours le même visage, & que son cœur soit toûjours dans une même situation, parmi tant de contradictions, d'adversitez, & tout ce qui a coûtume de troubler la paix & la tranquilité des ames vulguaires. C'est l'heureux état où l'Evan-

gile nous éleve, & la haute perfection, où doit aspirer un Chrétien; mais comment y parviendra-t-il, que par la douceur, qui prend le nom de patience, quand elle souffre toutes ces contradictions, & ces évenemens fâcheux? Or, Messieurs, combien d'occasions & de sujets se presente-t-il tous les jours dans le cours de nôtre vie, capables de nous troubler? les affronts, les insultes, les injustices qu'on nous fait, poussent souvent nôtre patience à bout, les maladies, les souffrances, & les disgraces de la fortune, la mettent à de fâcheuses épreuves; les calomnies qu'on fait courir à nôtre dés-avantage, l'exercent d'une étrange maniére; il arrive enfin, mille accidens imprévûs, capables de nous faire des chagrins, ou de nous causer du dépit & de la tristesse: quel reméde à tous ces maux? le seul que la Philosophie Païenne y ait trouvé, est la patience, & ils ne se sont pas trompez en ce point; si comme dit saint Augustin, leur patience eût été véritable, au lieu d'une vaine ostentation de grandeur d'ame, qu'ils affectoient, pour s'élever par là audessus de la fortune, & faire paroître un genie superieur au reste des hommes.

Mais un Chrétien aura cette véritable patience, s'il a de la douceur; car ces deux vertus ne different que de nom, ou plûtôt l'une fait une partie de l'autre: si vous vous êtes fait une habitude de mansuetude, vous souffrirez patiemment sans vous troubler, & sans perdre vôtre paix; vous ne serez pas insensibles aux outrages, ni aux accidens de

cette vie, mais ils ne feront pas sur vous une impression capable de vous ravir ce calme si précieux & si souhaitable ; vous les recevrez avec tranquilité ; vous vous y soûmettrez avec douceur, & vous demeurerez paisible au milieu des plus furieuses tempêtes, *in patientia vestra possidebitis animas vestras.* Vous conserverez la possession de vôtre ame ; & cela, n'est-ce pas la plus haute perfection, où puisse arriver un Chrétien ? puis qu'il semble qu'on ne puisse compter sur nôtre vertu, avant que d'avoir passé par cette épreuve, & que c'est par-là, que Dieu nous éleve au plus haut degré de la Sainteté : car sans cela, on perd le fruit & le mérite de toutes les traverses, & toutes les afflictions que Dieu nous envoïe, & si nous n'avons de la douceur, à combien de plaintes & de murmures ne nous laissons-nous pas aller ? à quels mouvemens de colere & d'impatience ne nous emportons-nous pas ? quels sentimens de haine & de vengeance ne concevons-nous point ? au lieu que la douceur met la derniére perfection à nôtre ouvrage, c'est-à-dire, à toutes les actions de vertu que nous pratiquons : *patientia opus perfectum habet*, dit l'Apôtre S. Jacques. C'est donc la douceur & la mansuetude, qui fait la derniére épreuve de la sainteté, qui rend le Chrétien parfait, digne du nom qu'il porte, digne du Maître qu'il suit, & qui met en pratique la Doctrine qu'il a aprise sous un tel maître. *Discite à me quia mitis sum.*

Luc 21.

Iacob 1.

Ajoûtez en troisiéme lieu, que si un Chrétien doit être prêt d'obliger tout le monde,

de faire tout le bien qu'il peut, & de ne faire jamais de mal à personne, tel que l'Apôtre le dépeint, & qu'il le demande d'un naturel bien-faisant, & qui gagne tout le monde par-là. J'avouë, Messieurs, qu'il se trouve de cés naturels bienfaits, que l'on a quelquefois admiré dans quelques Princes; mais c'est le caractere d'un véritable Chrétien, d'avoir par vertu, ce que la nature donne aux autres par present, d'avoir un cœur plein de charité, de compassion, de tendresse pour les miserables, & de douceur envers tous les hommes; qui pardonne le mal, & qui fait du bien jusqu'à ses plus grands ennemis; & en ce sens, la douceur s'appelle proprement bonté, ou debonnaireté; si ce mot n'étoit point devenu équivoque, & ne se prenoit pas aujourd'hui pour un défaut, plûtôt que pour une vertu. Mais quoi qu'il en soit, un Chrétien doit être en cette disposition de cœur, qui a fait autrefois tant d'honneur à la Religion Chrétienne, que tous ceux qui en faisoient profession, étoient des gens doux, paisibles, portez à faire du bien, & à ne jamais rendre le mal pour le mal; mais comme ajoûte l'Apôtre, à vaincre le mal & la malice des autres, par le bien qu'ils leur faisoient.

Or, qui doute que cette douceur ou cette bonté bienfaisante, ne soit encore plus nécessaire à un Chrétien! puisque sans cela, non seulement, il ne peut arriver à cette perfection, que l'Evangile lui prescrit; mais même s'acquiter des obligations les plus indispensables de la Loy : car comment, sans

cela, accomplir mille devoirs du Christianisme ? faire bon visage à une personne qui nous déplaît, vouloir du bien à cét autre, qui nous a fait ressentir les effets de sa haine, ne conserver nulle aigreur contre celui-ci; se rendre facile à accorder le pardon à celui-là, ne point se servir de l'occasion que nous avons de nuire à ceux dont nous avons reçû quelque fâcheux déplaisir; il faut pour tout cela, de la benignité & de la douceur, qui naît de la charité Chrétienne, comme dit saint Basile; car celle qui naît du temperament, n'auroit pas assez de force pour vaincre tous nos ressentimens. Davantage, comme la qualité de Chrétien nous oblige à faire tout le bien que nous pouvons, si nous n'acquerons cette inclination bien-faisante, ce nous sera une Loi fâcheuse, & un joug bien pesant, l'indignité des personnes nous rebutera, nous ne nous trouverons ni attrait, ni interêt à obliger des inconnus, & des personnes dont nous n'attendons nul service; la peine même qu'il faut quelquefois se donner pour obliger les autres, nous en détournera, si nous n'avons un grand fond de bonté.

Voilà, Messieurs, ce que c'est, que la douceur & la mansuetude, que le Fils de Dieu veut que nous apprenions de lui-même, comme celui qui l'a pratiquée toute sa vie, dans toutes ses paroles, & dans toutes ses actions: jusques-là, que rien n'a jamais été capable de l'irriter, de lui faire dire une parole rude, ou de donner le moindre signe d'emportement. C'est le caractere qu'en avoient fait les Prophetes long-temps avant

ſa naiſſance. Il n'achevera pas de rompre un roſeau demi briſé, diſoient-ils; il n'éteindra pas par impatience, un flambeau fumant; ce ſera un Agneau qui ſouffrira ſans ſe plaindre tout ce qu'on lui voudra faire. Mais le Prince des Apôtres, qui en avoit reſſenti les plus tendres effets, a voulu nous en faire un portrait achevé en ces paroles: *Qui cum maledicerctur, non maledicebat, cum pateretur, non comminabatur, tradebat autem judicanti ſe injuſte.* Il n'a jamais fait de mal à ceux qui lui en ont fait le plus, & parmi les calomnies qu'on faiſoit de lui, il n'a jamais uſé de menaces, marqué de trouble ni d'émotion, & dans la ſouveraine puiſſance où il étoit de ſe venger, il n'en a pas même jamais conçû la penſée; il a ſouffert qu'on l'ait cenſuré, trahi, jugé, condamné, traitté avec toutes les indignitez imaginables, ſans ſe plaindre, & ſans ſe reſſentir de tant de mauvais traittemens. Ah! douceur charmante! patience invincible, bonté à l'épreuve de tout! Voilà ce qu'il a voulu que nous appriſſions de lui. *Diſcite à me, quia mitis ſum*, cette douceur que ſaint Baſile appelle la plus grande de toutes les vertus, *Maxima virtutum, eſt manſuetudo.* Non qu'elle tienne le premier rang, ou que la charité ne ſoit pas le fondement de tout le Chriſtianiſme, ou que la Religion ne ſoit la plus noble de toutes vertus morales; mais c'eſt que la douceur ſuppoſe toutes les autres, qu'elle en eſt comme l'achevement & la derniére perfection, & qu'un Chrétien qui l'a acquiſe, a remporté la victoire ſur tous ſes vices, & dompté toutes ſes paſſions.

1. Petri 2.

In Pſalm. 33.

Helas ! Chrétiens Auditeurs, combien ſommes-nous éloignez de cette perfection ? rentrons un peu dans nous-mêmes. Hé ! cét homme eſt furieux, qui ſe fait redouter de tout le monde ; cét autre eſt intraitable & indocile, il ne faut qu'une parole pour le mettre en colere. Celui-ci, ſe gendarme pour un petit mépris ; & celui-là conçoit mille deſirs de vengeance pour une injure, à quoi il ne devroit ſeulement pas penſer ; en un mot, on ne voit qu'impatience, qu'emportement, & que violence dans toutes nos actions ; peut-on juger par-là, que nous ſommes Chrétiens, en voïant ſi peu de marques de cette douceur ? mais quand ſerons-nous parfaits & dignes de ce nom ? ce ſera, Meſſieurs, quand nous aurons dompté nos paſſions, quand nous aurons acquis une patience à l'épreuve de tout, quand nous nous ſentirons portez à obliger tout le monde, & à ne nous choquer de rien. Car c'eſt en quoi conſiſte cette douceur, qui non ſeulement nous donne un empire ſur nous-mêmes, par le calme & la paix qu'elle produit dans nous, mais qui régne par tout, qui pacifie tout, gagne le cœur de tout le monde, porte l'union & la concorde par tout. C'eſt le ſecond avantage de cette vertu, & ce que nous allons expliquer en cette ſeconde Partie.

LA choſe la plus néceſſaire, pour la Société civile, & la plus recommandée par le Fils de Dieu, eſt, Meſſieurs, comme vous ſçavez, la charité, qui eſt le lien de la per-

fection, qui unit les Chrétiens ensemble, & qui fait l'abregé de toute la Loi ; mais je ne sçai si vous avez fait réflexion que cette charité ne peut subsister ni se conserver long-temps, parmi tant de sujets & d'occasions de la rompre, ni se pratiquer dans toute l'étenduë qu'elle nous est prescrite, ni enfin s'entretenir par l'affection reciproque du prochain à nôtre égard, que nous devons nous efforcer de mériter sans la douceur ; c'est dont il est aisé de vous convaincre : écoutez-en les preuves, je vous prie ; je les déduirai en peu de mots.

Non, Messieurs, vous ne devez pas trouver étrange, si je dis que sans la douceur, en quelque sens qu'on la prenne, on ne peut conserver la charité Chrétienne, vous n'avez qu'à vous souvenir, à quoi cette vertu nous engage envers le prochain ; sçavoir, à souffrir sans aigreur ou sans ressentiment, les injures, rendre le bien pour le mal, & effacer autant que l'on peut, le souvenir des mauvais traittemens qu'on a reçûs. D'où l'on peut juger, combien l'alliance est étroite entre la douceur & la charité : car ne peut-on pas dire que si elles ne sont pas confonduës ensemble dans la verité ; du moins, elles sont inséparables dans la pratique ? & que la charité qui est dans le cœur, éclate au dehors par un abord facile & affable, par une patience à souffrir les defauts du prochain sans en marquer de chagrin, par un naturel obligeant, officieux, toûjours prêt à faire plaisir. Or avec cette disposition d'esprit & de cœur, n'est-il pas facile de conserver la cha-

rité, puisque rien de nôtre part ne nous porte à le rompre, & que du côté du prochain, on est disposé à souffrir tout ce qui se peut. On nous brusque, on nous attaque, on nous raille par de mauvaises plaisanteries ; la douceur qui nous porte à dissimuler ces injures, réprime aussi tous les mouvemens de colere quelles pourroient exciter en nous, & nous empêche de nous répandre en invectives, en reproches, & en paroles dés-obligeantes. Tous les differens s'accommodent par la douceur, & l'on ne rompt jamais ni la paix ni la charité, quand par condescendance, on cede à une humeur violente ; on arrête même sa colere, dit le Sage, par une réponse qui n'a rien de fier ni d'emporté. *Responsio mellis frangit iram.* Quand nous avons à traitter ou à vivre avec des personnes grossiéres & malhonnêtes, indociles ; n'adoucit-on pas leur rudesse par nôtre patience & nôtre honnêteté ; & s'il les faut avertir, réprendre, ou corriger, la douceur & la modéra. tion avec, laquelle on le fait, selon le conseil de l'Apôtre, n'a-t-elle pas plus d'effet, que les emportemens & les injures ? Ne sont-ce pas-là, Messieurs, les conditions que saint Paul demande dans la charité ? *Charitas patiens est, benigna est, omnia suffert, omnia sustinet.* Et si la douceur ne l'accompagne ; comment l'exercer & la faire paroître ? ainsi mon cher Auditeur, quand vous me dites que vous ne sçauriez vivre en paix avec ces personnes bizarres, qui se choquent de tout, & avec lesquelles vous êtes toûjours en querelles, quand vous ne pouvez vous accorder

Proverb. 15.

1. ad Corinth. 13.

avec cette humeur impérieuse, opiniâtre, emportée : quand toutes les maniéres de cet autre vous sont insupportables ; au lieu de vous en prendre à leur humeur fâcheuse & intraitable, dont vous ne pouvez vous accommoder, n'accusez que la vôtre. Si vous aviez cette douceur & cette mansuetude que l'Evangile prescrit à un Chrétien ; elle modereroit vôtre promptitude & vôtre impatience, qui s'échappe pour peu de sujet, & qui trouble si souvent, & vôtre paix & celle de cette maison : ce sont vos deffauts plûtôt que ceux des autres, qui causent ces ruptures dans la charité, & qui vont jusqu'au scandale ; on connoît vos caprices, vos inégalitez, vos emportemens ; on ne sçait souvent de quelle maniére on doit vous aborder, de crainte de s'attirer quelque brusquerie ; si vous aviez de la douceur, vous auriez la charité, qui est douce & patience. C'est ce qui me manque, dites-vous ; je suis prompt, ardent & colere ; hé ! que ne vous étudiez-vous donc à corriger ce naturel ? vous devez en qualité de Chrétien, conserver la charité avec tout le monde, & ne rompre jamais avec personne ; vous ne le pouvez sans la douceur ; vous êtes donc obligé de travailler à l'acquerir : & comme chaque vice se corrige par la vertu contraire, ce ne sera que par une habitude de mansuetude que vous en viendrez à bout. Ne dites point, que si les autres étoient plus honnêtes, ou moins désobligeans, vous seriez plus tranquille ; car de quel usage seroit la douceur, si vous n'aviez rien à souffrir de la part des autres ? &

si les vertus n'avoient point de contraire à vaincre ou à régler, comment les connoîtroit-on seulement ? En vain l'Evangile recommanderoit-il tant cette douceur, & en vain, appelleroit-il bien-heureux ceux qui l'ont acquise, si elle n'étoit un moïen de souffrir les vices, & les imperfections d'autrui, afin de conserver l'union, la paix, & la charité avec le prochain.

Mais outre qu'on ne doit jamais blesser la charité ; on est de plus encore obligé dans le Christianisme de la pratiquer, & d'en exercer les œuvres envers le prochain ; ce qui fonde un précepte particulier & tout different du premier : car nous conservons la charité, quand nous ne faisons rien qui lui soit contraire, ou qui donne occasion de la rompre ; mais nous ne la pratiquons, que quand nous nous acquittons, dans les occasions, des devoirs à quoi elle nous oblige. Or, je dis en second lieu, que sans la douceur, la charité ou n'agit point du tout, ou qu'elle perd le prix & le mérite de ses plus grandes actions. Ce qu'il semble que veuille dire le Sage, par ces paroles, *Fili in mansuetudine perfice opera tua*. Faites ce que vous devez avec douceur, afin de venir à bout de vos entreprises; & saint Paul semble avoir attaché cette condition à toutes les actions, que la charité nous inspire à l'égard du prochain ; car s'il faut l'instruire de ses devoirs, il veut qu'on le fasse avec un esprit de douceur : *ejusmodi instruite in spiritu lenitatis*. S'il ordonne à son Disciple Timothée de reprendre les pecheurs ; il veut que l'amertume de la repri-

Eccl. 3.

Ad Galat. 6.

mande, soit corrigée par la douceur de la priére, & que dans les châtimens, & dans les exemples de severité qu'il sera nécessaire de faire, on fasse un tel temperament de cette severité avec la douceur, qu'on donne à connoître que ce n'est que par charité, qu'on emploïe ce fâcheux reméde; puisqu'il veut

Ad Collos. 2. qu'on l'adoucisse par la patience, & par tous les ménagemens possibles, *in omni patientia, & longanimitate.* Il donne enfin cette douceur pour une régle, & pour une maxime

1 ad Timoth. 6. generale dans tout ce qu'il faut faire, ou entreprendre pour le salut des hommes. *Sectare charitatem, patientiam, mansuetudinem.* Il sçavoit bien, ce grand Apôtre, instruit par le Fils de Dieu même, que c'étoit le moïen sûr & efficace, de venir à bout de tout ce qu'on entreprend, & que sans cela, on rebute plus le monde, qu'on ne l'édifie, & qu'on avance ses desseins.

Le Sauveur du monde même, ce modéle si parfait de patience & de douceur, ne reprit-il pas un jour ses Disciples, qui par le zéle qu'ils avoient du service de leur Maître, lui demanderent s'il vouloit qu'ils fissent décendre le feu du Ciel sur ceux qui ne l'a-

Luc 12. voient pas voulu recevoir. *Nescitis cujus spiritus estis*, vous ne sçavez, leur répondit-il, de quel esprit vous êtes conduits & animez: non, ce n'est pas par-là qu'il s'y faut prendre, quand on veut gagner le prochain; la douceur, la patience, les ménagemens, sont des armes plus puissantes, pour réduire les plus opiniâtres & les plus indociles. Considérez ensuite les Apôtres, aprés qu'ils eurent

pris l'esprit de leur Maître ! n'est-ce pas par la douceur qu'ils ont soûmis les plus rebelles? Allez, leur dit le Fils de Dieu, je vous envoïe comme des Agneaux innocens au milieu des Loups, & pour toutes armes, je ne vous donne que la douceur. *Mitto vos sicut agnos inter lupos.* Et pour établir saint Pierre son successeur & son substitut sur la terre, ne l'interroge-t-il pas sur ce chapitre de la tendresse & de la charité pour son troupeau? puisque sans cela, on n'est propre ni pour le conduire, ni pour le deffendre, ni pour lui procurer le bien à quoi la charité nous oblige. Jugez donc de là, Chrétiens Auditeurs, si ce zéle, dont tant de personnes se font honneur aujourd'hui, vient de l'esprit de Dieu, & s'il est selon la véritable science, comme veut saint Paul ; ou enfin, s'il est l'effet d'une véritable charité, lorsqu'il n'a que des maximes d'une severité outrée : c'est le genie de ce siécle, on le voit tous les jours; un Prédicateur n'est pas du goût du temps, s'il n'a une morale étroite & severe, s'il ne suit & ne cite à tout propos les maximes de l'ancienne discipline, &. si des moindres défauts, il n'en fait de grands pechez: un Confesseur & un Directeur se met en vogue par des maximes encore plus austeres, en alleguant sans cesse la rigueur des anciens Canons, dont on prétend renouveler la pratique ; & enfin, les Docteurs mêmes croiroient se décrier aujourd'hui, s'ils n'embrassoient les opinions les plus rigides, qui accordent le moins à la foiblesse humaine,

Luc 10.

Surquoi, Messieurs, je vous avouë que toute extrêmité est vicieuse, qu'une lâche & trop molle condescendance favorise le libertinage, & fomente le relâchement des mœurs, comme dans un Etat, la foiblesse du gouvernement, entretient la liberté & le mépris des Loix. Aussi n'est-ce pas cette molesse indulgente que je conseille, ou que j'approuve, quand je parle de mansuetude & de douceur; je l'ai nommée douceur Chrétienne, pour marquer qu'elle est également éloignée des deux extrêmitez : il faut de la vigueur, il faut du zéle, il faut de la fermeté en ceux qui gouvernent, ou qui conduisent les autres; car souffrir le vice, le permettre, ou le laisser impuni, c'est s'en rendre coupable : mais j'entends par là, qu'on ne doit emploïer la severité, que quand la douceur est inutile, & qu'on a tenté en vain les autres voïes; que le zéle qui est comme l'ardeur de la charité, ne doit jamais éteindre la charité même; & parce que souvent il est sujet à s'aigrir & à s'emporter, quand il s'agit des autres, il doit être réglé par la prudence, qui lui fait trouver la modération nécessaire, & user de condescendance lors qu'il en est de besoin. Souvenons-nous que ce n'est pas avec le fer & le feu que l'on remédie aux blessures d'une ame, qui est dans le peché & dans le déréglement; que ce zéle amer & violent qui ne pardonne rien, qui n'a ni compassion, ni condescendance, qui porte tout à l'excez, & qui voudroit comme Elie, exterminer tous les coupables, que ce zéle, dis-je, détruit plus qu'il ne l'édifie, & rem-

plit plus l'enfer de desesperez, que le Ciel de convertis. Cela veut dire, Chrétiens, que pour retirer les pecheurs du vice, pour leur rendre la vie de la grace, pour en faire des enfans de Dieu, il faut avoir un zéle doux & indulgent.

Ajoûtez enfin, que comme nous devons avoir de la charité pour les autres, & que les autres en doivent avoir reciproquement pour nous : rien en troisiéme lieu, ne peut la faciliter davantage de nôtre côté que la douceur ; parce que rien n'est plus puissant pour gagner les cœurs, & pour se faire aimer de tout le monde, qu'un naturel bien-faisant, qui prévient les esprits en nôtre faveur, qui fléchit les plus animez contre nous, & qui aprés nous avoir rendus maîtres de nôtre propre cœur, nous rend ensuite maîtres de celui des autres. Ce que l'Ecclesiastique nous a marqué par ces deux effets qui lui sont propres, d'augmenter tous les jours le nombre de nos amis, & d'adoucir nos plus grands ennemis. *Multiplicat amicos, mitigat inimicos.* *Eccl. 6.* C'est ce qui fait dire communément que la douceur, pour être toute paisible & pacifique, ne laisse pas d'être une vertu conquerante, qui fait ressentir sa force par tout, & qui n'attaque rien, qu'elle n'emporte. Il n'en faut point d'autre preuve que l'expérience, qui nous fait voir que c'est par cette voïe que les Souverains gagnent l'affection de leurs peuples, & se font presque adorer de leurs Sujets ; au lieu que la severité, la violence, & la rigueur effarouche les esprits, & éloigne tout le monde de nous.

Que si les amis sont si nécessaires dans la Societé humaine, que sans cela, l'on ne peut goûter aucun plaisir dans la vie, comme l'ont crû les Philosophes Païens, la douceur qu'on peut nommer une bonté obligeante ; n'est-elle pas le neud de l'amitié ? ne nous attire-elle pas la bien-veillance de tous ceux qui nous connoissent ? & ne nous fait-elle pas autant d'amis qui s'interessent pour nous, qu'il y a de personnes qui nous connoissent ? n'est-ce pas, en un mot, le grand secret de s'insinuer dans les cœurs, où l'on n'entre jamais par la force ni par la violence ? si l'on peut les surprendre par artifice : le plus innocent de tous, & le plus immanquable pour s'en ouvrir le chemin ; n'est-ce pas la douceur, comme assûre encore le Sage. *Fili in mansuetudine perfice opera tua, & super hominum gloriam diligeris.* Usez de douceur en toutes choses, c'est le ressort qui remuë le cœur humain, & vous aurez autant d'amis, que de personnes que vous pratiquerez.

Ecclesi. 3.

Ce n'est pas encore assez, dit le Saint-Esprit ; car vous appaiserez par là, vos plus grands ennemis ; vous dés-armerez leur colere, vous changerez même leur haine & leur animosité en bien-veillance, & en une sincere amitié. *Mitigat inimicos*, tant la douceur a de force sur les cœurs des hommes, comme le démon qui possedoit Saül, étoit appaisé, & comme enchanté par la douceur de l'harmonie, que faisoit retentir la harpe de David : & c'est par ce secret, si on le sçavoit mettre en usage, que l'on appaiseroit toutes les querelles domestiques, & les diffe-

differens qui troublent ſi ſouvent les familles. Oüi, ſi cette femme, qui ſe plaint de l'humeur emportée de ſon mari, au lieu de l'irriter davantage par ſes plaintes & par ſes reproches, emploïoit la douceur & la complaiſance, elle arrêteroit ſes emportemens, comme une ſainte Monique, qui apprivoiſa l'eſprit violent de Patrice ſon Epoux, par ſa modération, & par ſa patience; & qui d'un Idolâtre furieux & emporté, en fit un Chrétien doux & traitable; & il n'y a point de naturel ſi farouche, d'humeur ſi impérieuſe, & ſi indomptable, qu'on n'adouciſſe par cette vertu, qui ne nous rend pas moins agréable à Dieu, qu'aux hommes. C'eſt ce que je tâcherois de vous faire voir en cette derniére partie, ſi le peu de temps qui me reſte, ne m'obligeoit d'en faire ſeulement la concluſion de tout ce diſcours.

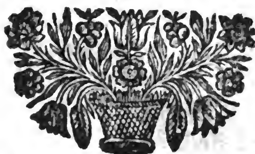
TROISIE'ME PARTIE ET CONCLUSION.

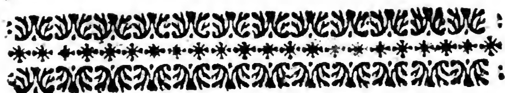
En effet, cette verité, Meſſieurs, n'eſt proprement qu'une conſequence des deux autres, puiſque comme nous avons dit, elle eſt le propre caractere d'un véritable Chrétien, par la reſſemblance qu'elle lui donne avec Dieu, plus parfaite que toutes les autres vertus. C'eſt dont le Sauveur nous a aſſûré lui-même, lors qu'il nous a recommandé d'aimer nos plus grands ennemis, & de leur témoigner autant d'affection qu'ils ont conçû de haine contre nous: afin que par là, dit-il, vous ſoïez les enfans de ce Pere celeſte, qui fait lever ſon Soleil ſur les Juſtes & ſur les pecheurs, qui fait du bien à tout le monde, qui a une patience invincible à nous ſouffrir

dans nos déréglemens, & une douceur charmante à recevoir ceux qui l'ont le plus outrageusement offensé. Or si sa misericorde & sa douceur est celle de toutes ses perfections qui éclate le plus, & qui lui attache davantage les hommes, selon qu'en parle le Prophete Roïal, pouvons-nous lui être plus semblables que par la douceur, qui nous fait reconnoître pour ses véritables enfans?

Outre la ressemblance que nous aurons avec le Verbe incarné le Sauveur des hommes qui est nôtre modéle, qui a voulu que nous apprissions de lui la douceur, & qui ne peut manquer de chérir ceux qui lui ressemblent davantage par cét endroit. Ce sera donc par le moïen de cette vertu, que nous serons aimez de Dieu & des hommes, comme ce grand Patriarche, dont le Sage fait
Ecclesi. 45. l'éloge en ces deux paroles, *dilectus Deo & hominibus.* Je vous conjure enfin, avec l'Apôtre, par la douceur du Sauveur même, de vous efforcer d'acquerir cette vertu si aimable; c'est ce motif que saint Paul emploïe, pour porter les Chrétiens à devenir tels qu'il
2. ad. Corinth. 10. les souhaittoit : *Obsecro vos per mansuetudinem Christi.* Et il les conjure plûtôt par cette vertu, que par le souvenir de ses bienfaits, que par sa dignité de Fils de Dieu, ou que par le mérite de sa mort & de son sang; parce que le souvenir de la douceur charmante de ce divin Maître, étant encore tout recent dans leur esprit, comme de la plus remarquable de toutes les vertus, qu'il avoit fait paroître en conversant avec les hommes, Ce souvenir, dis-je, sembloit plus puissant

pour faire impreſſion ſur leurs cœurs. Mais diſons plûtôt que c'eſt ce Sauveur même qui nous conjure par la bouche de cét Apôtre; & qui aprés avoir invité les hommes à l'apprendre de lui, appelle enſuite heureux ceux qui auront appris cette divine Leçon. *Beati mites!* & en quoi conſiſte ce bonheur? c'eſt, dit-il, qu'ils poſſederont la terre; & quelle eſt cette terre? c'eſt eux-mêmes, diſent les uns, ils ſeront maîtres de leurs paſſions, ils joüiront d'une paix inalterable, qui fait le bonheur de cette vie; c'eſt, diſent les autres, qu'ils gagneront le cœur de tout le monde, & domineront ſur la terre par cette vertu conquerante: mais diſons plûtôt avec les autres, & je crois que c'eſt en ce ſens que le Fils de Dieu l'entendoit, qu'ils poſſederont la terre des vivans, qui eſt le Ciel, lequel ſera tout à la fois leur heritage, leur conquête, & leur récompenſe. Je vous la ſouhaite, &c.





LVIII.

SERMON

POUR LE

CINQUIE'ME DIMANCHE

QUI EST RESTE' APRE'S

L'EPIPHANIE.

DE LA REPROBATION.

Domine, nonne bonum ſemen ſeminaſti in agro tuo, unde ergo habet zizania? *Matth.* 13.

Seigneur, n'avez-vous pas ſemé de bon grain dans vôtre champ; d'où vient donc qu'il y a de l'ivraïe? S. Matth. c. 13.

LE ſens, Meſſieurs, & l'explication la plus naturelle que les Peres donnent unanimement à la parabole de l'Evangile de ce jour, eſt qu'elle nous repreſente

les Prédestinez, à qui Dieu réserve l'heritage du Ciel, sous la figure du bon grain que le Pere de famille a semé dans son champ ; & les réprouvez qu'il destine aux flâmes de l'Enfer, par l'ivraïe ou la zizanie, qu'un ennemi jaloux & envieux est venu jetter dans le même champ, durant les tenebres de la nuit. Expression admirable, Chrétiens, & qui sous la simplicité d'un langage populaire, renferme un Mistere que l'Esprit humain ne peut comprendre. C'est la réprobation d'une grande partie des hommes, qui sont cependant confondus durant cette vie, avec les Justes & les Prédestinez ; mais que les esprits les plus pénétrans ne peuvent démêler.

Les raports à la verité, & les convenances des réprouvez avec l'ivraïe, sont assez justes : car comme l'ivraïe croît contre l'intention, & malgré les soins du Laboureur, ainsi qu'il paroît par l'ordre que donne le Pere de famille de l'arracher, & qui en rejette la cause sur la malice d'un ennemi secret : De même, (& c'est un article de nôtre Foi,) Dieu n'a point créé les hommes à dessein de les rendre éternellement malheureux ; mais ils s'attirent eux-mêmes ce funeste sort par leur propre malice, en se laissant aller aux suggestions de l'ennemi de leur salut. Pendant qu'ils sont en ce monde, ils sont dans le même champ de l'Eglise, & l'on ne peut arracher cette ivraïe, sans se mettre au hazard de déraciner en même tems le bon grain. *Ne fortè colligentes zizania eradicetis simul cum eis & triticum.* Mais la conclusion de cette parabole est bien capa-

ble de porter la fraïeur dans le fond d'une ame qui a quelque sentiment de Religion, & qui conçoit ce que c'est que la réprobation éternelle.

Cette conclusion, est, qu'on laisse croître l'ivraïe avec le froment, jusqu'au tems de la moisson, auquel on sépare le bon grain d'avec le mauvais, pour porter l'un dans les greniers du Pere de famille, & ramasser l'autre pour être jetté au feu, ***alligate ea in fasciculos ad comburendum.*** D'où nous apprenons, Chrétiens Auditeurs, que comme Dieu a destiné de toute éternité son Roïaume à ceux qui l'auront mérité par leurs bonnes actions : Il a aussi résolu de toute éternité, d'en exclure ceux qui n'auront pas un titre suffisant, pour appuïer leurs prétentions : c'est-à-dire, que si Dieu l'a destiné à quelques-uns, par une prédestination éternelle ; il en exclud aussi les autres par la réprobation, qui est la plus terrible de toutes les véritez Chrétiennes, & qui a coûtume de donner le plus d'allarmes aux personnes qui conçoivent ce que c'est qu'un bonheur, & un malheur éternel. Ce qui me donne occasion de parler de ce sujet, que les Prédicateurs ont coûtume d'éviter ; mais que je crois nécessaire à bien des gens qui vivent dans une sécurité, & dans une indolence pour toutes les choses de leur salut : je ne m'y engagerai cependant qu'autant qu'il sera nécessaire, pour y trouver les motifs d'une juste & salutaire crainte, qui nous réveille de l'assoupissement où nous sommes, & qui est le moïen le plus assûré de l'éviter.

Implorons pour ce dessein les lumiéres du Saint-Esprit par l'intercession de la glorieuse Vierge.

Ave Maria.

DIeu, Messieurs, quelque familiarité qu'il ait témoigné aux hommes, a toûjours voulu en être craint & redouté. En cela semblable au feu dont il a souvent pris le nom, qui n'est pas moins à craindre qu'il est utile & nécessaire à toutes les commoditez de la vie. Il a commencé dés le premier jour du monde à se rendre redoutable, en réprouvant les Anges rebelles, & en les précipitant dans les enfers : le dernier qui sera la fin des siécles, sera un jour de terreur ; & dans tous les âges du monde, il n'a jamais manqué de faire paroître quelque marque de la severité de sa Justice, dont la mémoire a servi pour imprimer cette crainte dans la suite des temps. Chose étrange ! que dans la Loi même de l'Evangile, qui s'appelle une Loi de grace & d'amour, à la distinction de celle de Moïse, laquelle n'étoit qu'une Loi de crainte & de servitude, on n'y peut lire presque aucune page, qui ne nous remplisse de fraïeur! car dites-moi, Chrétiens, qui ne craindra un Maître qui bannit éternellement de sa présence un serviteur, s'il ne le trouve veillant, & préparé à le recevoir quand il viendra ? qui ne tremblera devant ce Juge, dont nous ne pouvons éviter la condamnation, si nous sommes coupables d'un seul peché mortel ? qui n'appréhendera ce Roi & ce Monarque,

qui ménace ses Sujets du dernier supplice, s'ils transgressent une seule de ses Loix ? Et enfin, qui ne redoutera un Dieu qui réprouve des Créatures qu'il a faites à son image, & qui de toute éternité aïant prévû leurs crimes, les a considérées ensuite comme des victimes destinées à sa vengeance, & qui brûleront éternellement dans les flammes d'Enfer ?

C'est, Messieurs, cette terrible & épouvantable ménace de la réprobation éternelle que Dieu fait aux Juifs dans nôtre Evangile. Je sçai bien encore une fois que ces paroles sont capables de donner bien de la terreur ; puis qu'il n'y a personne qui n'ait sujet de craindre, aussi bien que le saint Roi David, d'être du nombre des réprouvez, & que les Prédicateurs ont coûtume d'éviter cette matiére, comme l'écueil des ames saintes & timorées. Mais comme j'espere de la traiter en sorte, qu'il n'y aura rien à craindre de ce côté-là, je veux tâcher d'en tirer un puissant motif, pour retirer les pecheurs de l'autre extrémité, qui est une vaine présomption ; & comme dans les maux extrêmes, on se sert des derniers & des plus violens remédes, j'ai crû que dans le déréglement où la plûpart des Chrétiens vivent aujourd'hui, je ne pouvois rien trouver de plus puissant pour les arrêter, que la crainte d'une réprobation, qui attire ensuite leur malheur éternel : outre que ceux mêmes qui sont ou dévoüez, ou attachez au service de Dieu, ont toûjours besoin de ce motif pour se conserver dans l'innocence ; puis qu'il n'y a personne,

en quelque état qu'il puiſſe être, qui n'ait un juſte ſujet d'appréhender de la perdre, & de tomber enſuite entre les mains d'un Dieu vivant.

Or, Chrétienne compagnie, pour vous inſpirer cette crainte ſalutaire, il faut préſuppoſer avec l'Ange de l'Ecole, que la réprobation des hommes n'eſt autre choſe, qu'une volonté qui eſt dans Dieu de toute éternité, de permettre qu'ils tombent & qu'ils meurent dans les pechez qu'il a prévû qu'ils commettroient par leur malice; & enſuite de les exclure du Ciel, pour les punir éternellement dans les enfers. Ce qui renferme trois véritez qui ſont bien capables de réprimer la liberté qu'ils ſe donnent de l'offenſer avec tant de facilité. La premiére, eſt le deſſein qu'il a d'en réprouver quelques-uns, & de les exclure pour jamais du ſéjour de la gloire: car quoi qu'il ne l'ait pris qu'aprés qu'il a prévû leur malice, & les pechez qu'ils commettroient; il ne laiſſe pas d'être auſſi terrible que juſte, puis qu'il eſt conſtant, qu'il traitte plus ſévérement les uns que les autres, & qu'il abandonne les uns par un juſte Jugement, pendant qu'il fait miſericorde aux autres, par un amour particulier qu'il a pour eux. *Terribilis in conſiliis ſuis ſuper filios hominum.* *Pſal. 65.* La ſeconde vérité, eſt, que c'eſt nôtre volonté propre, qui détermine celle de Dieu à nous traiter de la ſorte: ce qui ne nous doit pas moins faire trembler; puiſque dans l'inconſtance, la foibleſſe, & la malice qui lui eſt naturelle, elle eſt cependant la cauſe de ſon malheur éter-

nel : & la troisiéme enfin, est l'execution infaillible du dessein que Dieu a pris de toute éternité, de leur faire ressentir les effets de sa colere & de sa vengeance, qu'ils auront justement méritée. Tellement que cette réprobation nous doit donner de la crainte, & nous tenir dans le devoir, soit que nous la considérions dans Dieu qui la fait, soit dans nous-mêmes qui en sommes la cause, soit dans sa fin, ou le malheur éternel, qui en est l'effet. Et ces trois choses, Messieurs, qui comprennent l'ordre de la réprobation des hommes, feront aussi l'ordre de tout ce discours, qui pour nôtre interêt & pour l'importance du sujet, a besoin de toute vôtre attention.

PREMIERE PARTIE.

SI entre toutes les causes dont nous redoutons les effets, celles particuliérement qui sont audessus de nous, ou bien qui nous sont inconnuës, nous inspirent le plus de fraïeur, comme sont les foudres, les tempêtes, les pestes, & d'autres semblables accidens; qui ne s'étonnera, Messieurs, de l'aveuglement & de la stupidité des hommes, qui se précautionnent avec tant de soin contre ce qui peut nuire à leur vie ou à leur santé, & qui vivent en assûrance lorsque l'Arrêt de leur réprobation, qui ne les ménace de rien moins que d'une éternité de peines, est peut-être déja porté, & que la foudre de la Justice de Dieu est prête à fondre sur leur tête? vû que cette réprobation vient d'une cause supérieure, qui est si cachée & si secrette, qu'elle s'appelle un Mistere; mais un Mistere de terreur & impénétrable à tous les esprits, & qu'au sen-

timent du Prophete, c'est non seulement un abîme, qui nous doit effraïer par sa profondeur même; mais une multitude d'abîmes où la raison se perd, où les plus grands esprits se confondent, & que les plus hautes intelligences ne peuvent pénétrer. *Judicia Dei abyssus multa.*

En effet, qui ne tremblera de voir les Anges, les plus nobles & les plus excellentes de ses créatures, précipitées du Ciel dans les Enfers pour un seul peché, sans que jamais il leur ait accordé un seul moment pour faire pénitence? ou bien de considérer la perte irréparable de tant de milliers d'hommes ensuite du peché d'un seul? combien qu'il a abandonnez dans les tenébres de l'Idolâtrie? combien de pecheurs qu'il laisse mourir tous les jours dans leur peché? combien de millions d'hommes perdus sans ressource, lesquels lui étoient aussi chers que nous, qu'il avoit rachetez de tout son sang comme nous, pour lesquels il a souffert la mort, & donné sa vie aussi bien que pour nous? combien parmi ceux-là qui l'ont moins offensé que nous? car qui nous a dit que nous ne serions pas du nombre de ces malheureux? lui sommes-nous plus considérables? y a-t-il quelque chose en nous, qui puisse l'obliger à nous faire grace plûtôt qu'à eux? il n'y a rien que sa pure bonté, de laquelle de nôtre part, tout est capable d'arrêter les effets.

C'est, direz-vous, en cette bonté que je me confie; comme elle est infinie, j'espére qu'elle me fera misericorde, ainsi qu'elle a fait à une infinité d'autres, qui en étoient

aussi indignes que moi : Oüi, mais cette esperance ne doit pas pour cela exclure la crainte de sa Justice, comme elle fait en la plûpart des hommes, qui pêchent sous ce prétexte, ou qui négligent de sortir de leurs pechez sur cette confiance présomptueuse. Ce qui fait que l'Apôtre saint Paul nous avertit, de penser à nôtre salut avec crainte, &
ad Philip. 2. avec tremblement. *Cum metu & tremore vestram salutem operamini*; parce que quoi que la bonté de Dieu soit infinie en elle-même, elle est néanmoins bornée en ses effets, & ne peut être contraire à sa Justice, puisqu'il n'en est pas moins bon, pour avoir permis la chûte & la perte irréparable des Anges : & le même Texte sacré, qui nous apprend que le nombre des réprouvez est si grand, en comparaison de celui des prédestinez, nous apprend en même temps, que Dieu ne laisse pas pour cela d'être infiniment bon & infiniment misericordieux; donc quand il permettra que nous serons du nombre de ces malheureux, il n'en sera pas moins bon, quoi qu'il ne nous fasse pas ressentir les mêmes effets de sa bonté, qu'il a fait éclater envers tant d'autres, par un Jugement secret & impénétrable.

Ce qui jettoit le saint Roi David dans une
Psalm. 76. crainte continuelle, & ce qui lui donnoit tant d'allarmes. *Meditatus sum nocte*, dit-il, *cum corde meo, & exercitabar, & scopebam spiritum meum*. Je ne faisois que penser, dit-il, jour & nuit, & je vivois dans une continuelle apprêhension depuis mon peché. Et pourquoi, grand Roi ? qu'y a-t-il à craindre

aprés l'aſſûrance du pardon, que Dieu vous a donnée par la bouche de ſon Prophete ? Ne ſont-ce point les deſaſtres de vôtre peuple, & de vôtre famille en particulier ; la rebellion d'Abſalom, & tout le reſte, qui ſera la ſatisfaction dûë à vôtre peché, dont l'offenſe vous eſt remiſe ? non ; il y a quelque choſe de plus terrible que tout cela ; & qu'eſt-ce donc ? entendez-le parler lui-même : *Numquid in æternum projiciet Deus* ? Helas ! ne ſerois-je point du nombre de ces malheureux, que Dieu rejette enſuite de leurs pechez ? *Aut non apponet ut complacitior ſit adhuc* ? qui m'aſſûrera que Dieu me regardera du même œil qu'il me regardoit avant mon peché ? & dans ce doute, n'ai-je pas ſujet de trembler ? *aut in finem miſericordiam ſuam abſcindet, aut obliviſcetur miſereri Deus* ? Ou qui me pourra promettre qu'il ne retirera point enfin ſa miſericorde de moi, par un Jugement terrible, pour m'abandonner entre les mains de ſa Juſtice ?

Cette crainte, Meſſieurs, eſt une étrange peine à une ame, qui a quelque ſentiment de Dieu ; elle eſt cependant raiſonnable, & néceſſaire pour nous contenir dans le devoir. Ce n'eſt pas que je veüille ici dire qu'il faille toûjours être dans ces apprélienſions, touchant l'affaire de nôtre ſalut : ce ſeroit une autre extrêmité, qui nous jetteroit dans un autre malheur ; mais c'eſt qu'il eſt plus facile & plus ordinaire que les hommes penchent du côté de la préſomption, que non pas du côté du deſeſpoir. Et c'eſt cette penſée qui tenoit ce ſaint Roi dans la crainte,

quoi que Dieu lui eût remis & pardonné son peché ; parce que ses Jugemens étant un abîme impénétrable, il ne sçavoit pas s'il ne l'abandonneroit point une autrefois à la severité de sa Justice ; puisque ses Jugemens sont tout autres que ceux des hommes. Car combien en a-t-on vû qui sont tombez du faîte de la sainteté, & se sont plongez dans
Thren. 4. l'ordure de tous les vices ? *qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora.* Combien qui brilloient comme des Astres par leurs vertus, & par l'exemple de leur vie, sont ensuite devenus comme ces feux de nuit, lesquels conduisent ceux qui les suivent dans un précipice : *quomodo cecidisti de cælo lucifer, qui manè oriebaris* ? combien qui sembloient élevez audessus des foiblesses humaines y ont depuis malheureusement succombé ? combien enfin, qui sembloient n'avoir rien à craindre, ont laissé de funestes exemples de l'inconstance & de la fragilité de l'homme : ce qui fait que l'Apôtre donne cét avis, *qui*
1. ad Corinth. 10. *stat videat ne cadat.* Que celui qui se croît le plus inébranlablement affermi, ne soit jamais sans crainte, puisque sa présomption est seule capable de le faire décheoir de cét heureux état. Et ainsi, je veux que nous soïons maintenant à la droite de ce souverain Juge, & que nous aïons tout sujet d'esperer d'être du nombre des prédestinez : cependant, nous devons toûjours craindre que nous ne lui donnions un juste sujet de croiser les mains, comme le Patriarche Jacob fit à l'égard de quelques-uns de ses enfans ; en sorte que ceux qui sont maintenant à la droi-

ce, se trouveront alors à la gauche, par un terrible, mais par un juste Jugement de Dieu sur eux, *terribilis Deus in consiliis suis super filios hominum.*

Mais qui ne redoublera sa crainte, en voïant les réprouvez confondus en cette vie avec les Saints, sans les pouvoir connoître, ni démêler, comme autrefois, dit saint Augustin, le Corbeau & la Colombe, étoient dans la même Arche de Noë; & comme Esaü & Jacob étoient dans le même sein de leur Mere, avant que Dieu eût fait choix de celui-ci, & réprouvé celui-là; mais ce Dieu dont la vûë perce l'avenir, voïoit ce qu'ils feroient un jour tous deux, & par un Jugement anticipé, réprouvoit le malheureux Esaü, pendant qu'il réservoit l'heritage & la bénédiction paternelle à Jacob. Ah! Jugemens secrets! desseins terribles d'un Dieu! abîmes impénétrables! qui osera entreprendre de vous sonder, sans se perdre lui-même, & se confondre dans ce mélange que nous voïons des uns & des autres en cette vie, mais dont Dieu fait déja la séparation? *unus assumetur, alter relinquetur*, dit le Sauveur lui-même; & quoi que ce Sauveur soit mort pour tous les hommes, l'un sera choisi & prédestiné, & l'autre par sa faute, délaissé & réprouvé pour jamais. *Luc 17.*

Que si, Messieurs, les desseins & les Jugemens de Dieu sur les hommes sont si secrets, en second lieu, ils ne sont pas moins justes; & comme parle le Prophete Roïal, ils sont justifiez par eux-mêmes; puisque c'est assez de sçavoir qu'ils sont de Dieu,

pour être à couvert des nôtres, & de toutes
Psalm. 18. nos censures. *Judicia Domini vera, justificata sunt in semetipsa.* Et c'est ce qui doit augmenter nôtre crainte; parce que, quoi que Dieu, dans ses Jugemens sur les hommes, suive une régle plus haute & plus élevée que nôtre raison; quelquefois néanmoins nous en voïons la conformité avec la raison même : comme quand un Impie, aprés une infinité de crimes énormes, est puni d'un supplice exemplaire; Dieu est juste, disons-
Psal. 137. nous, *justus es Domine, & rectum judicium tuum*: mais c'est une conduite étonnante de sa Justice, d'avoir permis que cét homme prît naissance dans un Païs, où la Religion Chrétienne n'a jamais été prêchée, que des Peuples entiers, & des milliers de Barbares fussent privez des lumiéres de la Foi : car quelle raison d'abandonner ceux-là plûtôt que les autres, sinon celle que saint Paul en
ad Rom. 9. apporte ? *ô homo qui es, quis respondeas Deo?* Eh! qui êtes-vous pour demander raison à Dieu ? n'est-ce pas assez de sçavoir que ce sont les Jugemens d'un Dieu, pour être convaincu qu'ils sont justes & souverainement équitables ?

Que si vous pressez davantage l'Apôtre de justifier lui-même le procedé de Dieu, dans la réprobation de tant de personnes, lesquelles, si Dieu leur avoit fait les mêmes graces qu'il a faites aux autres, l'auroient éternellement glorifié; & pourquoi, puisqu'il lui étoit aussi facile de sauver les uns que les autres, il a réprouvé ceux-ci, & fait ressentir aux autres les effets de sa bonté ? il vous ré-

pondra que Dieu ne doit rien à personne ; qu'un vase de terre n'a pas droit de demander au Potier qui l'a formé ; pourquoi il l'a fait de telle maniére, & lui a donné telle figure ; & enfin, que comme il dépend de cét ouvrier, de faire d'une même masse, des ouvrages dignes d'être mis sur la table des grands, & d'autres qui ne serviront qu'aux plus vils ministeres d'une maison : ainsi quand Dieu dispose de ses créatures, il ne peut y avoir d'injustice, puis qu'il n'est redevable à personne. *Nunquid est iniquitas apud Deum? Absit.* *ad Rom. 9.*

Or, Chrétiens, tous les hommes étant également criminels, également indignes de ses misericordes, également odieux à ses yeux, si pour faire éclater ses divines perfections, il en a voulu laisser quelques-uns dans le malheur qu'ils se sont attirez, c'est un châtiment qui fait connoître sa Justice ; qu'il en retire les autres, & les prédestine à la gloire, c'est un effet de sa bonté, qui fera éternellement admirer sa misericorde : Comme dans une Ville rebelle, dont tous les habitans ont également mérité la colére du Prince, si ce Prince en fait punir quelques-uns, afin de contenir les autres dans le devoir par cét exemple de severité, & pardonne au reste, pour faire éclater sa clémence, qui pourroit accuser ce procedé d'injustice ? Si Dieu prédestinoit tous les hommes, & s'il donnoit ses graces d'élite indifferemment à tous ; comment feroit-il voir qu'il en est le maître, & qu'il en dispose comme il lui plaît ? ceux qu'il sauve par sa bon-

té, lui seroient-ils autant obligez d'une faveur qu'il ne refuseroit à personne ? Et en quoi paroîtroit sa Justice, si de tant de criminels aucun n'en portoit la peine, & ne souffroit le châtiment qu'il auroit mérité ? Que si dans cette Ville rebelle, ce Prince indignement offensé, ne punissoit que ceux qui n'auroient point voulu implorer sa clemence, ni accepter les conditions justes & raisonnables, qu'il proposoit pour leur accorder leur pardon & l'amnistie ; ou qui auroient refusé les moïens qu'il leur présentoit pour se soustraire à sa juste vengeance; qui pourroit trouver mauvais qu'il leur fit ressentir sa juste indignation ?

Oüi : mais pourquoi laisser plûtôt celui-ci, que celui-là ? & c'est pour cela que cét Apôtre s'écrie, *ô altitudo sapientiæ & scientiæ Dei ! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus !* Que ses Jugemens sont incompréhensibles ! mais il ne faut pas croire qu'ils en soient moins équitables, quoique nous n'en puissions pénétrer les ressorts : & saint Augustin appelle ce procedé de Dieu, *Æquitatem occultissimam, & ab humanis sensibus remotissimam !* une disposition, & une conduite de sa Providence aussi juste, qu'elle est élevée audessus de nôtre raison & de toutes nos pensées ! Seulement, je dis, que nous devons vivre dans une juste crainte, & même la demander avec le Prophete, comme nécessaire, afin de demeurer fidelles à son service. *Confige timore tuo carnes meas ; à judiciis enim tuis timui.* Mais ajoûtons en troisiéme lieu, qu'outre que ses Jugemens sont ju-

Ad Rom. 11.

L. 1. ad simp. q. 2.

Psalm. 118.

ftes & fecrets, ils font encore fouverainement libres ; puifque Dieu n'a acception de perfonne, & qu'il n'y a rien au monde, qui puiffe porter Dieu à avoir quelque égard & quelque ménagement pour l'un, plûtôt que pour l'autre ; en forte, que dans la réprobation des hommes, auffi bien que dans leur prédeftination, il n'y a ni efprit, ni talent, ni même degré de grace, ou de fainteté, qui puiffe empêcher les effets de fa Juftice & de fes Jugemens, fi nous les avons méritez. Et comme dans le choix qu'il fait de fes créatures, pour leur donner fes premiéres graces, & enfuite la gloire, il n'a égard ni à la nobleffe, ni à la fortune, ni à aucune qualité naturelle, quelque grande qu'elle puiffe être : De même, quand il les réprouve pour leur ingratitude, il n'a acception de perfonne ; il n'a égard ni à ce qu'ils font, ni à ce qu'ils ont été, fans mettre en ligne de compte leurs mérites précédens, ni les fervices qu'ils lui ont rendus. On ne peut pas dire non plus que ce foit toûjours la grandeur des crimes qui le porte à punir d'un plus févére châtiment, les uns que les autres ; puifque fouvent pour les mêmes pechez, il réprouve l'un, & pardonne à l'autre. Nous le voïons dans l'Ecriture. Pharaon & Nabuchodonozor avoient également perfecuté fon peuple : l'un l'avoit retenu dans la fervitude en Egypte, & l'autre l'avoit emmené captif à Babylone : l'un n'avoit pas voulu permettre qu'il lui allât offrir des facrifices au defert, & l'autre l'avoit obligé d'adorer fa propre ftatuë ; & voilà, qu'aprés cela, il endurcit

l'un, & l'ensevelit dans les flots de la Mer; pendant qu'il se contente de châtier l'autre en Pere, pour lui faire ensuite misericorde.

Saül & David aprés avoir tous deux peché, l'un demande pardon, & l'obtient; & il ne peut souffrir qu'on le prie seulement, & qu'on le solicite pour l'autre. *Usquequò tu luges Saül, cùm ego projecerim eum!* Entre ses Apôtres, l'un le renie, & l'autre le trahit: mais combien l'issuë en est-elle differente! & l'exemple même qui fait souvent naître la présomption & la vaine confiance des hommes, est ce qui les doit davantage faire craindre, de voir qu'à la Croix, parmi la profusion qu'il faisoit de ses graces avec celle de son Sang, lors même qu'il prioit pour ses bourreaux, & pour ses persecuteurs, il a fait un tel partage entre sa Justice & sa misericorde, qu'il n'a donné le Paradis qu'à l'un des voleurs qui furent crucifiez avec lui, en laissant l'autre dans son endurcissement; pour laisser en même tems un puissant motif de terreur, comme pour servir de contre-poids à la présomption, qu'on eût pû concevoir à la vûë du plus grand effet de sa misericorde & de sa bonté.

1. Reg. c. 16.

Or, mon cher Auditeur, quelle assûrance avez-vous qu'il vous attende, & qu'il vous reçoive à pénitence, plûtôt que tant d'autres qu'il a réprouvez? lui êtes-vous plus chers, plus considérables? Par quel titre & par quel endroit prétendez-vous qu'il aura des égards pour vous, qu'il n'a pas eu pour les autres? & je vous dirois volontiers

ce que ce bon Larron disoit à son compagnon attaché à la Croix avec lui : *& tu Deum non times, quod in eadem damnatione es ?* & vous ne craignez point la Justice d'un Dieu, vous qui avez mérité cent fois le même traitement que ces réprouvez : mais quoi ! ajoûterez-vous, si je suis réprouvé, c'en est donc fait, & il n'y a plus d'espérance ? Or Dieu le sçait, & il l'a vû de toute éternité ; il ne me reste donc plus que le desespoir ? Cette conséquence, Messieurs, est trop injuste & trop mal fondée, pour m'arrêter à la refuter ; puisque je vous ai avertis d'abord, que c'est la malice de nôtre volonté que Dieu voit, & qui le détermine à cette réprobation : & c'est même delà, que je veux tirer un nouveau motif de crainte pour les pécheurs, puisque la première cause de la réprobation des hommes, vient de la malice de leur volonté : c'est la seconde Partie de ce discours. Luc 23.

SECONDE PARTIE.

SI vous vous souvenez, Chrétienne compagnie, de ce que nous avons dit dés le commencement de ce discours, que la réprobation n'est autre chose qu'une volonté, que Dieu a eûë de toute éternité, de permettre que les hommes meurent dans les pechez, qu'il a prévû qu'ils commettroient par leur seule malice ; d'où ensuite, il les exclud de la gloire: Vous vous souviendrez en même temps, que la volonté & la malice des hommes, est donc ce qui porte Dieu à cette réprobation ; quoi que dans son premier dessein, il ait fait le Ciel universelle-

ment pour tous les hommes, & qu'il l'ait promis à tous, pourvû qu'ils veüillent l'acquerir & le mériter, par les moïens qu'il en a donnez à tout le monde : De ſorte, qu'il n'en exclud aucun, qu'aprés qu'il a vû, que lui-même par ſes crimes, s'en fermeroit l'entrée. *Nolens aliquem perire*, comme dit le Prince des Apôtres.

2. Petri, c. 2.

D'où il s'enſuit que la réprobation, qui eſt une volonté d'en exclure quelques-uns, & même la plus grande partie, du ſouverain bonheur, eſt poſterieure à cette premiére & ſincére volonté, de le donner à tous, pourvû qu'eux-mêmes le veüillent, & aux conditions qu'il le leur a propoſé. De ſorte, que quoi que ce ſoit une queſtion qui partage la Théologie ; ſçavoir, ſi Dieu a prédeſtiné les hommes à la gloire avant ou aprés avoir prévû leurs mérites : il n'y a que les heretiques qui aïent oſé dire qu'il a créé des hommes pour être éternellement malheureux, comme il en a créé d'autres pour les aſſocier à ſon bonheur éternel ; c'eſt un blaſphême qui a été foudroïé d'anathême par les Conciles, & dont tous les Docteurs Catholiques ont horreur : auſſi ſoûtiennent-ils unanimement que Dieu, d'une volonté poſitive, n'exclud perſonne du Ciel, qu'aprés qu'il a prévû qu'eux-mêmes par leur malice & par leurs crimes, ſe rendroient indignes d'y entrer. Ce qui a fait dire à Tertulien, que, quoi que la miſericorde & la Juſtice, ſoient deux perfections égales dans Dieu, puiſqu'elles ne ſont point diſtinguées de Dieu même ; il y a pourtant cette difference, que quand

Dieu récompense, il s'y porte de lui-même, & par sa propre inclination, au lieu que c'est nous qui le forçons à nous punir. *Deus de suo bonus, de nostro justus.* Il est bon de son fonds, & il est juste du nôtre, puisqu'il ne nous puniroit jamais, si nous ne l'y avions obligé. Voilà, Messieurs, ce qui doit rassûrer nôtre esprit contre les défiances de la bonté de Dieu à nôtre égard ; mais ce qui nous doit faire craindre le malheur d'une réprobation éternelle, que nous n'avons peut-être déja que trop méritée : ce sont les considérations suivantes que je vous suggére, afin que cette crainte vous la fasse éviter.

De resurrec. carn. c. 14.

La premiére, est que, quoi que Dieu ne nous réprouve jamais qu'aprés avoir prévû nos crimes ; cependant pour le faire, il n'attend pas toûjours que nous aïons commis plusieurs pechez ; mais il le fait souvent pour le premier : il y en a des milliers qui gémissent maintenant dans les enfers pour un seul qu'ils ont commis ; & ainsi leur réprobation a été concluë aprés ce peché seul. Que s'il n'agit pas toûjours avec cette rigueur à l'égard des autres réprouvez ; du moins, n'est ce pas une chose bien capable de nous inspirer une juste crainte, de dire que dans cette liberté, & dans cette liçence d'offenser Dieu, peut-être que le premier peché que nous commettrons sera le dernier que Dieu a résolu de souffrir de nous, aprés lequel, par un juste Jugement, il nous abandonnera, & nous serons réprouvez ? Et ce qui doit augmenter nôtre appréhension, est que ces bornes & ces

il vous a pardonné, plus vous avez ſujet de craindre ; parce qu'aprés un Jugement de grace, d'ordinaire ſuit un Jugement de rigueur & de ſeverité ; & de ce que vous l'avez déja tant de fois évité, c'eſt un grand préjugé qu'il pourra enfin arriver. Ce qui eſt conſtant, eſt, que Dieu étant terrible dans ſes Jugemens, comme nous avons dit avec le Prophete, il n'y a imprudence, ni témérité, ni folie égale à celle d'un homme qui commet un peché mortel ; puis qu'il n'y en a point, par lequel il ne ſe mette au hazard de ſe perdre, & d'être réprouvé pour jamais.

Mais de cette premiére conſidération, il s'enſuit une ſeconde capable de nous tenir perpetuellement en la crainte d'un Dieu ſi juſte & ſi terrible ; ſçavoir, que ſouvent il réprouve les hommes pour les pechez qu'ils craignent le moins, dont quelques-uns font gloire, & même qu'ils croïent néceſſaires pour ſe maintenir ſur le pied, & dans l'éclat où ils prétendent vivre dans le monde. Ce fut autrefois une rigueur qui effraïa tout le peuple de Dieu, de voir Jonathas, le fils du Roi condamné à la mort par Arrêt de ſon propre pere, pour avoir goûté d'un raïon de miel du bout d'une baguette, contre la défenſe qu'avoit fait le Roi, de ne point manger qu'aprés la Bataille. Mais je ſuis bien autrement effraïé, quand je conſidére qu'il ne faut qu'un de ces pechez, dont les hommes ſe font quelquefois un mérite aux yeux des hommes, pour être éternellement malheureux & réprouvé. Eh ! combien de pechez d'impureté qui paſſent pour galante-

rie, dont il ne faut que la ſeule penſée, avec un conſentement tacite, pour s'attirer ce malheur? une liberté, un deſir, un regard, & un coup d'œil; c'eſt un peché d'infirmité, dit l'un, & d'une fragilité pardonnable dans un jeune homme: c'eſt, diſent les autres, l'effet d'une belle humeur, & une marque d'enjoüement dans une perſonne qui voit le monde. Et cependant, des millions de perſonnes ſont réprouvez & damnez pour cela ſeul. Ainſi, il ne faut pas croire que ce ſoient toûjours les pechez les plus énormes, & les plus honteux qui ſont la cauſe que Dieu nous rebute; ce n'eſt ſouvent qu'une infidelité à ſon ſervice; & quelquefois les pechez où nous tombons le plus ordinairement. Mais ſi l'on appréhende cét effet ſi terrible de la Juſtice de Dieu, quel aveuglement & quelle ſtupidité, de ſe mettre ſi peu en peine de ce qui peut l'attirer? Non, s'écrioit autrefois un grand Saint, je n'ai pû encore concevoir, & je ne concevrai jamais, comment les hommes qui redoutent un Dieu infiniment juſte, ſe mettent ſi peu en peine d'éviter les effets ſi redoutables de ſa Juſtice!

Paſſons encore plus avant, & ajoûtons une troiſiéme conſidération, qui nous doit encore faire davantage rentrer dans nous-mêmes, qui eſt que non ſeulement, ce n'eſt pas la multitude, ni l'énormité de nos pechez, qui attirent cette réprobation; mais qu'elle ſe fait encore pour des pechez inconnus, ou que nous ne voulons pas connoître: Par exemple, l'orgueil ſecret de cette perſonne, & qui paroît dans toutes ſes actions & dans

toutes ses maniéres ; il est rare que ce peché arrive jusqu'au mortel, quand il n'y en a point d'autre qui y soit joint ; mais comme c'est la source de ses desordres, de l'envie qu'elle porte à son prochain, de la médisance qu'elle fait des uns & des autres, de cette haine & de cette animosité qu'elle conçoit contre cét autre qui lui dispute le pas ; peut-être sera-ce la source & le principe de sa réprobation. Ce peché, cependant, dans la pratique, est comme inconnu ; c'est le dernier auquel on renonce ; celui qu'on appréhende le moins, & qu'on songe le moins à déraciner. J'en dis le même des autres passions déréglées, & des vices dont nous rejettons la cause sur nôtre humeur & sur nôtre temperament. Je suis colére de mon naturel, dit cét homme ; ne vous étonnez pas si je m'échappe à ces emportemens, à ces impatiences, & quelquefois à ces juremens, sans beaucoup de sujet. Oüi ; mais la négligence à réprimer cette colére, est un peché que vous ne connoissez pas seulement, & qui fera que vous tomberez dans des desordres qui vous attireront ce malheur que vous ne pouvez assez appréhender.

Pour la même raison, cét attachement que vous avez aux biens de la terre, est un peché que vous ne connoissez presque point : quand vous commettez une injustice ou quelque infidelité dans le trafic, quand vous retenez le salaire d'un pauvre artisan, ou que vous prenez le bien d'autrui, ces pechez vous frappent l'esprit, & les allarmes qu'ils donnent à vôtre conscience, ne vous permettent

pas de les ignorer ; mais l'attachement, & la passion que vous avez pour le bien, cela vous est presque inconnu ; parce que jamais vous n'examinez les mouvemens de vôtre cœur, jamais vous ne rentrez dans vous-mêmes, & vous vous contentez de vous connoître, comme vous connoissez les autres par les seules actions, qui passent au dehors. Cependant, ce vice est capable de vous damner, & si vous êtes assez malheureux pour cela, Dieu vous fera connoître un jour que c'est cette passion, ce desir immortifié, cette humeur que vous avez négligé de dompter, qui a été la premiére cause de vôtre réprobation : comme souvent ce qui cause la mort du corps, n'est pas toûjours quelque accident fâcheux qui avance nos jours, ni même les maladies que nous appréhendons le plus ; mais quelque partie intérieure mal affectée, un abscez caché, quelque maladie occulte, qui nous est inconnuë, & à laquelle nous n'avons pas remédié d'abord.

C'est ce qui faisoit que le saint Roi David demandoit à Dieu avec tant d'instance, de lui pardonner ses pechez occultes, & qui échappoient à sa connoissance, lors qu'il en faisoit la recherche. *Ab occultis meis munda me.* (*Psalm. 18.*) O mon Dieu ! combien de passions déréglées de la sorte ? combien de pechez habituels qui sont peu de chose en apparence ? combien de pechez qui nous sont cachez ; parce que nous ne portons jamais la sonde jusqu'au fond de nôtre conscience ? Mais quelque raison que ce soit qui attire cette réprobation, il est toûjours certain que le

premier principe en vient de nous-mêmes. *Perditio tua ex te Israël, in me tantum modo auxilium tuum.* Osée 13.

ACHevons, Messieurs, par la troisiéme partie de la réprobation, qui est l'execution de cét Arrêt fatal, que Dieu a porté en vûë des crimes des hommes, & qu'il execute dans le temps, par l'exclusion qu'il fait des réprouvez de l'entrée du Ciel, & par leur condamnation à un supplice éternel. C'est le dernier motif de nôtre crainte ; motif d'autant plus juste & plus puissant, qu'il est plus sensible, & qu'il nous menace de plus prés. Aussi cette crainte est-elle si nécessaire pour réprimer l'insolence des hommes, & pour mettre un frain à la liberté qu'ils se donnent, de violer les Loix de Dieu, que comme enseigne saint Gregoire le Grand, Dieu créa au même jour & en même temps, l'Enfer avec les Cieux, afin que le monde ne fût pas un seul moment sans avoir devant les yeux, l'objet le plus terrible qui pût être. Ce n'est pas cependant ici le lieu, ni le tems de développer en détail toutes les rigueurs de cette Justice ; mais seulement, de vous faire concevoir que cette réprobation est bien à craindre, puis qu'elle aboutit à un suplice éternel ; & c'est ce même motif de crainte que le Sauveur du monde nous donne lui-même : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, & postea non habent quid faciant : timete verò eum, qui postquam occiderit corpus, potest animam mittere in gehennam.* Voilà la difference de la crainte de la Justice, ou de l'injustice des

TROISIE'-ME PARTIE.

Matth. 10.

hommes, la mort du corps, & puis c'est tout : c'est à quoi se termine toute leur rigueur, toute leur colére, tous leurs efforts, toute leur vengeance : *post hæc autem non habent quid faciant.* Aprés cela, ils sont à bout; leur injustice, ou leur cruauté ne peut passer plus avant. Ce qui fait que le Philosophe appelle la mort, *terribilium omnium terribilissimum*, la chose la plus terrible qui soit au monde ; mais pour la Justice de Dieu, elle commence proprement, là où celle des hommes finit. *Timete verò eum qui, postquam occiderit corpus, potest animam mittere in gehennam.* O que c'est donc une chose horrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant, qui se fait craindre, durant toute l'éternité à ceux qui ont vécu sans crainte en cette vie !

Mais comment direz-vous encore une fois; Dieu qui est infiniment bon, a-t-il destiné un supplice si effroïable pour un peché d'un moment ? ce n'est pas mon sujet de justifier ici ce procedé de la Justice de Dieu ; nous l'avons fait dans une autre occasion : pensez seulement que si dans cette certitude que les hommes en ont par la Foi, & dans l'incertitude où ils sont si ce malheur ne tombera point sur eux, ils ne laissent pas de s'attaquer à Dieu, & de l'offenser impunément ; ce que ce seroit si la peine des réprouvez devoit finir un jour, ou si elle étoit moins redoutable & moins severe : souvenons-nous que Dieu fait tout en Dieu : quand il récompense, c'est en Dieu, & l'Apôtre nous assûre que cette récompense passe toutes nos idées,

toutes nos espérances, & tous nos desirs; mais il punit aussi en Dieu : il avoit préparé cette éternité de feux aux Anges rebelles, un peu auparavant, & si lors qu'il est encore tout animé de colére & de vengeance, l'homme qui n'est qu'une misérable créature, vient à l'offenser avec la même hardiesse, faut-il s'étonner s'il le destine au même supplice.

Ce que saint Chrysostome explique par la comparaison d'un géant qui s'est armé pour tirer vengeance d'un puissant ennemi ; & pendant qu'il est dans l'ardeur de sa colére, un Pygmée lui insulte & l'irrite : ce géant ne change point d'armes pour le punir de son insolence ; il l'abat à ses pieds avec les mêmes armes. Quoi ! falloit-il user de tant de forces contre un si foible ennemi ? cela n'étoit pas absolument nécessaire, je l'avouë ; aussi ne s'est-il pas armé pour cela : mais il l'a irrité lors qu'il étoit dans cét état, pourquoi l'a-t-il attaqué ? J'en dis de même à nôtre sujet ; vous attaquez un Dieu puissant & terrible, lors qu'il est irrité, & vous vous étonnez qu'il vous fasse ressentir sa puissance, par une si terrible punition. C'est ce qui a fait dire au S. homme Job, que Dieu déploïoit quelquefois sa puissance toute terrible qu'elle est, contre une feüille d'arbre. *Contra folium quod vento rapitur, ostendis potentiam tuam.* Eh, quoi mon Dieu ! est-ce un digne sujet pour emploïer la puissance de vôtre bras, qu'un peché qui passe en un moment, & qui paroît quelquefois si peu de chose ? *contra folium quod vento rapitur.* Ah ! vous ne comprenez pas le procedé & la maniére *Job 13.*

d'agir d'un Dieu ; il est armé de sa puissance. *accinctus potentia*, comme parle le Psalmiste. Vous l'attaquez en cét état, vous en porterez peut-être le poids, & vous en ressentirez l'effet par cette terrible réprobation.

Psalm. 64.

CONCLUSION.

FInissons, Messieurs, & puisque tant de motifs nous obligent de l'appréhender ; tâchons une bonne fois d'en concevoir la crainte qu'elle mérite, puisque c'est le meilleur moïen de nous éloigner du peché, qui seul peut nous attirer ce malheur. *Timor Domini expellit peccatum.* Mais ne nous contentons pas d'une crainte sterile & inefficace, comme celle des démons, qui craignent, mais qui ne changent point de volonté pour cela. On donne d'ordinaire deux effets à la crainte, l'un pour le corps, & l'autre pour l'esprit. Mais nous pouvons, ce me semble, appliquer l'un & l'autre à nos mœurs & à nôtre conduite, pour éviter ce terrible sort d'une réprobation éternelle. Le premier est, qu'elle retressit, faisant que toutes les parties du corps se retirent, & rentrent dans elles-mêmes. *Timor constringit.* Ce qui a lieu dans l'esprit & dans les mœurs, aussi bien que dans le corps ; parce qu'on se retire, & on se retranche dans la crainte, comme dans une Ville assiégée ; la peur fait qu'on abandonne les dehors, pour se contenir dans l'enceinte des murailles ; si l'ennemi presse, & que la crainte redouble, on quitte la Ville pour se renfermer dans la Citadelle. C'est que la crainte a coûtume de nous faire retrancher, & nous éloigner le plus qu'il est possible du péril.

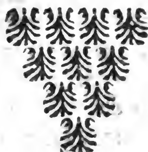
Ecclesiast. 1.

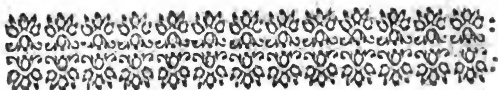
C'est ce que doit faire la crainte du malheur, dont le Fils de Dieu nous ménace. Vous n'êtes pas en sûreté parmi le grand monde, l'ennemi est trop fort, & vous reconnoissez assez que vous y courez risque de vôtre salut : retirez-vous dans vos maisons, fuïez les compagnies dangereuses, & les occasions d'offenser un Dieu vengeur. Il semble que ce soit la pensée du saint homme Job. *Terrores Domini militant contra me.* La crainte de Dieu vous doit poursuivre, vous faire retirer, & retrancher comme dans une Ville investie & assiégée de tous côtez ; c'est la marque qu'on craint véritablement Dieu. Car de dire qu'on craint de l'offenser, & cependant se jetter ou demeurer dans l'occasion de le faire ; c'est se mocquer, c'est chercher le péril, & s'attirer ce malheur que je me suis efforcé de vous faire appréhender, & que l'on doit craindre pardessus tous les malheurs imaginables. *Job 6.*

L'autre effet de la crainte, est, Messieurs, de rendre les hommes prudens & circonspects. *Timor consiliarium reddit.* Et c'est le principal effet que la crainte de Dieu doit avoir dans une ame qui en est vivement pénétrée, de nous faire toûjours tenir en garde ; car si la crainte dans la vie humaine produit la sûreté ; si dans la politique, elle est la mere de la Prudence ; si dans la guerre, elle nous garantit des surprises & des insultes des ennemis : Certes, dans la vie Chrêtienne, elle est le grand principe de la véritable sagesse, qui nous conduit en assûrance parmi tant d'écueils. C'est le fondement du salut, *Ariston in Moral.*

ſelon le Sage, & comme parle ſaint Ambroiſe ; le gouvernail d'une ame qui eſt engagée dans la Mer de ce grand monde, & ſans ceſſe en danger de faire naufrage parmi tant d'écueils. *Clavus fluctuantis animæ.* C'eſt même le moïen de ne rien craindre en ce monde, que de ne craindre que Dieu ; puiſque tout le reſte ſans Dieu, ne nous peut nuire, & tout le reſte ne nous peut garantir contre la Juſtice de Dieu. Comme un arbre qui a jetté de profondes racines, en même tems qu'il tremble plus fort vers la cime, il ſe tient plus ferme vers la terre, & le même vent qui agite & qui fait trembler ſes branches, affermit ſon tronc : De même, les perſonnes qui craignent davantage Dieu, ſont celles qui ſont les plus inébranlables à toutes les ménaces & à toute la colere des hommes. Cette crainte enfin, eſt la ſource de la vie, dit le Sage, *timor Dei fons vitæ*, je veux dire de la vie de la grace, à laquelle elle donne entrée, & enſuite de la vie de la gloire, que je vous ſouhaitte, &c.

Proverb. 14.





LIX.

SERMON

POUR LE

SIXIE'ME DIMANCHE

QUI EST RESTE' APRE'S

L'EPIPHANIE.

DU REGLEMENT DE la Conscience.

Simile est regnum cælorum fermento. *Matth.* 13.

Le Roïaume de Dieu est semblable au Levain. Saint Matth. c. 13.

IL y a, Messieurs, deux questions à faire sur chaqu'une des deux paraboles de l'Evangile de ce jour : la premiére, quel est ce Roïaume des Cieux, que le Fils de Dieu compare d'abord à un grain de Senevé, dont on connoît la petitesse & la merveilleu-

ſe vertu ; & enſuite au Levain, dont une aſſez petite quantité, fait lever toute la maſſe de la pâte, avec laquelle il eſt mêlé ? On demande donc premiérement ce que le Sauveur entend par le Roïaume des Cieux : & en ſecond lieu, quel eſt le ſens allegorique de ce grain de Senevé, & de ce Levain, qui ont tous deux de ſi ſurprenans effets ? Les Peres & les interprétes s'accordent aiſément ſur la premiére queſtion, & répondent unanimement, que ce Roïaume ne peut-être celui dont il eſt entré en poſſeſſion aprés ſon Aſcenſion glorieuſe, & où il régne maintenant avec les Bienheureux. Mais que c'eſt celui qu'il eſt venu établir ſur la terre, qui eſt ſon Egliſe, qu'il gouverne par ſon eſprit ; ou bien le Roïaume interieur, qu'il a dans le cœur de chacun des fidéles en particulier, ſelon cette parole de l'Evangeliſte ſaint Luc,
Luc 17. *Regnum Dei intra vos eſt.* Tenons-nous-en donc à cette explication, comme à la plus juſte & à la plus naturelle.

Pour la ſeconde queſtion, elle n'eſt pas ſi aiſée à réſoudre ; ſçavoir, pourquoi ce Roïaume, qui eſt audedans de nous-mêmes, eſt ſemblable au grain de Senevé & au Levain ; car ce ſont deux paraboles qui vont au même but, & qui renferment la même inſtruction. J'ai parlé du grain de Senevé dans un autre diſcours ; & je parle aujourd'hui de la parabole du Levain, qui eſt au ſentiment de quelques Docteurs, nôtre conſcience ; parce que c'eſt là où le Seigneur régne par ſes lumiéres, par ſes Loix, & par ſes graces, quand cette conſcience eſt droite;

& qu'elle est conduite par des régles sûres, qui sont les maximes de l'Evangile : & c'est aussi là où son empire est détruit, lorsque cette même conscience est en desordre, rebelle aux lumiéres de la grace, & opposée à la droite raison. Car c'est alors que le peché, comme un levain pernicieux, se répand dans toutes les puissances de l'ame ; & corrompt par son impression maligne, toutes les actions de nôtre vie. Or c'est ce Roïaume de Dieu renversé, détruit ou desolé, que je veux m'efforcer de rétablir dans nous-mêmes, en mettant ordre à nôtre conscience, qui est ou entiérement corrompuë, ou dans l'erreur, ou dans une étrange confusion, à l'égard de la plûpart des hommes. C'est en ce sens que le Fils de Dieu lui-même, appelle l'hypocrisie des Pharisiens un levain, parce que sous les dehors specieux d'une vertu réguliére, ils couvroient une conscience soüillée de crimes ; & saint Paul exhortant les premiers Chrétiens d'être soûmis à Dieu, & de vivre selon les Loix de l'Evangile ; il leur disoit qu'il faloit purger leur cœur & leur conscience du vieux levain qui les avoit corrompus, afin que Dieu régnât, & fût reconnu pour souverain dans ce Roïaume interieur.

J'ai donc dessein, Chrétiens Auditeurs ; de vous apprendre aujourd'hui le moïen de purger vôtre conscience de ce même levain, qui la corrompt, qui la soüille, & dont la malignité se répand sur toutes les actions qui paroissent au dehors ; c'est-à-dire, que je veux vous enseigner le moïen de remédier

aux plaïes les plus corrompuës de la conscience, comme l'exprime le Prophete Roïal, & de la régler selon les Loix de la raison, de la grace, & de la Foi ; mais afin que Dieu y rétablisse ce Roïaume interieur, implorons pour ce sujet si important le secours du Ciel, & pour l'obtenir, adressons nous à Marie.

Ave Maria.

LA conscience, à proprement parler ; n'étant autre chose que cette Loi, que Dieu a imprimée dans nos cœurs, afin de nous conduire dans nos actions particuliéres, & cette lumiére naturelle, qui nous fait distinguer le bien d'avec le mal : Il est évident, Messieurs, que du bon réglement de cette conscience, dépend le réglement de nos mœurs, & de toute la conduite de nôtre vie. C'est pour cela, que tantôt elle est appellée le premier Tribunal, où se fait la recherche & la discussion de toutes nos actions ; tantôt, le premier témoin qui nous accuse, & le premier Juge qui prononce nôtre Arrêt ; & tantôt enfin, le premier supplice dont Dieu punit nos crimes en cette vie. Or quoi qu'on dise communément que ce Tribunal est incorruptible, que la voix de cét accusateur & de ce témoin se fait entendre malgré nous, & que les éclairs de cette lumiére naturelle ne se peuvent jamais éteindre entiérement ; parce que pendant qu'il nous restera une étincelle de raison, elle nous fera toûjours suffisamment connoître nos devoirs;

Il faut pourtant avoüer que cette lumiére ſouffre de grandes éclipſes, puiſque le vice la corrompt, que la paſſion l'aveugle, & la jette dans l'erreur ; & enfin, que l'oubli & la négligence du ſalut, l'embroüille, & la confond de telle ſorte, qu'elle a bien de la peine à ſe faire jour parmi ces tenébres, & à ſe tirer de cét embarras où elle ſe trouve.

De là vient, Chrétiens, qu'il y a particuliérement trois ſortes de perſonnes qui ont beſoin de mettre ordre à leur conſcience : les premiers, ſont ceux qui l'ont mauvaiſe, ou pour mieux dire, qui n'en ont point du tout ; parce qu'à force d'en négliger les reproches, ils ont preſque entiérement étouffé les cris de cette Syndereſe : les ſeconds ſont ceux qui ſe forment la conſcience ſur de faux principes, & qui meſurent enſuite toutes leurs actions à cette fauſſe régle qu'ils ſe ſont preſcrite. Ce qu'on appelle une conſcience trompée, qui eſt dans l'erreur à l'égard de certaines choſes qu'elle ſe croit être permiſes. Et les troiſiémes enfin, ſont ceux qui l'ont tellement embaraſſée & embroüillée, qu'ils ne ſe connoiſſent pas eux-mémes, & ne ſçavent en quel état ils ſont, pour avoir vécu long-temps ſans aucun ſoin de leur ſalut. Voilà, Meſſieurs, les trois états, où ſe peut trouver une conſcience, qui a beſoin de conduite, pour ſortir du malheur où elle s'eſt engagée : une conſcience mauvaiſe, & comme parle l'Apôtre ſaint Paul, une conſcience cauteriſée, que je veux tâcher de guérir, par les remords mémes que cette Syndereſe fait encore ſentir de temps

en temps ; une conscience dans l'erreur, & qui se conduit par de fausses maximes, que je prétends redresser par les lumiéres de l'Evangile, & de la parole de Dieu ; & enfin, une conscience embroüillée, & dans l'embarras, qui ne se connoît pas elle-même ; mais qui n'a besoin que des lumiéres de la raison, pour concevoir l'interêt qu'elle a de mettre ordre aux affaires de son salut. C'est ce que je prétends vous expliquer dans les trois Parties de ce discours. Je ne sçai, Messieurs, si jamais vous en entendrez un plus utile ; donnez-moi donc toute vôtre attention.

PREMIERE PARTIE.

POur ce qui regarde la mauvaise conscience, qui est la premiére à laquelle je prétends remédier, comme à celle qui est dans un plus dangereux état : Et par ce nom de mauvaise conscience, j'entends non seulement, celle qui s'est renduë criminelle par des pechez réïterez ; mais celle qui s'est étourdie sur les véritez de l'autre vie, & qui est devenuë insensible à toutes les menaces de la Justice d'un Dieu. Pour y remédier dis-je, je ne veux emploïer, Messieurs, que les cris de cette conscience même, afin de la réveiller de l'assoupissement où elle est, & me servir des restes de ses lumiéres, pour r'allumer ce flambeau demi éteint. Je veux enfin en appeller à ce Tribunal, tout corrompu qu'il est, pour lui faire porter l'Arrêt contre elle-même, & l'obliger de sortir de cét abîme, où elle s'est précipitée. Car premiérement, s'il y a quelqu'un en cette

compagnie, qui ſoit en mauvaiſe conſcience, c'eſt-à-dire, qui ſe ſente coupable de quelque peché ; il eſt conſtant, & je n'en veux point d'autre témoin que lui-même, que tant qu'il ſera en cét état, ſa conſcience lui mettra ſans ceſſe devant les yeux, qu'il a commis ce peché. Et ce que ſaint Bernard dit, qu'à la mort, les pechez ſe préſentent à une ame criminelle, pour lui dire qu'ils ſont ſes ouvrages, & qu'ils ne l'abandonneront jamais : on le peut dire dés-maintenant durant la vie ; car cette conſcience qui a commis un crime, le porte en ſon ſein, comme une Vipére qui lui déchire ſans ceſſe le ſein, ſelon le langage du Prophete, *ecce concepit dolorem, & peperit iniquitatem.* Pſal. 7.
Mais pour laiſſer à part tout ce que les Auteurs & Saints, & Prophanes diſent de la conſcience, qui fait trouver aux Pecheurs un enfer anticipé, au milieu même de leurs plaiſirs, & de leurs débauches : Je demande ſeulement ce que c'eſt que ce reproche ; ce retour ſi importun, & ce remords vif & pénétrant que nous ſentons aprés avoir commis un peché : eſt-il naturel, ou ſurnaturel ? vient-il de Dieu, ou de nous ? Ce n'eſt pas ſans raiſon, Meſſieurs, que je fais cette queſtion ; car s'il eſt naturel, pourquoi n'eſt-il pas égal dans tous les pecheurs ? & s'il eſt ſurnaturel, comment le peché même le peut-il produire ? De plus, eſt-ce un acte de la volonté, ou de l'entendement ? je le laiſſe à examiner aux Théologiens ; mais je trouve de la difficulté par tout : car s'il eſt dans l'entendement comme le ſouvenir de nos crimes,

pourquoi cette puissance, qui n'a pas commis le peché, en porte-t-elle la peine ? & s'il est dans la volonté, qui seule est criminelle ; comment étant libre comme elle est, ne se peut-elle défaire de cét accusateur importun ?

Quelques-uns ont voulu dire, que c'étoit comme l'écho de la voix de nos crimes, laquelle monte jusqu'au Trône de Dieu ; ainsi qu'autrefois s'éleva celle du sang d'Abel ; & ils se fondent sur cette parole du Prophete:
Isaïe 59. *Peccata nostra responderunt nobis* ; Que nos pechez nous répondent eux-mêmes. Mais comment cette voix se pourroit-elle faire entendre de si loin, & si long-temps aprés que le crime est passé ? J'aimerois mieux dire avec les autres, que c'est plûtôt la voix d'un Dieu misericordieux, qui nous rappelle à son service, lorsque nous l'avons abandonné, & un raïon de sa lumiére qui nous éclaire jusqu'au fond de l'ame, pour nous faire connoître le mauvais état où nous sommes. Mais de là, je conclus, Chrétiens, que la premiére chose que doit faire un pécheur, pour régler sa conscience, est d'écouter ce témoin domestique ; & sur sa déposition, porter Arrêt contre lui-même, en se reconnoissant coupable devant Dieu ; car c'est pour cela qu'il a établi ce Jugement, afin de nous y juger nous-mêmes en premiére instance, avant que d'évoquer l'affaire à son Tribunal, & de tirer une plus severe vengeance de nos iniquitez ; en quoi il semble, dit saint Chrisostome, que Dieu ait voulu proportionner la peine à l'offense que nous

commettons. Car comme tout peché se conçoit dans le cœur, avant que de paroître au dehors; & d'ailleurs que la Justice des hommes ne peut connoître l'intérieur, qui est cependant la source de tout le mal, il a établi ce Jugement particulier au dedans de nous-mêmes, pour faire les premiéres informations de nôtre vie, & y porter la premiére Sentence de nôtre condamnation; car c'est-là que se produisent tous les Chefs d'accusation, qu'il y a contre nous. De maniére, qu'avant que Dieu porte l'affaire plus loin, & la juge en dernier ressort par un Arrêt irrévocable & éternel, il a voulu que ce premier Jugement fût seulement pour corriger le Pécheur, & non pour le perdre; que ce témoin fût pour l'avertir de ses crimes, de peur que venant à les oublier, il négligeât de les expier par la pénitence; que ce Juge fût un sage admoniteur, qui l'exhortât à l'amendement de sa vie, & que tout ce Jugement enfin lui servît de lumiére & de guide, pour retourner à Dieu, dont il a si lâchement trahi les interêts.

C'est pour cela que Dieu avoit établi ce seul Tribunal dans la Loi de nature, & qu'il n'a point donné d'autre Loi aux Païens, & aux Barbares; parce que cette lumiére peut suppléer en quelque façon à celle de la Foi; & que cette Loi tient lieu de tous les commandemens, comme étant la premiére régle, & immédiate de toutes nos actions, selon laquelle nous serons absous, & condamnez au Jugement de Dieu, où toutes nos pensées s'accuseront & se deffendront, com-

me parle l'Apôtre, pour faire voir aux yeux de tous les hommes, si nos actions ont été conformes à cette Loi vivante, & écrite dans le fonds de nos cœurs. Or, il ne faut pas s'étonner, que Dieu dans ce Tribunal Domestique, nous ait voulu faire Juges en nôtre propre cause ; ce qui ne se permet dans aucun autre Jugement ; puisque le témoignage de nôtre conscience, ne peut se recuser, étant le plus véritable, & le plus sincére : c'est l'accusateur le plus sévere, puis qu'il ne pardonne rien ; le Juge le plus incorruptible, puis qu'il nous condamne souvent même aprés avoir été absous au Jugement des hommes les plus intégres, & les plus éclairez. C'est donc, mon cher Auditeur, à ce Tribunal que je vous cite aujourd'hui ; si vous êtes en état de peché, c'est à cette Loi qu'il faut que vous vous examiniez vous-même, & ce remords que ressent vôtre conscience, doit être un puissant éguillon, pour vous exciter à sortir de cét état, & à mettre ordre au passé. Car, dites-moi, n'est-il pas vrai, que quand vous avez commis cette usure, & cette injustice, vôtre conscience vous a dit, & repeté plusieurs fois cette parole, que le grand saint Jean Baptiste disoit autrefois au Roi Herode : *Non licet.* Cela n'est pas permis. Quand l'occasion s'est presentée de vous enrichir par cét autre moïen injuste, elle s'est récriée, & elle s'est assez fait entendre ; mais vous avez étouffé cette voix.

Combien de fois, avant que de satisfaire cette passion, & vous permettre ce plaisir criminel, cette lumiére naturelle a-t-elle bril-

lé au fond de vôtre cœur, pour faire voir l'horreur de ce peché ? vous l'avez éteinte, & depuis ce temps-là, vous êtes demeuré coupable devant Dieu de ce peché : vous ne pouvez l'ignorer, ni l'oublier. Les traces en sont trop profondément imprimées dans le fond de vôtre cœur. Quand ce desir de vengeance vous a échauffé le sang, & vous a fait monter le feu au visage ; en même tems cét admoniteur Domestique vous a menacé de la Justice de Dieu, qui défend de se venger ; vous avez passé outre, cependant, & vous avez rüiné cét homme par vos intrigues, & par des pratiques sourdes ; vous l'avez opprimé par vôtre crédit ; vôtre conscience est demeurée chargée de ce peché jusqu'à present. Que faire maintenant pour secoüer ce poids dont vous êtes chargé ? Comment remédier au mal que cette conscience a fait ? & comment réparer le désordre qu'elle a commis ? Car aprés avoir étouffé cette voix qui vous avertissoit de ne pas commettre le peché, vous devez du moins écouter celle qui vous accuse aprés l'avoir commis, & comme vous ne pouvez éviter de paroître à ce Tribunal, il faut vous servir du Jugement qui y sera porté, pour régler l'avenir ; & ensüite, passer de ce Tribunal secret à un autre secret, qui est celui de la pénitence, pour y décharger cette conscience à l'oreille d'un Conféсseur, qui la peut absoudre, pour criminelle qu'elle puisse être, & la tirer de ce mauvais état.

Mais ce n'est pas à quoi je me veux arrêter : car en second lieu, j'entends par une

mauvaise conscience, non seulement celle qui est en mauvais état, & qui a peché; mais encore celle qui a perdu l'horreur du peché, pour s'y être habituée depuis long-temps; en sorte, qu'elle n'en ressente presque plus les reproches; ce que saint Paul appelle,
II ad Timoth. 4. *cauteriatam conscientiam*, une conscience cauterisée; parce que les pechez qu'elle a commis, sont marquez par des caractéres ineffaçables, tels que sont ceux qui s'impriment avec le feu; ou parce que comme la chair cauterisée, & où une fois le feu a été appliqué, devient dure & insensible; de même, une conscience s'endurcit quelquefois de telle sorte, qu'elle ne sent presque plus les remords qui la picquoient auparavant si vivement; elle devient impénétrable à toutes les touches du Ciel, à force d'y resister. La pensée des Jugemens de Dieu, de l'éternité, & des véritez les plus terribles, n'y fait presque plus d'impression, à force de la repousser. *Cauteriatam habentes conscientiam.*

En un mot, cette conscience est mauvaise, non seulement parce qu'elle est dans l'état de peché; mais parce qu'elle est dans la plus mauvaise disposition qu'elle puisse être, sçavoir, dans l'endurcissement au peché.; je sçai bien qu'il y a plusieurs degrez, par lesquels on descend jusqu'au plus profond de
Proverb. 18. cét abîme, comme parle le Sage. *Impius cum in profundum venerit peccatorum.* Quelques-uns en viennent jusqu'à un Atheïsme secret, pour se défaire des reproches importuns de cette Synderese; & si les autres n'en

viennent pas juſqu'à cét excez d'impieté, ils rejettent du moins toutes les inſpirations du Ciel, & s'endurciſſent à tous les avertiſſemens des Prédicateurs. C'eſt ce que j'appelle une mauvaiſe conſcience, qui s'eſt apprivoiſée au crime; une conſcience perduë, qui eſt devenuë inſenſible. *Cauteriatam habentes conſcientiam.* Or quel reméde aux plaïes pourries, & envenimées de cette conſcience qui a vieilli dans le crime? quelle régle, & quelle Loi donner à ceux qui ont preſque effacé celle que Dieu a gravée dans le fond de leur cœur? & comment rappeller ces perſonnes qui étouffent cette voix ſecrette, qui les avertit de leurs deſordres? C'eſt, Chrétiens, dans cette conſcience même que je prétends en trouver les moïens; car comme nous voïons que dans les maladies extrêmes du corps, aprés avoir épuiſé tous les remédes de l'art, on laiſſe faire la nature; en ſorte, qu'on en voit quelquefois revenir en ſanté, aprés s'être vûs à deux doigts de la mort, par les ſeules forces naturelles qui ont ſoûtenu l'effort du mal, qui les opprimoit: j'en dis de même de la conſcience, qu'on s'eſt efforcé d'étouffer à force de crimes, laquelle étant prés d'expirer, jette quelquefois des cris ſi hauts, qu'elle ſe fait entendre du profond de cét abîme; ou bien elle eſt comme un flambeau, qui jette de plus vives lumiéres ſur le point qu'il eſt de s'éteindre. En effet, il faut toûjours préſuppoſer que les pécheurs peuvent bien aſſoûpir pour un temps cette conſcience, mais non pas l'étouffer tout-à-fait; parce que

cette Loi étant imprimée dans le fond de nôtre cœur, c'est comme nous avons dit d'abord, une lumiére naturelle que Dieu donne à tous les hommes; & parconsequent, pendant qu'il nous restera une étincelle de raison, nous en aurons toûjours assez pour connoître que nous faisons mal. *Potest obtenebrari conscientia quia non est Deus*, dit Tertulien, *extingui non potest, quia est à Deo.* On peut offusquer cette lumiére par les tenebres du vice; mais il n'est pas en nôtre pouvoir de l'éteindre entiérement, sans qu'il en reste encore quelque lueur. C'est la dot de l'ame, dit-il ailleurs, que cette épouse prodigue peut bien engager, mais non pas dissiper, en sorte qu'il ne lui en reste rien. *Anima à primordio conscientia Dei dos est.* C'est, si vous voulez, comme un fonds que Dieu nous a donné en partage, qu'on ne peut aliéner ni distraire; nous sommes bien les Maîtres de ce qui croit dans ce fonds, nous pouvons en laisser perdre tous les fruits, nous pouvons le laisser en friche, ou y semer de mauvais grain; mais pendant qu'il nous demeure, tout n'est pas perdu, il ne tiendra qu'à nous de le faire valoir, puisque la vertu de ce fond, ne se peut jamais épuiser.

Tertul. in Apostolog.

Ainsi, vous me demandez, comment on peut remettre cette conscience qui est dans cét horrible desordre? c'est d'écouter les derniers cris qu'elle jette, & ouvrir les yeux aux derniers éclairs de cette lumiére qui s'éteint. On a vû des Athées les plus déclarez, jetter les yeux au Ciel dans les dangers imprévûs, par le témoignage d'une ame, que le même

même Tertulien appelle naturellement Chrétienne ; & on voit les plus impies qui ſont ſurpris de fraïeurs ſubites, dans la penſée de la Juſtice d'un Dieu, dont ils ont tâché d'étouffer tous les ſentimens dans leur cœur : Qu'eſt-ce que cela ? un reſte d'une ame naturellement Chrétienne, un dernier cri de cette conſcience mourante. Or la grace venant à s'y joindre, cela ſeroit ſuffiſant pour leur faire ouvrir les yeux, & retourner à Dieu, & c'eſt preſque l'unique reſſource qui leur reſte de leur ſalut. C'a donc, mon cher Chrétien, un peu la main à cette conſcience : d'où vient cette crainte qui vous ſaiſit quelquefois au milieu de vos débauches, & de vos divertiſſemens ? car je ne crois pas que vous ſoïez plus abandonné de Dieu que Caïn, à qui l'image de ſon crime, cauſoit une continuelle fraïeur ; ni que le déteſtable Empereur Neron, dont le ſeul nom nous fait concevoir ce qu'il y a de plus brutal, & de plus monſtrueux ſous la figure d'un homme, lequel cependant ſe réveilloit la nuit par des terreurs qui le mettoient hors de lui même ; ni enfin, plus deſeſpéré que tant de ſcelerats, à qui la conſcience déchiroit ſans ceſſe les entrailles, par des fureurs, & des deſeſpoirs qui anticipoient leur enfer : s'il eſt donc impoſſible que vôtre conſcience ne vous faſſe encore reſſentir quelqu'une de ces pointes qui vous percent juſqu'au vif ; c'eſt par là que Dieu prétend vous réveiller de ce ſommeil funeſte du peché.

Dites-nous d'où vient cette fraïeur qui vous fait trembler, quand l'évidence de la

raiſon oblige vôtre eſprit, tout aveuglé qu'il eſt, de reconnoître qu'il y a un Dieu? n'eſt-il pas vrai que c'eſt la penſée de ſes Jugemens, laquelle vous trouble dans la joüiſſance de vos plaiſirs? Car qu'il y ait un Dieu, & qu'il ne ſoit pas le juſte vangeur des crimes, c'eſt ce qui ne ſe peut concevoir; où plûtôt, n'eſt-il pas vrai, que la raiſon pourquoi vous ne les voulez pas croire; c'eſt parce que vous les craignez? J'en appelle à cette conſcience toute corrompuë, & toute inſenſible qu'elle eſt; mais ce qui cauſe maintenant vôtre crainte, eſt l'unique ſujet de l'eſperance que je conçois pour vous. Permettez donc que la nature, à laquelle vous n'avez pas renoncé, prenne du moins la place de la Religion, dont vous tâchez d'étouffer les ſentimens: interrogez cette conſcience qui crie encore, & demandez-lui ce qu'elle veut, & pourquoi elle vous inquiéte? elle vous dira, que jamais vous ne vous êtes ſoüillé d'aucun crime, qu'elle n'y ait reſiſté; & maintenant que vous étouffez ſa voix, elle vous cauſe cette fraïeur, comme les derniers ſymptomes qui pronoſtiquent vôtre dernier malheur, ſi vous ne le prévenez. Je ne parle plus, Meſſieurs, à ces perſonnes, comme à des Chrétiens, car il faut avoir renoncé au Chriſtianiſme, pour en être venu en cét état; mais comme à des perſonnes qui prétendent étouffer en eux-mêmes tous les principes de la Religion. Répondez-moi donc: ce qui eſt naturel, & pour ainſi dire, enté dans l'être propre de tous les hommes, peut-il être en vain, ſans deſſein & ſans raiſon? cela

ne se peut : que veulent donc dire ces reproches, ces allarmes, ces gênes, & les tortures, que vous cause quelquefois vôtre conscience, sinon qu'il y a des supplices préparez pour les crimes ? Or, s'ils étoient seulement pour cette vie, d'où viendroient les fraïeurs que vous avez de ceux de l'autre, & dont vous ne pouvez souvent vous défaire; quelque effort que vous fassiez pour en détourner la pensée ? la force de cette raison a fait juger aux Payens mêmes, qu'il y avoit une autre vie, où Dieu exerçoit sa Justice.

De plus, que veut dire ce secret reproche que vous fait cette même conscience quand vous pechez ; sinon que cette action que vous commettez, est contraire à la lumiére naturelle, qui vous sert encore de régle ? de maniére, que quand il n'y auroit ni Loi Divine, ni humaine, qui défendit par exemple, l'injustice, ou la calomnie, vous auriez toûjours cette Loi intérieure qui est dans les Païens mêmes. *Qui vivunt sine lege, tamen quæ legis sunt naturaliter faciunt.* J'ai donc raison d'en appeller à cette conscience toute corrompuë & pervertie qu'elle est, pour y chercher les restes de cette Loi que Dieu y a écrite ; & pour vous dire, que Dieu se sert de ses remords, & de ses cris, comme de la derniére voix qui vous avertit de vôtre perte ; ce sont les derniéres graces que peut-être jamais il vous fera, & moins vous les ressentirez dans la suite du temps, plus ce sera un signe qu'il s'éloigne encore davantage de vous. Car enfin, pour importuns, & pour

ad Rom. 2.

fâcheux que ſoient ces cris, le ſilence de cette conſcience eſt encore infiniment plus à craindre; parce que, quand elle ſe fait entendre, c'eſt pour nous avertir; & ſi elle ſe plaint, c'eſt pour nous obliger de chercher le remède à la douleur qu'elle nous cauſe. Mais quand il arrive qu'elle ne dit plus mot, ou que ſa voix eſt ſi foible, qu'elle ſe perd dans le trouble de nos paſſions, alors elle nous laiſſe dans un mortel aſſoupiſſement, où rien n'eſt capable de nous toucher; plus de crainte des Jugemens de Dieu, qui nous reveillent, plus d'objets exterieurs, plus d'exemples de ſa Juſtice, qui faſſent impreſſion ſur nôtre cœur; plus de véritez qui nous épouventent; & rien, en un mot, qui ſoit capable de nous ébranler. N'étouffez donc pas ce peu d'eſperance qui vous reſte de vôtre ſalut, & ne trahiſſez pas ces derniers ſentimens, de crainte que ce ver de conſcience, dont les morſures ſervent maintenant pour vous obliger à quitter vos deſordres, ne continuë de les punir dans l'autre vie, & ne devienne à vôtre égard, le plus cruel, & le plus inſupportable de tous les ſupplices qui ſe trouvent dans les enfers. Mais comme toutes les conſciences ne ſont pas dans ce dernier déréglement, & que j'ai tout ſujet de croire qu'il n'y en a point dans cét Auditoire, il faut une autre régle pour les autres, dont la conſcience eſt dans l'erreur. Je vais tâcher de vous l'apprendre dans cette ſeconde Partie.

SI cette seconde sorte de conscience n'est pas si criminelle, ni réduite à un si déplorable état que la premiére, j'oserois dire cependant, Chrétiens, que le danger où elle est, n'est guere moins à craindre; puisque son erreur la conduit à la même fin, qui est le malheur éternel. Pour mieux concevoir & apprêhender cette consequence; il faut mettre de la difference entre une conscience trompée & séduite, dont nous parlons ici, & une conscience que les Docteurs appellent erronée, quoique toutes les deux soient dans l'erreur: la difference est que celle que les Docteurs appellent erronée, peut n'être pas criminelle, si elle agit de bonne foi, & si son erreur est invincible; pourvû qu'elle soit dans la disposition de changer de conduite, si-tôt qu'on lui aura fait connoître l'égarement où elle est. Tout au contraire, j'appelle ici une conscience trompée, celle qui se conduit par de fausses maximes, dont elle a sujet de se défier; mais qui préfere ses lumiéres au sentiment des personnes les plus éclairées, & qui prétend même s'autoriser dans son erreur. De maniére, que ces personnes séduites font dans la Morale, ce que les hérétiques font dans la Foi. Car comme ceux-ci ne veulent croire que ce qu'ils veulent; De même, ceux-là ne veulent garder de préceptes & de Loix, qu'autant qu'il leur plaît: les uns résistent à l'autorité de Dieu & de l'Eglise, par l'orgueil de leur raison, & les autres s'y opposent par le déréglement de leur cœur; les uns n'acquiescent qu'à ce

SECONDE PARTIE.

qui donne dans leur ſens, & les autres ne ſuivent que ce qui éſt conforme à leurs deſirs.

Or, de ces ſortes de conſciences qui ſe fondent ſur de faux principes, ou qui des principes véritables en tirent de mauvaiſes & de pernicieuſes conſéquences ; j'en trouve particuliérement de deux ou trois ſortes qu'il faut régler ſur les maximes de l'Evangile, & de la parole de Dieu. Je ne parlerai point ici, Meſſieurs, de ces faux préjugez, qui naiſſent pour ainſi dire avec nous, qui viennent de l'éducation, ou des inſtructions qu'on a reçûës dés ſes plus tendres années. Telles ſont les erreurs en matiére de Foi : une perſonne a été élevée toute ſa vie dans l'hereſie, par le malheur de ſa naiſſance ; on l'a prévenuë contre tout ce qui pourroit la tirer de cette erreur ; on lui a interdit tout commerce avec ceux qui pourroient la deſabuſer ; ſes ſentimens ſe ſont fortifiez avec l'âge, & ſa raiſon eſt tellement ſéduite, qu'elle croît que c'eſt la pure verité. Ces perſonnes ſont bien à plaindre, & il n'y a qu'une grace extraordinaire du Ciel, qui les puiſſe deſabuſer ; puiſqu'on leur a fermé toutes les avenuës à la lumiére. Telles ſont de pauvres gens groſſiers, qui ont ſuccé l'erreur avec le lait, & qui n'ont pas aſſez d'étude ni de pénétration d'eſprit pour la découvrir. Comme ils agiſſent de bonne foi, il faut eſperer de la miſericorde de Dieu, qu'ils ouvriront les yeux, & que s'ils ſont fidéles à leurs devoirs, Dieu ne manquera pas de moïens de pourvoir à leur ſalut. Je parle ſeulement ici des erreurs volontaires & affectées, dont il

y a plusieurs especes : la premiére, est de ceux qui accommodent leur conscience à leurs interêts, au lieu de régler leurs interêts sur leur conscience. Un homme, par exemple, veut avoir un Benefice de grand revenu : il n'y a qu'un moïen de l'obtenir, qui est une condition simoniaque ; car on ne le lui veut point résigner, qu'il n'ait avancé une telle somme d'argent, ou qu'il ne se charge d'acquitter cette dette : cét homme ne demande ni ne consulte si cela est permis; car dans son cœur, il sçait bien que non ; mais il demandera pourquoi non ? surquoi sont fondez les Canons qui le deffendent, & d'où le sçavent les Casuites qui l'enseignent ? Son principe est, qu'il y trouve son interêt ; & ensuite, il y accommode sa conscience ; ce n'est pas par ignorance qu'il péche, & cependant, cette conscience est dans l'erreur, mais cette erreur vient plûtôt de la volonté que de l'entendement ; ou si vous voulez d'un entendement perverti par la volonté, qui ne croit pas que ce soit peché, parce qu'il ne veut pas qu'il le soit. Ce qui arrive lorsque la volonté gagnée par la passion, n'empêche pas seulement l'entendement de voir la vérité ; mais fait qu'il se révolte contre cette vérité, selon l'expression du saint homme Job, *ipsi fuerunt rebelles lumini* : ils ont été rebelles à la lumiére. Car un sujet n'est pas révolté ni rebelle contre son Prince, pour ne pas faire simplement ce qu'il commande, ou pour ne pas recevoir ses ordres ; ce n'est encore qu'une simple dés-obeïssance : mais quand il appuïe sa dés-obeïssance par les ar- *Iob* 24.

mes, c'eſt alors qu'il devient rebelle : Voilà ce que fait cette conſcience, non ſeulement elle fuit la vérité ; mais elle lui reſiſte, & emploïe toutes les forces de la raiſon, pour la combattre & pour ſoûtenir contre elle le parti de l'erreur.

J'en vois un autre qui veut accroître ſon bien, & ſon revenu ; il n'a pas encore tout-à-fait perdu ſa conſcience, pour commettre une injuſtice manifeſte : mais voilà une uſure qui ſe preſente ; comme ſa paſſion lui empêche de voir la malice de cette action, il avoüera bien que l'uſure eſt mauvaiſe ; mais il ſe perſuadera que la maniére dont il veut tirer interêt de ſon argent, ne ſera point une uſure, quoi qu'au ſentiment de tous les Docteurs, ç'en ſoit une effectivement. Que fait cét homme qui d'abord en doute avec ſujet ; ce qui ſeul l'oblige d'en chercher l'éclairciſſement ; mais il ſe croît aſſez ſçavant pour ſe réſoudre lui-même ; il ſe convainc par raiſon, & ſe forme une conſcience conforme à ſon inclination ; enſuite, il s'affermit, & s'autoriſe dans cette fauſſe conſcience, qui ne veut pas qu'il y ait du mal dans une choſe qu'il eſt réſolu de faire.

Voilà juſtement la menace que faiſoit ſaint Paul de la part de Dieu, à ceux qui ne vouloient pas ſuivre les véritez qu'il leur prêchoit. *Ideò mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio.* Dieu permet que l'erreur, ou plûtôt, comme parle un ſaint Pere, que le démon d'avarice, ou de quelqu'autre paſſion qui les poſſede, exerce ſur eux un empire de tromperie, comme dit

2. ad Theſſ. 2.

ſaint Jerôme, *exercet imperium fallaciæ* ; & ainſi ils agiſſent ſelon cette erreur, & forment leur conſcience là-deſſus. J'en conſidére un autre, poſſedé d'une paſſion brutale, laquelle non ſeulement lui trouble la raiſon, mais qui lui fait emploïer le peu qui lui en reſte, pour juſtifier ſes déſordres. D'abord il ſe perſuade que ce n'eſt pas ſi grand peché, qu'on le lui veut faire accroire, particuliérement dans l'état où il eſt, & parmi les perſonnes avec qui il eſt obligé de converſer : & ſur cela, il ſe perſuadera que cent choſes qui ſont contre l'honnêteté, cent libertez, cent entretiens qu'il fera de ſa paſſion, ne doivent paſſer que pour des amuſemens d'une humeur enjoüée ; & ainſi cette conſcience apprivoiſée au mal, en perd l'horreur, & comme ſon peché lui plaît, c'eſt aſſez pour ſe perſuader qu'il n'eſt pas peché, ou pour traiter de bagatelles cent pechez mortels qu'il commettra en cette matiére. Voïez cét autre qui a en tête une vengeance ; mille raiſons ne ſe preſentent-elles pas pour autoriſer ſon reſſentiment ? le ſoin de ſa réputation, le bien qui peut réüſſir en réprimant l'inſolence d'un injuſte aggreſſeur, la crainte qu'il ne prenne une nouvelle hardieſſe de la patience qu'on témoigne à le ſouffrir. Cette paſſion n'eſt que trop feconde en raiſons ; une ſeule le convaint, & lui forme ſa conſcience, & il croira encore rendre ſervice à Dieu & au public, de rüiner ſon ennemi, d'honneur, de biens, & de réputation. Voilà, Meſſieurs, comme ſouvent l'on ſe forme ſa conſcience ſur de faux principes,

que la passion suggére ; ce qui se fait d'ordinaire de cette maniére, faites-y attention s'il vous plaît. La volonté qui en est prévenuë & troublée, détourne l'entendement de la pensée du mal qu'il y a dans l'action qu'il va commettre, & du précepte qui le défend; ensuite, elle s'applique à la considération des raisons qui semblent la devoir porter à ne rien craindre là-dessus. De là naît l'obscurité, & le doute, à cause des tenébres que causent les passions ; aprés quoi, par l'empire que cette volonté exerce sur cette autre puissance de l'ame, elle l'oblige à juger, & à prononcer en sa faveur : & enfin, à force de juger dans les rencontres particuliéres qui se présentent, il en fait un principe general qu'il peut, ou qu'il doit agir de la sorte dans les rencontres qui se présentent. De là naît cette fausse securité, que produit l'ignorance affectée ; de là, le libertinage qui s'autorise de ces faux principes, ou qui se régle sur l'exemple des autres, qui n'ont pas plus de probité que nous, sans penser qu'on n'est point innocent pour avoir ignoré ce que l'on est obligé de sçavoir ; & que la coûtume, ni l'exemple ne peut prescrire contre la Loi de Dieu : mais à force de demeurer dans cette erreur, on s'affermit, & l'on s'autorise dans cette persuasion ; tellement que ces deux puissances agissent de concert pour se trahir mutuellement, & pour se maintenir dans cette erreur. Et voilà comme se forme cette conscience séduite, qui se fait elle-même sa régle, & sa Loi ; mais qu'on doit réformer sur des maximes plus sûres, sçavoir

sur celles de l'Evangile, qui sont les veritables régles de nos mœurs & de nos actions. Car si la Foi n'est pas encore éteinte, si cette conscience n'est pas tout-à-fait corrompuë, comme celle dont nous parlions auparavant; qui la doit régler, & redresser dans son égarement, que la parole de Dieu, qui est la verité même? ainsi ces principes que vous établissez pour fondement, n'aïant de solidité, que celle qu'ils empruntent de l'opiniâtreté de vôtre jugement perverti, & ces maximes que vous suivez n'étant que ténébres, elles doivent se dissiper par l'éclat de cette Divine parole, qui doit être la régle de vôtre conduite, & la Loi sur laquelle vous devez réformer cette conscience trompée par la passion.

Mais outre cette premiére espece de conscience séduite, qu'on se forme soi-même; j'en remarque une seconde qui ne va pas si directement contre la vérité, par un Jugement déterminé, & qui ne s'efforce pas de la combattre par raison; elle est plus pacifique, elle parle d'accommodement, & ne cherche qu'à vivre en repos. Pour cela, elle avouë bien son peché, & par la douleur qu'elle ressent, elle juge assez qu'elle est blessée; mais elle veut seulement flater sa plaïe par quelque adoucissement, au lieu de souffrir qu'on y mette la sonde, pour juger de sa profondeur, & du danger d'une mort éternelle qu'elle lui peut causer. Par exemple, un homme a du bien mal acquis, ou du moins il a sujet d'en douter: quel moïen que sa conscience le laisse en repos, pendant que

ce doute raiſonnable demeurera dans ſon eſprit ? Cette penſée l'inquiéte, & c'eſt une épine qui le tourmente, & qui le fait tourner de tous côtez, pour chercher du ſoulagement à ſa douleur, comme diſoit le ſaint Roi Prophete. *Converſus ſum in ærumna mea, dum configitur ſpina.* Que fera-t-il ? s'en accuſer en Confeſſion, ce ſera avoüer la dette : car un Confeſſeur éclairé & qui eſt homme de conſcience, ne manquera pas de l'obliger à reſtitution ; & c'eſt dont cette perſonne trompée ne veut pas entendre parler. Il faut donc chercher quelque voïe d'accommodement ; il s'adreſſe à un autre Directeur qu'il ſçait n'être pas ſi pénétrant ; il l'embaraſſe de raiſons, de faits douteux, d'incidens, de circonſtances ; il lui fait entendre, qu'encore que cét argent ne lui ſoit pas dû, par le titre ſous lequel il le poſſede ; il eſt bien fondé pour croire qu'il lui eſt dû par un autre auſſi légitime ; qu'il a ſervi cét homme à ſes dépens, & qu'il a quitté ſes propres affaires pour les ſiennes ; qu'il n'eſt pas juſte qu'il ſoit fruſtré de ſon travail, & du fruit de ſes peines, qu'il fera monter à quel prix il voudra : Car c'eſt la maniére des gens qui ſe païent par leurs mains ; de cent je ne ſçai s'il y en a un qui les ait aſſez nettes, & qui n'ait la conſcience ſoüillée du bien d'autrui : enfin, cét homme fait tant, qu'il attire ſon Confeſſeur à ſon avis, & demeure en repos ſur ce chapitre.

Quelquefois, & même le plus ordinairement, une conſcience tombe dans l'erreur par libertinage ; parce que le cœur, qui eſt

la plus grande ſource des illuſions de l'eſprit, étant le premier ſéduit, & le premier corrompu, par le plaiſir, ou par les autres biens apparens, obſcurcit l'entendement, & l'attire dans ſon parti ; il ſe perſuade ſans beaucoup de peine, qu'une choſe eſt juſte, dés-là qu'elle eſt agréable, ou que ce qui nous accommode eſt permis. Ce qui s'appelle erreur volontaire, ou ignorance groſſiere & affectée : *noluit intelligere ut benè ageret*, dit le Saint-Eſprit. Ce ſont des perſonnes qui ne veulent pas être inſtruites de leurs devoirs & de leurs obligations, ni entrer dans l'éclairciſſement de leurs doutes, parce qu'ils ſont bien aiſes d'avoir un prétexte, pour ne pas quitter leurs deſordres ; ils ſe perſuadent qu'ils en ſeront quittes d'alleguer l'ignorance du droit, pour ſe juſtifier ſur le fait, & ſe maintenir dans la poſſeſſion où ils ſe ſont mis, de vivre de la maniére dont ils ont toûjours vécu. C'eſt ainſi qu'un homme prétend être en ſûreté de conſcience, de mener une vie oiſive & faineante, & d'en paſſer la plus grande partie dans le jeu & dans les autres divertiſſemens : ainſi une femme mondaine, en vient juſqu'à n'avoir plus de ſcrupule ſur ſon luxe, & ſur l'immodeſtie de ſes habits ; elle veut ignorer que cela bleſſant la pudeur, c'eſt une continuelle occaſion de ſcandale au prochain. Ainſi dans mille autres choſes ; on ne veut point entrer en diſcuſſion s'il y a du peché, parce qu'on a déja pris le parti de continuër, & qu'on s'en eſt fait une Loi, au préjudice de la Loi de Dieu. C'eſt ſur ce principe & ſur cette régle, qu'un Gen-

Pſalm. 35.

tilhomme demeure tranquille, & ne se fait pas un point de conscience, d'être dans la résolution de tirer l'épée, pour venger une injure ou un affront. Ah ! de combien de maximes de la sorte, n'est-on point entêté dans le monde, sur lesquelles on ne s'avise pas même de douter, ou de s'informer pour la sûreté de sa conscience ? on veut demeurer dans l'erreur, pour ne pas être obligé de changer de conduite. *Noluit intelligere, ut bene ageret.*

J'ajoûte cependant à tout cela, une autre espece de conscience dans l'erreur & dans l'illusion, qui étant plus ordinaire, a aussi plus de besoin d'une serieuse réflexion. C'est, Messieurs, que la plûpart des Chrétiens croïent être en bonne conscience, lors qu'ils se sont accusez en Confession avec toute l'exactitude qu'ils ont pû y apporter, de tous leurs pechez, pendant qu'ils conservent l'affection & l'attachement à ces mêmes pechez, sans prendre garde, que ces deux choses sont d'une obligation indispensable ; & que pour décharger sa conscience, ce n'est pas assez de quitter, comme parle l'Apôtre, les pechez qui l'entourent, mais qu'il faut de plus secoüer le poids qui nous porte à de nou-
ad Hebr. 12. veaux crimes. *Deponentes omne pondus, & circumstans nos peccatum* ; c'est-à-dire, l'affection secrette que l'on retient pour le peché.

Surquoi, Messieurs, c'est une belle remarque d'un sçavant Interpréte, que le peché a comme un double poids ; l'un que l'on peut appeller extérieur & étranger, que l'on

ajoûte à une choſe : *Circumſtans nos peccatum*, & l'autre intérieur, ſemblable à celui que les Philoſophes appellent gravité dans les choſes peſantes, & c'eſt cette affection que l'on a au peché même, qui nous y porte, & qui nous y fait tomber, ſelon l'expreſſion de ſaint Auguſtin. *Amor meus pondus meum.* Or, il arrive que la plûpart des hommes reſſentent facilement le poids du peché qu'ils ont ſur leur conſcience ; il n'eſt pas ſi-tôt commis, qu'il leur peſe comme un poids immenſe qui les accable, & qui les fait gémir ſous le faix : *tanquàm onus grave gravatæ ſunt ſuper me*, diſoit le Roi Prophete : il faut qu'ils le ſecoüent, & qu'ils s'en déchargent aux pieds d'un Confeſſeur ; & juſqu'à ce qu'ils l'aïent fait, ils n'ont, ni paix, ni repos. C'eſt que le peché étant contraire à la raiſon, & à la lumiére naturelle, il l'eſt auſſi par conſequent à la conſcience qui en eſt chargée : mais quand l'affection qu'on a pour le peché s'y trouve, c'eſt un poids interieur, & comme une pente & un penchant, qui nous y porte de nôtre propre mouvement, & alors la conſcience ne reſſent preſque point ce poids, parce qu'il eſt naturel, ou qu'il ſeconde nôtre nature corrompuë. Et de là, Chrétienne compagnie, naît la plus dangereuſe erreur qui puiſſe être en matiére de conſcience ; car on reſſent la peſanteur des pechez qu'on a commis ; on les examine, on s'en confeſſe, on les déteſte, on en fait même pénitence ; c'eſt un poids que l'on ſecouë, & qu'on ne peut ſouffrir : Mais on quitte rarement l'affection

Pſalm. 37.

qu'on a pour le peché, laquelle eſt la cauſe qu'on le commet, & qu'il demeure toûjours, quelque Confeſſion qu'on en faſſe, & quelque douleur qu'on témoigne en avoir ; parce que ſans quitter cette affection, & ſans ſecoüer ce poids, il n'y a ni Contrition, ni Attrition, ſuffiſante même avec le Sacrement.

Mais helas ! combien y a-t-il de perſonnes dont la conſcience eſt dans l'erreur, & à qui cette erreur cauſe une fauſſe aſſûrance ? Ils ont confeſſé toutes les circonſtances de leurs pechez, l'eſpece, le nombre, la griéveté, je le veux ; mais l'inclination au peché qu'ils ont retenüe, a rendu leurs Confeſſions ſacriléges, ils n'ont pas eu une ferme réſolution d'éviter les rencontres, & les occaſions qui entretenoient leurs mauvaiſes habitudes, l'amitié de cette perſonne, la hantiſe de cette autre, la lecture d'un tel Livre, ces viſites, ces entretiens, ces rendez-vous, & tout le reſte qu'on eſt obligé de quitter avec le peché. Et cependant, mon cher Auditeur, vous êtes tranquille de ce côté-là, & vous ne ſentez rien ſur vôtre conſcience : c'eſt l'erreur qui cauſe cette tranquilité, & bien loin d'être quitte des pechez que vous avez confeſſez, vous y avez peut-être ajoûté autant de nouveaux crimes, que vous avez fait de Confeſſions, & de Communions en cét état. Ah ! déplorable erreur ! paix trompeuſe ! repos dangereux ! à quel péril expoſe-tu une infinité de Chrétiens ? dans quel malheur ne les précipite-tu point ? Mais quel reméde, Meſſieurs ; je vous ai déja dit que

l'erreur ſe doit diſſiper par la lumiére des maximes de l'Evangile, & de la parole de Dieu, que l'Apôtre appelle un glaive à deux trenchans qui pénétre jusques dans la ſubſtance de l'ame, qui coupe & qui tranche non ſeulement les pechez, mais les cauſes, les occaſions, les habitudes, & les racines mêmes du peché. Il faut, à la faveur de cette lumiére, foüiller dans tous les plis, & replis de cette conſcience, pour diſſiper l'erreur qui nous flatte, & qui nous fait diſſimuler à nous-mêmes nôtre mal, & le danger oû nous ſommes. Il faut par le moïen de ce glaive, retrancher tous les liens qui nous attachent au peché, & ne ſe point fier à cette paix de nôtre conſcience, qu'aprés l'avoir acquiſe par une guerre immortelle que nous déclarerons à nos paſſions, & à nos appetits déréglez. Mais achevons, s'il vous plaît, & de crainte que le temps ne nous ſurprenne, aprés avoir vû le moïen de guerir une mauvaiſe conſcience ; aprés avoir tâché de ramener celle qui s'eſt égarée, & qui eſt dans l'erreur ; voïons comme l'on doit traiter celle qui eſt dans le trouble & dans l'embarras ; que l'oubli, ou la négligence de ſon ſalut, a mis dans une telle confuſion, qu'elle ne ſe connoît pas elle-même. C'eſt ce qui nous reſte à voir, mais en deux mots, dans cette derniére Partie.

TROISIE'-ME PARTIE.

QUoi que la conſcience, comme nous avons dit, ne ſoit autre choſe qu'une lumiére naturelle, qui nous fait diſtinguer le bien d'avec le mal ; & qu'enſuite, on lui don-

ne les noms de Juge incorruptible, d'accusateur severe, de témoin irréprochable ; il faut pourtant avoüer encore une fois, Chrétiens, que si cette lumiére est presque éteinte dans quelques-uns, par le libertinage & l'impieté ; elle est tellement obscurcie, & mêlée de tant de nuages, par la négligence des autres, qu'eux-mêmes n'y connoissent rien. Or, pour faire jour dans cette obscurité, parmi laquelle on court risque de se perdre : Je veux seulement vous faire remarquer, que cette confusion, & cette épaisse nuit, vient de l'oubli des choses de son salut. Un homme, par exemple, est engagé dans le grand monde, dans un emploi dangereux, dans les affaires, où il est comme abîmé, sans penser ni à Dieu, ni aux devoirs d'un Chrétien ; que si la réputation d'homme d'honneur, dont il est encore touché, l'empêche de commettre des injustices manifestes, il passe cependant sur bien des choses qu'il seroit obligé d'examiner de plus prés ; tantôt la crainte de déplaire à celui-ci, tantôt le desir de gagner cét autre, aujourd'hui l'interêt d'un ami, demain le sien propre, lui fait négliger les devoirs de sa Religion ; mille desseins, & mille occupations tumultueuses, lui font évanoüir de l'esprit les plus salutaires pensées. D'ailleurs, comme c'est un homme d'intrigue, qui ne manque ni d'adresse, ni d'esprit, il emploïe toutes sortes de moïens pour faire réüssir ses desseins, sans se mettre fort en peine si la conscience y est interessée. De sorte, qu'aprés avoir passé plusieurs années sans y penser, &

ſans y mettre ordre, jugez en quel embarras, & en quelle confuſion elle eſt, quand quelque accident imprévû l'oblige d'y penſer: un homme alors, n'oſe rentrer dans lui-même, comme ceux qui n'oſent mettre le pied dans leur maiſon, où ils ſçavent que tout eſt en déſordre, qu'ils y trouveront des meubles enlevez, des Créanciers qui envoïent ſaiſir le reſte, une femme querelleuſe, des domeſtiques importuns, qui ne font que ſe plaindre, & des enfans dés-obéïſſans qui leur donnent mille chagrins.

Voilà l'image d'une conſcience embroüillée : un homme n'oſe s'examiner, crainte d'apprendre qu'il eſt obligé à reſtitution d'un côté, à réparation d'honneur d'un autre, à dédommager celui-ci, & à ſatisfaire pour le tort qu'il a cauſé à celui-là : Cét homme ne ſçait où il en eſt ; c'eſt pourquoi il fuit, & il differe tant qu'il peut d'y mettre ordre, & s'embroüille toûjours de plus en plus. Le même arrive à cette Dame, laquelle aprés avoir vécu long-temps dans le grand monde, où ſi elle n'a pas été dans les derniers deſordres, elle a du moins paſſé la meilleure partie de ſa vie dans une extrême négligence de ſon ſalut. Comment enſuite mettre ordre à cette conſcience, où elle ne connoît plus rien ? l'appréhenſion de voir le mauvais état de ſon ame, fait qu'elle ne peut ſe réſoudre à deſcendre dans le détail de ſa vie, pour en faire une ſérieuſe revûë ; & ainſi elle demeure dans cét embarras, où elle s'enfonce toûjours davantage.

C'eſt ce qui arrive enfin, aux perſonnes

qui ont été long-tems ſans approcher des Sacremens, dont il eſt impoſſible que la conſcience ne tombe dans un horrible cahos. Car quoi qu'ils en diſent, ou qu'ils en penſent, le moïen que durant un ſi long-tems, parmi une ſi grande diverſité d'actions, tant d'occaſions dangereuſes, tant d'affaires ſi délicates, tant de fâcheuſes conjonctures, où ils ſe ſont trouvez; le moïen, dis-je, qu'ils n'aïent commis une infinité de pechez, dont ils ne ſe ſouviennent pas ſeulement? mais le moïen que dans une telle confuſion, ils puiſſent voir clair dans cette conſcience? auſſi voïons-nous que ces perſonnes fuïent tant qu'ils peuvent, de ſonder le fonds de leur cœur, & l'on peut dire d'eux ce que diſoit le ſaint homme Job: *Quare poſuiſti me contrarium tibi, & factus ſum mihi metipſi gravis*? non ſeulement, ils ſont devenus ennemis de Dieu par la multitude de leurs crimes, mais ſi fâcheux à eux-mêmes, qu'ils ne peuvent ſe ſouffrir. *Nullus oculus moleſtior ſeïpſo, nullus quem tenebroſa conſcientia ſuffugere magis velit.* C'eſt ſaint Bernard qui parle; mais ce qu'il dit des réprouvez dans l'enfer, diſons-le de ces ſortes de perſonnes dés cette vie; ils craignent leur propre vûë autant que celle des autres: il eſt vrai qu'ils rougiroient, ſi l'on voïoit l'état de leur conſcience; mais ils fuïent, & craignent de le voir eux-mêmes, & ne peuvent preſque ſe réſoudre de rentrer chez eux.

Job 7.

L. 5. de Conſid.

Or dans cét embarras, & dans les tenébres de cette conſcience, il arrive ce que le Prophete Roïal dit des tenébres de la nuit,

que c'eſt alors que toutes les bêtes feroces, qui n'oſent paroître durant le jour, paſſent ſans qu'on s'en apperçoive, ou qu'on leur donne la chaſſe : *in ipſa pertranſibunt omnes beſtiæ ſilvæ.* Pſalm. 103. Ainſi tous les vices ſe retirent dans cette conſcience obſcure, où le jour ne paroît preſque jamais : mille injuſtices, mille deſirs de vengeance, mille impuretez, & mille ordures, comme autant de bêtes farouches, paſſent, & ſe retirent ſans ſeulement qu'il les voïe ; parce que cette conſcience eſt comme une forêt épaiſſe, où elles ſont dans leur fort, & en aſſûrance à la faveur de cette obſcurité : l'on craint même d'y entrer trop avant, de peur d'y voir ce qu'on ne veut pas apprendre : *In ipſa pertranſibunt omnes beſtiæ ſilvæ.* Mais pour remède à ce dernier deſordre, qui n'eſt pas moins commun que les deux autres, il faut bien prendre garde, Chrétienne compagnie, de deſeſperer d'en venir à bout, & de faire comme ceux, qui aprés avoir laiſſé longtemps leurs champs en friche, & voïant que les ronces & les épines ſont cruës & multipliées, ne ſçachant par où commencer, ni par où finir, ni même comment s'y prendre, l'abandonnent comme une terre infructueuſe, qui leur coûteroit trop à faire valoir, & à remettre en ſon premier état : ainſi ſouvent ces perſonnes voïant l'embarras de leur conſcience, ſe perſuadent qu'ils ne peuvent jamais percer cette obſcurité, ni ſe faire jour dans ce cahos affreux. Pour la tirer cependant de ce deſordre, & la mieux régler à l'avenir, entrez-y hardiment, mon cher

Auditeur ; ſans vous effraïer de l'horreur de ces tenébres ; penetrez-y bien avant, & pour cela, ſervez-vous du flambeau de la raiſon, aidé de la lumiére de la grace qui vous y ſervira de guide ; penſez qu'il faut tôt ou tard ſortir de cét embarras ; que ſi vous ne commencez maintenant, le ferez-vous mieux en un autre temps, lors qu'elle ſera encore plus embroüillée ? car les épines croîtront toûjours dans ce champ abandonné, toûjours la confuſion s'augmentera, avec les tenébres, qui s'épaiſſiront de telle ſorte, qu'elles ſeront palpables comme celles d'Egypte. Mais prenez garde que vous n'imitiez ce peuple dans leur trouble, parce qu'au raport de l'Ecriture, pendant qu'elles durerent, perſonne ne ſe remua de ſa place, étant comme arrêtez par les tenébres qui leur ſervoient en
Sapient. 17. même temps de chaînes, & de liens. *Vinculis tenebrarum, & longa noctis prepediti.* Ainſi prenez garde que vous ne ſoïez arrêtez par cét embarras de conſcience, ſans en ſortir jamais, & que vous ne deveniez auſſi aveuglez, & auſſi opiniâtres que le fut ce peuple qui ne ſe rendit jamais, nonobſtant tous les ſignes, & tous les prodiges que Dieu fit pour les épouvanter, & pour les faire rentrer dans eux-mêmes, comme ſi les mêmes tenébres qui ſervoient de priſon à leurs corps, euſſent captivé leur eſprit, & leur euſſent dérobé les plus éclatantes lumiéres de la raiſon.

CONCLUSION. POur éviter ce malheur, & conclure en même tems tout ce diſcours ; il faut, Meſſieurs, que le premier, & le plus grand

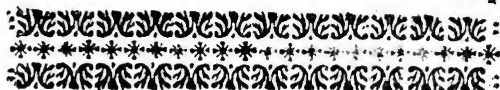
de nos ſoins, ſoit de bien régler nôtre conſcience ; puiſque c'eſt delà que dépend la paix, & le repos de cette vie, & nôtre bonheur dans l'éternité. Mais helas ! ne pourrois-je point faire le même reproche à la plûpart des Chrétiens d'aujourd'hui, que S. Auguſtin faiſoit à un homme du monde, qu'il avoit ſoin de tout le reſte, excepté de ce qui le touchoit de plus prés ; que tout étoit riant, & en bon ordre dans ſa maiſon, rien de plus leſte que ſon train, rien de plus propre que ſes habits, rien de plus magnifique que ſes meubles ; mais que pour lui, il aimeroit mieux être le plus vil de ſes meubles, que ſa conſcience ; puiſque les ſoins de cét homme s'étendoient à tout ce qui l'approchoit, & que ſa conſcience étoit dans le dernier abandon. Bon Dieu ! que de perſonnes aujourd'hui, à qui la conſcience pourroit faire ce ſanglant reproche ! combien qui l'ont entiérement perduë, & qui à force de heurter contre cét écueil, ont fait, comme parle l'Apôtre, naufrage de la Foi & de la Religion ! *Quam quidem repellentes circa fidem naufragaverunt.* Combien qui ſe forment une conſcience à leur mode, & qui l'accommodent à leurs paſſions, & à leurs interêts ? combien enfin, qui la laiſſent dans l'embaras, & dans la confuſion, faute de rentrer en eux mêmes, & voir ce qui s'y paſſe ? nous avons donné aux uns pour remede, & pour régle, les derniers éclairs de ce flambeau qui s'éteint ; afin de leur faire voir à la faveur de ce peu de lumiére, le déplorable état où ils ſont réduits, & les exciter à recueillir les dé-

1. ad Tim. 1.

bris de leur naufrage, pour continuer la métaphore de saint Paul, puisque c'est la derniére ressource qui leur reste.

Que si vous avez encore de la conscience, mais qui est dans l'erreur, & que vous avez formée vous-même selon vos desirs, ou selon vos interêts, il faut la réformer sur la régle de la verité, qui est l'Evangile & la parole de Dieu, & croire que tout ce qui s'en écarte en matiére de mœurs, aussi bien qu'en fait de Religion, ne sert qu'à nous conduire au précipice. Enfin, si l'oubli de Dieu & de vôtre salut, vous a fait négliger vôtre conscience, en sorte que vous n'y connoissiez plus rien, dans le desordre, & dans la confusion où elle est ; emploïez les lumiéres de vôtre raison, pour faire jour au travers de ces épaisses tenébres, & ouvrez les yeux à celles de la grace qui vous sollicite peut-être à l'heure que je vous parle, de rentrer dans vous-mêmes, & de faire une serieuse réflexion, combien il est important de la tenir dans l'état où vous voulez qu'elle paroisse devant Dieu ; si vôtre raison se perd dans ce labyrinthe, emploïez le secours d'un sage Confesseur, dont vous suivrez les avis ; c'est le moïen d'être en assûrance quand vous paroîtrez devant un autre Tribunal plus redoutable, qui manifestera cette conscience à tous les hommes. C'est enfin ce qui vous fera joüir de la paix, & du repos en cette vie, & du bonheur éternel dans l'autre, &c.

SERMON



L.

SERMON

POUR LE

DERNIER DIMANCHE

APRE'S

LA PENTECOSTE.

DU PECHE' MORTEL.

Cum videritis abominationem desolationis, stantem in loco sancto, qui legit intelligit. *Matth.* 24.

Lorsque vous verrez dans le lieu Saint, l'abomination de la desolation, que celui qui la lit l'entende. S. Matth. c. 24.

JAMAIS, Messieurs, les Peres & les interpretes, n'ont été plus partagez que sur le sens de l'Evangile de ce jour : car quelle est je vous prie cette abomination,

que le Fils de Dieu donne pour signal du plus funeste évenement qui sera jamais? & quelle peut-être cette étrange désolation dont il nous avertit, comme d'un malheur contre lequel les hommes doivent se précautionner? Il est parlé dans ce discours, que le Sauveur fait aux Juifs, de deux terribles desastres, qui nous sont dépeints avec des couleurs effraïantes; l'un est particulier, c'est la rüine entiére de la Ville de Jerusalem; & l'autre general, c'est la destruction universelle de tout le monde, qui doit arriver à la fin des siécles; & l'on demande quelle est cette abomination, qui doit précéder l'une & l'autre? mais quelque parti que nous prenions dans ce different; je trouve, Chrétienne compagnie, que ces paroles contiennent la même instruction.

Car si on les entend de la désolation de Jerusalem; cette abomination qui la précéda, fut au sentiment des meilleurs Interprétes, une Idole placée sur le frontispice du Temple, par une profanation publique d'un lieu si saint. Prophanation qui ne peut être plus justement nommée, qu'une abomination aux yeux de Dieu. Aussi fut-elle comme le signal de toutes les impiétez, qui se commirent ensuite, & qui attirerent la rüine totale, & de ce Temple, & de cette Ville infortunée. Que si par cette abomination, l'on entend celle qui doit préceder l'embrasement de l'Univers, avant le Jugement dernier: Saint Augustin nous apprend, que cette abomination, qui en sera le pronostique, est l'Antechrist, cét homme de peché, comme

l'appelle saint Paul, lors qu'il se placera sur l'Autel pour se faire adorer, & qu'il recevra publiquement des hommes, le Culte qui n'est dû qu'à Dieu seul : ainsi dans l'un & dans l'autre sens, cette abomination est toûjours l'Idolatrie, qui ravit à Dieu l'honneur qui lui est dû : *Cùm videritis abominationem desolationis, stantem in loco sancto.*

Mais souffrez, Chrétiens, que je me serve de ces mêmes paroles, à qui l'on a donné tant d'explications differentes, pour vous avertir d'un malheur qui vous touche de plus prés, & d'une désolation à laquelle vous devez prendre plus d'interêt, puis qu'elle se fait dans nous-mêmes. Permettez-moi de tirer une instruction toute morale de ces paroles misterieuses, en vous faisant voir, que cette abomination est le peché mortel, qui soüille l'ame ; ce lieu Saint, dont Dieu avoit pris possession, par la consecration de son Baptême. *Cùm videritis abominationem desolationis, stantem in loco sancto.* C'est ce qui cause dans le cœur de Dieu, de l'horreur, de l'indignation, & un excez de haine, qui s'appelle abomination : nous le ferons voir dans la premiére partie ; & dans la seconde ; que cette abomination cause une étrange desolation à l'ame qui l'a commis, puisque le peché la prive de tous ses biens, qui faisoient sa gloire & son bonheur. En deux mots, je veux vous representer dans ce dernier Sermon, l'horreur & l'abomination, que Dieu conçoit du peché, pour tâcher de vous en inspirer de l'horreur à vous-mêmes ; & ensuite, je veux tâcher de vous faire ap-

préhender le ravage qu'il fait, & la desolation qu'il cause à l'ame qui l'a commis. Ce sera aprés avoir imploré les lumiéres du S. Esprit, par l'intercession de celle, qui n'a jamais été soüillée d'aucun peché; c'est la glorieuse Vierge à qui nous dirons.

Ave Maria.

PREMIERE PARTIE.

POur commencer par l'abomination du peché mortel; c'est-à-dire, par l'horreur que nous en devons concevoir, sur le modéle de celle que Dieu en conçoit lui-même: Il ne faut, Messieurs, que sçavoir ce que c'est que peché mortel, afin d'en pénétrer aussi-tôt la malice & l'indignité, qui cause dans le cœur de Dieu cette horreur & cette abomination, qui le porte ensuite à en tirer vengeance, par les châtimens les plus terribles: C'est dit S. Augustin, une action, une parole, ou le desir d'une chose contre la Loi de Dieu; ou selon la notion que nous en donnent les autres, c'est une aversion ou un détour, que nôtre cœur fait de son Créateur, pour se donner à la Créature, par la plus injuste, & la plus indigne préférence, qui se puisse imaginer. *Aversio à Deo, & conversio ad creaturam.* C'est, disent ceux-ci, à proprement parler, l'ennemi de Dieu, puis qu'il le choque dans toutes ses perfections, & qu'il lui est contraire en tout ce qu'il a, & en tout ce qu'il est; & parconsequent, la séule chose qu'il hait, & qu'il puisse haïr dans le monde: De sorte, que selon le raisonnement de saint Augustin, comme il n'y

à qu'un souverain bien, pour l'amour duquel, tous les autres biens sont aimables, & qui seul est pour l'amour de lui-même : aussi n'y a-t-il qu'un unique & souverain mal, en vûë duquel il faut craindre & éviter tous les autres maux, & celui-ci uniquement à cause de lui-même. *Unum est summum bonum, propter quod appetenda sunt bona cætera, sic aliud est summum malum, propter quod declinanda sunt mala cætera, ipsum autem propter seipsum.* *L. de vera innoc. c. 159.*

Je n'entre point, Messieurs, en discussion, laquelle de ces peintures qu'on nous fait du peché, nous en donne la plus véritable idée; je crois qu'elles reviennent toutes à une même chose, & qu'elles nous enseignent la même verité ; puis qu'elles ne tendent toutes qu'à nous en donner de l'horreur, & à nous faire concevoir combien Dieu le hait lui-même. En effet, la haine qu'il lui porte ne peut être plus grande, puis qu'elle est égale à l'amour qu'il a pour lui-même ; & que c'est le même acte de la volonté de Dieu, par lequel il s'aime, & par lequel il a le peché en horreur. Cét Acte s'appelle amour, lorsque l'objet en est aimable, & il prend le nom de haine, lorsque l'objet mérite son aversion : d'où il s'ensuit que comme Dieu s'aime de tout le poids de sa volonté, de toute l'inclination de son cœur, & autant qu'il est capable de s'aimer : De même, il hait le peché de toute la haine, & de toute la détestation possible, qui est parconsequent infinie & nécessaire ; de maniére, qu'il lui est aussi peu libre de cesser de le haïr, qu'il

lui eſt impoſſible de s'empêcher de s'aimer. Et d'ailleurs, comme il eſt conſtant, que la haine & l'averſion que Dieu a pour un objet, ne ſurpaſſe point ſa malice & ſon indignité ; il faut dire par une conſequence manifeſte, que tout peché mortel a en ſoi une malice infinie, puiſque Dieu le juge digne d'être infiniment haï, & infiniment deteſté. Auſſi ne peut-elle être compriſe, cette malice du peché, que de Dieu même qu'elle offenſe ; elle eſt audeſſus de toutes les idées, que les hommes s'en pourroient former ; c'eſt pourquoi je l'appelle abomination parce que l'Ecriture n'a point de terme plus expreſſif, que d'appeller les pecheurs abominables,
Pſal. 13. *abominabiles facti ſunt in viis ſuis* ; & le pe-
Eccleſ. 43. ché une abomination : *In abominationibus quas fecerunt.* Je ſçai bien que quand elle emploïe ce terme, c'eſt pour marquer de certains crimes plus énormes ; tels étoient ceux de Sodome & de Gomorrhe, qui attirerent le feu du Ciel ; & tels ceux qui obligerent Dieu d'inonder toute la Terre, par un deluge univerſel, comme pour laver les ordures abominables, dont elle étoit ſoüillée : mais cela n'empêche pas que tout peché mortel ne mérite ce nom, & ne ſoit ef-
Eccleſ. 41. fectivement en abomination devant Dieu. *Filii abominationum, fiunt filii peccatorum.*

Ce qui ſe peut entendre en deux maniéres; Premiérement, par raport à ſa propre nature ; parce que le peché comprend une malice énorme, & une difformité monſtrueuſe, comme étant oppoſé à la droite raiſon, & à la Loi de Dieu ; ce qui le rend abominable,

c'eſt-à-dire, qu'il mérite la haine & la déteſtation de tout le monde, comme il mérite celle de Dieu. Il eſt abominable, en ſecond lieu, par raport à ſon effet, parce qu'il rend odieux celui qui l'a commis, & que Dieu qui ne hait aucun de ſes ouvrages, & qui au contraire n'a que de l'amour pour toutes ſes créatures, regarde le peché & celui qui en eſt coupable, comme ſon ennemi, l'objet de ſon indignation, un vaſe de colere, comme parle l'Apôtre, le ſujet ſur lequel il exercera une éternelle vengeance, à moins que le pécheur ne déteſte lui-même ſon crime, & ne l'efface par les larmes de la pénitence. Et ce qui renferme tout cela; un homme en état de peché mortel, eſt en horreur & en abomination aux yeux de Dieu. De ſorte, qu'on peut dire de tous ceux qui commettent un peché mortel, de quelque nature qu'il ſoit, ce que le Texte ſacré dit d'un ſeul en particulier. *Abominabilis eſt apud Deum, qui hæc facit.* Celui qui le commet, devient abominable devant Dieu, qui ne le peut regarder, ſans que ſon cœur n'en conçoive toute la haine poſſible. *Deuter. 22.*

Ce qui devroit ſuffire pour nous en inſpirer les mêmes ſentimens; nous devons le fuïr, dit le Sage, comme on fuït le ſerpent, dont la vûë nous donne je ne ſçai quelle crainte, qui prévient la raiſon, & qui nous le fait regarder avec horreur, comme l'ennemi de l'homme, toûjours prêt à nous nuire, plein de venin pour nous perdre, pourvû d'adreſſe pour nous ſurprendre, animé de colere pour nous attaquer, & qui a aſſez de

force pour nous donner la mort ; ce qui fait qu'on ne l'a pas plûtôt apperçû, qu'on se met en garde, & qu'on se sent animé à le détruire & à l'exterminer, comme une chose qui nous est en abomination. *Quasi à facie colubri fuge peccatum.* Que si vous voulez sçavoir d'où peut naître cette haine si implacable, que Dieu lui porte ; quoi que toutes les raisons imaginables l'y obligent & l'y poussent ; je trouve cependant, que l'Ecriture & les Peres, les réduisent à trois principales que je vous conjure de bien pénétrer; sçavoir la grandeur de celui que le peché attaque, & qu'il offense: la bassesse & l'ingratitude de celui qui le commet ; & enfin, la grandeur de l'injure & de l'outrage qu'il fait ; on vous les a dites & rebatuës cent fois, je n'en doute point, tâchez du moins de les bien concevoir aujourd'hui.

Ecclef. 21.

Premiérement, le peché mortel attaque Dieu, & offense cette Majesté infinie. C'est dont tout le monde convient ; on doit donc aussi convenir, que la grandeur d'une offense se mesure par la grandeur & la dignité de la personne qui est offensée, & que l'énormité de l'injure, croît à proportion du rang que tient celui à qui on la fait. D'où il faut conclure qu'il n'y a point de témérité comparable à celle d'un pecheur, ni de présomption plus punissable, que de s'attaquer à Dieu, dont la souveraine Majesté surpasse infiniment celle de tous les plus grands Monarques de la Terre, qui ne sont que des néants en sa presence. En effet, il s'en faut bien, que l'injure faite à un homme, qui

rampe dans la poussiére, & de nulle considération, en le mal-traitant d'effet ou de paroles, approche de l'injure qu'on feroit à un homme distingué, ou par sa Charge, tel que seroit un Magistrat ; ou par sa naissance tel que seroit un Prince, ou une personne de la premiére qualité ; ou par son mérite, tel que seroit un homme consommé en science, & recommandable pour sa vertu. Il s'ensuit donc de ce principe, qui ne peut être contesté ; que le peché, qui n'est autre chose qu'une injure faite à Dieu, est aussi grand en malice, que Dieu est grand en bonté, & superieur en toutes sortes de perfections ; & de là vient que dans les Loix civiles, si un particulier offense un autre particulier, l'offense se peut réparer, par une satisfaction pareille à l'injure ; les paroles outrageuses, par d'autres paroles plus obligeantes, qui marquent de l'estime, & une action par une soûmission qui y ait du raport : mais si un homme du commun offense une personne de distinction ; l'injure change aussi-tôt de nature, & ne peut souvent être réparée, que par le dernier supplice, & la mort de celui qui l'a faite ; parce que la difference des personnes, fait, que ce qui seroit leger à l'égard de l'une, devient énorme, quand il est fait à un autre, d'un autre rang plus élevé. Que sera-ce donc, si la personne est d'une nature supérieure à tout Etre créé comme est Dieu! dont la gloire & l'interêt sont si considérables, qu'au sentiment de saint Augustin, (& c'est le sentiment de tout homme qui joint les lumiéres de la Foi à celles de la rai-

ſon,) que quand il s'agiroit de ſauver tout le monde, ou d'en empêcher la perte, ou la rüine totale, par le moindre de tous les pechez; Dieu eſt tellement audeſſus de tout, qu'il n'y auroit pas ſeulement à balancer, ſi l'on devroit plûtôt ſouffrir la perte de l'un, que de commettre l'autre. C'eſt cependant, mon cher Auditeur, cette haute majeſté, cette ſouveraine grandeur, cette puiſſance redoutable, que vous offenſez : ah ! concevez ſi vous pouvez, ce que c'eſt qu'un Dieu, l'honneur qui lui eſt dû, & le rang qu'il tient, audeſſus de tout ce qui eſt créé. Concevez aprés cela ce que vous êtes, ce que vous tenez de lui, & ce que vous pouvez de vous-mêmes ; & vous concevrez ce que c'eſt que le peché mortel, & ce que mérite une vile créature, qui oſe s'attaquer à Dieu. *Cui aſſimilaſtis me* ? vous dit-il, par ſon Prophete, à quoi m'avez-vous comparé ? avec quel autre bien me faites-vous entrer en concurrence ? pour quel autre maître me quittez-vous ? ne rougiſſez-vous point d'une ſi indigne préférence ? & n'avez-vous point de confuſion de vous-mêmes, en penſant à ce que je ſuis, & à ce que vous êtes ? faiſons y un peu de réflexion, Chrétiens.

Car c'eſt la ſeconde choſe d'où il faut meſurer la griéveté du peché mortel, ſçavoir par la baſſeſſe, l'indignité, & l'ingratitude de la perſonne qui fait l'injure ; car quelle eſt-elle, cette perſonne qui offenſe un Dieu ? c'eſt une créature, & ſous ce terme, je comprends tout ce qu'il y a de plus capable d'abaiſſer un pécheur ; car c'eſt lui mettre de-

vant les yeux, le néant d'où il a été tiré, & dans lequel il retourneroit en cét instant même, si Dieu cessoit de le soûtenir, c'est lui marquer la dépendance qu'il a de ce premier Etre, sans lequel il ne pourroit seulement faire un pas, ni proférer une parole ; c'est lui apprendre que tout ce qu'il a, il le tient de Dieu, & l'a reçû de sa main ; puis qu'il n'auroit qu'à le retirer pour le priver de tout; c'est l'avertir, que de soi-même, il n'a que le néant ; & parconsequent, qu'il est l'indigeance même, la bassesse même, la misere, & l'impuissance même : C'est enfin lui déclarer que pour grands que soient les avantages dont il se fait honneur, qu'il grossit dans son imagination, & que son orgueil fait tant valoir, le Prophete qui parle de la part de Dieu, l'avertit qu'il n'est que vanité. *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens.* Comme s'il lui disoit, que nonobstant tous les titres qu'il prend, les éloges qu'on lui donne, les marques de grandeur qu'il porte, & la haute estime qu'il a de lui-même, il est seul toute la vanité ensemble, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de foiblesse, d'inconstance, de bassesse ; & ensuite, qu'il a tou sles sujets possibles de se confondre devant Dieu ; *universa vanitas omnis homo vivens.* Psal. 36.

Et néanmoins, une créature aussi vile, que l'est cét homme, offense un si grand Dieu ! & s'éleve contre le Souverain du Ciel & de la Terre ; n'est-ce pas une insolence digne de l'execration de tous les hommes, & de toutes les vengeances du Ciel ? *obstupescite* Jerem. 2.

cæli super hoc, & portæ ejus desolamini. C'est cette insolence que l'on ne peut assez comprendre, que l'esclave s'éleve contre son maître, & que l'ouvrage outrage l'ouvrier qui l'a fait ; c'est pour cela que quelques Saints Peres ont appellé le peché, un néant rebelle, & un néant armé, *nihilum rebelle, nihilum armatum.* Cieux, Anges, Créatures, comment le pouvez-vous souffrir ; & vous grand Dieu, comment supportez vous un pecheur, qui en vient jusqu'à ce point d'insolence ? mais nous, Chrétiens, au lieu de nous étonner de la haine que Dieu lui porte ; étonnons-nous plûtôt, comment il l'a souffert dans nous-mêmes, & comment il n'a pas armé toutes les créatures contre nous, comme il fera un
Sapient. 5. jour. *Pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.*

Vû particuliérement, que celui qui commet le peché, joint la derniére ingratitude avec l'extrême insolence ; puis qu'il emploïe contre Dieu, le bien même qu'il a reçû de Dieu, l'Etre, la vie, les biens de la nature & de la grace, qu'il offense celui qui a tout créé pour ses usages, & qui l'a créé lui-même pour le rendre éternellement heureux ; celui qui l'a élevé jusqu'à la participation de sa nature propre, par la grace, & qui n'a rien oublié qui pût contribuer à son bonheur, jusqu'à se faire homme, à naître pauvre, à souffrir tous les travaux, & le dernier de tous les supplices ; & saint Maxime a crû exprimer tout ceci, en disant que nous nageons dans les bienfaits de Dieu, dont nous sommes entourez, sans pouvoir regarder le Ciel

ni la Terre, que nous n'y voïons ce qu'il a fait pour nous ; & afin d'y mettre le comble, il a voulu se mettre lui-même au nombre des biens qu'il nous a faits, en se donnant à nous, en toutes les maniéres que sa bonté lui a pû suggerer, pour être le prix de nôtre rachapt, la nourriture de nos ames en cette vie, & l'objet de nôtre beatitude dans l'autre. *Quid est quod ultra debui facere & non feci?* dit-il par son Prophete ; que pouvois-je faire davantage pour ton amour, que ce que j'ai fait ? rien sans doute, ô mon Dieu ! puis que vous n'avez rien oublié : mais c'est ce que nous oublions quand nous commettons un peché mortel, & c'est ce qui en augmente l'indignité, laquelle croît à proportion de l'ingratitude, & de la grandeur des biens qu'on a reçûs. *Isaïe 5.*

C'est l'ingratitude, vous le sçavez, qui attire davantage l'indignation des hommes & qui rend un ingrat le plus odieux ; en sorte, qu'on n'en peut parler qu'avec de sanglants reproches, ni le regarder qu'avec mépris & avec dédain. Demandez maintenant pourquoi Dieu a le peché & le pecheur en abomination ; vous n'avez qu'à voir quels seroient les sentimens de vôtre cœur, à l'égard d'un homme de néant, que vous auriez retiré de la misere, élevé de la poussiére, comblé de bienfaits, & préferé à une infinité d'autres ; mais qui ensuite, oubliant tout le bien qu'il a reçû de vous, s'en serviroit pour vous outrager : Ah ! ne demandez donc plus raison de l'aversion, de la haine, & de l'abomination que Dieu conçoit envers le pe-

cheur, & envers le peché : pensez seulement que la malice du peché ne se doit pas seulement prendre de la grandeur de celui qui est offensé, & de la bassesse de celui qui offense.

Mais encore en troisiéme lieu, de la grandeur de l'injure même, & du tort que l'on fait à Dieu ; car elle passe tout ce qui se peut imaginer d'injurieux & d'outrageant, puisqu'elle renferme le mépris, la rebellion, & l'attentât, la destruction & l'anéantissement de Dieu même, autant qu'il est au pouvoir de celui qui commet le peché. On pourroit croire qu'il y a de l'exageration dans ces expressions de l'Ecriture & des saints Peres, si nous n'étions instruits de la maniére dont il faut les entendre, & particuliérement dans ces paroles de saint Bernard. *In ipsum, horribile dictù, desævit authorem, nam ipsum, quantum in ipsa est, Deum perimit voluntas propria.* La volonté du pecheur commet cét horrible attentât autant qu'elle le peut ; & si elle ne peut vénir à bout de son malheureux dessein, ce n'est pas qu'elle n'ait la malice de l'entreprendre ; mais c'est que la nature d'un Dieu est audessus de ses efforts : ce Pere nous épargne la peine d'expliquer sa pensée, en la mettant lui-même en son jour ; car c'est, dit-il, que le pecheur souhaitteroit que Dieu ne pût venger ses crimes, ou ne le voulût pas, ou du moins qu'il ne les connût pas : ce qui est autant, que de souhaitter que Dieu ne soit pas Dieu ; puisque c'est desirer qu'il soit sans puissance, sans sagesse, ou sans justice. Ce qu'il appelle, une

De Resurrect. Domini Serm. 3.

malice cruelle & execrable, *crudelis plane & execranda malitia est, quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat.* Ibid.

Mais pour corriger tout ce qui pourroit y avoir de dur, & d'outré dans ces expressions, il faut une fois pour toutes, être bien persuadé; premiérement, que quand on dit, que le peché mortel outrage Dieu, qu'il choque ou qu'il détruit toutes ses perfections, ce n'est ni avec des armes sensibles, qu'il l'attaque, ni par des efforts qui lui puissent rien enlever; mais par des desirs aussi criminels, que s'ils avoient leur effet. Et en second lieu, que quoi que le pecheur, en commettant le peché, n'ait pas ce desir actuel, ou ce dessein formé de choquer Dieu, ou même de l'offenser; & qu'il n'ait en vûë que de satisfaire sa passion, ou de se procurer par là, le bien apparent, qui lui est deffendu par la Loi de Dieu, tel que seroit une vengeance, un plaisir criminel, ou un gain illicite; une injustice contre le prochain. Cependant, comme il sçait, qu'il ne peut commettre cette action, sans violer les Loix de Dieu, & sans résister à ses ordres; il est toûjours vrai de dire; que la préférence qu'il donne à quelque bien créé, la desobéïssance, le mépris, la rebellion, & ensuite, tout ce qui peut choquer & offenser ce Dieu de Majesté, y est virtuellement compris, & n'en peut être séparé; comme quand on viole les Loix d'un Prince, quoi qu'on n'ait pas dessein de l'offenser en sa personne, ni même de lui ravir le droit qu'il a d'établir des Loix; on ne laisse pas de punir l'infracteur qui les a vio-

lées, & qui est censé avoir offensé le Prince en violant le juste droit qu'il avoit d'établir cette Loi.

Or, jugez sur ce pied-là, de la grandeur de l'injure que le peché fait à Dieu, par la multitude des droits que Dieu a sur vous, & que vous violez en l'offençant de la sorte. Vous violez le droit de Créateur & de premier principe, en disposant de vous-même comme il vous plaît, contre sa volonté ; le droit de derniére fin, qui vous oblige de ne vivre que pour lui, & de rapporter tout à sa gloire : De maniére que par le peché, vous vous établissez vous-même vôtre derniére fin ; ou bien, vous mettez quelque bien créé en sa place, en quoi consiste le grand déréglement du peché. Vous violez le droit qu'il a de vous commander, ou de vous deffendre ce qu'il lui plaît, comme Maître & Souverain de l'Univers, quand vous refusez de lui obéïr : le droit qu'il a de se faire aimer sur toutes choses, comme souveraine bonté, lorsque vous lui préferez un petit bien : le droit qu'il a de vous conduire, & de vous prescrire des Régles, comme souverainement sage, lorsque vous prétendez être l'arbître de vôtre conduite, & de vos actions. En un mot, il a des droits infinis sur vous, sur vôtre vie, sur vôtre réputation, & sur tout ce qui vous regarde ; vous violez donc des droits infinis en l'offensant, & vous lui faites autant d'injures & d'outrages, & autant qu'il dépend de vous, vous le dépoüillez de tout cela.

Reprenons donc ce raisonnement, pour

conclure cette premiére partie. Un Dieu, cette Majesté infinie, & cette incompréhensible grandeur, est offensé par une Créature, aussi abjecte & aussi méprisable, que ce Dieu est grand & infini; il est offensé aprés des bienfaits infinis, par une ingratitude, sans égale, & sans exemple; offensé jusqu'au dernier excez du mépris, de l'outrage, & de la cruauté; & aprés cela, celui qui pourra concevoir la malice du peché, concevra en même temps, qu'il n'y a horreur, execration, haine, & abomination qu'il ne mérite. Et c'est le premier motif qui nous doit porter nous-mêmes à le détester, pour en mériter le pardon; de penser qu'il déplaît infiniment à Dieu, qu'il l'a en abomination & en horreur. O mon Dieu! si je pouvois le haïr, & le détester comme il le mérite, & comme vous le haïssez vous-même! il faudroit que mon cœur se fendît de douleur, de l'avoir commis si facilement, que la vûë & la pensée de ce monstre, me fit horreur; que dans le regret & dans l'amertume que j'en conçois, mes larmes ne tarissent jamais; & enfin, que mon ame & mon corps, mes sens & toutes mes puissances conspirassent à l'expier, & à détruire cét objet de la haine de mon Dieu; non seulement, parce qu'il lui est en abomination, mais encore parce qu'il porte la desolation dans l'ame de celui qui le commet. C'est mon second Point, que je veux m'efforcer de vous mettre devant les yeux.

SECONDE PARTIE.

COmme le peché eſt la ſource de tous les malheurs, qui ont jamais été dans le monde, je vous avouë, Meſſieurs, qu'il eſt difficile de vous repreſenter l'effroïable déſolation, qu'il y fait encore tous les jours. Il m'eſt d'abord venu en penſée, d'en faire comme un tableau, qui vous les fit voir en racourci, & tout d'une vûë ; à peu prés, comme quand les Peintres veulent repreſenter une ſanglante bataille, ils ſe contentent de mettre quelques perſonnages en tête, que l'on voit avec leurs poſtures & leurs armes ; la colere & la fureur peintes ſur le viſage : on remarque les mouvemens qu'ils ſe donnent, & l'ardeur qui les anime, & l'on a preſque peur du tranchant des épées, que l'art trouve le moïen de faire briller, & de nous donner de la crainte : mais enſuite, ce n'eſt qu'un amas confus de têtes, de bras, & de toutes ſortes d'armes, & un formidable appareil, qui fait plus concevoir à l'eſprit, qu'il ne repreſente aux yeux, pendant que la campagne eſt couverte de morts & de mourans ; & que dans l'éloignement, l'on met tout à feu & à ſang, aprés la déroute de l'un des partis. Je m'étois quaſi déterminé à me ſervir du même artifice, en vous faiſant la peinture de quelqu'une des plus funeſtes deſolations, qu'a cauſé le peché ; telles que fût la chûte des Anges rebelles, & la conduite ſurprenante de la Juſtice Divine à leur égard ; le banniſſement de nos premiers Peres du Paradis terreſtre ; le déluge univerſel, l'embraſement de ces Villes infames, qui

furent réduites en cendre par le feu du Ciel; & de mettre ensuite en abregé tous les desastres & tous les malheurs qui ont desolé les Roïaumes & les Provinces dans tous les siécles ; afin de vous faire juger par-là, quelle desolation le peché a causé dans le monde ; puis qu'il n'y a point d'autre source de tous les maux dont il est rempli. Mais outre que cette maniére de faire comprendre les effets du peché, quoique la plus sensible, est comme usée à force d'être rebatuë, & que Dieu même semble compter pour rien, tous ces malheurs publics & generaux : J'ai crû que la desolation interieure, que le peché cause dans l'ame, & qui regarde chacun en particulier ; feroit peut-être plus d'impression sur vôtre esprit, quoi qu'elle soit plus cachée, & plus inconnuë : il semble même que nôtre Evangile nous y porte par ses paroles : *Cùm videritis abominationem desolationis, stantem in loco sancto.* Cette desolation se passe au-dedans de nous, & dans nôtre ame, qui est un lieu saint, que Dieu avoit consacré par sa presence, comme son temple, son sanctuaire, & un lieu sanctifié par sa demeure. Mais le peché n'y est pas plûtôt entré, qu'il y fait un étrange ravage, & une funeste desolation dans cette vie, & dans d'autre : rendez-vous attentif je vous prie. *Matth. 24.*

Car pour ce qui est de la premiere desolation, qu'il cause dans nous-mêmes en cette vie, comme le peché est nôtre véritable ennemi, aussi bien que l'ennemi de Dieu, on peut dire, qu'il est comme ce Fort armé, dont un autre Evangile nous fait la pein-

ture,) & qui se trouvant plus fort que son concurrent, par l'accez & l'entrée qu'il lui avoit donné en sa maison, ne s'en ést pas plûtôt emparé, qu'il y fait un furieux ravage, enlevant tous ses meubles, ses richesses, ses tresors, & tout ce qu'il possedoit, *fortior superveniens, universa arma ejus auferet, & spolia distribuet.* C'est une figure, qui nous represente la desolation generale, que le peché cause dans une ame, en la dépoüillant de tous ses véritables biens; puis qu'il la prive de la Grace, qui faisoit son tresor, & dont le moindre degré est préférable à toutes les richesses de la nature; il lui ravit la charité avec tous les dons qui l'accompagnent, & tous les fruits qui la suivent: Tous ces glorieux titres, d'ami, d'épouse, & d'enfans de Dieu, lui sont ôtez, & changez en ceux d'ennemi, de rebelle, & de perfide, qui font succeder la haine à l'amour, & la colere à ses plus grandes tendresses. Le peché, en un mot, prive une ame de tous les biens surnaturels, de ses vertus & de ses mérites; c'est un voleur, qui pille, qui ravage, & qui enleve tout, laissant l'ame qui l'a commis, nuë, miserable, & dépoüillée de tout.

Luc 11.

J'avouë, Chrétiens, que la plûpart des hommes, ne sentent pas ce malheur, parce qu'ils ne le connoissent pas, & qu'ils disent souvent comme cét impie, dont parle l'Ecriture, *Peccavi, & quid mihi accidit triste!* J'ai peché, & quel fâcheux accident m'est-il arrivé pour cela? mais c'est que cette perte se fait durant les tenebres de la nuit, où l'ame ne voit pas le ravage que lui a cause

Eccl. 5.

ſon ennemi. Car, mon cher Auditeur, comptez-vous pour rien, la perte des vertus infuſes, dont il ne reſte plus que la foi & l'eſperance, & encore eſt-ce par une pure miſericorde de Dieu, qui dans ce débris & dans cette deſolation generale, vous laiſſe cette derniére reſſource, afin de rétablir vôtre fortune, & de vous remettre ſur pied ; eſt-ce peu, que de perdre tout d'un coup & tout à la fois, le mérite de toutes ſes bonnes œuvres, & de tous les actes des vertus, de toutes les priéres, & de toutes les aumônes que vous avez faites durant vôtre vie, de toutes les pénitences, & de toutes les auſteritez que vous avez pratiquées. La perte en eſt tellement attachée à celle que nous faiſons de la grace, qu'on ne les recouvre qu'avec elle : De ſorte, que quand vous auriez vécu un ſiécle entier, & que durant tant d'années, vous auriez exercé mille actes de vertus chaque jour, jeûné cinquante ans au pain & à l'eau, & pratiqué toutes les rigueurs de ces anciens pénitens, quand vous auriez enfin vous ſeul les mérites de tous les Saints, un ſeul peché mortel vous en ravit, & le fruit, & la récompenſe, ſi vous mourez en cét état. *Si averterit ſe juſtus à juſtitia ſua, & fecerit iniquitatem, omnes juſtitiæ ejus, quas fecerat, non recordabuntur.* Ezech. 18. Oüi, toutes ces bonnes actions, bien loin d'entrer en conſidération devant Dieu, il ne s'en ſouviendra pas ſeulement : quelle perte ! quelle deſolation !

Si un homme avoit paſſé les mers, & eſſuïé mille hazards pour faire fortune ; &

qu'aprés avoir acquis des richesses immenses, bâti un beau palais, où il auroit renfermé son tresor : un voleur aprés lui avoir enlevé tout ce qu'il auroit pû emporter, mettoit le feu à sa maison, pour consumer le reste : ne diriez-vous pas que ce seroit la derniére desolation, de voir cét homme privé de ses esperances, & perdre en une heure, le fruit de tous les travaux de sa vie ? c'est le même sentiment que vous devez avoir de vôtre malheur, lorsque vous êtes tombé dans un peché mortel, avec cette difference, que la perte & la desolation que souffre cét homme rüiné, n'est point criminelle ; mais celle que cause le peché, est une peine & un châtiment, une dégradation pour ainsi dire, par laquelle Dieu vous juge indigne de tous biens pour l'avenir, & de tous les avantages que vous possediez par le passé ; ce qui fait que l'Ecriture appelle le peché un néant, parce qu'il détruit tous les biens de la grace, sans nous rien laisser qui puisse être de quelque considération devant Dieu. *Ad nihilum redactus sum*, s'écrioit le Prophete, *& ego nescivi.* Mon peché m'a réduit dans le néant; & ce qui donne sujet à saint Augustin de dire ces admirables paroles ; *toties ad nihilum redactus sum, quoties à te separatus sum.* Je me suis autant de fois réduit dans le néant, ô mon Dieu ! que je me suis séparé de vous.

Psalm. 72.

August. in hunc totum, psalmi 72.

Car, Chrétiens, il n'en est pas de ce néant de la grace, comme de celui de la nature ; étant une fois réduit dans celui-ci, on ne peut plus descendre plus bas : mais dans ce néant du peché, il y a des abîmes, où l'on

descend de l'un dans l'autre, & où un pecheur s'enfonce toûjours de plus en plus par des crimes réïtérez. Le malheur est, dit ce Pere, que c'est un néant trompeur, qui a l'apparence de quelque chose, *nihilum seductor*. Et ainsi, il nous trompe tous les premiers, en nous imaginant être quelque chose; car si une ame se connoissoit en cét état, l'horreur qu'elle concevroit elle-même de sa misere, la jetteroit dans un autre abîme de confusion, bien loin de lui donner sujet de s'élever, & de s'enorgueillir, comme il arrive quelquefois. Que si la pensée du néant de la nature, d'où nous avons été tirez, nous doit humilier, lorsque nous considérons, qu'avant d'avoir reçû l'Etre, nous étions dans la masse confuse des Créatures possibles, sans honneur & sans éclat; quel abîme assez profond, pour nous y enfoncer, dans la considération du néant du peché, qui nous prive de tous les véritables biens, & nous laisse dans une indigence aussi honteuse, que criminelle.

De plus, comme entre les biens de cette vie, l'honneur, la gloire, & la réputation, tiennent le premier rang, & qu'il n'y a point de perte plus sensible que de s'en voir déchû par quelque action qui en ternit l'éclat, & qui nous jette dans l'opprobre & dans la confusion; c'est encore la desolation que cause le peché : De maniére, que comme dans Dieu, il y a une gloire intérieure & essentielle, qui est sa propre grandeur, & ses perfections infinies, & une autre extérieure & accidentelle, qui consiste dans les loüanges

qu'on lui donne, & dans le culte qu'on lui rend : De même, dans l'homme, il y a une gloire intérieure & véritable, par laquelle il mérite l'estime de Dieu même ; & quelle est-elle, à vôtre avis ? saint Paul me l'apprend par ces paroles, *gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ.* C'est le témoignage de nôtre conscience, non pas celui que nous nous rendons nous-mêmes, car nous pourrions nous tromper ; mais celui que Dieu nous rend, & qui est fondé sur la grace que nous possedons ; grace qui n'est pas seulement une participation de la nature Divine, mais encore un raïon de sa gloire & de sa grandeur ; grace qui fait tout nôtre mérite, & la mesure de nôtre excellence devant Dieu ; grace enfin, sans laquelle toute la gloire extérieure que nous pouvons acquerir, n'est qu'une sotte & ridicule vanité.

2. ad Corinth. 1.

Or, que fait le peché ? c'est une tache qui obscurcit tout cét éclat, qui efface cette gloire intérieure, qui ravit ce bien, qui est le seul véritable & solide. De sorte, que le peché nous rendant ensuite l'objet de la haine & de l'aversion de Dieu, nous rend en même temps dignes de tous les mépris, de tous les opprobres, & de toutes les confusions imaginables. De là vient, que Dieu ne daigne pas regarder le pecheur, *avertisti faciem tuam à me.* Qu'il n'en parle que par des négations, comme nous faisons des choses que nous ne connoissons point, *voca nomen ejus, non populus meus*, & que s'il ne sort de cét état, Dieu le rendra un jour l'opprobre de tous les hommes, *adducam eos in opprobrium*

Psalm. 29.

Osee 1.

Jerem. 23.

brium sempiternum. Or, dans cette vûë & dans cette pensée, mon cher Auditeur, ne devons-nous pas nous anéantir nous-mêmes devant la Majesté de Dieu ? si les belles qualitez que nous avons reçûës, ou que nous nous imaginons avoir, nous enflent le cœur. Ah ! si nous sommes en état de peché, quelle confusion ne méritons-nous point ? nous serions justement l'objet du mépris de tous les hommes, s'ils nous connoissoient ; puisque nous nous sommes attirez la haine & le mépris de Dieu, & que le peché nous a privez de tout ce qui nous rendoit considérables, & dignes de son estime & de son amour.

Que si la desolation que le peché fait dans une ame en cette vie est telle ; celle qu'il lui apporte dans l'autre, est encore plus funeste & plus déplorable, puis qu'elle est sans ressource, en la privant de son souverain bien, & de l'esperance de le posseder jamais ; & la précipitant enfin dans l'abîme de tous les malheurs. En effet, Chrétiens, vous sçavez que nous ne sommes au monde, que pour être éternellement heureux, & que la possession de Dieu même, qui est nôtre derniére fin, fait par consequent nôtre souverain bonheur. Nous étions déchûs de ce droit, par le peché du premier homme ; car c'est le propre effet du peché de nous détourner de nôtre fin ; mais ce droit & ensuite l'esperance de rentrer dans l'heritage du Ciel, nous ont été acquis & rendus par les mérites d'un homme Dieu : en sorte, que nulle créature ne nous le peut ravir malgré nous, & si nous ne consentons à cette perte.

Or c'eſt à quoi nous conſentons en commettant un peché mortel, qui nous dépoüille de ce droit, nous exclud de cét heritage, & nous ravit tous les titres par leſquels nous y pouvons prétendre. Et c'eſt le premier & le plus grand châtiment qui lui eſt dû, qui s'appelle la peine du dam, la privation de Dieu, laquelle nous rend néceſſairement malheureux, & qui porte la deſolation dans le fond de l'ame, & dans toutes ſes puiſſances, par une juſte punition qui eſt dûë au peché. Car cette ame, en le commettant, établit ſa derniére fin dans une créature; elle renonce donc au droit de poſſeder Dieu, & comme il eſt impoſſible de rentrer dans ce droit, que par déteſtation du peché, ce qui n'eſt plus alors en ſon pouvoir, elle en ſera privée éternellement; & Dieu reciproquement, quoiqu'il ne puiſſe renoncer au domaine abſolu qu'il a ſur ſes créatures, ſemble en quelque façon, ſe dépoüiller de la poſſeſſion d'une ame. Avant ſon peché, elle lui appartenoit par un droit ſpecial: Mais alors, il l'abandonne au pouvoir de ſon ennemi, dont elle a mieux aimé être l'eſclave, que de reconnoître Dieu pour ſon Seigneur en ſe soûmettant à ſes Loix; & comme la poſſeſſion de Dieu eſt le comble de tous les biens, ou plûtôt tout le bien poſſible; de même, la perte & la privation de ce même Dieu, eſt la perte de tous les biens, & la derniére déſolation, où cette ame puiſſe être réduite: Que ſi ni l'œil n'a jamais vû, ni l'oreille entendu, ni le cœur compris, ce que Dieu a préparé à ſes amis, ſelon le ſentiment de

l'Apôtre : De même, jamais personne n'a conçû ni ne concevra jamais, quelle est la desolation que cause le peché, puis qu'elle passe tout ce qu'on en a vû, & tout ce que l'esprit humain s'en peut imaginer.

Tout ce qu'on en peut dire, est, qu'aprés avoir privé l'ame de tout bien, il la précipite dans l'abîme de tous les malheurs, où tous les maux, & tous les supplices les plus horribles se trouvent sans relâche, & sans adoucissement, pour punir éternellement le peché. Il faudroit, Chrétiens, vous ouvrir ces prisons obscures, & vous faire voir ces brasiers de feu allumez du soufle de la colere de Dieu, pour punir éternellement le peché, & demander à quelqu'un de ces malheureux qui gémissent dans ces flâmes, ce qui lui a attiré cét accablement de maux, creusé ces abîmes, & causé cette extrême desolation ! Helas ! peut-être n'a-t-il commis qu'un seul peché mortel qui l'a rendu miserable pour jamais. Que le peché est donc à craindre, Chrétiens, puis qu'il est la source de tous les maux, & qu'il cause une desolation si funeste ! mais d'où vient qu'on le craint si peu, qu'on le commet même souvent de gaïeté de cœur ; & qu'aprés l'avoir commis, on demeure insensible à la perte qu'on a faite, & au mal que l'on a encouru ? Ah ! c'est qu'on n'a jamais bien conçû que c'est l'unique mal qui soit au monde, qui nous prive du souverain bien, & qui nous attire le souverain malheur, que je n'ai pû vous mieux représenter, que par les paroles de nôtre Evangile, en l'appellant l'abomina-

tion de desolation. Abomination qu'il cause dans le cœur de Dieu, par la haine & l'horreur qu'il y excite; desolation dans l'ame du pécheur, par les biens dont il la prive, & par les maux qu'il lui fera souffrir éternellement, si elle ne l'expie en cette vie.

CONCLUSION.

TIrez-en donc la conclusion, mon cher Auditeur, qu'on ne peut jamais assez haïr ni détester le peché, ni l'expier comme il le mérite : quand nôtre cœur se fendroit de douleur, & quand nous souffririons en cette vie, tout ce qu'un homme peut endurer pour arrêter la vengeance de Dieu, & satisfaire à sa Justice, ce seroit toûjours peu de chose; il n'y a eu que le sang d'un homme Dieu, qui ait été capable de laver cette tâche, & d'effacer l'Arrêt écrit & porté contre nous, comme il n'y a eu que son cœur, qui en ait pû concevoir & sentir la douleur qu'il mérite, lorsque la seule representation des maux & des malheurs qu'il a causé aux hommes, lui fit sortir le sang de toutes les veines de son corps. Mais nous, Chrétiens, le commettre sans appréhension, dormir en assûrance aprés l'avoir commis, demeurer tranquille dans ce funeste état, se divertir même sur le bord de ce précipice, & comme suspendus sur cét abîme de malheurs, que je vous ai representé; n'est-ce pas être frappé d'un effroïable aveuglement, qui est l'une des peines, dont Dieu punit le peché même?

Ah! je ne m'étonne plus, si Dieu commandoit à son Prophete d'élever sa voix, &

d'avertir son peuple du malheur dont il étoit menacé, & qui lui pendoit sur la tête. *Exalta vocem tuam, clama, ne cesses, annuntia populo meo scelera eorum.* Isaie. 58. Souffrez, Chrétiens, que j'éleve la mienne aujourd'hui, & que je vous mette encore une fois cette abomination devant les yeux, de préferer si peu de chose à son Dieu, & à son souverain bien, de mettre une créature en sa place, de vous faire une Idole de l'objet de vôtre passion, d'offenser, d'outrager, & détruire du moins dans vôtre esprit & dans vôtre cœur, cette souveraine Majesté; c'est ce qu'on ne peut jamais vous representer avec des couleurs assez vives, pour vous en inspirer de l'horreur. *Clama, ne cesses, annuntia populo meo scelera eorum.*

Mais si vous êtes sourds à cette premiére voix, qui vous apprend la grandeur de cette abomination: du moins, écoutez celle qui vous avertit du malheur où il vous précipite, & dont peut-être vous ne vous releverez jamais; & enfin, la derniére désolation dont vous êtes ménacez, si vous êtes assez malheureux que de commettre un peché mortel. *Clama, ne cesses, exalta vocem tuam.* Faut-il pour si peu de chose, vous engager dans une si longue suite de malheurs? Ah! pensez à ce que vous faites, & à quoi vous vous exposez: je souhaitterois avoir la voix assez forte pour faire retentir ces paroles aux quatre coins de l'Univers; risquer tout, perdre tout, & se rendre éternellement malheureux pour une satisfaction d'un moment! Que si vous vous sentez coupable de quelque



TABLE DES MATIERES

contenuës dans les quatre Tomes de la Dominicale.

T. signifie le Tome. P. signifie la Page; & quand le T. n'est point marqué, on entend que la chose se trouve dans le même Tome.

A.

C.

E

G.

L.

M.

N.

O

R.

S.

Z.

Fin de la Table des Matiéres.

